

ACADÉMIE DES LANGUES DIALECTALES (MONACO)

*40^e Anniversaire
1982 - 2022*

Entr'Actes 2022



Editions EGC Monaco

Entr'Actes 2022

Linguistique et lexicographie

Le thème de l'eau dans la littérature dialectale

Varia

Actes publiés sous la direction de Claude Passet et Inès Igier-Passet



ACADÉMIE DES LANGUES DIALECTALES (MONACO)

Editions EGC

ENTR'ACTES 2022 ?

L'année 2022 marque le quarantième anniversaire de la fondation de l'Académie des Langues Dialectales.

Malheureusement la pandémie Covid-19 a fortement marqué les activités humaines durant ces deux dernières années, tant dans le monde du travail que dans le domaine social et culturel.

Le colloque prévu pour novembre 2022 n'a pu se tenir pour des raisons de logistique. En effet, les divers acteurs culturels de la principauté, qui avaient renvoyé à 2022 leurs manifestations de 2020 et 2021, ont été prioritaires dans l'attribution des lieux de rencontre en 2022. Une manifestation officielle pour célébrer le 40^e anniversaire de l'Académie en mai 2022 n'a pu avoir lieu pour ces mêmes raisons.

Cependant il était important pour l'Académie d'avoir une présence continue dans le monde éditorial et elle ne pouvait être longtemps absente du champ médiatique et perdre ainsi toute visibilité. Aussi a-t-il été décidé de publier les communications d'un colloque « virtuel » sous la forme d'un ouvrage intitulé *Entr'Actes 2022*, intermédiaire entre le 16^e et le 17^e Colloque à venir.

Les thèmes qui avaient été retenus en novembre 2019 pour le 17^e Colloque portaient sur « Les outils du savoir : grammaires et dictionnaires » et « L'eau dans tous ses états ». Ces thèmes, partiellement illustrés dans *Entr'Actes 2022*, sont regroupés sous trois rubriques : linguistique et lexicographie, l'eau dans la littérature dialectale et des varia. Sont aussi évoqués deux projets représentant un gros chantier, projets dont la réalisation est attendue par le milieu scientifique et linguistique pour le premier, et surtout par les Monégasque pour le second : ALCANOM (atlas linguistique méditerranéen de la mer) initié par l'Académie en 1991 et le nouveau dictionnaire français-monégasque entrepris la même année par la Commission pour la langue monégasque.

La publication d'*Entr'Actes 2022* marquera aussi ce 40^e anniversaire. Une surprise a marqué l'année 2022 : par un heureux effet du hasard, la découverte, sur une bande magnétique anonyme oubliée dans un fond de placard, de l'allocution prononcée le 15 mai 1982 par S.A.S. le prince Rainier III lors de la séance inaugurale de l'Académie. Le souverain déclarait alors : « Laisser mourir une langue c'est ternir à jamais l'âme profonde d'un peuple, c'est renoncer pour toujours à l'un des legs les plus précieux de son passé ». Cet enregistrement historique a été posté sur le site Internet de l'Académie et sera gravé sur un CD Audio.

Souhaitons que le 17^e Colloque International de langues dialectales puisse se tenir en 2023 ou 2024 dans les meilleures conditions.

Dans le présent volume, des hommages particuliers sont rendus aux professeurs Fiorenzo Toso et Federico Spiess, membres éminents de l'Académie, tous deux décédés depuis le 16^e Colloque.

Pour conclure, quel est le bilan des 40 années d'activité de l'Académie ? Un bilan très riche assurément. 16 publications représentant des milliers de pages avec un accent particulier mis sur l'étude de la langue monégasque. 3 CD. 12 colloques universitaires. 70 contributeurs issus majoritairement de l'enseignement supérieur et de centres de recherche. 24 universités réparties sur 9 pays : Allemagne (univ. de Siegen et Munich), Autriche (univ. d'Innsbrück), Belgique (univ. de Liège), Espagne (univ. de Barcelone et Lerida), France (univ. d'Aix, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, Lyon, Nice, Paris-Sorbonne et Toulouse), Italie (univ. de Gênes, Padoue, Rome Sapienza, Sassari, Turin et Udine), Pologne (univ. de Poznan), Roumanie (univ. de Bucarest), Suisse (univ. de Bellinzona et Neuchâtel). 3 instituts : Centro di Studi Piemontesi (Turin), CNRS (Paris) et Istituto di Studi Ligure (Italie).

Le président

LINGUISTIQUE
et
LEXICOGRAPHIE

Il *ligurismo* come categoria storiografica : alcune considerazioni

Se lo si analizza come categoria retorica e letteraria, la lunga durata del fenomeno che converremo di chiamare “*ligurismo*” sorprende forse meno che se la si interpreta come linea di sviluppo di una ideologia storiografica. Credo del resto che i prodromi di questo atteggiamento siano rintracciabili ben prima della “scoperta” giustiniana della Tavola di Polcevera (1506), nel recupero delle immagini classiche degli antichi Liguri di cui si rinviene traccia già in Iacopo da Varagine, dove l’utilizzo della metafora evangelica dei buoni costruttori risente già con una certa evidenza del mito virgiliano e ciceroniano del “Ligure avvezzo alla fatica” e abitatore di rupi che lo spingono verso il mare.

È in Iacopo del resto che le suggestioni di ascendenza classica si coniugano per la prima volta con la mitografia marinara: l’immagine del lombardo incapace di combattere a bordo delle navi senza dare di stomaco non è soltanto una ripresa da Ursone da Sestri e dai cronachisti: essa diventa funzionale alla costruzione retorica dell’immagine di una comunità genovese la cui esemplarità sta proprio nella diversità delle condizioni a partire dalle quali è andata costruendosi la “perfezione” dell’istituto comunale.

Giustiniani non fa in fondo che trovare conferme all’assunto varagginiano, attraverso la vetustà della Tavola di Polcevera da un lato, e nella predestinazione di Colombo dall’altro: ma la figura retorica della “diversità” genovese era ormai un dato a tal punto presente e divulgato, che non occorre neppure postulare la dipendenza dal Giustiniani di quanti, e Francisco de Quevedo è solo l’esempio più noto a livello internazionale, ricongiungono al mito delle origini quello della necessità innata dei Genovesi di cercare “altrove”, sul mare, il proprio destino.

Queste figure retoriche diventeranno il manifesto del navalismo “repubblicista” grazie alla divulgazione che a vari livelli e in vari idiomi ne faranno di volta in volta Oberto e Paolo Foglietta, Andrea Spinola o Gian Giacomo Cavalli; e non andrebbe dimenticato neppure l’influsso che Odoardo Ganducio con le sue interpretazioni cabalistiche della figura di Colombo come incarnazione del destino civilizzatore dei Genovesi eserciterà fino alla caduta della Repubblica, e oltre, in determinati ambienti intellettuali e politici.

La premessa è indispensabile per inquadrare in una prospettiva di storia linguistica alcune ricadute del “ligurismo” in termini di interpretazione delle fenomenologie linguistiche: il filo che lega la letteratura “civile” in genovese dal Trecento al Settecento al processo di costruzione di una attitudine “ligurista” è talmente evidente, che non sorprenderà notare come le osservazioni in tema di lingua formulate durante l’Ottocento dai protagonisti di questa linea di lettura della storia regionale non prescindano da presupposti di *défense et illustration* del genovese come elemento costitutivo dell’identità nazionale ligure.

Sotto questo aspetto l’inquadramento del ligurismo ottocentesco va allargato di molto, svincolandolo da una prospettiva provinciale e provincialistica, e la trama dei confronti e dei rapporti internazionali ne rende assai meno sorprendente la consistenza e la lunga durata, almeno per quanto riguarda gli addentellati linguistici.

Quando scrivono nell’Ottocento Celesia e Gaetano Poggi, ad esempio, il processo di nobilitazione delle tradizioni linguistiche regionali dalla Provenza alla Sardegna ai Paesi Baschi, dalla Corsica a Malta alla Galizia stava già producendo, o si accingeva a produrre, quegli atteggiamenti di “rinascita” regionalista che in molti casi si sarebbero legati di lì a qualche decennio a forme di rivendicazione politica nazionalista. Non c’è così una gran differenza tra le farneticazioni in merito alla derivazione celtica del galego e la pretesa di vedere nel genovese un diretto continuatore della lingua dei Liguri autoctoni.

Così, la stessa “scoperta” del Codice Molfino, contenente le rime dell’Anonimo Genovese, pubblicizzata dallo Spotorno negli anni Venti dell’Ottocento e poi valorizzata in chiave “ligurista” dal Celesia si colloca in maniera tutt’altro che casuale nella stessa epoca in cui, al seguito di McPherson, Fabre d’Olivet “riscopre” i trovatori in Provenza e Francesco Ignazio Manno falsifica in Sardegna le Carte d’Arborea.

A completare il quadro, sarà opportuno ricordare ancora come l’atteggiamento ligurista nei confronti della realtà linguistica regionale assuma motivazioni e manifestazioni schiettamente “rinascenziali” nell’opera di Luigi Michele Pedevilla, che con *A Colombiade* (1870) arriverà a perpetrare un poema celebrativo, attraverso la figura di Colombo (guarda caso) dei destini della Nazione Genovese, assolutamente in linea con le esperienze provenzali di Mistral o con quelle catalane di Verdaguer più che con la coeva produzione dialettale italiana; oppure con l’opera letteraria e filologica di Angelico Federico Gazzo, la cui traduzione non parodica della *Divina Commedia* (1909) esplicita gli intendimenti politico-culturali regionalisti che verranno assecondati e riletti da Gaetano Frisoni alla luce della prima fase della *Renaixensa* catalana.

Sarà opportuno a questo punto, per avere un'idea complessiva delle venature che assume l'interesse dell'attitudine "ligurista" nei confronti della realtà linguistica moderna, sottolineare almeno alcune delle implicazioni politiche che coinvolgono alcuni dei suoi protagonisti: il ruolo di Girolamo Serra nel 1814-1815, le responsabilità che Celesia si assume quale cronista e difensore, se non apologista, della secessione repubblicana del 1849, il rimpianto per "quelli tempi affortunæ / ch'eimo ancor repubbrichen" di un ultrareazionario come il padre Persoglio, il cui *Primato da lengua zeneise* resta, pur nei toni faceti, una sorta di sintesi del ligurismo linguistico.

Indipendentemente dalla coloritura ideologica - di volta in volta reazionaria o democratico-repubblicana - si intende in sostanza nobilitare, nel genovese, la lingua di una nazione a se stante, secondo alcuni, di una regione destinata a porsi alla guida del processo risorgimentale italiano secondo altri, e queste due linee interpretative non saranno neppure viste come contraddittorie, purché conformi al mito dell'unicità e della "diversità" dell'esperienza genovese, soprattutto nei confronti degli ingombranti vicini settentrionali.

Quel che avrà qualche ricaduta interessante sul dibattito scientifico interno alla nascente dialettologia non sarà naturalmente la tesi della continuità tra il ligure prelatino e il genovese, o quella, per certi aspetti consequenziale, del genovese come lingua primigenia dalla quale anche il greco e il latino deriverebbero: non che questo filone non abbia avuto fino a tempi recenti i suoi estimatori, ma è naturalmente il caso di sorvolare, in questa sede, su centocinquant'anni di fantalinguistica.

Quel che interessa sottolineare qui sono invece due aspetti a loro modo centrali del ligurismo linguistico, che si inseriscono a qualche titolo, influenzandolo, nel dibattito dialettologico ottocentesco e primo-novecentesco: quello della collocazione del ligure romanzo nel contesto delle parlate italiane, e quello dell'influsso di sostrato come causa determinante della personalità linguistica della regione.

I due temi sono, come è logico, strettamente intersecati, ma un po' paradossalmente una posizione "ligurista" in termini di sostrato si forma per certi aspetti e si perfeziona solo *dopo* che il dibattito sulla posizione del ligure romanzo era già stato avviato. "Paradossalmente" secondo l'ottica attuale, beninteso, ma non secondo una visione per la quale il ligure moderno "non poteva" in certo qual modo avere sostrato, in quanto rappresentante esso stesso della lingua autoctona e primigenia costituente essa stessa il sostrato del latino.

Quanto alla collocazione del ligure moderno, non sorprende in fondo constatare che *nessuno* degli autori “liguristi” istituisca parentele sostanziali coi dialetti dell’Italia settentrionale: non solo, evidentemente, perché nella Pianura Padana c’erano i Galli, e i Galli antenati dei Piemontesi e dei Lombardi erano palesemente successivi e “differenti” dai Liguri autoctoni; ma anche perché giovava evidentemente attualizzare l’alterità antica per ribadire il distacco politico e ideologico di Genova repubblicana, mercantile e “democratica”, rispetto al Piemonte monarchico, agricolo e irrimediabilmente reazionario.

Due etnie differenti, se valeva l’identificazione romantica lingua–nazione, inconciliabili persino nelle forme e nei modi di affrontare il nodo politico e ideologico di una superiore unità nazionale. Il legame tra lettura etnicista e atteggiamento militante diventa evidente quando si confronta l’opinione del Diez, che nella sua *Grammatica* attribuiva al ligure il ruolo di tramite fra le parlate italiane settentrionali e quelle centromeridionali e insulari, e quella dello Spotorno, che riconosce nei dialetti liguri una sorta di ponte tra il toscano e il provenzale: neppure l’ombra di un riferimento ai tratti comuni al ligure, al piemontese e al lombardo, e una insistenza sulla “italianità” del genovese che avrà nel solito Celesia un sostenitore non meno convinto attraverso l’individuazione di decine di presunti ligurismi nella lingua di Dante.

Bernardino Biondelli a sua volta, partendo dall’ipotesi sostratistica, aveva del resto escluso lucidamente il ligure dal novero dei dialetti cosiddetti “galloitalici”: una posizione radicale ma non del tutto priva di valore, come vedremo, a prescindere dai suoi presupposti. Ad onor del vero, l’inconsistenza teorica del ligurismo legittimò infatti, ancor più delle motivazioni sostanziali, la successiva attribuzione del ligure al sistema galloitalico, e non è privo di significati politici e culturali il fatto che sia stato il Nigra, convinto assertore a sua volta del primato di una “nazione” subalpina ligure–piemontese sul Risorgimento italiano, a suggerire a Graziadio Isaia Ascoli l’ipotesi della galloitalicità del ligure.

A Nigra, dotato di ben altra credibilità negli ambienti scientifici italiani, interessava infatti valorizzare proprio quegli aspetti di affinità e di continuità dialettale che l’atteggiamento ligurista rigettava sistematicamente, e la lettura ascoliana asseconda almeno in parte questa esigenza, non foss’altro perché basata su materiali di provenienza esclusivamente genovese, riferibili cioè al dialetto, tra quelli liguri, che più rivela solidarietà forti con l’area galloitalica.

Che Ascoli stesso avesse qualche dubbio sull’attribuzione *tout court* del ligure al sistema galloitalico è del resto evidente nei dilemmi che accompa-

gnarono fino all'ultimo la scelta del titolo del suo saggio, che suona *Del posto che spetta al ligure nel sistema dei dialetti italiani*, ma che rimane *Del posto che spetta al genovese* nelle testatine, e anche alcune prudenze che non furono invero condivise dai suoi successori quando parla di un "particolar posto" del ligure nel contesto galloitalico.

Sta di fatto che Ernesto Giacomo Parodi, al quale si deve, con gli *Studi liguri*, il vero capolavoro nell'ambito delle ricerche dialettologiche liguri, si guarderà sempre dal sottoscrivere la categoria di "galloitalicità" attribuita al ligure, esaminando coerentemente il genovese come sistema linguistico autonomo.

La sistemazione ascoliana metteva evidentemente in discussione non solo la prassi "ligurista" della continuità tra ligure antico e genovese, ma anche l'ipotesi tutto sommato più ragionevole, e a quei tempi non priva di assertori, dell'esistenza in Liguria di un sostrato prelatino e preindoeuropeo: se il ligure era una parlata galloitalica, acquisiva al contrario valore la vecchia ipotesi di d'Arbois de Jubainville e di altri, ben poco accreditata in Liguria anche se normalmente accolta altrove, già prima della ripresa fattane dal Pisani, secondo la quale i Liguri antichi parlavano una varietà di celtico.

I dubbi tuttavia permanevano a causa delle forti difformità del tipo ligure rispetto ai modelli galloitalici: Clemente Merlo, riconoscendo nell'indebolimento fino alla caduta di *-r-* intervocalica primaria e da *-L-* l'"acutissima tra le spie liguri" finiva per accreditare l'esistenza di uno strato pre-celtico e, sebbene non lo affermi esplicitamente, pre-indoeuropeo.

Altri cercheranno in seguito, come Ambrosi, tracce di una mediterraneità protoligure non già nei dialetti rivieraschi, ma in quelli apuano-garfagnini caratterizzati dalla resa cacuminale di *-LL-*: dando per scontato sia Merlo che Ambrosi - e altri ancora - il carattere arcaico di fenomeni che si rivelano invece, con ogni probabilità, discretamente recenti.

La realtà vera fu probabilmente intuita, ma non opportunamente sviluppata, da Giacomo Devoto. Pur incline ad ammettere il peso determinante del fattore di sostrato nella configurazione delle tipologie dialettali moderne, Devoto sottolineò come "presa in sé la Liguria non è mai stata celtica", sconfessando così non tanto un dato etno-antropologico sul quale probabilmente ci sarebbe da discutere - se fossero o no i Liguri antichi Celti o affini ai Celti - quanto il valore del sostrato come fattore determinante della personalità del ligure romanzo.

Nel *Linguaggio d'Italia* infatti, Devoto parla esplicitamente di tratti "pregalloitalici" del ligure, individuati come discriminanti rispetto al

Settentrione, e sostiene la formazione e la fissazione di tali fenomeni (tra i quali PL- > *c(i)*, BL- > *g(i)*, FL- > *sc(i)*) in epoca tardo-antica o altomedievale in diretto collegamento con le correnti linguistiche risalenti dal Meridione.

Di conseguenza, la galloitalicità parziale e compromissoria da lui rilevata nel ligure (o meglio, ancora una volta, nel genovese) comproverebbe un influsso seriore e forse – ma Devoto non giunse mai ad affermarlo esplicitamente – un carattere non sostrattistico dei fenomeni galloitalici.

Nella pratica, ciò che emerge dalla disamina della fase di passaggio dalla prassi prescientifica “ligurista” a quella scientifica fino a Devoto è in fondo, alla luce dei dati disponibili della paleontologia, dell’archeologia e della dialettologia contemporanea, proprio l’insostenibilità dell’influsso di sostrato come elemento determinante della tipologia dialettale moderna: perché se l’area ligure attuale fu interessata da presenze linguistiche celtiche o peri-celtiche, come ormai si ammette comunemente, i tanti e vistosi fenomeni che staccano il contesto ligure da quello propriamente galloitalico dovrebbero spiegarsi alla luce di influssi successivi, il che è palesemente impossibile in base alla loro cronologia e alla loro distribuzione; ma se si ammettesse l’esistenza di un influsso di sostrato preceltico o addirittura anario in area ligure, il radicamento di caratteri presuntivamente “celtici” non avrebbe a sua volta una spiegazione plausibile.

Non in termini di celticità e non celticità andrebbe dunque posto a mio avviso il problema del “posto che spetta al ligure nel sistema dei dialetti italiani”, ma in termini di adesione fortemente condizionata, nella regione, a una parte soltanto dei fenomeni di circolazione settentrionale, non solo “galloitalica” ma anche veneta e ladina. Questa situazione trova evidentemente spiegazioni storiche, culturali e linguistiche in epoca romana assai più che in epoca prelatina, nel contesto di una dinamica tra innovazione e conservazione sulla quale non è qui il caso di diffondersi.

In un’ottica di questo tipo, e lasciando da parte le connessioni ideologiche e le istanze regionaliste, qualcosa del “ligurismo” ottocentesco finisce per recuperare, in certo qual modo, una parvenza di attualità.

BIBLIOGRAFIA

- AA.VV., *La nascita della paletnologia in Liguria. Personaggi, scoperte e collezioni tra XIX e XX secolo*, Bordighera, 2008.
- AA.VV., *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, a c. di R. De Marinis e G. Spadea, Milano 2004.
- ASCOLI, G.I., *Del posto che spetta al ligure nel sistema dei dialetti italiani*, in "Archivio Glottologico Italiano", 2 (1876), pp. 111-60.
- DEVOTO, G., *Il linguaggio d'Italia*, Firenze 1972.
- DEVOTO, G., - GIACOMELLI, G., *I dialetti delle regioni d'Italia*, Firenze 1972.
- GRENDI, E., *Storia di una storia locale. L'esperienza ligure 1792-1992*, Venezia 1996.
- ISSEL, A., *Liguria preistorica*, "Atti della Società Ligure di Storia Patria, Genova 1908.
- MERLO, C., *Contributo alla conoscenza dei dialetti della Liguria odierna. Lessico etimologico del dialetto di Pigna (Imperia)*, in *L'Italia Dialettale*, 17 (1941), pp. 1-16; 18 (1942), pp. 1-32; 19 (1954), pp. 143-176; 20 (1955-56), pp. 1-28, 21 (1956-57), pp. 1-47.
- RAGGIO, O., *Idolum tribus. Il ligurismo tra storia e mito*, in *I Liguri. Un antico popolo europeo tra storia e mito a cura di R. C. De Marinis e G. Spadea*, Milano 2004, pp. 569-593.
- RUBAT BOREL, F., *Gli studi sulla lingua degli antichi liguri nel XIX secolo e agli inizi del XX: indoeuropeo, celtico, preindoeuropeo, mediterraneo*, in AA.VV., *La nascita della Paletnologia in Liguria. Atti del Convegno*, Bordighera 2008, pp. 143-154 143.
- SERENI, E., *Comunità rurali nell'Italia antica*, Roma 1955.
- TOSO, F., *Storia linguistica della Liguria. Vol. I, dalle origini al 1528*, Recco 1995.
- TOSO, F., *La dialettologia prescientifica in Liguria. Antologia di testi*, Genova, 2002.
- TOSO, F., *A Colombiade e L'Atlàntida: due poemi rinascenziali dell'Ottocento europeo*, in "Estudis Romànics", 32 (2010), pp. 267-283.

TOSO, F., *“Del posto che spetta al ligure nel sistema dei dialetti italiani”: la posizione ascoliana*, in MARCATO, C. e VICARIO, F. (cur.), *Il pensiero di Graziadio Isaia Ascoli a cent’anni dalla scomparsa. Convegno internazionale. Gorizia – Udine, 3–5 maggio 2007*, Udine, 2010, pp. 411–424.

TOSO, F. – OLGATI, G. *Il genovese. Storia di una lingua*, a cura di F. Toso e G. OLGATI, Genova 2017.

TRAINA, G., *Nascita di uno stereotipo*, in *Ancora su I Liguri. Un antico popolo europeo tra storia e mito* a cura di R. C. De Marinis e G. Spadea, a c. di R. DE MARINIS e G. SPADEA, Genova 2005, pp.

Le bonifacien : un ligure hors normes ?

À *Fiorenzo Toso*,
amigu di Bunifazziu e
sparuiu tropu prestu

Le bonifacien ligurophone s'écrit-il ? S'est-il écrit ? A-t-il recensé son vocabulaire ? S'est-il normalisé depuis son installation dans la presqu'île calcaire de l'extrême-sud de la Corse en 1195 ? Différents travaux d'étude et de recherche sur le thème nous aideront à faire un point sur la graphie en bonifacien. Nous y convoquerons tout particulièrement *Fiorenzo Toso* qui nous restitue un écrit important du XIXe siècle, *Max Comparetti* qui nous livre, le premier, une proposition de lexique, grammaire et orthographe en 1973 puis *Jean-Marie Comiti* qui, à partir d'une analyse phonologique plus approfondie, propose un réaménagement simplifié et cohérent de la façon d'écrire le bonifacien.

Quelques rappels

Contrairement au *Tabarchino*, ligure de Calasetta et Carloforte en Sardaigne, on identifie assez peu clairement l'origine du bonifacien. Pour rester sur l'exemple de l'isolat ligure sarde, il s'agit d'un parler génois du XVIIe siècle et, par l'origine des colons de l'île de Tabarka en Tunisie, les linguistes réussissent à identifier une langue qui s'enracine dans le quartier de Pegli à Gênes.

Beaucoup plus ancien, le bonifacien s'installe à la fin du XIIe siècle, lorsque Gênes sort vainqueur de Pise pour la possession du promontoire de Bonifacio, prisé pour des raisons stratégiques évidentes, à savoir le contrôle des Bouches de Bonifacio. Dès lors, la ligurophonie s'implante sur les falaises pour au moins six siècles. Durant ce temps, le préside est jalousement gardé et peu ouvert aux Corses.

Au moment de leur colonisation, les Génois expulsent la plupart des familles corses et installent 1200 familles issues des deux *Riviere* génoises. Selon *Michel Vergé-Franceschi* (1996, 111) en 1195 : « Les Corses sont expulsés à l'exception de trente familles pouvant rendre le plus de services à la ville ». Nous avons peu de traces, de ce que parlaient ces « Corses » expulsés par les Génois : vraisemblablement, ils devaient pratiquer une variété issue d'une évolution du latin qui a donné le grand régiolecte corse dit « sartenais ».

Cet état d'autarcie culturelle s'explique aussi par les statuts de la ville qui vont générer une citoyenneté parcimonieuse et repliée sur les seuls colons des *riviere* génoises. Notons encore que le Bonifacio du Moyen Âge demeure longtemps isolé dans l'extrême-sud de la Corse par une sorte de double détroit : non seulement marin par les Bouches mais aussi terrien par le fait que les plus proches bourgs habités vont se situer en Alta Rocca. De fait, le promontoire calcaire supportant la ville est alors couronné d'une vaste zone désertique d'un rayon d'environ vingt kilomètres. Cette zone peu arrosée, constituée de collines granitiques et de maquis plus ou moins dense, n'a connu qu'une faible occupation humaine liée au pastoralisme et/ou à l'élevage extensif.

Dès lors, Bonifacio dans ses murs, prend peu à peu dans l'histoire le statut d'isolat linguistique dans la mesure où il ne parviendra jamais à essaimer sur sa périphérie, fût-elle large ou immédiate : que l'on prenne, côté nord, les hameaux de la commune (Saparelli, Chera, Suartone) ou côté sud (aujourd'hui en Sardaigne italienne) l'île de la Maddalena ou la Gallura, tous ces territoires développent un vernaculaire identifié comme corsophone et non ligurophone, même si des traits de bonifacien peuvent apparaître dans *l'isulanu*, le parler de la Maddalena (F. Toso).

Une langue en cohabitation historique

Dans ses six siècles de présence génoise auxquels on ajoute une certaine pérennité de la langue durant les deux siècles suivants d'annexion de la Corse à la France, le bonifacien est demeuré en situation de rapport diglossique. Globalement, il en résulte une absence chronique de traces écrites et, de fait, une norme que l'on peut difficilement identifier comme stable.

Ligure, le bonifacien n'a pu bénéficier d'un éventuel rayonnement culturel de Gênes, si l'on part du principe qu'une puissance commerciale et politique a vocation à imposer sa langue. Gênes y déroge se contentant de sa puissance navale, financière et commerciale (les trois étant liées) contrairement à Naples, par exemple, qui développe dans son histoire un riche patrimoine immatériel dans sa langue avec la littérature, le théâtre et le chant pour ne prendre que le plus saillant.

Les documents officiels ou littéraires en ligure écrits sont donc très rares à Bonifacio, qui, à l'instar d'une grande partie de l'aire italique (dont la Corse) privilégie le latin ou encore le toscan qui enracine son prestige et son expansion par la littérature de Dante, Boccace et Pétrarque au XIV^e siècle. Il y a donc un état de diglossie chronique du bonifacien qui se pose sur ce promontoire corse de façon non préalablement déterminée mais plutôt par les aléas d'une géopolitique en méditerranée du Moyen Âge. Bonifacio est-elle ligurophone un peu comme Alghero en Sardaigne est catalanophone ? On peut effectivement voir les choses sous l'angle de la conjonction de circonstances historiques mais tout de même avancer le

caractère plurilingue de cet extrême-sud et ce nord Sardaigne comme une détermination forte cette fois : les Bouches de Bonifacio constituent une route maritime importante et Bonifacio sera son port principal jusqu'au XIXe siècle. L'enclave ligurophone se confine ainsi *intra-muros* mais son port et son environnement direct demeurent dans l'histoire extrêmement labiles par les contacts, les échanges et les mobilités.

En fait, si l'identité de Bonifacio passe souvent par la mise en avant de son originalité linguistique, un regard plus objectif nous ramène à une certaine complexité. Dans sa dimension sociolinguistique, la ville peut se concevoir comme une étape et un isolat, un peu comme si l'axe corso-sarde se présentait en fait comme une bretelle, une voie de dégagement de la citadelle où le vieux parler génois siège depuis huit siècles !

Cela nous amène à la répartition spatiale et sociale. Comment les langues ont-elles cohabité ? Ont-elles un territoire ? L'histoire nous apprend finalement peu de choses sur les dialectes car les diglossies historiques ne laissent de traces que pour les grandes langues de culture (pour la Corse, y compris Bonifacio, le latin puis le toscan). Citons toutefois l'historien Antoine Marie Graziani (1997) qui évoque dans « la Corse génoise de la période moderne (1453-1768) » des espaces langagiers où circulent plusieurs idiomes, « situation que l'on rencontrait dans de nombreux pays du bassin méditerranéen : marchands ligures ou provençaux ; ecclésiastiques aux parlers divers ; huissiers et soldats, autour du gouverneur, Ligures, Maltais, Baléares, Siciliens, mais aussi Suisses, Alsaciens et Allemands au cours des XVIIe et XVIIIe siècles ». Le statut et l'économie de Bonifacio, comptoir commerçant entre Corse et Sardaigne, cité militaire, laisse imaginer une situation de ce type entre identité intime de la ville dans ses murs et ouverture commerçante, petite Babel, notamment sur sa partie portuaire.

C'est donc la part ligurophone qui nous intéresse ici, même si l'on peut déduire des lignes qui précèdent que le bonificien, malgré son autarcie, n'a pu éviter nombre d'influences et de contaminations extérieures à ses murs.

Le premier texte véritablement recensé : une parabole au XIXe siècle

Paradoxalement, c'est la période génoise qui rend le moins de textes. Faux paradoxe par le fait même des explications qui précèdent. Les langues écrites du Moyen Âge demeurent à Bonifacio le latin et le toscan dans les actes officiels. Quant à la littérature, les Bonificiens lettrés ne se sont essayés à leur parler maternel que très tardivement, toujours après la période génoise, au XXe siècle, en très faible quantité et dans des textes plutôt d'essence dialectale. Observation confirmée par Fiorenzo Toso (2008) : « Historiquement, tout cela n'a pourtant engendré ni un comportement de résistance dans le rapport au français, ni une significative production littéraire. Les plus anciens textes poétiques, datables du début

du XXe siècle ont été seulement transcrits dans un temps plus récent et reflètent cependant un stade de la parole contemporain des premières descriptions linguistiques. »¹

C'est le même Fiorenzo Toso qui retrouve une trace non encore exploitée par les linguistes s'étant intéressés au bonifacien². Il s'agit d'une commande expresse d'un linguiste italien Bernardino Biondelli à un expert pratiquant le bonifacien nommé Miniconi. Il s'agit de l'adaptation de la « Parole du fils prodigue », texte religieux tiré de l'Évangile selon Saint Luc. Le texte en bonifacien est publié en 1853 dans son *Saggio sui dialetti Gallo-italici* mais ne sera effectivement connu qu'en 1918 dans une autre revue de linguistique romane³. Nous en donnons ici un extrait significatif à partir de l'article de Toso (2008) qui le rend *in extenso* :

« Dittou, fattou. S'izza e s'incamina pre andà a trovà rou Païri. – Quandou ellou ira a una zerta distanza di ra casa di sè Païri, questou, rou scourzì da rountan, e mossou a coumpascioun di rou statou di sè figiöu, ghi coursi incountrou, ghi zuttè ri brazzi a ou collou, e rou baxè. Babà, dissi rou figiöu: ho piccaou countrou rou zia e countrou di ti, noun soun ciù dégnou d'issi chiamaou tè figiöu : ma rou Païri chi vissi rou pintimentou sincirou di rou figiöu, dissi a ri sè servi: Livè subitou fieura ou vistin ciù boun chi mi ho, vistìrou, e mittighi in diou l'anillou e ri bottini in pìa. »

Pour ce qui concerne la graphie, F. Toso détermine de façon immédiate les ressorts de cette transcription qui, en l'absence du recours à l'API⁴ (Alphabet Phonétique International) trouve « une sorte de médiation

¹ « Storicamente tutto ciò non ha portato però allo sviluppo né di un atteggiamento 'resistenziale' nei confronti del francese, né di una significativa produzione letteraria. I più antichi testi poetici, databili agli inizi del Novecento sono stati trascritti solo in epoca più recente e riflettono comunque uno stadio della parlata contemporaneo alle prime descrizioni linguistiche » traduit de l'italien par A. Di Meglio

² Nous faisons référence ici à Jean-Philippe Dalbera (1988) dont la description linguistique complète du bonifacien demeure une référence

³ Nous reprenons ici la note de Toso (2008) : « Essa fu infatti pubblicata a partire dall'originale conservato tra le carte del Biondelli, in C. SALVIONI, *Versioni alessandro-monferrine e liguri della parabola del figliuol prodigo tratte dalle carte di Bernardino Biondelli*, in «Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Memorie», serie V, 15 (1918), pp. 729-792. »

⁴ La première version de l'API fut publiée en 1888

entre les modèles consolidés »⁵. C'est ainsi l'italien qui sert de référence pour le consonantisme, le français pour les voyelles (dans la mesure où le bonifacien distingue le *ou* du *u*, comme le français) et, originalité du texte, on va chercher le son [ʒ] dans le génois par le graphème *x* (dans *e rou baxè*). Il note encore une rémanence d'origine spécifiquement génoise aujourd'hui disparue : celle du son [oe] (ici dans *fieura* / au dehors, par exemple) qui se diphtongue et se réalise aujourd'hui uniquement avec un *o* fermé (on dit et écrit aujourd'hui *fióra*). De mémoire personnelle, on retrouve ce phonème dans une expression figée qui a résisté jusqu'aux années 1960 : *zugà o peu* / jouer au pied (alors que le texte ici atteste déjà le mot pied en *pià*, conforme à ce qui se dit aujourd'hui).

Notons avec Toso, cette volonté d'affirmer l'existence d'une semi-voyelle rappelant le provençal dans l'occurrence *rou Païri* / le père, avec cet *i* marqué du symbole \tilde . Le bonifacien d'aujourd'hui l'a perdu, y compris dans la prononciation qui s'est réduite à un simple *a*, sans doute par contamination du corse, du français ou encore de l'italien.

Enfin dans l'occurrence *rou pintimentou sincirou* / le repent sincère, on peut noter une même transcription en *in* de deux phonèmes différents : le mot de *pintimentu* pose problème car il se réalise [pẽtimẽtu] ce *é* nasalisé ne trouve pas de graphie et trouve une incohérence ici avec le mot *sincerou* (qui lui est conforme). Nous verrons comment Max Comparetti en 1973 cherche à résoudre cette spécificité.

Dans le sillon du corse : les années 70

C'est donc le XXe siècle qui donnera quelques textes. Le premier sera le fait de Léon Camugli, issu d'une famille bonifacienne, qui livrera un petit texte revendicatif à l'encontre des patrons d'une manufacture (sans doute de liège ou de savon)⁶. Avec une certaine verve, le poème se chante sur l'air martial de « Sambre et Meuse », bien connu notamment des conscrits de l'époque. C'est le journaliste François Canonici qui donne dans son blog⁷ la version originale de 1911.

⁵ « una sorta di mediazione fra tre modelli consolidati ed evidentemente noti allo scrivente: quello italiano, predominante soprattutto a livello di consonantismo, quello francese che condiziona le scelte nella resa delle vocali, e quello genovese. Quest'ultimo interviene almeno in un caso specifico, quello della resa di [ʒ] attraverso *x* (*baxè* 49, *amixi* 87), per il quale, in mancanza di un grafema italiano, l'alternativa del simbolo «francese» *j* doveva risultare poco opportuna »

⁶ Ce texte, sorte de tract en chanson, est dû à la création du premier syndicat de Bonifacio, il s'agit du *Syndicat Mutualiste d'Ouvriers de Bonifacio* créé le 21 août 1910 par le forgeron Joseph Lombardo et le maçon Constantin Milano.

⁷ <https://canonici.skyrock.com/2278857839-LE-TEXTE-ORIGINAL-DE-A-GREVA-DI-I-PIALINCHI-de-1911.html> (dernière lecture le 12/11/2022)

A GRÈVA D'PIALLINQUI

Canzonnetta Bounifazina

Da Léon CAMUGLI: inanta l'aria di "Sambre-et-Meuse"

I

Irin'un bellou pocou di Piallinqui
Pourevinou fourmà un battajoun.
Gèn'ira quatrou centou vinticinqui
Davant'a fontana di Loungoun
Cou asi, poultruchi e asinini
Cargui di ferri da travaja
Di bariloti e di catini
Si mittivinou tutti a canta

II

Postou què avoura, tutt'accrechi
Per fina ou pan e ou savoun
Què noun si pio chu manja péchi
E què ou vin va deji pattaquoun
Noun counvegni a manja semp'anchou
Vouremou carni e macaroun
E bevi un gogitodi vin o douf
Invechi d'egoua di Loungoun

REFRAIN

A poverailta noun io issi servà
Di tutt'a bawda di riguonn
Si mittiremou tutt'in grèva
Se noun ni dannou cinquanta pattaquoun

III

Ou riguonn noun s'introcha mai
Ma quandu chovi e quandou fann'i troun
Nou atri povri disgraciat
S'agrounchemou drent'ou baraquoun
Vouremou un bellou fachou di legni
Per mettì drent'a rou camin
Avoura ché l'invernou vegni
Bisogui ascadassi un tantin

IV

Noun si pio avé un pocou d'iorou
Ni vendinou quellou di coutoun
E invechi di scarpi di siora
Ni danou scarpi di cartoun
I sindacati sou stal fourmat
Per fa valè-i nochi rajoun
Se noun n'accrèchinou i journal
Noun paghiremou chu countribution

Bounifaziou ou 28 friva 1911

Ajaccio Imp. du Petit Corsé

Loin de la graphie du texte de la parabole évoquée plus haut, c'est ici une graphie totalement calquée sur le français qui est utilisée. Sans doute, l'auteur, uniquement alphabétisé par l'école de la IIIe République, ne connaissait pas d'autres façons de transposer les phonèmes de son parler. En fait, la graphie ici ne sert que de support mnémotechnique : le locuteur ligurophone quelque peu lettré aura tôt fait de rétablir la prononciation exacte grâce à sa pratique orale du bonifacien.

On retrouve par ailleurs, plus d'un demi-siècle plus tard, ce texte dans une publication importante pour le bonifacien écrit. C'est en 1974 que Max Comparetti, Bonifacien vivant à Nîmes, publie le premier essai de stabilisation graphique dans un ouvrage où il propose des éléments d'orthographe, grammaticaux, un lexique et quelques textes et proverbes transcrits⁸.

⁸ On peut retrouver toute sa production en ligne : http://gcompa.free.fr/site_b_dialecte/index.html (consulté le 14/11/2022)

Irinu ün bellu pocu di piallinchi
Chè purévinu furmà ün battaggiùn
Ghi n'ira quattru céintu vintizzinqu
Davanti a funtana di Lungùn
Cun asi, pulitrücci é asinini
Carghi di ferri da travaggià
Di bariloti é di catini
Si mittivinu tütti a cantà.

A povérailla n'un io issi serva
Di tütta a banda di ricùn
Si mittiremu tütti in greva
Se n'un ni dannu cinquanta pattacùn

Postu chè avura tüttu accréschi
Per fina u pan é u savùn
Ché nun si pio ciü manggia pésci
E chè u vin va déji pattacùn
N'un cunvégni a manggià séimpri anciuvi
Vuremu carni é macarùn
E bévi ün gottu di vin o duvi
Invecci d'egua di Lungùn...

Avec Comparetti, on revient logiquement à une base consonantique issue de l'italien : on note le chi et le ghi qui évite les qui et gui de Camugli ou encore le son [tʃ] qui évite le ch français. On constate que l'auteur tente une proposition cohérente pour ou/u avec u (ou) et ü (pour le u). Des éléments grammaticaux élémentaires sont proposés : par exemple, on distingue le “et”, conjonction de coordination de l'auxiliaire être à la troisième personne au présent, “est” par une opposition d'accents graphiques é (et) / è (est). Cela dit, il suffisait ici de rester conforme à l'italien et de distinguer simplement e/è, comme on le verra plus loin.

On note aussi l'effort pour proposer la graphie en éin pour réaliser le son ě que l'on retrouve dans *céintu*.

Comparetti, même s'il faut souligner l'effort méritoire de son ouvrage, ne règle pas tout. Les doubles consonnes demeurent mystérieuses, les accents graphiques peu cohérents et parmi les textes transcrits, on note quelques occurrences qui posent encore problème :

- *Cinquanta, quattru céintu* : le son ts ici ne trouve pas de graphème en début de mot
- *déji pattacùn* : de même le x signalé par Toso dans la parabole ne retrouve pas ici sa graphie et c'est le français qui prime
- *povérailla* : pareil pour le son [j] qui ne peut trouver de solution que dans le français

Au-delà des éléments grammaticaux et textuels donnés, la principale qualité du manuel de Comparetti réside dans le lexique français-bonifacien de 160 pages, soit plus de la moitié de l'ouvrage. Il le nomme « essai de lexique » avec humilité et dans l'espoir de voir sa proposition discutée et actualisée par ses compatriotes. À ce jour, ce lexique demeure unique et méritoire, même si l'association des confréries bonifaciennes a pris l'initiative cette année 2022 d'ouvrir un atelier d'actualisation orthographique et lexicale de cet essai dictionnaire, pour le moins réussi grâce au recours à l'enquête de terrain dont usa l'auteur, à distance et avec de faibles moyens.

L'ouvrage de Jean-Marie Comiti

C'est en 1994 que Jean-Marie Comiti, alors maître de conférence à l'IUFM⁹ de Corse et spécialiste de langue régionale, publie l'ouvrage *Bunifazziu e a se lingua*. Linguiste et romaniste, il remet le bonifacien dans sa perspective diachronique et explique les évolutions de la phonologie par rapport au latin. Fort de l'expérience de la normalisation et de l'orthoépie du corse, il propose une orthographe du bonifacien qui marque une sensible évolution et qui revêt une cohérence interne sans faille. Nous trouvons les principaux éléments de cette description linguistique dans l'article que nous avons donné en 2019 (Comiti/ Di Meglio, 2019).



⁹ Institut Universitaire de Formation des Maîtres

Jean-Marie Comiti, faisant litière de toute considération étymologique, s'applique à rendre le bonifacien écrit conforme à sa phonologie. Toujours sur la base de la graphie italienne, il se sert en grande part de l'orthographe polynomique du corse qui permet une certaine variation dans la mesure où c'est le phonème qui prévaut.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de prise de conscience et de sauvegarde. C'est ainsi que l'association *Dì ghi di scé*¹⁰ (dis oui) sera créée au cours de l'été 1993 et se donnera pour objectif la défense et la promotion du bonifacien. Nous donnons ici le texte de Anne-Marie Zuria, présidente de l'association jusqu'en octobre 2022, auteur d'un billet dans le bulletin municipal de la commune en 2013 et utilisant les recommandations graphiques de Comiti.

LE MOT EN BONIFACIEN

par Anne-Marie Zuria

« Dì ghi di scé » : vint'ani

« Dì ghi di scé » è natu in 1993, pè valoriza a noscia storia, a noscia lingua, u nosciu paisi.

In vint'ani scé, avemu faiu buni cosi.

U prim'anu semu culai u seizi di agustu a Trinita, indè a giurnaia, ma sulu fina trentina di persuni n'hanu acupagnai. Zerti n'hanu faiu u rimprou che a Trinita ira luntan, si semu avignai.

A « cour carré » di a meria, ni pareva faia a postu. A serata cuminzava a sei uri di sera, cun una cunfienza, cuntinuava cun canti, firmi... senza scurdassi di mangiai di mirizani.

Duranti zinqu'ani avemu daiu lizzium di bunifazzin a i sculari, cun l'apugiu di a meria. Fina a l'ani 2000.

Ma quandu dumendu indè i famigi cosa ripresenta « Dì ghi di scé », pè tuti : ni fa canta in bunifazzin.

Una buna part sun puesii di Cyprien Di Meglio che avemu cantaiu cun i Gargarozzi tanti e tanti voti, e avemu ancu faiu du disci.

A serata di « Dì ghi di scé », è aspitaia da i bunifazzin, come di firisti, è u logu di riscontra tra i nosci anziani e a zuvintu, pè

ritruva un pocu di fraternità.

Ma ho un rigretu, questi paroli indè a noscia lingua, nun hanu pussiu salvara. Nun ra sentu ciù parla da Castilè o masglu, in San Rocu e a marina.

I zuvini cantinu propiu ben ma un ghi n'è manc'un che canta in bunifazzin. Forse pè i vint'ani, hanu da fa u sforzu, piossu spera !!!

Bunifazzu ha scangiau, u paisi s'è faiu ciù belu, ma mi jogiu assionà, pè risenti i crii di i piscaiu, pè rivedi bala u quadrillu a Trinita, c'è ritruva a me animà di figiurila.

L'association entreprend alors de recenser les textes connus, soit publiés soit, pour la plupart, conservés par leurs auteurs sous forme dactylographiée. Depuis lors, c'est cette base de codification que nous utilisons. Outre les graphèmes déjà évoqués et repris ici en toute continuité, on pourra, sans aller dans le détail, noter les évolutions suivantes :

- la quasi absence de consonnes doubles : hormis les zz et les ss qui ont une pertinence phonologique, les doubles consonnes sont déclarées inutiles par Comiti dans mesure où elles n'ont pas de réalité dans la réalisation des sons bonifaciens. Il est vrai que par habitude du français, de l'italien ou encore du corse la photographie des mots comme bela (belle) ou tera (terra) a du mal à s'imposer parmi les quelques scribeurs du bonifacien.
- Le son [ʒ] que l'italien ne connaît pas avait trouvé historiquement en corse une transcription en sg (aligné logiquement sur le sc italien).

¹⁰ Une façon pour le bonifacien de s'affirmer par le « oui ». Comme on distingue *oc* de *oil*, le bonifacien est la langue qui dit *scé*

Comiti en propose le maintien pour le bonifacien perdant au passage la proposition en x, qui est aussi une référence historique.

- Toujours sur le modèle du corse (qui en fait donne la possibilité sur deux systèmes avec ou sans séparation du verbe), Comiti propose une séparation du pronom à la fin du verbe comme dans Dì ghi (au lieu de Dighi)
- Il rétablit la distinction e (et) / è (est) de l'italien (dans la mesure où le e article féminin pluriel n'existe pas et ne peut donc interférer)
- Il propose deux accent graphiques ayant une réalité phonologique le é (de scé / oui) et le è (mangè / mangez)

Outre ces descriptions et ajustements qui donnent une cohérence renforcée à la langue des Bonifaciens, Comiti propose, et ce pour la première fois, un manuel à des fins didactiques. Il élabore ainsi 20 saynètes qu'il soumet ensuite à une exploitation grammaticale. Après le lexique et la grammaire de Comparetti, le bonifacien bénéficie ainsi de ses premières leçons, même si, de l'aveu même de l'auteur, la prétention n'est pas de pallier totalement les carences de la transmission orale, malheureusement aujourd'hui encore accrues par la disparition de toute une génération de locuteurs natifs.

Fédérer les initiatives et les actes ?

Est-il utile de répéter que le bonifacien est fortement menacé de disparition ? Les locuteurs natifs ont vieilli et beaucoup ont disparu sans être remplacés. Même dans une volonté affirmée, les familles sont dans l'impossibilité de transmettre l'idiome à leur descendance.

Il reste donc, avec les quelques dizaines de locuteurs restants, la solution d'une entreprise de patrimonialisation. C'est donc bien grâce à ces quelques pionniers que nous venons d'évoquer que le bonifacien pourra encore témoigner et, pourquoi pas, devenir une langue de création. C'est ce que fait encore aujourd'hui l'association Dì ghi di scé qui prit l'initiative de mettre en musique quelques textes de divers poètes. Citons en particulier Cyprien Di Meglio, disparu en 2013, mais qui a laissé une belle moisson de textes rédigés pour la plupart durant la longue retraite dont il jouit à Bonifacio. Un troisième opus est en préparation pour l'année 2023 et, chose encourageante, porté par une génération nouvelle. Gageons que ces quelques actions pourront entraîner l'adhésion d'un nombre significatif de passionnés, ayant à cœur de perpétuer ce qui nous fut donné par l'histoire.

Pour autant, la ligurophonie est une rémanence de l'histoire qui va bien au-delà de Bonifacio. Gênes a donné à la méditerranée quelques isolats linguistiques dont Bonifacio fait partie (nous pensons par exemple à Carlo Forte et Calassetta en Sardaigne) et l'aire ligurophone demeure aujourd'hui encore, autour de la cité matrice, très importante. Il est donc souhaitable,

comme en témoigne la publication de cet article au sein de l'Académie des langues dialectales de Monaco, d'entrer dans un XXI^e siècle de partage et d'échanges culturels. En tout état de cause, nous avons d'ores et déjà consigné une belle part de ce patrimoine immatériel qui continue à vivre à Bonifacio à travers ses confréries et ses chants.

Bibliographie

Comiti, Jean-Marie, *Bunifazziu e a sé lengua*, Ed. Squadra di u Finusellu, Ajaccio, 1994

Comiti JM et Di Meglio A, « Le bonifacien, un isolat linguistique ligure en Corse » in Claude Passet (coord.) *Gênes et la langue génoise, expression de la terre et de la mer, langue d'ici et langue d'ailleurs*. Actes du 16^e colloque international des langues dialectales (Monaco, 16 novembre 2019).

Comparetti, Max, *Un dialecte d'origine ligure parlé par les Bonifaciens en Corse*, 1974, Salles d'Aude, s.a.

Dalbera, Jean-Philippe, *À propos du bonifacien et de sa position dans l'aire dialectale ligurienne*, vol. 29, Klincksieck, coll. « Études Corses », 1988, p. 89-114.

Di Meglio, Alain « Le bonifacien dans le contexte de la polynomie corse », in *Le eteroglossie interne. Aspetti e problemi*, a cura di V. Orioles e F. Toso = « Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata », 34 (2005), pp. 449-462.

Graziani A.M., 1997, *La Corse génoise : économie, société, culture*, Ed. Alain Piazzola, Ajaccio

Toso, Fiorenzo, *Bollettino di studi sardi : Aspetti del bonifacino in diacronia*, CUEC, 2008, 200 p. (ISBN 978-88-8467-459-3 et 88-8467-459-X, lire en ligne [archive])

Vergé-Franceschi, Michel, *Histoire de Corse, T1*, Edition du Félin, Paris, 1996

Pour la chanson *A greva di i pialinchi* lire et écouter :

<https://www.antiwarsongs.org/canzone.php?lang=it&id=44930>

<https://www.youtube.com/watch?v=HW2gp0qJfTU>

Document annexe

Outre les quelques éléments bibliographiques livrés, il nous paraît utile de donner ici le contenu d'une note du professeur Fiorenzo Toso (2008) qui fait un point complet sur les publications concernant la description du bonifacien :

- J.P. DALBERA, *Systèmes en contact et dynamique évolutive. Le cas de Bonifacio, isolat ligurien de Corse*, in «Orbis», 37 (1994), pp. 97–112, ha sottolineato a p. 97 come, dopo le raccolte recentemente effettuate per il NALC e la BDLC, «les documents recueillis complètement ainsi l'information que l'on possédait déjà [...] et permettent, de plus, une – relative – profondeur de champ diachronique puisque les données établies s'étalent sur une période de quatre-vingts ans».

Dopo le prime indagini già citate fino a quella del 1928 di Bottigioni e al suo ALEIC, sul bonifacino si segnalano i seguenti interventi:

- J.S. RICCIARDI, *A brief phonology of three varieties of ligurian romance*, Toronto 1975 (tesi di dottorato);
- J.P. DALBERA, *À propos du dialecte bonifacien et de sa position dans l'aire linguistique ligurienne*, in «Études corses», 15 (1987), fasc. 29, pp. 89–114; ID.,
- *Le bonifacien. Éléments de morphologie verbales*, in «Actes des deuxièmes journées universitaires corses», Nice 1993, pp. 123–135; ID., *Systèmes en contact* cit.;
- J.M. COMITI, *Bunifazziu e a sé lengua*, Aiacciu 1994; ID.,
- *Un isolotto linguistico ligure in Corsica: Bonifacio*, in *Corsica. Città, borghi e fortezze sulle rotte dei Genovesi. La storia, le parole, le immagini*, a cura di F. Toso, Recco 2003, pp. 73–83;
- W. FORNER, *Il genovese antico trapiantato, in Circolazioni linguistiche e culturali nello spazio mediterraneo. Miscellanea di studi*, a cura di V. Orioles e F. Toso, Recco 2008, pp. 65–90; dal punto di vista sociolinguistico,
- il già citato lavoro di Di Meglio del 2005.
- Una rapida descrizione della parlata si legge in M.J. DALBERA-STEFANAGGI, *La langue corse*, Paris 2002, pp. 116–120.

Per il lessico, oltre ai dati presenti negli atlanti linguistici corsi fin qui citati è utile il lavoro divulgativo di

- M. COMPARETTI, *Un dialecte d'origine ligure parlé par les Bonifaciens en Corse*, Salles d'Aude, s.a.

Per la terminologia marinaresca e della pesca, si vedano in particolare

- G. MASSIGNON, *Faune marine et pêche à Bonifacio et Porto-Vecchio (Corse)*, in «Revue de linguistique romane», 26 (1962), pp. 403–456 e
- R. MINICONI, *Vocabulariu marinarescu bunifazzincu*, Ajaccio 2003.

**Sur les pas de Pinocchio.
L'expression du mouvement en génois et ailleurs**

1. Introduction

Rappelons-nous les aventures de ce pantin-filou appelé Pinocchio, qui se jouait des gens déjà avant sa naissance. En effet, lorsque Maître Cerise se mit à travailler à la hache le bout de bois qui allait devenir Pinocchio, il entendit une petite voix qui se plaignit de cette violence. Ce miracle, inattendu, fit tourner en bourrique le pauvre Maître qui finit par tomber par terre. C'est cette chute de Maître Cerise qui, dans la traduction génoise¹ de la fable, est exprimée par (1) :

(1) GE: „... , o pöveo Meistro Sëxao l'é *derruòu zù* comme *furminòu*.“ (1, 13)²
'il s'est précipité [en bas] comme frappé par la foudre.'

Le verbe génois *derruâ* implique – comme le prouve la définition dans le merveilleux dictionnaire de Casaccia (1876)³ – les deux précisions qui le suivent dans le texte : soit « *zù* » (= le mouvement du haut en bas), soit « *comme furminòu* » (la circonstance imprévue); la proposition génoise citée est donc doublement redondante :

- la *Direction* du mouvement est exprimée soit par le verbe soit par la particule « P = <zù>=[zy] »;
- la *Manière* violente et imprévue du mouvement est exprimée non seulement par le verbe, mais de plus par le complément circonstanciel « CC = <comme furminòu> = ['kume fyrmi' now] » ; circonstance redondante mais qui contribue à l'expressivité déjà contenue dans le verbe.

Le schéma qui suit illustre ces deux redondances :

(2) Redondance

GE	Mouvement	Direction	Manière
V = <i>derruâ</i>	+	+	+
P = <i>zù</i>		+	
CC = <i>furminòu</i>			+

Les redondances ne sont guère compatibles avec l'idéal classique d'un style sobre

¹ Traduction effectuée par Irene Cavallero, cf. Collodi (1994).

² La graphie est celle de la traductrice. Les chiffres indiquent le « Capitolo Primo » (= § 1) et la page.

³ Casaccia (1876, s.v.) : *derruâ* = « ... Cader precipitosamente e con impeto da alto in basso ... » ; et : *zù* = « giù, ... a basso ... ».

et concis qui était cher aux grammairiens du XVII s., et qui a déterminé, en France surtout, la production littéraire, et par la suite, aussi le goût linguistique des locuteurs.

En effet, la traduction française de notre fable⁴ renonce à la *particule* P : la *Direction* du mouvement y est exprimée par le seul verbe ; cependant, la précision expressive de la *Manière* est adoptée par le traducteur :

(3) « le malheureux Maître Cerise *s'effondra*, comme foudroyé. »

Le schéma qui suit illustre la divergence de ces deux traitements :

(4) Redondance contrastive

GE	Mouvement	Direction	Manière
V = derrûâ	+	+	+
P = zù		+	
CC = furminou			+

FR	Mouvement	Direction	Manière
V = s'effondrer	+	+	+
P = Ø			
CC = foudroyé			+

Nous allons voir par la suite que le renoncement à la particule P dans le texte français n'est pas dû à un choix du traducteur : Son absence est dictée par la structure de la langue française. La même observation vaut pour les autres langues romanes.⁵ En génois, par contre, l'expression bipartite du mouvement (verbe + particule) est bien établie ; elle l'est aussi en italien, et, dans des proportions bien plus importantes, dans les autres langues de l'Italie du Nord, mais – précise Cordin (2011 : 35) – « ad eccezione della Liguria e del Piemonte meridionale ». ⁶ Cette « exception » ne tient évidemment pas le coup.⁷

⁴ Je me sers de la traduction de Claude Sartirano, cf. Bibliographie : Corpus, Collodi (s.d.).

⁵ Sauf dans les régions de contact étroit – contact avec des idiomes de type germanique : en Wallonie (cf. Kramer 1981), dans les parlers alpins, aussi en ancien français (Gsell 1982, et Dufresne / Dupuis / Tremblay 2003) ; ou encore dans les hautes vallées alpines du Piémont occidental, imprégnées de piémontais (parlers provençaux ou franco-provençaux, cf. Cini 2002).

⁶ Ce diagnostic résulte sans doute de l'étude minutieuse que Gsell (1982) a fait des données de l'Atlas Linguistique AIS, avec le résultat que la construction {V+P} – contrairement à sa massive présence dans les parlers lombards et alpins (Tessin, parlers rhéto-romans, Dolomites) – accuse une présence « sporadique » au Piémont, plus rare encore en Ligurie et dans la majeure partie de la Toscane (Gsell 1982 : 80, carte p. 81).

⁷ Les grammaires du génois n'en parlent pas. Par contre, l'excellent dictionnaire de Casaccia (1876) en présente bien des exemples. Moi même j'en ai fait mention dans Forner (1997, 252 et 2000, 367).

2. Les « verbes syntagmatiques » du génois : essai de classification

La bipartition consiste à lier un verbe V et une particule P. Cet ensemble {V+P} permettra l'expression des trois facettes à peine citées du mouvement : mouvement + direction du mouvement + manière du mouvement. Nous verrons par la suite (§ 4) que la particule P ne possède pas le statut syntaxique de complément, mais qu'elle constitue, avec son verbe, une unité structurale, un « syntagme » unique ; c'est pour cela que dans la littérature spécialisée, cet ensemble {V+P} porte le nom de « *verbe syntagmatique* ». ⁸ Avant d'analyser les propriétés syntaxiques de ces verbes complexes, il convient de présenter une typologie des deux composantes des « verbes syntagmatiques », tant des verbes de Mouvement V (5-a) que des particules P (5-b).

(5-a) Expression vs. signifiés : les verbes de {V (+ P) }

		Mouvement	Direction	Manière	exemple
a	V ¹ (+ P)	+	+	+	deryá: zy 'se précipiter'
b	V ² (+ P)	+	+	-	'kaze zy 'tomber'
c	V ² (+ P)	+	-	+	ti'a: zy 'asséner'
d	V ³ (+ P)	+	-	-	ve'pi: zy 'descendre'
e	V ⁴ (+ P)	-	-	-	sta: jý 'se lever'

La combinaison des deux unités – de V et P – n'est pas dictée par les fonctions jusqu'ici trouvées ; c'est ce que le schéma (5) veut illustrer : Le verbe seul peut bien exprimer les trois unités significatives (Mouvement + Direction + Manière, ⁹ comme dans l'exemple donné) (cas a du schéma 5) ; ou bien (cas b ; c) V n'exprimera que deux des trois unités (par ex. Mouvement + Manière) – dans ce cas-là (cas c), la particule P assumera un rôle distinctif (non redondant), celui de seul indicateur de la Direction ; il y a encore deux autres cas de figure, où P possède une fonction distinctive : il y a des cas (cas d du schéma 5) où le verbe V – pris à lui seul – n'exprime rien que le Mouvement, ou encore, mais plus rarement, même pas le Mouvement (cas e). On va passer en revue, par la suite, en suivant cette typologie, les verbes extraits du texte génois.

Avant, il convient de présenter brièvement les fonctions du deuxième élément, celles des particules P directionnelles ; ¹⁰ celles-ci peuvent exprimer toutes les directions : verticale, horizontale ; devant / derrière / autour ; intérieur / extérieur ; etc. :

⁸ ou « *phrasal verb* », ou – chez les spécialistes germanistes – « *Partikelverb* » 'verbe à particule'.

⁹ Les traits sémantiques des verbes sont marqués désormais par la majuscule.

¹⁰ Il y a aussi – mais bien plus rarement – des P locatives, ou d'autres ; celles-ci ne sont pas prises en considération ici.

(5-b) Expression vs. signifiés : les particules de { (V +) P }

	Direction	exemples :	traduction approximative :
(V+) P	verticale	zy, fy (iŋ fy, iŋ zy) ; 'survia (a), 'suta (a)	'sous, sur'
(V+) P	horizontale	a'vaŋti, a'prœvu (a), (iŋ)de're (a), iŋ 'dʒiu	'devant, derrière, autour'
(V+) P	± intérieur	'drenʒo (a), 'fə:a (de)	'dedans, dehors'
(V+) P	distance	'via	's'en (aller)'

Après ce prélude taxinomique, on va passer en revue – conforme à la taxinomie proposée en (5-a) – le corpus des combinaisons {V + P} extraites du Pinocchio génois.

(6) Verbes syntagmatiques du corpus Pinocchio

- (a) Verbes de Mouvement + Direction + Manière :
 - zy deryá: zy (1,13) ;¹¹ (= ex. 1) ;
 - fy aranpi'na: se fy (4,23 ; 14,63) ;
- (b) Verbes de Mouvement + Direction (sans Manière) :
 - zy 'kaze zy (7,33 ; 18,75) ;
 - fy muŋ'ta: fy (4,24) ;
 - iŋde're (ri)tur'na: 'ŋde're (13,59 ; 23,104 ; 29,130) ;
 - 'fə:a fur'ti: 'fəa (10,44 ; 20,88 ; 30,137) ;
 - 'drenʒu iŋ'tra: 'drenʒu (23,101) ;
- (c) Verbes de Mouvement + Manière (sans Direction) :
 - zy ti'a: zy (1,12) ; sa'ta: zy (7,33 ; 8,37 ; 16,70 ; 36,187) ;
da: se a'ganbe zy (4,23) ; ami'a: iŋ zy (23,101)
 - fy sa'ta: fy (4,25) ; ti'a: fy (10,43 ; 34,164) ; dʒi'a: se iŋ fy
(19,84) ;
 - 'survia ka'tfa: se 'survia (5,28) ; by'fa: 'survia (13,60) ; ase'ta:
se 'survia (20,89) ;
 - de're ti'a: se iŋ de're (20,89)
 - a'prœ:vu ku'ri: a'prœ:vu (4,24 ; 14,63 s. ; 17,76 ; 28,125 ; 35,173)
 - 'survia des'tenʒe 'survia (36,182) ;
 - 'fə:a ska'pa: 'fə:a (5,28) ; ka'tfa: 'fə:a (7,35 ; 35,172) ; ti'a:
'fə:a (3,18 ; 19,84 ; 28,127 ; 29,135 ; 33,156+162 ;
36,187)
 - 'drenʒu pas'a: 'drenʒu (20,93) ; ka'tfa: 'drenʒu (20,94) ; iŋfi'a: se
'drenʒu (29,135).
 - 'via ka'tfa: 'via (7,35 ; 29,136) ; ʒə'a: 'via (5, 28 ; 16,69)
- (d) Verbes de Mouvement (sans Direction ni Manière) :
 - zy ; fy ve'ni: zy (29,133) ; ritur'na: fy (35,177) ;

¹¹ Les chiffres indiquent le paragraphe et la page, respectivement (du texte génois).

- avanti aŋ´da: a´vanʈi (13,59) ;
 - de´re pur´ta: iŋ de´re (3,20) ; dʒiá:se iŋ de´re (4,23) ; ve´ni: de´re (35,176) ;
 - iŋ´kõntru aŋ´da: iŋ´kõntru (25,117) ; ve´ni: iŋ´kõntru (34,167 ; 34,168)
 - a´prœ:vu ve´ni: a´prœ:vu (35,176) ;
 - ´survia ´mete ´survia (12,54) ;
 - ´fø:a maŋ´da: ´fø:a (3,17 ; 32,155) ; aŋ´da: ´fø:a (14,61) ;
 - ´drenʈu ´mete ´drenʈu (12,54 ; 16,70 ; 18,81)
- (e) Verbes sans Mouvement : Verbes Statiques / Verbes d'Action
- fy sta: fy (5,28) ;
 - ´suta ´fa: se ´suta (6,31 ; 23,101) ;
- (f) Sans verbe (ellipse)
- fy , zy «fy da ´bravu ! » (16,70) ; « ..., e zy ! » (17,76) ;
 - ´via « ..., e via via via, ... » (34, 168).

La liste (que je crois complète en ce qui concerne notre texte) montre qu'en génois, les « *verbes syntagmatiques* » – la combinaison {verbe plus particule} – n'est pas rare.¹² Cependant, elle n'est pas le seul moyen d'exprimer le mouvement orienté. En effet, la langue dispose aussi des verbes correspondants exprimant les deux : le Mouvement plus l'orientation spécifique (type 'tomber') ; dans notre texte génois, ces verbes sont même plus nombreux. En effet, les structures citées en (6-a-b) s'utilisent volontiers aussi sans la particule (par ex. [´kaze] à côté de [´kaze zy] 'tomber'), et les combinaisons verbales citées en (6-c) peuvent tous être substituées par des verbes simples (ou : « monorhématiques »), par ex. [iŋ´tra: ´drenʈu] par [iŋ´tra:], etc. Également, les combinaisons type (6-d) peuvent toutes être substituées par des verbes monorhématiques (cf. 7) : Évidemment, en génois, il y a *variation* entre les deux alternatives expressives, entre les *verbes syntagmatiques* et les *verbes monorhématiques*.

(7) Variation génoise (exemples)

aŋ´da: + fy / zy / a´prœ:vu / ´fø:a = ar´sa: se / ki´na: / se´gi: / fur´ti:
 'monter,descendre, suivre, sortir'

3. Les verbes syntagmatiques en génois et ailleurs : trois sous-corpus parallèles

Les autres langues romanes, par ex. l'espagnol ou l'occitan ou le français, ne connaissent guère ce type de variation : En comparant (tableau 8), par ex., les premières pages du texte génois avec la traduction française, celle-ci ne présente, presque partout, rien que de V *monorhématiques* (signalés par les caractères obliques) :

¹² Pour ceux qui adorent les chiffres : il s'agit de 47 *types* (ou de 74 *tokens*).

(8) Exemples extraits du Pinocchio génois / du Pinocchio français (§§ 1 à 5) :

§	génois	français
1	(repi'dʒow u pi'kəsu iŋ maŋ), o l a ti'ow zy na piko'sa: iŋf'u 'təku de 'legnu.	(Empoignant de nouveau sa hache), il en <i>asséna</i> un formidable coup au morceau de bois.
	(u l a pi'dʒow iŋ maŋ u tʃu'netu) pe tʃu'na: iŋ fy e iŋ zy, ...	(il prit le rabot) pour <i>rendre bien lisse et propre</i> le bois
	u l e deryow zy (= ex. 1)	(il) <i>s'effondra</i> (= ex. 3)
2	---	---
3	(g ea di'piŋta na py'nata k a bu'dʒiva ...) e a maŋ'da:va 'fø:a na 'nyvja de 'fyme ...	(une casserole, peinte elle aussi, bouillait ...) <i>envoyant</i> un nuage de vapeur ...
	a l a ti'ow 'fø:a 'tyta a 'leŋgwa.	(elle) lui <i>tira</i> la langue.
	u l a seŋ'tiw pur'ta: se via a pa'ryka ..., mentre u u ripur'ta:va ŋde're,	sentit qu'on lui <i>enlevait</i> sa perruque. ..., tout en le <i>ramenant à la maison,</i>
4	..., u se 'da:va a gambe zy pe j 'kaŋpi, ...	(il) <i>descendit à toutes jambes</i> à travers les champs, ...
	(... yŋ grəsu 'grilu ke) s araŋpi'na:va a'da:ʒu fy p a my'raŋa.	(...un énorme grillon qui) <i>grimpait</i> lentement sur le mur.
	'seŋsa 'manku dʒi'ate ŋde're:	et ne <i>reviens</i> pas.
	me de'muu tʃy a ku'ri: a'prə:vu a e far'fale e a muŋ'ta: fy pe j 'erbwi e ...	Cela m'amuse plus de courir derrière les papillons et de <i>grimper</i> dans les arbres ...
	u l e sa:'tow fy 'tytu ara'dʒow, ...	Rendu absolument furieux ..., Pinocchio <i>se leva d'un bond, ...</i>
5	sta: fy e ka'tʃa: ge se 'survia u l e 'stətu tyt yŋ.	Il se jeta dessus d'un seul <i>bond</i> .
	I e ska'pow 'føa ŋ pu'liŋ	..., <i>sortit</i> un petit poussin
	o se n e zy'ow 'via luŋ'taŋ.	il ... <i>s'envola</i> dans le ciel
6	'fate 'suta (e 'para u ka'pelo)	Mets-toi bien dessous (et ...)

Les dernières traductions françaises méritent notre attention :

(a) Il y a bien, en français, quelques éléments qui peuvent faire le même service que les particules ; dans les exemples cités, ce sont « *dessus / dessous* », peut-être aussi « *derrière* ». Aussi « *après* » dans « *courir après* » qui ne fait pas partie du corpus. Les lexicographes français les classifient comme « adverbes ».

(b) La composante sémantique appelée Manière est exprimée en rajoutant un complément circonstanciel CC : pour [sa:'ta: fy], traduit par « il se leva », la Manière est ajoutée par le CC : « *d'un bond* » ; le même terme (« *bond* ») sert à exprimer la rapidité du Mouvement impliquée dans [ka'tʃa: se 'survia] : « *seul* » étant la traduction, bien habile, du prédicat « [u l e 'stətu tyt yŋ] », littéralement : 'cela fut tout-un'.

(c) Le verbe génois [sta: fy] (§ 5 du schéma 8) est curieux, parce qu'il exprime un Mouvement, bien que le verbe [sta:] soit un verbe Statique. De même, au § 6, dans

[ˈfate ˈsuta], le verbe d'Action *'faire'* vire de bord, passant à exprimer un Mouvement. On va y revenir.

La comparaison des deux traductions – génoise et française – montre que le français ignore, ou presque, la structure {verbe + particule}, alors que celle-ci est fréquente en génois. Une comparaison avec la traduction espagnole (ou d'autres langues romanes) donnerait un résultat analogue.¹³ Par contre, un regard dans l'original italien (toscan), ou dans la traduction piémontaise du même texte, nous montrera que les *verbes syntagmatiques* et leur variation avec les verbes *monorhématiques*, sont bien présents aussi dans ces deux langues. Les *verbes syntagmatiques* seront marqués – comme avant – en lettres grasses, tandis que les expressions cursives indiqueront les choix *monorhématiques*.

(9) Exemples extraits du Pinocchio génois / de l'original italien :

§	génois	italien
1	u l a ti'ow zy na pikó'sa:	tirò giù un solennissimo colpo
	g 'ea <i>ve'nyu</i> na gran 'pwi:a,	gli era entrato adosso una gran paura,
	pe tfu'na: iŋ fy e iŋ zy , lo piallava in su e in giù , ...
	u l e deryów zy (= ex. 1)	... cadde giù come fulminato.
2	- - -	- - -
3	a maŋ'da:va fò:a na 'nyvja de ...	mandava fuori una nuvola di fumo,
	a l a tiów fò:a 'tyta a 'lengwa.	cacciò fuori tutta la lingua.
	u l a seŋ'tiw pur'ta: se via a pa'ryka	senti portarsi via la parrucca.
	u u ripur'ta:va ŋde're ,	lo riconduceva indietro ,
4	u s a 'da:va a gambe zy pe j 'kaŋpi, ...	se la dava a gambe giù attraverso ai campi
	ke s araŋpi'na:va a'da:zu fy p a my'rapa.	che saliva lentamente su su per il muro
	'seŋsa 'manku dzi'ate ŋde're .	senza nemmeno voltarti indietro .
	a ku'ri: a'prœ:vu a e far'fale	a correre dietro alle farfalle
	e a muŋ'ta: fy pe j 'erbwi e ...	e a salire su per gli alberi e ...
	u l e sa'tow fy 'tytu ara'dzow, ...	saltò su tutt'infuriato
5	u seŋ'tiva u 'stœmegu ku ge <i>ro:'diva</i> .	che lo stomaco gli andava via .
	sta: fy e ka'tja: ge se 'survia	<i>Spiccare un salto e</i> gettarvisi sopra ,
	u l e 'stætu tyt yŋ.	fu un punto solo.
	l e ska'pow fœa iŋ pu'liŋ	scappò fuori un pulcino
o se n e zy'ow 'via luŋ'taŋ.	se ne volò via ...	
6	'fate 'suta e 'para u ka'pelo	fatti sotto e para il cappello.

¹³ Pour l'absence (ou presque) des verbes syntagmatiques en espagnol, et sur le problèmes traductologiques qu'elle implique, on consultera l'abondante étude d'Artusi (2019).

L'original toscan présente les mêmes *verbes syntagmatiques* déjà détectés dans la traduction génoise, et même deux cas que la traductrice génoise a rendue par un verbe simple (signalés en cursive). A une exception près : La curieuse structure [sta: fy], consistant d'un verbe Statique combiné avec une particule de Direction, ne se trouve pas dans l'original.

Passons à l'examen du texte piémontais !

(10) Exemples extraits du Pinocchio génois / du Pinocchio piémontais (§§ 1 à 6) :

§	génois	piémontais
1	u l a ti'ow zy na pikɔ'sa:	a l a ti'ra dzy η kɔlp
	pe tfu'na: iŋ fy e iŋ zy , ...	a lu rabu'tava sy e dzy
	u l e deryów zy (= ex. 1)	a l e tum'ba dzy
2	a 'forsa de <i>ar'sa:se</i> iŋ pe	la 'forsa de ti'rɛ se sy .
	<i>ar'sanđu se</i> iŋf e ze'nudʒe.	ti'rand se sy əŋ dʒinu'juŋ.
	<i>ska'pandu ge</i> cuŋ viu'leŋsa de maŋ	saw'tand je 'via kuŋ 'forsa
3	a maŋ'da:va 'fø:a na 'nyvja de <i>fa'zend 'sæрте</i> na 'nivola d fym.
	a l a tiów 'fø:a 'tyta a 'lengwa.	a l a by'ta 'føra 'tyta la 'lenga.
	u l a seŋ'tiw pur'ta: se via a pa'ryka	a s e seŋ'ty se ti're via la 'pyka
	u u ripur'ta:va ŋde're ,	a s lu <i>ripur'tava</i> a ca
4	u s a 'da:va a gambe zy pe j 'kaŋpi,	a s la <i>da'zia a gambe</i> tra'vers d i kamp
	u l e <i>in'trow</i>	a l e n'tra 'drinta
	ke s arappi'na:va a 'da:zu fy	k a rampiava adazi'ot sy
	p a my'raŋa.	pər la my'raja.
	'seŋsa 'manku dʒi'ate ŋde're .	'seŋsa 'panka dʒi'rɛte nda're .
	mi nu <i>me n anđi'o</i> de ki	mi m n an'draj neŋ 'via da si
	a ku'ri: a'prœ:vu a e far'fale	' kure dre d le far'fale
	e a muŋ'ta: fy pe j 'erbwi e ...	e <i>ram'pje</i> ŋs j e'rbu pər ...
u l e sa:tow fy 'tytu ara'dʒow, ...	a l e mun'ta sy 'tyte le fyrie	
5	u seŋ'tiva u 'stœmegu ku ge <i>ro:'diva</i> .	a jə smi'ava de du'vej by'te 'føra j by'ej.
	sta: fy e	kun əŋ sawt
	ka'tja: ge se 'survia	a s e pretfipi'ta s je ŋ'sima .
	u l e 'stætu tyt yŋ.	
	(u l a 'fætu pe 'frizilu)	a l a fajt pər voj'de j lu ŋ'drinta .
	l e ska'pow 'føa η pu'liŋ	a l e saw'ta je 'føra η pi'pi
o se n e zy'ow 'via luŋ'taŋ.	a s e vo'la s ne via	
6	' fate 'suta e 'para u ka'pelo	' fate 'suta e 'para l ka'pel.

Le traducteur piémontais se sert de nos *verbes syntagmatiques* avec une fréquence pas inférieure à celle de la version génoise ni à celle de l'original. L'écart du texte français en est d'autant plus net.

Soit souligné que la construction [sta: ʃy] – un verbe Statique qui se transforme en verbe de Mouvement sous l'effet de la particule – n'est pas attestée dans le texte piémontais, tout comme elle ne l'est pas dans l'original.

4. L'unité structurale des verbes syntagmatiques

C'est au plus tard depuis les années 1980 que les *verbes syntagmatiques* constituent un centre d'intérêt des linguistes, dans une perspective soit sémantique (a) ou syntaxique (b), soit typologique (c)¹⁴ ou encore historique (d). Je me limiterai ici à un minuscule aperçu sur ces quatre perspectives, à commencer par celles qui concernent la structure des *verbes syntagmatiques*.

(a) Structure sémantique :

Dans les exemples à peine cités, le rôle sémantique de la particule P est, la plupart du temps, prévisible à partir de la typologie sémantique des verbes V déjà présentée (cf. schéma 5) :

- Dans les verbes qui expriment Mouvement plus Direction, P a la fonction de confirmer ou de préciser la Direction (parfois la Manière) déjà exprimées par le verbe.
- Dans les verbes de Mouvement qui à eux seuls n'expriment pas la Direction, P ajoute la Direction.

Dans les deux cas, c'est une *addition* : Mouvement *plus* Direction.

Un peu déroutants sont cependant les verbes qui à eux seuls n'expriment pas le Mouvement : P a alors le pouvoir d'en *corriger* (pour ainsi dire) le sémantisme inné en le transformant en Mouvement :

- Dans nos exemples, c'est le cas du verbe servile '*faire*' (trait sémantique : Action) ; en effet, [ˈfate ˈsuta] (Pin. §6) invite à un *Mouvement* vers l'espace *en dessous* de la fenêtre de celui qui parle.
- Le même sort est réservé même au trait sémantique Etat : c'est le cas du verbe Statique [sta:] ; en effet, [sta: ʃy] (Pin. §5) ne signifie pas *'être debout', mais : 'se lever', donc un Mouvement, et non un Etat placé au-dessus d'autre chose. Cette transformation un peu 'osée' ne semble pas être admissible en italien : il y a bien en italien l'expression 'stare su', aussi 'essere su', mais celle-ci ne signifie pas

¹⁴ Ce sont les rôles notionnels des verbes de Mouvement qui sont à la base de la typologie des langues du monde proposée par Talmy (1985 ; 1991 ; etc.) et complétée par Slobin (1996 ; 1997 ; et après). Cette approche a inspiré bien des études romanistes sur la distribution diatopique – diaphasique – diachronique de ces structures surtout en Italie. Pour un rapide panorama, le lecteur intéressé consultera Jansen (2011) (*online sur l'Enciclopedia Italiana*) ; une présentation assez complète du *State of the Arts* est la première moitié d'Artusi (2019 : 11-141).

un Mouvement, mais soit l'État de bonne humeur soit l'État d'être debout.¹⁵ En génois, cependant, [sta: fy] 'se lever' est bien attesté : dans un roman en génois de 1883,¹⁶ écrit dans un style colloquial, cette expression revient bien 24 fois, souvent accompagnée de la position de départ :

(11) Mutation sémantique : Etat vers Mouvement

´stanđu fy in pe (49 ; 292) ; u l e ´stætu le a ´fi fy d'ase ´tow (63) ; u l e ´stætu fy d a ´to:a (66) ; etc.¹⁷

'en se levant (en pieds) ; il s'est levé, lui aussi, (d'assis) ; il s'est levé (de la table)'

A côté de ces deux rôles sémantiques de P (addition, transformation sémantique), il y a de nombreux cas d'un emploi discursif spécial de nos verbes syntagmatiques qui diverge du signifié du verbe V respectif ; emplois qui peuvent s'expliquer, en général, comme métaphores figées. En voici quelques exemples génois, extraits des dictionnaires :¹⁸

(12) Significations spéciales : quelques exemples génois

´mete ´drenđu ; ´mete fy (1-4) ; ´mete de ´sutu ;

tí'a: fy ; ve'ni: fy.- fa: ´fø:a ; fa: fy ; da: zy

'emprisonner ; parler/construire/s'habiller/stimuler qn. ; déprimer qn. ;

éduquer ; grandir. - transporter en cachette ; monter ; descendre/avalier/etc.'

Ses significations sont liées à la combinaison {V + P} ; elles sont loin d'une simple « addition » des deux composantes. Elles invitent à traiter les verbes syntagmatiques comme unités lexicales propres. L'examen syntaxique qui suit aboutira à une conclusion analogue. Il convient de souligner que cette tendance vers

¹⁵ Ex. des deux significations: « coraggio, sta' su! » ; « Sono stato su fino alle tre », in: DLI (s.v. stare).- La première signification (métaphorique) s'applique aussi à d'autres verbes: « tirarsi su » 'sollevarsi moralmente'; « essere su » 'essere di buon umore' / « buttarsi giù » 'deprimersi'; « andare giù » 'diminuire'; « dare giù » 'picchiare' – exemples extraits de l'étude de Cini (2008a : 46 ss.) ; cf. aussi Simone (1997 : 163).

¹⁶ *Ginn-a de Sampedaenn-a*, auteur probable: Giuseppe Poggi (1883). Ce roman contient sur 322 pages bien 133 occurrences (*tokens*) de notre structure. Cf. la présentation de ce corpus dans Forner (sous presse).

¹⁷ [sta: fy] 'se lever' est attesté aussi dans d'autres parlers liguriens (au Nord et à l'Est de Gênes, en spezzino, et dans l'îlot génois de la Sardaigne (cf. VPL III, Plomteux 1975, Lena 1992 et Vivaldi 1997, Toso 2005).- Le mouvement inverse ([sta: zy ...] 's'asseoir', 'se baisser') n'est pas attesté dans les glossaires.

¹⁸ Casaccia (1876), (avec de longues listes), aussi Gismondi (1955). Des faits analogues s'observent aussi dans d'autres dialectes liguriens: par ex., pour le côté occidental : Carli (1973: s.v. <mette>) (pour SR), Lanteri (2006, s.v. 'retirer', par ex.) (pour La Brigue).

des significations spéciales n'est pas propre du génois ou du ligurien ; des tendances analogues caractérisent aussi le toscan (cf. Cini 2008, Simone 1997), et surtout les dialectes de l'Italie du Nord ou des Alpes (cf. *infra*).

(b) Structure syntaxique :

La proposition : '*Le grillon grimpait sur le mur*' (cf. supra schéma 8, § 4) s'analyse, évidemment, en : sujet + verbe + CC (complément circonstanciel). La même analyse vaut, naturellement, pour la traduction génoise « *u 'grilu s aranpi'na:va p a my'raŋa* ». Le statut de « CC » résulte de certaines opérations syntaxiques qui y sont admissibles :

- (13) '*(Il) grimpait sur le mur*' = « (u) s aranpi'na:va ___ p a my'raŋa » (14,4)
- Question (où ?) : 'duŋde (...)?
 - ~ réponse : ~ p a my'raŋa.
 - Ordre : p a my'raŋa (,) u s aranpi'na:va.
 - Substitution pron. : u se g aranpi'na:va.

Les mêmes opérations ne sont pas admissibles (signalées par *) avec la particule du *verbe syntagmatique* « aranpi'na: se ŋy » qui a cependant la même signification :

- (13') « (u) s aranpi'na:va ŋy »
- Question : *'duŋde ?
 - ~ réponse : ~ *ŋy.
 - Ordre : * ŋy (,) u s aranpi'na:va.
 - Substitution : * u se g aranpi'na:va.

Conclusion : La particule [ŋy] ne cadre pas avec le statut de « CC » (complément circonstanciel), ni d'un « complément » quelconque. Le diagnostique :¹⁹ c'est la combinaison {V + P} qui constitue ensemble une unité structurale, une seule partie du discours.

¹⁹ Le même type de 'preuve' structurale a été présenté, pour la première fois, par Grácia Solé (1988:32), à propos de l'italien « mettere su » 'faire cuire' en contraste avec « mettere sul fuoco » ; pour d'autres 'preuves' syntaxiques, cf. par ex. Simone (1997: 163-167). Il faut cependant admettre que la délimitation des parties – la limite entre le *Verbe* et le *CC* – est souvent ambiguë, étant donné que la *particule* se combine volontiers avec la préposition du *CC* qui suit, aussi dans l'exemple donné : [u s aranpi'na:va ŋy+p(e) a my'raŋa] – faut-il parler d'une limite « scalaire » (Venier 1996 : 154-156) ? La présente analyse fait semblant que la limite passe entre [ŋy] et [pe].

5) Analyse typologique

5-a) Addition sémantique

Nous venons de voir, au départ, que la particule P exprime la Direction du Mouvement et qu'elle peut accompagner soit les verbes type '*sortir*' où la notion de Direction est incluse, soit les verbes qui ne l'impliquent pas, type '*aller*' : Dans les verbes *non-Directionnels* type '*aller*', la particule P constitue un correctif, tandis que dans le type *Directionnel* type '*sortir*', P n'amène au verbe V aucune modification sémantique - exemple : [ʃur'ti: 'føa] = [ʃur'ti: __], mais [aŋ'da: 'føa] ≠ [aŋ'da: __]. Nous venons de voir que les parlars de l'Italie connaissent une *variation* entre les deux types *Directionnelles* (entre [aŋ'da: 'føa] et [ʃur'ti:] '*sortir*'); par contre, les autres langues romanes ignorent (ou presque) cette *variation*, donnant une préférence nette aux verbes *Directionnels* type '*sortir*'. En matière des *verbes syntagmatiques*, les langues de l'Italie contrastent avec cette préférence pan-romane.

Or, le même contraste se perpétue dans les langues germaniques (et ailleurs) : l'allemand (avec le néerlandais, l'anglais, etc.) connaît bien la variation entre les deux types cités. Mais là, cette variation va bien au-delà des notions de Mouvement et de Direction ; de plus, elle franchit les bornes étroites du syntagme verbal : elle y implique aussi la notion de Manière (la notion de Résultat surtout), même au cas où cette notion relie deux prédications. Cette variation germanique est plus générale que les seuls *verbes syntagmatiques* (définis par l'emploi de la particule P) ; elle met en œuvre toute sorte de composés verbaux : verbe + adverbe, verbe + adjectif, même verbe + substantif, les éléments ajoutés indiquant la Manière ou le Résultat ; les chercheurs les ont baptisés « *constructions résultatives* ». Les compositions verbales se créent, dans les langues germaniques, selon le besoin.

En voici un seul exemple extrait du roman « Das Parfüm » '*Le Parfum*' de Patrick Süskind (1985) qui en abonde, et dont les nombreuses traductions invitent à une comparaison traductologique :²⁰

(14) *Résultatives* (biprédications) en allemand, exemple :

« Als er sie *welkgerochen* hatte, ... » (Süskind 1985, 56)

« *welk+gerochen* » est le composé de « *welk* » 'fânée' (en parlant d'une fleur, normalement) et le participe passé de « *riechen* » 'sentir, inhaler le parfum de qn./de qc.' ; ce verbe composé ne figure point dans les lexiques ; c'est le système grammatical qui admet de telles créations spontanées. Voici la signification de la citation (14) :

²⁰ Une comparaison de toutes les *resultative constructions* du roman, nombreuses, avec les traductions en quatre langues romanes, a été réalisée par Forner (2017). Pour les références bibliographiques (du roman et des traductions), cf. la Bibliographie, Corpus, Süskind.

(14') Signification :

L'assassin a *pris l'odeur* de sa victime assassinée (A)
jusqu'à ce que ce parfum cesse, comme si le corps était une fleur *fânée*. (B)

Le composé verbal cité en (14) n'est autre chose que l'addition de deux prédicats, de 'sentir'(A) plus 'être fâné' (B) : deux pierres d'un coup ! La même duplicité peut s'exprimer, dans les langues germaniques, aussi par deux prédicats : il y a *variation* entre ces deux constructions.

(14'') Variation

- variante I : Prédicat composé {A ∧ B} (= n° 14)
- variante II : Prédicat (A) + conjonction + prédicat (B)

Le génie des langues romanes, par contre, craint ce rassemblement osmotique de deux prédicats (de « {A ∧ B} », variante I) ; c'est pourquoi le traducteur est condamné à recourir à la « variante II » (de 14''). C'est ce que montrent les traductions romanes qui suivent :

(14''') Traductions romanes

	A	B
frç.	'Lorsqu'il l'eut <i>sentie</i>	<i>au point de la fâner, ...</i> ' (50)
ital.	'Quando l'ebbe <i>annusata</i>	<i>fino allo sfinimento, ...</i> ' (48)
esp.	'Cuando la hubo <i>olido</i>	<i>hasta marchitarla por completo, ...</i> ' (56)
port.	'Depois de a <i>cheirar</i>	<i>a ponto de a fazer perder a frescura, ...</i> ' (52)

« L'addition » observée (§ 2 ss.) dans les *verbes syntagmatiques* de Mouvement, n'est, dans les langues germaniques (et d'autres), que le 'petit frère' de ces structures *Résultatives* : l'addition des deux traits Mouvement + Direction, dans par ex. « aus+gehen » = « andare+ fuori » 'sortir', est moins 'osé' que « *welk+riechen* » qui combine Action + Résultat.

(15) Additions 'osmotiques' dans les langues germaniques

verbes syntagmatiques : « aus+gehen » 'sortir'

structures résultatives : « *welk+riechen* »

Direction	+	Mouvement
Résultat	+	Action
notion B		notion A

De telles additions « *résultatives* » au moyen de la composition verbale sont exclues dans les langues romanes. Mais une « addition » assez similaire (16-a) peut être générée, même dans nos *verbes syntagmatiques*, par le trait Manière (« M ») – à condition que celui-ci soit porteur d'un net relief sémantique (« *salience* ») ; en voici (16-b,c) deux exemples du Pinocchio génois, accompagné des traductions de la version française.

(16)-a Addition 'bi-prédicative' avec les v. syntagmatiques de Manière :

ʒy'a: 'via (16-b); ku'ri: a'prœ:vu (16-c) :

$$V \text{ [Manière] } + P \text{ [Direction] } = \begin{array}{|c|c|} \hline \text{Direction} & + & \text{Manière} \\ \hline \text{notion A} & & \text{notion B} \\ \hline \end{array}$$

(16)-b (u pu'liŋ ...) u l e ʒy'ow (M) 'via (D) [28] ' (le poussin) s'envola' [20]

Paraphrase :

u s e aluŋta'now (D) ʒy'anɗu (M) ('il s'éloigna en volant')

-c j asa'fiŋ ku'ri:vaŋ (M) a'prœ:vu (D) a le: [63] 'les assassins le suivirent [57]

(... 'kume dyj keŋ de're a: 'levre) (comme deux chiens poursuivant un lièvre')

Paraphrase : ... u segi'ta:vaŋ (D) ku'riŋɗu (M) ... en courant.

Les deux variantes (l'original et la paraphrase) sont équivalentes: Le locuteur génois peut se servir de l'une ou de l'autre ; le locuteur français, par contre, est contraint de se limiter à la deuxième variante, celle qui exprime, par des constructions séparées, les deux notions (A; B), ou éventuellement de renoncer à la notion B au cas où celle-ci paraîtrait redondante (comme dans les exemples cités). En cas de non-redondance, l'équivalence de la "paraphrase" est, pour le traducteur, un atout important (exemple : 16-d; cf. (8) § 4):

(16)-d Pin. u l e sa'tow (M) ʃy (D) [26] Pin. se leva (D) d'un bond (M) [18]

La même observation vaut aussi pour l'italien (etc.) (cf. 17-a); et même – *mutatis mutandis* – pour le latin (17-b)²¹ :

(17)-a ital. : lavar (M) via (D)

= paraphrase : togliere (via) + lavando (= Direction + Manière)²²

'enlever par lavage'

-b latin : (Friulani) « qui 'ce fastu' ... eructuant » (Dante, DVE I,11)²³

(e (D) + ructuant (M))

= paraphrase : qui 'ce fastu' enuntiant (D) [velut] ructum (M).

'qui prononcent 'ce fastu' comme un rot'.

²¹ La Direction s'exprime, en latin, par préfixation ("ex+V") plutôt que par un adverbe ("V + foras", 'dehors'); cf. infra § 6, schéma (19).

²² Exemple et paraphrase de Simone (1997:161), qui ne voit cependant pas la similitude avec les *Résultatives*.

²³ "Post hoc Aquilegienses et Ystrianos cribremus, qui *Ces fastu?* crudeliter accentuando eructuant." Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia* I,11, cf. Meozzi (1960:50). L'interrogatif frioulan est, d'ailleurs, <ce>, sans le -s final ajouté par Dante – peut-être pour en amplifier l'humorisme.

De telles '*bi-prédications*' sont liées aux composés verbaux ou parfois – comme on vient de le voir, sous la forme de l'addition mineure – aux verbes syntagmatiques. Elles sont exclues dans les langues qui ignorent ces deux constructions verbales. Ceci est vrai pour les langues romanes – à l'exception, cependant, de l'aire 'italienne' (etc., cf. infra § 6) qui accepte les *verbes syntagmatiques* - Voilà une différence profonde, à petite échelle entre les langues romanes, et complète entre les langues du monde, concernant la *gestion* expressive de la notion de Mouvement, entre le type 'additif' (cf. n° 15-16) et le type roman qui refuse cette 'addition'. C'est Talmy (depuis 1985) avec bien d'autres qui en a fait un critère de la typologie linguistique. Encore faut-il préciser que pour le type 'germanique' (n° 15), il s'agit de *variation* entre les deux types (*additif ~ non-additif*), et que c'est cette *variation* qui est refusée dans les langues romanes (sauf parfois pour les *verbes syntagmatiques*).

5-b) Conséquences de syntaxe textuelle

Il convient de nous arrêter encore un moment au type d'*addition* Mouvement + Direction qui définit les *verbes syntagmatiques*, type italien *andare su / andare giù / andare fuori / andare via*. Cette structure *additive* décharge le verbe de Mouvement (*andare*) et le rend disponible pour plusieurs Directions divergentes – disponibilité qui a un impact sur la construction textuelle; en effet, les langues germaniques préfèrent les verbes *non-Directionnels* accompagnés de CC (Compléments Circonstanciels) qui eux exprimeront des Directions même divergentes ; les langues romanes, par contre, favorisent les verbes *Directionnels* (par ex. français *monter / descendre / sortir / partir*, resp.) accompagnés d'un CO (Complément d'Objet), pratique qui oblige à utiliser, pour chacune des Directions, le verbe *Directionnel* qui convient – 'servitude grammaticale' qui sera illustrée par l'exemple qui suit ; celui-ci présente bien trois Directions (I, II, III), qui dans le texte allemand, sont liées à un seul verbe (monovalent normalement, par-dessus le maché), tandis que le français nécessite bien trois verbes pour chacune des trois directions : ²⁴

(18) Multiplication de Directions (en all.) / de verbes V (en frç., etc.)

« Ein starker Wind *wehte* ihr den Hut *vom* Kopf (I) *über* die Straße (II) *in* den Fluss (III). »

'Un vent fort *soufflait*.

Il lui *ôta* le chapeau (I), le *fit traverser* la rue (II) pour le *déposer* dans le fleuve (III)'.

²⁴ Exemple inspiré de François (1986 : 354), cf. Forner (2017 : 295 s.). Bien des exemples de ce contraste frç.-all. se trouvent dans le classique traductologique de Truffaut (1971 : 88 ss.). Voici un exemple anglais du même contraste : « He still *wandered on*, *out* of the Little high valley, *over* its edge, and *down* the slopes beyond ... » 'Il continua d'*avancer* au hasard, *sortit* du haut vallon, en *franchit* le bord et *descendit* la pente au-delà ...' (extrait de Tolkien, *The Hobbit*, par Slobin 1997 : 439 s., cf. Artusi 2019 : 103).

Il est évident que ces structures textuelles (et d'autres encore), fréquentes dans les langues germaniques, y constituent un appui important de l'emploi des *verbes syntagmatiques*. Les langues romanes n'offrent pas ce support ; là où les *verbes syntagmatiques* ont subsisté, ils se trouvent dans une position structurale relativement isolée.

Finalement, il n'est pas sans intérêt de relever deux autres observations contrastives :²⁵ d'abord, les particules P sont bien plus nombreuses en allemand que dans les parlers 'italiens', même celles qui indiquent une localisation ; ensuite, sont frappantes les significations spéciales (non concrètes, type all. « *auf+ziehen* » = ital. etc. « *tirar su* » 'éduquer' ; ou la transposition sémantique déjà discutée : gén. « *sta: fȳ* » = all. « *auf+stehen* » 'se lever') : ces transferts sémantiques sont bien nombreuses en allemand, ils le sont un peu moins dans les parlers alpins et du Nord, tandis qu'en italien ou en génois, leur nombre est encore plus réduit.

6) Analyse diatopique et diachronique

Les *verbes syntagmatiques* sont fréquents au Nord des Apennins,²⁶ bien plus qu'au Centre et qu'au Sud de l'Italie ; ils sont bien établis aussi en wallon (Belgique) ; ils sont attestés également en ancien français.²⁷ Cette distribution dans des territoires à forte imprégnation germanique a suggéré l'idée que les *verbes syntagmatiques* de ces parlers étaient un calque partiel des superstrats germaniques respectifs, d'autant plus que bien des significations spéciales des *verbes syntagmatiques* semblent être des traductions littérales des correspondances allemandes.²⁸

²⁵ cf. Gsell (1982 : 83 ; 82).

²⁶ La situation au Nord (italien régional et dialectes) a fait l'objet de bien des études, basées parfois sur les *big data* que la révolution digitale a produits ; pour une rapide vue d'ensemble cf. le chapitre 2.4 dans Artusi (2019 : 74-87), concernant le Piémont et le Frioul – Bergamo – Trentino.

²⁷ Cf., pour la présence en Italie centrale et méridionale, Iacobini (2008) ; Amenta (2008) ; pour le wallon, cf. Kramer (1981) ; pour l'ancien français, cf. Gsell (1982 : 83) et Dufresne / Dupuis / Tremblay (2003).

²⁸ Rohlfs (1969 : 263) en donne une vingtaine d'exemples, avec le résumé : « *Tale modo d'esprimersi rivela chiaramente influssi germanici.* » - Pour Tekavčić (1980-III : 151) la structure germanique est une de trois « sources » des *verbes syntagmatiques* ; la deuxième « source » étant la tendance romane à la post-détermination (mentionnée dans le texte) ; et la troisième, l'ellipse du nom en position de CC ; c'est ainsi qu'on trouve chez Priscien (grammairien du 6^e siècle) : « *TU DEXTRORSUM, ILLE SINISTRORSUM, EGO CURRO INTER.* » (ib.). – Blasco Ferrer (1985 : 75-80) découvre, dans les seuls parlers alpins, une fonction dite « modale » (dans le sens de « aktionsart ») qui elle, « représente un vrai calque syntaxique de l'allemand » (p. 80). Cependant, les cas attestés dans les textes médiévaux de l'Italie Centrale ne confirment pas ce diagnostic, cf. Popovici (2001 : 282, 301). Pour Schwarze (1985 : 357), les « Verbes de Mouvement + Manière » (v. *supra* type 6-c) seraient de « type germanique », contrastant avec le « type roman » (les verbes 6-b). S'il est vrai que les *verbes syntagmatiques* sont fruits de l'évolution romane, « l'intensité » de leur extension dans la romanité alpine ne s'explique cependant, selon Haubrich / Pfister (1998 : 27),

Si les contacts germaniques ont joué un rôle, ils ne sont cependant pas à l'origine de la structure « additive » des *verbes syntagmatiques* ; les effets du contact ont dû se greffer sur une structure déjà existante. C'est ce que bien des recherches ont pu montrer.

En latin classique, c'est la préfixation verbale qui signale souvent la Direction (type EX+IRE, non *ire+ex), les *verbes syntagmatiques*, par contre, sont une sorte de post-fixation. Un changement de place ! Celui-ci est en accord avec la tendance romane vers la post-détermination (l'élément déterminant suit l'élément déterminé, par ex. l'ordre Verbe-Objet au lieu de l'ordre classique Objet-Verbe) et vers des constructions analytiques (telles que la flexion casuelle qui est substituée par des prépositions). Le « changement de place » est illustré par Tekavčić (1980-III : 151) :

(19) Préfixation > post-détermination

		latin	>	italien	
IN	+	IACERE		buttare	dentro
DE	+	IACERE		buttare	giú
EX	+	IACERE		buttare	fuori
		INICERE			
		DEICERE			
		EICERE			

Cette transformation analytique a été préparée, dès le 2^e siècle, par la possibilité de décrocher la préposition, par ex. : *SUPPLICO VOS* 'je vous supplie' = *SUB VOS PLACO*.²⁹ Ce 'décrochage' ouvre la voie vers l'inversion de l'ordre des mots illustrée par le schéma (19). D'autres préfixes latins ont subi, avec le verbe qui suit, une symbiose phonétique telle que le préfixe n'est plus perçu comme unité sémantique séparée, par ex. *EX+IRE>uscire* ; phénomène qui provoque le besoin de *bénéficier* d'une structure alternative : *andare+fuori* ; structure attestée, d'ailleurs, chez Plaute : « *exire foras* ». ³⁰

En Italie (au Centre surtout), les *verbes syntagmatiques* sont attestés dès le Moyen-Âge ; ils le sont aussi en ancien génois :

(20) « *exire foras* » en ancien génois

<ensir de for, for sagì, va fora, lo vomen for> (An. Génois) ; <mandai fora> (Sam Gregorio) ³¹

'sortir dehors, il monta dehors, il va dehors, ils le crachent dehors ; envoyés dehors'

À cette époque déjà, les *verbes syntagmatiques* sont liés à des textes conçus

que par un « renforcement » induit par l'adstrat germanique.

²⁹ Sextus Pompeius Festus, grammairien de la fin du 2^e siècle, écrit: « *SUB VOS PLACO, IN PRECIBUS FERRE CUM DICITUR, SIGNIFICAT ID QUOD SUPPLICO.* » 'SUB VOS PLACO ... a la même signification que SUPPLICO.' Cf. Cordin (2011 : 23).

³⁰ Cf. Plaute, *Amphitryon* 497; *Miles Gloriosus* 537. – Et la *Vulgata* (Ép. *Johannis* I,18) nous enseigne : « *perfecta caritas foras mittit timorem* ». Citations d'après Popovici (2001 : 284 ; 290).

³¹ Citations dues à l'exploitation systématique du Corpus TLIO par Popovici (2001 : 284,285, 286, 295 / 288). Les sources citées datent du début / de la fin du 14^e s.

comme imitation de la langue parlée. En effet, ils sont fréquents dans la première partie de la *Divina Commedia* (qui applique le registre du « *stylus comicus* »), ils sont rares dans le *Paradiso* (cf. Masini 2006 :100). Aussi dans les siècles successifs, les *verbes syntagmatiques* marquent le style parlé : Ils continuent d'être fréquents dans les textes qui y aspirent, ils sont absents dans les textes du 16^e siècle qui cherchent à assimiler la langue (le toscan) à la norme du latin classique (et à ce qu'on croyait être la « *ratio* »). Le même purisme rationaliste régnait, à la même époque, en France ; il y a produit le même résultat.³² Avec la différence qu'en France, c'est cette langue 'purifiée' qui allait être la langue nationale ; en Italie, par contre, le toscan 'purifié' restait un idéal littéraire lié aux contenus littéraires préconisés au 16^e siècle. Ces contenus étaient refusés par les auteurs longtemps avant l'unification du *Regno d'Italia* en 1860/70. La langue qui allait devenir, en Italie, au cours du siècle successif, la langue nationale, est une « *lingua di uso medio* » (Sabatini 1985).

7) Et en monégasque ?

Les *verbes syntagmatiques* font-ils partie (encore) du patrimoine monégasque ? S'il est vrai que ces verbes marquent la langue parlée, on s'y attend bien plutôt dans une comédie populaire que dans un poème épique. En effet, dans la *Legenda de Santa Devota* (Louis Notari 1927), il n'y en a pas de trace.³³ Mais même la comédie populaire *Toca aiji Niculin*³⁴ n'en présente pas non plus. De même, les versions monégasques de Tintin,³⁵ d'un style vif et expressif, esquivent ces verbes composés, sauf un exemple (Hergé 2011 : 47) : « *Sun andai via !* », traduction de l'original français qui dit : « *Ils ... ils sont partis !* ». Évidemment, la récolte dans les textes n'est pas riche. On ne peut exclure que cette absence s'explique comme effet de la traduction à partir d'une langue qui n'admet guère les *verbes syntagmatiques*.

Mais ces verbes font défaut même dans la petite *Grammaire Monégasque*, aussi

³² Pour l'absence des verbes syntagmatiques en toscan du 16^e siècle, cf. Masini (2006) et Iacobini / Masini (2009) ; pour la situation analogue en France, cf. Dufresne / Dupuis / Tremblay (2003).

³³ Les particules – telles que *fy* – sont naturellement fréquentes, mais non comme partie du verbe, mais comme partie du CC (Complément circonstanciel), c'est à dire comme préposition (1) ou comme adverbe (2), par ex. (1): <řa Santa ch'è vegnūa sciü d'a mařina> 'qui est venue (...) sur la mer' (et non : *qui est montée depuis la mer) (chant IX, p. 172) ; ou encore (2) : <... vuřa 'n sciü, 'n sciü,> 'voler bien haut, bien haut' (et non : *monter en volant) (chant III, p. 60).

³⁴ Adaptation très libre d'une pièce française de E.Labiche, faite par le même poète : Notari (1937a).

³⁵ Par ex. Hergé 2011 : « *I ori d'a Castafiore* », traduction de « *Les bijoux de la Castafiore* » de 1963).

dans les *Dictionnaires* :³⁶ « *andà via* » n'y figure pas, ni sous la voix « *andà* », ni comme traduction des mots français « *aller* » ou « *partir* ». On pourrait en être amené à la conclusion que le monégasque ignore les *verbes syntagmatiques*.

Cependant, cette conclusion ne tient pas. Les *verbes syntagmatiques* y sont même fréquents ; on en trouve dans les traductions monégasques proposées dans l'abondant *Recueil d'expressions* de Barral / Simone (1994). « *andà via* » y figure par ex. sous « *ancra* » (« *lever l'ancre* » = « *andà via* »), et sous « *bagage* » (« *plier bagage* » = « *andà via* »). En voici la liste provenant des premières 160 pages du *Recueil* :

(21) Verbes syntagmatiques monégasques :³⁷

<i>via</i>	<i>andà via</i> ('s'en aller', pp. 20, 27) ; <i>campà via</i> ('jeter', 38 ; 145) ; <i>purtà via</i> ('emporter', 66 ; 155) ; <i>mandà via</i> ('renvoyer', 73 ; 147) ;
<i>giü</i>	<i>mandà giü</i> ('avalier', 24 ; 152) ; <i>daghe giü</i> ('y donner tant qu'on peut', 65 ; 68 ; 81 ; 139) ; <i>vegne giü</i> ('tomber', 76 ; 160) ; <i>ne mandà giü</i> ('boire beaucoup', 77 ; 91) ; <i>tirà giü</i> ('baisser', 145) ;
<i>sciü</i>	<i>tiràse sciü</i> ('améliorer sa condition', 73) ; <i>mete sciü casa</i> ('monter une maison', 101) ; <i>andà daghe sciü ai broculi</i> ('aller aux fraises', 144) ;
<i>fœra</i>	<i>mete fœra</i> ('mettre au ban', 28) ; <i>sbate fœra</i> ('éliminer', 77) ; <i>mete fœra e grife</i> ('montrer les griffes', 156)
<i>avanti</i>	<i>andà avanti</i> ('avancer', 79).

8) Notes conclusives

Les différents corpus exploités montrent à suffisance que les *verbes syntagmatiques* font bien partie du trésor lexical du génois / ligurien, aussi du piémontais. La fréquence des occurrences est sans doute inférieure à ce qu'on trouve dans les autres parlers nord-italiens ou alpins ; la même observation vaut pour leur tendance à créer des significations « spéciales » (qui ne sont donc pas dues à la pure « addition » des traits sémantiques des deux composantes). Mais par rapport au toscan / à la langue nationale (langue parlée), l'emploi en Ligurien, de cette structure verbale composée n'est point moins nombreux.

Naturellement, le corpus des *verbes syntagmatiques* du génois doit être complété, soit en quantité, soit aussi pour le sémantisme ; en effet, cette structure verbale

³⁶ *Grammaire Monégasque*, de Louis Frolla (1960) ; *Dictionnaire Monégasque-Français* de Louis Frolla (1963) ; *Dictionnaire Français-Monégasque* de Louis Barral (1983) avec l'appendice *Mots assortis d'exemples* (ib., pp. 267-404). Pas une trace (bien-sûr) ni dans le *Petit Lexique* comparé de Notari (1927 b) ni dans le *Vocabulaire - terminologique – de la Marine et de la Mer* de Jules Soccal (1971).

³⁷ Dans : Barral / Simone (1994 : 15-160) ; les chiffres indiquent les pages de la source ; la graphie est celle des auteurs.

n'est pas limitée à l'expression du Mouvement avec sa Direction : il y a des exemples, mais bien moins nombreux, où elle exprime la localisation (statique). Et naturellement, ce mode d'expression analytique mérite d'être intégré dans les futures grammaires génoises (liguriennes). De plus, en lexicologie, il convient de lui reconnaître un statut différent des locutions figées,³⁸ en lui accordant une place systématique dans les futurs lexiques.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

- AIS = Jaberg, Karl / Jud, Jakob (1928-1940), *Sprach-und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen, Ringier, 8 voll. (trad. it. AIS. Atlante linguistico ed etnografico dell'Italia e della Svizzera meridionale, Milano, Unicopli, 1987, 2 voll.).
- Collodi, Carlo (1902) *Le avventure di Pinocchio. Storia di un burattino*. Firenze, Bemporad e figlio (1886). Aussi : <http://it.m.wikisource.org>
- Collodi, Carlo (s.d.) *Les aventures de Pinocchio. Histoire d'une marionnette. Traduction de Claude Sartirano*. Wroclav, Amazon fulfillment.
- Collodi, Carlo (1994) *E avventure de Pinocchio*. Tradotte in vernacolo [genovese] dalla Prof.ssa Irene Cavallero. Genova, Nuova Editrice.
- Collodi, Carlo (1981) *Pinòcchio an piemonteis. Le avventure di Pinocchio. Storia di un burattino. Versione in lingua piemontese di Guido Griva*. Torino, Viglono ed.
- Hergé (2016) *I ori d'a Castafiore*. Traduction par Eliane Mollo / Dominique Salvocellario. Bruxelles, Casterman.
- Original français : Hergé (1963) *Les bijoux de la Castafiore*. Bruxelles, Casterman.
- Notari, Louis (1927) *A Legenda de Santa Devota*. – Les citations se réfèrent à la « Nouvelle édition établie par le Comité National des Traditions Monégasques », Monaco, Éd. du Rocher, 2014.
- Notari, Louis (1937a) *Toca aiçi, Niculin !* Monaco.
- Poggi, Giuseppe (attr.) (1883) *Ginn-a de Sampeddaenn-a*. Romanzo edito da Fiorenzo Toso. Recco, Microart's 1992.
- Süskind, Patrick (1985) *Das Parfum. Die Geschichte eines Mörders*. Zürich, Diogenes.
Traduction française : Bernard Lortholary (2010) *Le parfum. Histoire d'un meurtrier*. Paris, Fayard ;
Trad. ital. : Giovanna Agabio (2006) *Il profumo*. Milano, TEA ;
Trad. esp. : Pilar Giralte Gorina (2008) *El perfume. Historia de un asesino*. Miami, Planeta.
Trad. port. : Maria Em. Serros Moura (1996) *O perfume. História de um assassino*. Lisboa, Presença.

³⁸ Une proposition en est présentée dans Forner (sous presse).

CITATIONS

- Amenta, Luisa (2008) *Esistono verbi sintagmatici nel dialetto e nell'italiano regionale di Sicilia ?* In : Cini, Monica (ed.) (2008b), 159-174.
- Artusi, Andrea (2019), *Los verbos sintagmáticos italianos y sus equivalentes en español*. Berlin, Lang.
- Barral, Louis (1983) *Dictionnaire Français-Monégasque. Avec le concours de Suzanne Simone*. Monaco, Testa.
- Barral, Louis / Simone, Suzanne (1994) *Un vêtement tout fait – ün vestiu bel' e fau. Recueil d'expressions – Culana d'expressiue*. Ventimiglia, Petrilli.
- Blasco Ferrer, Eduardo (1985) *Romania Germanica. Studio tipologico su un presunto calco sintattico nel ladino*. In : Archivio per l'Alto Adige 79, 55-780.
- Carli, Pio (1973) *Dizionario dialettale Sanremasco-Italiano*. Ventimiglia, Tipografia Ligure.
- Casaccia, Giovanni (1876), *Dizionario genovese-italiano*. Genova, Sordo-muti. (nombreuses rééditions).
- Cini, Monica (2002) *I verbi sintagmatici negli etnotesti dell'ALEPO*. In : Marcato, Giovanna (ed.), *La dialettologia oltre il 2001. Atti (...)*. Padova, Unipress, 143-150.
- Cini, Monica (2008a) *I verbi sintagmatici in italiano: una proposta di descrizione*. In: Cini, M. (ed.) (2008b), 41-59.
- Cini, Monica (ed.) (2008b) *I verbi sintagmatici in italiano e nelle varietà dialettali – Stato dell'arte e prospettive di ricerca (...)*. Frankfurt, Lang.
- Cordin, Patrizia (2011) *Le costruzioni verbo-locativo in area romanza. Dallo spazio all'aspetto*. Berlin, De Gruyter.
- DLI = De Mauro, Tullio (2000) *Il Dizionario della Lingua Italiana*. Torino, Paravia.
- Dufresne, Monique / Dupuis, Fernande / Tremblay, Mireille (2003) *Preverbs and Particles in Old French*, In : Booij, Geert / van Marle, Jap (edd.), *Year Book of Morphology*. Dordrecht, Kluwer, 33-60.
- Forner, Werner (1997) *Liguria*. In : Maiden, Martin / Parry, Mair (edd). *The Dialects of Italy*. London, Routledge, 245-252.
- Forner, Werner (2000) (Compte-Rendu de : F. Toso, *Grammatica del genovese*, Recco 1997), in : ZrP 116-2, 361-368).
- Forner, Werner (2017) « *Als er sie welkgerochen hatte, ...* » *Die deutsche Biprädikation und ihre romanischen Übersetzungen*. In : Dahmen, Wolfgang et al., *Sprachvergleich und Übersetzung. Die romanischen Sprachen im Kontrast zum Deutschen*. Romanistisches Kolloquium XXIX. Tübingen, Narr Francke, 283-315.
- Forner, Werner (sous presse) “*O l'è stæto sciù d'assetto*” – *I verbi sintagmatici nel genovese*. In : Autelli, E. / Konecny, C. (ed.) *Fraseologismi e costruzioni nella lessicografia di varietà diatopiche. Atti del Convegno GEPHRAS a Innsbruck dal 30 giugno al 1. luglio 2022, ...*
- François, Jacques (1986) *Changement, causation, action. Trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal* (thèse doctorale). Lille, Atelier reproduction de thèses.

- Frolla, Louis, P. (1960) *Grammaire Monégasque*. Monaco, Imprimerie Nationale.
- Frolla, Louis, P. (1963) *Dictionnaire Monégasque-Français*. Monaco, Ministère d'Etat, Imprimerie Nationale.
- Gismondi, Alfredo (1955) *Nuovo Vocabolario genovese-italiano*. Torino, Editrice Internazionale.
- Gràcia Solé, Lluisa (1988), *Più lo mandi giù, più ti tira su: costruzioni italiane con particella e predicati complessi*. ATJ Journal 53, 31-51.
- Gsell, Otto (1982) *Las rosas dattan ora – les roses da fora – Le rose danno fuori: Verbalperiphrasen mit Ortsadverb im Rätoromanischen und im Italienischen*. In: Sieglinde Heinz / Ulrich Wandruszka (edd.), *Fakten und Theorien. Beiträge zur romanischen und allgemeinen Sprachwissenschaft*. (FS H. Stimm). Tübingen, Narr, 71-85.
- Haubrich, Wolfg. / Pfister, Max (1998) *Germanisch und Romanisch. b) Deutsch / Niederländisch und Romanisch* (art. 468b). In: LRL VII, 245-266.
- Lacobini, Claudio (2008) *Presenza e uso dei verbi sintagmatici nel parlato* Lacobini, Claudio / Masini, Francesca (2009) *I verbi sintagmatici dell'italiano fra innovazione e persistenza : il ruolo dei dialetti*. In : Cardinaletti, Anna / Munaro, Nicola (edd.), *Italiano, italiani regionali e dialetti*. Milano, Franco Angeli, 115-136.
- Jansen, Hanne (2011) *Sintagmatici, verbi* (online sull'Enciclopedia dell'Italiano, s.v.)
- Kramer, Johannes (1981) *Die Übernahme der deutschen und der niederländischen Konstruktion Verb + Verbzusatz durch die Nachbarsprachen*. In : Meid, Wolfgang / Hellin, Karin (edd.). *Sprachkontakt als Ursache von Veränderungen der Sprach- und Bewußtseinsstruktur (...)*. Innsbruck, Universität, 129-140.
- Lanteri, Didier (2006) *Dictionnaire Français-Brigasque*. Grasse, éd. Tout Autour des Cultures.
- Lena, Franco (1992) *Nuovo Dizionario del dialetto spezzino*. La Spezia, Accademia Lunigianese di Scienze.
- LRL = G.Holtus / M.Metzeltin / C.Schmitt (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik. Voll. I - VIII*. Tübingen, Niemeyer 1988 - 2005.
- Masini, Francesca (2006) *Diacronia dei verbi sintagmatici in italiano*. In : Archivio Glottologico Italiano 91, 67-105.
- Meozzi, Antero (ed.) (1960) *Dante Alighieri : De vulgari eloquentia*. Milano, Signorelli.
- Notari, Louis (1937b) *Petit Lexique*. In : Notari (1937a) *Toca aiçi, Niculin !* Monaco, 85-113.
- Plomteux, Hugo (1975) *I dialetti della Liguria Orientale odierna. La Val Graveglia, voll. I, II*. Bologna. Pàtron.
- Popovici, Victoria (2001) *Die italienischen Partikelverben als sprachimmanentes Phänomen : Zur Diachronie der Verbfügungen mit fuori*. In : Iliescu, Maria, *Die vielfältige Romania : Dialekt, Sprache, Überdachungssprache (...)*. Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin, 281-304.
- Rohlf, Gerhard (1969) *Grammatica storica (...). Sintassi e formazione delle parole*. Torino, Einaudi.

- Sabatini, Francesco (1985) *L'« italiano di uso medio » : una realtà tra le varietà linguistiche italiane*. In : Holtus, Günther / Radtke, Edgar (edd.), *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*. Tübingen, Narr, 154-184.
- Schwarze, Christoph (1985) *'uscire' e 'andare fuori' : struttura sintattica e semantica lessicale*. In : Franchi de Bellis, Annalisa / Savoia, Leonardo (edd.), *Sintassi e morfologia della lingua italiana d'uso. Teorie ed applicazioni descrittive*. Roma, SLI, 355-371.
- Simone, Raffaele (1997) *Esistono verbi sintagmatici in italiano ?* In : De Mauro, Tullio / Lo Cascio, Vincenzo (edd.), *Lessico e grammatica (...)*. Roma, Bulzoni, 155-170.
- Slobin, Dan Isaac (1996) *From 'Thought and Language' to 'Thinking for Speaking'*. In : Gumperz, John / Stephen C. Levinson (edd.), *Rethinking Linguistic Relativity*. Cambridge, Univ. Press, 195-217.
- Slobin, Dan Isaac (1997) *Mind, code and text*. In : Bybee, Joan et al. (edd.) *Essays on language function and language type*. Amsterdam, John Benjamins, 107-138.
- Soccal, Jules (1971) *Vocabulaire Monégasque de la Marine et de la Mer*. Monaco.
- Talmy, Leonard (1985) *Lexicalisation patterns : semantic structure in lexical forms*. In : Shopen, Timothy (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, vol. III *Grammatical Categories and the Lexicon*. Cambridge, Univ. Press, 36-149.
- Talmy, Leonard (1991) *Path to realisation : A typology of event conflation*. In : *Proceedings of the 17th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley, Ling. Society, 480-519.
- Tekavčić, Pavao (²1980) *Grammatica Storica dell'italiano. I Fonematica. II Morfosintassi. III Lessico*. Bologna, Mulino (¹1972).
- Toso, Fiorenzo (2005) *Grammatica del tabarchino*. Recco, Le Mani.
- Truffaut, Louis (1971) *Grundprobleme der deutsch-französischen Übersetzung*. München, Hueber (¹1963).
- Venier, Federica (1996) *I verbi sintagmatici*. In : Blumenthal, Peter / Rovere, Giovanni / Schwarze, Christoph (edd.), *Lexikalische Analyse romanischer Sprachen*. Tübingen, Niemeyer, 149-156.
- Vivaldi, Siro (1997) *Dizionario di Riomaggiore*. La Spezia, Accademia Lunigianese di Scienze.
- VPL = Petracco Sicardi, Giulia / Toso, Fiorenzo (edd.) (1990) *Vocabolario delle Parlate Liguri III. N – S*. Genova, Consulta Ligure.

Un romanzo brasiliano in dialetto veneto

La Vita e stória de Nanetto Pipetta nassuo in Itália e vegnudo in Mérica per catare la cucagna del cappuccino Aquiles Bernardi è l'esempio di una "narrativa dell'emigrazione" ancora poco nota in Italia. Questa scarsa conoscenza riguarda tutta la produzione letteraria coeva o di poco successiva ai grandiosi trasferimenti otto- e primo-novecenteschi prodotta da emigranti o diretti discendenti di emigranti. Un aspetto significativo della narrativa scritta nel contesto dell'emigrazione era il frequente ricorso al dialetto, spesso unico strumento linguistico condiviso dagli esuli e, soprattutto, l'unico effettivamente importato nel Nuovo Continente: la letteratura di emigranti aderisce in tal senso alle testimonianze relative alle abitudini linguistiche realmente condivise dagli emigrati italiani, verificabili anche nella pubblicistica dell'epoca e ricostruibili attraverso il lessico acclimatato nelle diverse modalità di spagnolo e portoghese dei paesi sudamericani.

Indubbiamente *la Vita e stória de Nanetto Pipetta* è opera americana di autore americano, romanzo dell'immigrazione vissuta dall'interno e dell'autorappresentazione di un mondo che (pur riproducendo aspetti significativi dell'eredità europea) guarda a sé stesso e che sé stesso intende giudicare e valutare: il dato stride solo in apparenza con la scelta del dialetto. Infatti, quello usato dall'autore è veneto-brasiliano, distinto dal veneto della madrepatria non solo per il tasso più o meno elevato di portoghesismi o ai fenomeni di koinizzazione ai quali risulta sottoposto, quanto per la realtà ambientale del quale rappresenta lo strumento descrittivo più immediato. Occorre insomma evitare di cadere nell'equivoco in cui nessun lettore cadrebbe di fronte a un romanzo in spagnolo o in portoghese di autore argentino o brasiliano, immaginando di trovare tracce di "spagnolità" o di "portoghesità", categorie che solo in parte hanno a che vedere con l'ispanofonia e con la lusofonia.

Un riassunto sulla vitalità dei dialetti italiani importati in America in seguito ai fenomeni di emigrazione e sulle conseguenze linguistiche di tale apporto è offerto dal capitolo *I dialetti italiani nel mondo* curato da Carla Marcato, Hermann W. Haller, Giovanni Meo Zilio e Flavia Ursini per l'opera enciclopedica *I dialetti italiani. Storia struttura uso* (UTET, Torino. 2002) Il saggio, ricco di riferimenti bibliografici, ricostruisce le modalità attraverso le quali, tra il XIX e il XX secolo, si verificò il trapianto in America di diverse varietà dialettali italiane, sottolineando le caratteristiche socio-culturali di un'emigrazione per lo più formata da dialettofoni. Il paragrafo dedicato ai

dialetti italiani in America Latina (di Giovanni Meo Zilio) sottolineava in particolare (pp. 1086–1087) come sia il caso di distinguere, tra gli immigrati, fra quelli sparpagliati alla spicciolata e quelli che hanno mantenuto comunità omogenee conservando il carattere di isole linguistiche. I primi furono il principale veicolo di diffusione di parole italiane alcune delle quali presenti solo in determinate parlate locali mentre altre sono diffuse nell'America Latina, dal Messico fino all'Argentina. Oltre a questi prestiti linguistici isolati i dialetti italiani sopravvivono qua e là come vere e proprie lingue d'uso in certe comunità omogenee, all'interno di contesti ispanofoni o lusofoni dell'America Latina. Passando in rassegna le realtà comunitarie di quest'ultimo tipo, lo studioso evidenziava soprattutto la fortuna dei dialetti veneti in Messico e in Brasile: in questo paese, Meo Zilio ricordava poi (p. 1089) come, accanto ad altre più disperse, "la comunità venetofona più importante [...] rimane sempre quella che gravita intorno a Caxias do Sul (stato di Rio Grande do Sul) dove si trovano più concentrati i discendenti di italiani".

Tra le varietà linguistiche italiane esportate in America Latina, col nome di *talian* brasileiro si intende il dialetto tuttora parlato nelle regioni agricole dello stato del Rio Grande do Sul e, in parte, di quello limitrofo di Santa Catalina. L'immigrazione nella regione ebbe inizio alla fine degli anni Settanta dell'Ottocento, incoraggiata dal governo locale, e si protrasse con flussi consistenti fin verso la metà degli anni Venti del secolo successivo, col trasferimento di oltre sessantamila coloni provenienti soprattutto dal Veneto. Come conseguenza di ciò, nel loro ambiente prevalse il tipo dialettale veneto, anche se influenzato da altre varietà italiane e naturalmente esposta al contatto col portoghese, lingua nazionale del Brasile. Meo Zilio sottolinea che le varianti dialettali principali della zona della Regione di Colonizzazione Italiana sembrano essere, a grandi gruppi, il feltrino–bellunese, il vicentino e il trevisano, non è stato ancora fatto uno studio sistematico completo per accertare se predominino globalmente i vicentini, i trevisani o i feltrino–bellunesi, ma il problema principale è quello di stabilire fino a che punto e con quali modalità si sia formata in loco una parlata interdialettale, una lingua comune veneta.

Essa fu favorita da fattori diversi come i matrimoni misti fra veneti di origine diversa e i contatti reciproci di tipo economico e sociale. Anche il *talian*, come il tedesco del Rio Grande (*Riograndenser Hunsrückisch*) parlato presso le comunità di immigrati di origine germanica, ha avuto ed ha tuttora una importante funzione veicolare e appare condiviso da persone di origine anche diversa, che vivono a contatto con l'ambiente dei discendenti degli immigrati veneti. Esso conobbe una fase di crisi di rappresentatività sociale soprattutto a partire dagli anni Quaranta, quando la politica nazionalista di Getúlio Vargas divulgò l'opinione secondo la quale esprimersi in *talian* era simbolo di scarsa integrazione e di mancata condivisione degli ideali

patriottici: mutato il clima politico-culturale, più di recente il governo riograndese e quello brasiliano hanno attuato diverse iniziative per la valorizzazione di questa varietà, ancora parlata da forse 500.000 persone per lo più bilingui e spesso avviate, attraverso la scuola e i mezzi di comunicazione di massa, anche a una conoscenza diffusa dell'italiano standard.

È dunque in dialetto *talian* che Aquiles Bernardi compose alla metà degli anni Venti il suo romanzo. Lo scrittore nacque a Caxias do Sul il 31 dicembre 1891, figlio di due immigrati italiani, il trevisano Antonio, giunto in Brasile nel 1879 all'età di sedici anni, e la padovana Elisa Bernardi. Entrato a tredici anni nel seminario di Alfredo Chaves (Veranópolis), nel 1909 era novizio cappuccino presso il convento di Nova Trento (Flores da Cunha). Ordinato sacerdote nel 1917 come fra' Paulino de Caxias, Bernardi esercitò il proprio apostolato nelle parrocchie di Garibaldi, Veranópolis, Conceição de Caxias, Flores da Cunha, Paim Filho, Barros Cassal, Hibiraiaras, Vacaria, Cacique Doble e Sananduva, tutte caratterizzate da una forte presenza italiana, rimanendo così a contatto con gli esponenti della prima generazione di immigrati, presso i quali era ancora viva la memoria delle fasi iniziali della colonizzazione e del lungo processo di integrazione.

Fra' Paulino fu anche missionario, segretario provinciale (1946) e coordinatore della comunità di Vacaria (1961). Divenuto nel 1924 vicedirettore del giornale in lingua italiana "Staffetta Riograndense" di Caxias do Sul, proprio su quel periodico iniziò a pubblicare a puntate il romanzo *Nanetto Pipetta*. Divenuto cieco negli ultimi anni, Bernardi morì a Garibaldi nel 1973. Secondo una testimonianza resa dall'autore a Itálico Marcon, fra' Paulino aveva preso visione di diversi romanzi che, descrivendo l'America, la rappresentavano in forma idealizzata a uso e consumo di chi ingenuamente aspirava a una vita nuova di fortuna e felicità. Da lì la decisione di scrivere *Nanetto* per ritrarre la realtà vera dell'America rurale, opera condotta a termine tra il 23 gennaio 1924 e il 18 febbraio 1925 sulle colonne della "Staffetta": il religioso iniziò a scrivere ad Alfredo Chaves e terminò l'opera a Garibaldi tenendo sempre presente, oltre all'obiettivo di "tracciare un'immagine autentica dell'America", quello di "aumentare gli abbonamenti al giornale". L'opera subì nel corso della sua vita editoriale una serie di modifiche e interpolazioni, solo in parte attribuibili all'autore, che in particolare, tra la prima e la seconda edizione, intervenne sulla grafia, portoghesizzandola a uso dei lettori alfabetizzati presso le scuole brasiliane.

La *Vita e stória de Nanetto Pipetta* può essere considerata un documento della cultura popolare veneto-brasiliana, e non a caso ha sempre goduto di grande diffusione negli ambienti degli immigrati. La trama, ambientata intorno al 1880, narra le avventure di un ragazzino veneziano fuggito in Brasile, paese nel quale, dopo alcuni anni di peripezie e avventure al limite dell'incredibile, finirà per morire annegato in un fiume.

All'interno del contesto giocoso (quando non addirittura ironico) che caratterizza il romanzo, e al di sotto di situazioni comiche evidenziate anche mediante il frequente ricorso a battute, modi di dire e giochi di parole che ne rivelano una destinazione eminentemente popolare, spiccano nel testo alcuni elementi che attribuiscono alle vicende di Nanetto una dimensione eroico-comica più che schiettamente eroicomico, e a volte anzi francamente "mitica" soprattutto per il ricorso a iperboli che ingigantiscono la dimensione dei fatti, collocandoli in una prospettiva che trascende ampiamente la descrizione realistica che pervade il più delle volte le descrizioni paesaggistiche e la rappresentazione dei personaggi.

Allo stesso modo, elementi di riflessione e di pensosa malinconia si inseriscono talvolta nel racconto, lasciando trasparire di quando in quando un senso di condivisione dell'autore per le peripezie del protagonista. Un esempio di questa commistione di toni è rappresentato dagli episodi che vanno dalla partenza da Genova al viaggio per mare fino allo sbarco in Brasile. La vivace pittura dell'ambiente portuale e delle operazioni di imbarco con i loro rumori, colori ed odori, si conclude così con la malinconica focalizzazione sui sentimenti del ragazzino che in fuga dalla famiglia, unico tra tanti, non ha nessuno da salutare: "E Nanetto!?!... Nanetto no saluda ninsuni!...". La traversata che il protagonista vive come una sorta di sospensione spazio-temporale, non viene poi descritta con particolari dettagli per quanto riguarda il suo stato d'animo, ma la condizione di angoscia e di incertezza legata all'imminente impatto col "Nuovo" Mondo viene trasferita dall'autore nella narrazione di un incubo di cui Nanetto è vittima durante una tempesta, dove l'inquietante immagine di un pesce divoratore viene alla fine esorcizzata attraverso il gesto religioso del segno della croce: se la descrizione "comica" delle condizioni degli altri passeggeri in balia del fortunale smorza a sua volta i toni patetici profusi in questo inserto, essa anticipa soprattutto l'episodio colorito dello sbarco, specularmente a quello del porto di Genova, col quale si conclude il ciclo partenza-arrivo nel quale significativamente, ancora una volta, "tutti i gera liegri e contenti. Solo Nanetto stava pensieroso".

Le vicende picaresche vissute da Nanetto in America si svolgono nel prosieguo sullo sfondo di un ambiente ben noto all'autore, quello delle colonie agricole nelle quali gli immigrati, più che su forme pur presenti di solidarietà reciproca, sembrano chiamati a contare soprattutto sulle proprie forze individuali e sul proprio lavoro. E se è vero che questi ultimi tendono a riprodurre in Brasile aspetti essenziali della cultura originaria, pare innegabile la tendenza a ri-creare un sistema di valori e idealità che trascende la mera trasposizione in terra di colonia del vissuto in patria: alla fine si ha anzi l'impressione che dall'Italia i contadini Veneti abbiano importato assai poco al di là di un bagaglio di superstizioni e di tradizioni. Anche se alcune delle reminiscenze letterarie che arricchiscono l'opera sono facilmente riconoscibili, da Pinocchio nell'episodio citato dell'incubo fino

all'Odissea in quello dei "Bulgari" (gli Indios selvaggi), il Nanetto vuol essere dunque, in primo luogo, una rappresentazione a suo modo fedele della vita dei primi immigrati e un documento del loro atteggiamento di fronte alle difficoltà offerte dalla nuova realtà, a mano a mano che veniva meno l'illusione dei guadagni facili e di una vita migliore.

In tal senso il protagonista, con le sue continue disillusioni, rappresenta davvero il prototipo del colono: dopo l'iniziale incanto per le "meraviglie" offerte dall'ambiente esotico, sintetizzate soprattutto attraverso riferimenti all'alimentazione (la frutta tropicale, la farina di manioca, le patate dolci...), egli deve infatti confrontarsi con i lavori più ingrati, con lo sfruttamento, con una natura per lo più ostile, con i pregiudizi di cui è fatto oggetto ma anche, nei confronti dei neri e degli indigeni soprattutto, con le sue stesse prevenzioni e fobie.

Se è pur vero che "in Mérica de fame non se morre", è altrettanto vero, insomma, che "la cucagna de la Mérica no ze mia in sti loghi", quasi a testimoniare le difficoltà di un percorso reso per di più particolarmente tortuoso dalla personale incapacità di Nanetto di adeguarsi alle regole del gioco. Va osservato tuttavia che questa America del disinganno si offre pur sempre a Nanetto come la via di fuga da un ambiente soffocante, quello della patria e della famiglia, che Aquiles Bernardi si guarda bene dal mitizzare: là vigono infatti il più vieto conformismo, l'obbedienza cieca ai valori tradizionali e l'obbligo di un rispetto assoluto per l'autorità, al punto che la stessa fede religiosa è vissuta attraverso rigidi formalismi che si manifestano mediante il frequente ricorrere nel testo di preghiere in latino maccheronico, meccanicamente recitate ma poco o punto comprese dal protagonista.

In questo quadro si inserisce il rapporto apertamente conflittuale di Nanetto con la propria famiglia, presso la quale le relazioni sono spesso all'insegna di percosse, male parole e digiuni forzati da parte dei genitori, di negligenze, disobbedienze e aperte ribellioni da parte del ragazzino. Se è vero, infatti, che in America l'immagine materna verrà poi spessissimo evocata, in linea con una tradizione che pone la figura della madre (nel Veneto tradizionale non meno che in Brasile) al centro della vita familiare, sono altrettanto evidenti, all'inizio del romanzo, le continue mancanze di rispetto che Nanetto dimostra nei confronti della povera donna bigotta, ignorante, sorda e "bauca". È insomma innegabile che il protagonista fugge in primo luogo proprio dall'autorità dei genitori: i tentativi successivi di recupero di un legame con la famiglia, attraverso le lettere inviate in Italia, sembrano denunciare essenzialmente l'incapacità di Nanetto di affrancarsi da una serie di vincoli psicologici che ne hanno determinato il carattere di eterno perdente. Infatti, se Bernardi sembra attribuire la "sfortuna" di Nanetto alle circostanze della nascita, avvenuta "on dí de luna caliente", sta di fatto che il protagonista del romanzo appare soprattutto votato a una

condizione di infanzia perenne: i suoi fallimenti nel lavoro e la sua sostanziale marginalità sociale sono legati essenzialmente a una cronica incapacità di assumersi un ruolo nel mondo degli adulti. Quando Nanetto sembra finalmente vicino al conseguimento della maturità, nel momento in cui, dopo aver trovato una nuova famiglia, il giovane sta addirittura per sposarsi, il destino lo punisce duramente. Emerge allora con tutta chiarezza (e con insospettabile durezza) l'assunto moraleggiante, costantemente presente al di là degli intenti comico-descrittivi, perseguito dall'autore nel corso di tutta l'opera: per fra' Paulino infatti, Nanetto è un anti-eroe se non addirittura un eroe negativo in senso assoluto, e trova non a caso la meritata punizione proprio nel momento in cui sembrava disposto ad affrontare la vita con un senso di maggiore responsabilità, ricomponendo l'armonia familiare dalla quale si era volontariamente allontanato. Da questo punto di vista, il personaggio di Nanetto incarna simbolicamente la visione dell'autore "rispetto al problema del male e del libero arbitrio", ed è una visione pessimistica in merito alle capacità di umano riscatto. Con tutto ciò, al personaggio vanno indiscutibilmente le simpatie del lettore destinato tuttavia, a differenza del personaggio evangelico, a non godere dell'indulgenza del Padre.

Proprio l'analisi del rapporto con la famiglia e con ciò che Nanetto lascia in patria deve indurre il lettore a non indulgere a un'interpretazione legata ai miti retrospettivi di una "esportazione" di valori dal Veneto al Brasile: per un testo come *Nanetto Pipetta* avrebbe senso anzi parlare, più che di "letteratura dell'emigrazione", di una "letteratura dell'immigrazione", in quanto il romanzo riflette, come già si anticipava, un punto di vista che non è affatto quello di un autore (e di un pubblico) collocato nel paese d'origine, bensì di uno scrittore (e dei suoi lettori) ormai stabilmente radicato al di là dell'Atlantico. La differenza non è di poco conto, se si pensa al differente atteggiamento valutativo che una simile interpretazione pone nei confronti di un "altrove" di volta in volta collocato nel punto di arrivo o nel punto di partenza dell'esperienza migratoria, e alla percezione di volta in volta mitizzata o realistica che di tale punto di vista si finisce per avere: se soltanto in Europa l'America può essere vista infatti come il paese della Cuccagna e dei sogni che si realizzano, dall'America l'Europa viene facilmente individuata come un luogo dal quale si fugge per disperazione, per miseria e per fame, del quale si ripudiano i valori e al quale non si guarda certo come a un "Paradiso perduto" fatto oggetto di rimpianti e nostalgie, sentimenti che, quando emergono, paiono sviluppati nel testo di Bernardi in maniera assolutamente piatta e convenzionale.

Guardare a un'opera come il *Nanetto*, scritta in dialetto veneto ma da un autore che non vide mai la terra d'origine dei suoi avi sarebbe dunque errato: non solo dal punto di vista critico, ma anche da quello del valore documentario da attribuire ai testi.

*La Grammaire monégasque et la Petite grammaire cévenole,
quelques notes comparatives*

Parus à plus de 50 ans de distance (la grammaire monégasque en 1960 et la cévenole en 2014), ces deux ouvrages présentent plus d'une similitude, alors qu'ils ont été conçus dans des lieux et des circonstances bien différents.

Comment comparer, en effet, la langue d'un Etat souverain avec celle d'une obscure sous-préfecture française ? Comment comparer une langue officielle avec ce qui, pour la majorité des linguistes, n'est qu'un sous-dialecte de la langue d'oc aussi appelée langue occitane ?

Malgré tout, les statuts sociolinguistiques sont très proches : la langue monégasque et la cévenole sont toutes deux des « petites langues », par le nombre de leurs locuteurs, forcément restreint, et par leur statut social de « langue B » par rapport au français langue A. Voici pourquoi les « outils du savoir » (je reprends l'heureuse formule de Claude Passet) ont tardé à paraître : le Dictionnaire monégasque (-français) date comme la grammaire des années 1960 (1963), alors que le Dictionnaire cévenol (-français) date (lui aussi comme la grammaire) des années 2010 (2018).

Pour les deux grammaires, nous n'avons à disposition qu'un titre unique : il n'existe pas une autre grammaire qui ait été éditée sous ce titre, la même remarque s'appliquant aux dictionnaires.

En ce qui concerne ces derniers, les différences de conception interdisent toute comparaison : le dictionnaire des Monégasques se présente sous la forme d'un gros lexique d'environ 370 pages, alors que celui des Cévenols, qui compte plus de 2000 pages, est, à l'image du grand dictionnaire provençal de Mistral, illustré de nombreuses citations littéraires.

Pour les grammaires, par contre, les ressemblances apparaissent au premier coup d'œil : les formats sont à peu près les mêmes, ainsi que le nombre de pages : 120 pour la monégasque (je parle de la réédition de 1998) et 128 pour la cévenole. Voilà pour le coup d'œil extérieur ; si l'on ouvre maintenant les ouvrages, on s'apercevra vite que ce sont des grammaires de type traditionnel, sans aucune prétention à la nouveauté linguistique. Leur but en effet n'est pas de s'adresser aux grammairiens mais au grand public qui n'a de la grammaire que des notions scolaires.

L'introduction de la Grammaire Monégasque est d'une grande brièveté (une demi-page) mais elle va droit au but, et l'auteur dit en parlant de son travail :

« Nous ne le présentons point comme une œuvre complète d'érudition mais simplement comme un essai de codification de notre idiome national dont nous voudrions arrêter la chute sur la pente de l'oubli. Il suscitera, à coup sûr, l'approbation des uns et la critique des autres. Peu importe. »

De son côté, dans les Généralités qui lui servent d'introduction, la Grammaire Cévenole précise :

« Nous n'avons nullement l'intention de produire une œuvre savante : notre Petite Grammaire Cévenole s'adresse à nos compatriotes qui veulent retrouver, selon la formule de Mistral, « l'empèri de la lengo » (la maîtrise de leur langue). »

La science grammaticale est, dans l'un et l'autre cas, au service d'une volonté clairement renaissantiste : l'« outil du savoir » veut servir de « défense et illustration » d'une langue menacée et en favoriser la connaissance et donc la transmission, seules garanties de survie.

Etant l'auteur de la grammaire cévenole, il m'a semblé utile de confronter les contenus des ouvrages afin d'en tirer des propositions dans la perspective d'une « seconde édition, revue et augmentée. »

Le plan des deux ouvrages

La Grammaire Monégasque se compose de deux parties, la première consacrée à la morphologie (avec un premier chapitre sur l'orthographe et la prononciation) et la seconde dédiée à la syntaxe. C'est sans surprise la première partie qui est la plus abondante (pages 1 à 83), la seconde occupant les pages 87 à 102.

En guise d'annexes, on trouvera deux pages sur les idiotismes (pages 103–104) et 11 pages sur la versification (pages 105–115)

La Grammaire Cévenole, elle, comprend quatre parties : la première (orthographe et prononciation) occupe les pages 17 à 23. La seconde (morphologie et syntaxe) occupe les pages 25 à 88. La troisième est consacrée aux suffixes, et occupe les pages 89 à 115. La quatrième et dernière, très courte, traite des dialectes et occupe les pages 117 à 124.

Orthographe et prononciation

Les 7 pages que leur consacre la Grammaire Monégasque abordent les 5 points suivants ;

a) L'alphabet

b) Les diphtongues

- c) Les triptongues
- d) L'accent tonique
- e) Les signes orthographiques [diacritiques]

Les 7 pages de la Grammaire Cévenole abordent aussi 5 points :

- 1) L'alphabet
- 2) L'accentuation écrite
- 3) L'inventaire des « sons utiles » (les phonèmes)
- 4) Les phonologies cévenole et occitane
- 5) Des phonèmes aux graphèmes (de la langue orale à la langue écrite)

Après avoir constaté que les points a) et 1) sont semblables et que d) et 2) traitent le même problème, je pense que les Monégasques ont eu raison de développer les points b), c) et e), qui mériteraient un semblable développement dans la Grammaire Cévenole, notre langue étant riche en diphtongues et triptongues (avec même une quadriptongue : « iuèi ») tout comme en signes diacritiques. Une 2^e édition de la Grammaire Cévenole pourrait donc ici comporter 8 sous-chapitres.

Morphologie verbale

Le verbe est au cœur même de la pensée et de l'expression dans les langues romanes : il est normal que la Grammaire Monégasque et la Grammaire Cévenole lui consacrent une place de choix, 40 pages (37 à 76) pour la Grammaire Monégasque et 33 pages (56 à 89) pour la Grammaire Cévenole.

La Grammaire Monégasque prend soin de présenter 3 pages de « notions préliminaires », en particulier : actif, passif et pronominal ; transitif et intransitif ; mode et temps, mais c'est la conjugaison qui occupe l'essentiel du chapitre avec 36 pages ; même remarque pour la Grammaire Cévenole qui sur 30 pages ne s'occupe que de la conjugaison.

La Grammaire Monégasque présente les formes des temps composés et propose une traduction française, ce que ne fait pas la Grammaire Cévenole qui se concentre sur les formes simples : si j'avais voulu présenter les formes composées, il aurait fallu aussi présenter les formes surcomposées (« ai agut manjat », j'ai eu mangé), ce qui aurait augmenté d'autant le nombre de pages d'un ouvrage qui, comme son nom l'indique, voulait être un petit livre. Il y avait aussi un souci pédagogique de lisibilité : la conjugaison de chaque verbe est présentée sur une seule page entière (alors que la conjugaison de AVOIR

occupe 4 pages de la Grammaire Monégasque). Ce sont ainsi 31 verbes qui sont donnés dans un ordre classique : les deux auxiliaires, les trois conjugaisons régulières et les verbes irréguliers les plus fréquents dans l'ordre alphabétique de leur infinitif, depuis ADURE (apporter, amener) jusqu'à VOUDRE (vouloir). La Grammaire Monégasque présente moins de conjugaisons irrégulières, ce qui laisse supposer qu'il y a moins de verbes irréguliers en langue monégasque.

Syntaxe

C'est une partie qui, on l'a vu, manque dans la Grammaire Cévenole (ou plutôt qui n'est pas assez développée, car on y trouve des remarques de syntaxe, mais dispersées dans la seconde partie de l'ouvrage).

La Grammaire Monégasque ouvre cette partie sur une remarque que je trouve scandaleuse :

« Le peuple suit la logique du sens commun, ou mieux, celle qui, sans effort de pensée, s'impose immédiatement à son esprit. Mais dès que la logique n'apparaît plus qu'à la lumière du raisonnement, qu'elle devient le privilège d'un esprit raffiné, le peuple, peu capable –et peu désireux– de rendre les nuances de la pensée ou les délicatesses du sentiment, préfère, telle la Martine des Femmes Savantes, parler « tout droit comme on parle chez nous ». Il délaisse donc la logique et se soucie peu des règles de la syntaxe. » (page 87)

Et un peu plus loin on évoque *« le besoin qu'éprouve le peuple, le méridional surtout, de suppléer à la carence des idées par l'abondance des paroles. »*

Donc le peuple monégasque, grossier, bavard et paresseux, aurait été incapable de respecter la logique et les règles de la syntaxe, privilège exclusif des « esprits raffinés »... Et généreusement l'auteur de la Grammaire Monégasque inclut tous les peuples du midi (donc le mien) dans son mépris.

Plus personne, j'ose l'espérer, ne serait prêt à soutenir de pareilles inepties insultantes pour le peuple qui, n'en déplaît aux élites infatuées d'elles-mêmes, a forgé la langue avec toutes ses subtilités et l'a maintenue vivante lorsque les élites l'abandonnaient au profit de la langue dominante.

En contre-point absolu des affirmations de la Grammaire Monégasque, je propose d'écouter Charles Camproux qui produisit un ouvrage de plus de 500 pages sur la syntaxe des seuls parlers d'oc de Lozère, après avoir écarté tous les faits semblables à ceux du français ainsi que tous ceux déjà étudiés par Jules Ronjat dans sa monumentale *Grammaire historique des parlers provençaux modernes* :

« L'enquêteur qui procède par questionnaire est toujours porté à choisir des sujets « intelligents » ou relativement « cultivés ». Si ce choix n'a qu'une importance relative quand il s'agit de la phonétique [...] il peut être désastreux lorsqu'il s'agit de faits syntaxiques. » (pages 16–17)

La méthode de Camproux fut donc d'accorder une confiance absolue à la parole populaire ; elle consistait à « noter de ci, de là, au cours de nombreuses conversations en divers lieux de Lozère, en écoutant parler les paysans, au marché, aux champs, à l'auberge, dans les réunions familiales, les jours des fêtes, le plus de tours originaux possibles. » (page 17), avec cette conclusion sans appel : « tous les faits relevés sont tous sans exception du domaine de la langue parlée » (page 18).

Les remarques de syntaxe monégasque, organisées en 4 chapitres, sont judicieuses et démentent (fort heureusement !) le jugement que je viens de dénoncer : page 97, à propos de la concordance des temps, le grammairien remarque que « une certaine logique, fondée sur la division du temps, ne manque pas d'être respectée. C'est ce qui nous permet de déduire les règles générales suivantes auxquelles le peuple, de lui-même, se conforme tout naturellement. »

Si, dans l'esprit de l'auteur, le peuple n'est qu'un âne, alors il faut constater que le grammairien n'est qu'une charrette, sachant que c'est l'âne qui imprime le mouvement d'ensemble, et que la charrette vient obligatoirement derrière l'âne, aussi « raffinée » ait-elle la prétention d'être...

La versification

La Grammaire Monégasque se termine, comme je l'ai déjà dit, par des notes de versification qui me semblent bienvenues car elles permettent de faire comprendre que la beauté de la langue s'exprime pleinement dans sa littérature et tout particulièrement, s'agissant de la langue monégasque, dans sa poésie. Je lis donc cette dernière partie de la Grammaire Monégasque comme un appel à continuer l'aventure littéraire si magistralement initiée par Louis Notari en 1927 (ce poète ayant grandement contribué à la rédaction de ces notes de versification, ce qui est indiqué au bas de la page 108)

En guise de conclusion

Telle qu'elle est, la Grammaire Monégasque m'a permis de comprendre les grands mécanismes de la langue de la Principauté et aussi de mieux pénétrer dans les textes de la littérature de Monaco : je peux donc témoigner de sa valeur pédagogique.

Mais après plus de 60 ans de bons et loyaux services, et même avec une ré-édition à l'identique en 2009, la Grammaire Monégasque mériterait une se-

conde édition « revue, corrigée et augmentée » : les normes orthographiques, par exemple, ont évolué depuis 1960 et ont été reformulées de manière à devenir plus simples et plus précises. Et nous sommes loin du temps où cette grammaire voulait s'adresser « *plus particulièrement à la jeunesse intellectuelle de notre Pays* » (page X) : c'est toute la société monégasque qui doit être considérée comme public potentiel, sans oublier les romanistes de tous pays pour qui la Grammaire constitue souvent la porte d'entrée pour la découverte d'une langue et de sa littérature.

En ce qui concerne les apports de la Grammaire Monégasque à la conception d'une Grammaire Cévenole plus complète, je rappelle ceux qui me semblent importants :

1) Dans le domaine de la phonétique/phonologie :

description des diphtongues et triptongues (avec la quadriptongue cévenole qu'on retrouve dans l'expression signifiant « d'ici une semaine » : « *de iuèi en iuè* », littéralement « d'aujourd'hui en huit »)

2) Dans le domaine de la graphie :

description des signes diacritiques

3) Dans le domaine de la morphologie verbale :

temps composés et surcomposés

4) La syntaxe détachée de la morphologie et formant une partie autonome de la grammaire

5) Un chapitre final consacré à la versification et qui offrirait comme un pont entre langue et littérature.

On doit donc féliciter sans aucune restriction le Comité National des Traditions Monégasques d'avoir réédité cet ouvrage en version papier, tout en proposant gratuitement une version électronique sur son site internet.

Références

Camproux, Charles : *Etude syntaxique des parlers gévaudanais* [= de Lozère], P.U.F. 1959

Frolla, Louis : *Grammaire Monégasque*, ouvrage de 1960 réédité en 1998 par le Comité National des Traditions Monégasques.

Frolla, Louis : *Dictionnaire Monégasque-Français*, ouvrage de 1963 réédité en 2004 par le Comité National des Traditions Monégasques.

Gourgaud, Yves : *Petite Grammaire Cévenole*, éditions Atramenta, Tempere (Finlande), 2014

Gourgaud, Yves : *Grand Dictionnaire Cévenol–Français*, éditions Atramenta, Tempere (Finlande), 2018 (version électronique)

Ronjat, Jules : *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, tome III, Montpellier 1937 [les « Notes de Syntaxe » occupent les pages 515 à 646]

**Capture d'un navire marchand génois par les habitants de Gaète en 1311.
Petit vocabulaire du gréement latin et inventaire d'une cargaison
au commencement du XIVe siècle**

Parmi les textes publiés par Gustave Saige dans le premier tome de ses *Documents Historiques*¹ figure un acte datant des premières années du XIVe siècle², particulièrement intéressant pour ce qui concerne notamment le vocabulaire du gréement latin, vocabulaire inchangé de nos jours mais peu évoqué dans les documents médiévaux et dont c'est ici l'un des premiers exemples.

Dans ce texte, les mots du domaine maritime et les termes ayant trait à la cargaison du vaisseau capturé, mots écrits en latin tardif médiéval, sont la transposition des termes techniques employés dans leur langue (à savoir le génois médiéval) par quatre marchands de Gênes spoliés dans l'affaire et qui avaient porté plainte auprès du roi de Naples Robert 1^{er} d'Anjou³ dont dépendaient les habitants de Gaète⁴. Or le notaire Bartolomeo,

¹ Gustave Saige, *Documents Historiques antérieurs au quinzième siècle relatifs à la seigneurie de Monaco et à la maison de Grimaldi*, tome 1, Monaco, Imprimerie de Monaco, MCMV.

² Document p.159–161, transcription de chancellerie, Archives d'Etat de Naples–*Registri angioini* n°197, fol.217 (cote retranscrite par Gustave Saige en 1905). Les registres de la chancellerie des souverains angevins de Naples constituaient l'un des plus importants recueils du Moyen Age, à savoir 378 grands in-folios s'échelonnant de l'année 1265 à l'année 1435, donc du règne de Charles 1^{er} d'Anjou (fondateur de la dynastie angevine) à celui de Jeanne II. Mais le 30 septembre 1943 ces registres, à l'exception de quelques fragments, disparurent dans l'incendie de la villa Montesano près de Naples où ils avaient été mis à l'abri, incendie provoqué par l'armée allemande. A partir de 1950 commença la reconstitution des documents ainsi perdus, reconstitution entreprise à partir des transcriptions, copies, extraits et notes rédigés et microfilms pris par les quelque 350 chercheurs et érudits qui avaient travaillé sur ces textes entre la fin du XIXe siècle et 1940. En 2010, 50 volumes avaient été publiés, couvrant jusqu'à l'année 1295, dixième année du règne de Charles II d'Anjou (voir à ce sujet Gian Luca Borghese, « Les registres de la chancellerie angevine de Naples. Un exemple de destruction et reconstitution de sources archivistiques à travers les siècles », <https://doi.org/10.4000/medievaes.7640>).

³ Robert 1^{er} d'Anjou dit le Sage (1309–1343), roi de Naples, était le petit-fils de Charles 1^{er} d'Anjou, lui-même frère cadet de Louis IX, roi de France (saint Louis). Prince le plus puissant d'Italie, le roi Robert administra son royaume de manière ferme et habile. Réputé pour son amour des Lettres et des Arts, il fit venir à sa cour des personnalités de tout premier plan dont notamment Pétrarque, Giotto,

de *Capua* (natif de Capoue), chargé par le souverain de prendre bonne note des doléances des quatre négociants, était né, comme dit le texte, dans le royaume de Naples où il officiait. On peut donc supposer que la langue génoise ne lui était pas familière et qu'il éprouva quelques difficultés à transcrire en latin (langue administrative officielle) des mots et des expressions qui lui étaient inconnus. Alors que ses interlocuteurs génois savaient de quoi ils parlaient, notre notaire eut parfois du mal à transcrire leurs dires de façon correcte. De ce fait, nous n'avons pu mettre une réalité sur certains des objets et produits mentionnés, comme par exemple la présence dans le navire d'un sac de *zampero* et de vingt-quatre *sartelle* ⁵. Comme le rappelait Henri Besc dans une étude sur les inventaires médiévaux, le plus sage, en ce cas, est de s'en tenir au texte sans traduire ⁶.

« Garde tes yeux grands ouverts »

En ces temps de piraterie généralisée, les pillages de navires ne manquaient pas. Ces forfaits généraient litiges et procès, sources de précieuses informations concernant les cargaisons ⁷. Et sur ce dernier point

Simone Martini. Son prestige était grand et Boccace le considérait comme « le roi le plus savant que les mortels aient vu depuis Salomon ». Le souverain angevin accorda son soutien matériel et sa protection aux hommes d'église, aux juristes et aux médecins. Il fut enterré en l'église *Santa Chiara* de Naples dans un magnifique tombeau commandé par son épouse, tombeau considéré aujourd'hui comme un chef d'œuvre de l'art gothique.

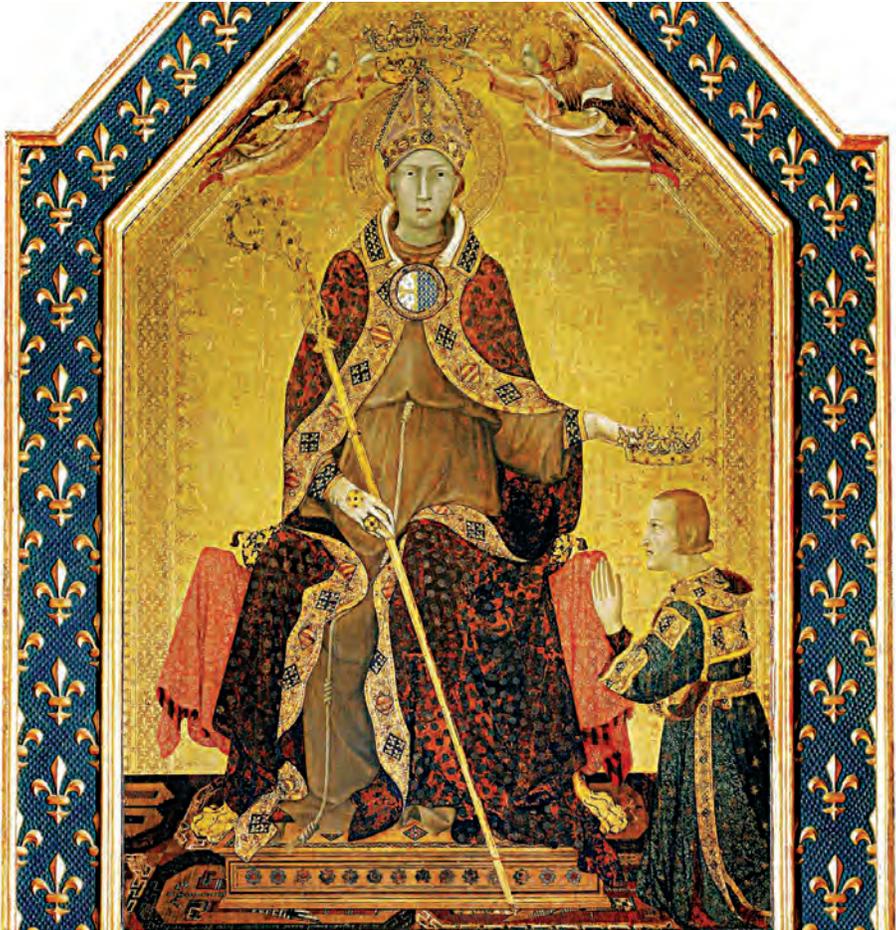
⁴ Gaète, ville côtière de Campanie, joua un rôle politique et militaire significatif au sein du royaume angevin de Naples. La forteresse de 14000 m², établie sur un promontoire dominant le port, est composée de deux édifices d'époques différentes, l'un datant de la dynastie angevine, l'autre, postérieur, de la maison d'Aragon. La cité, dotée de nombreuses églises, compte aujourd'hui près de 20000 habitants.

⁵ Ainsi que nous l'a signalé Stefano Lusito, linguiste natif de Gênes, à qui nous avons fait appel pour la traduction de certains mots et que nous remercions chaleureusement ici pour ses recherches, quelques termes utilisés dans le texte n'ont « apparemment aucune relation particulière avec le génois ou les parlers liguriens modernes. Il s'agit peut-être de mots latins écrits avec une orthographe très approximative ou de mots en langue vernaculaire difficiles à identifier ». En effet, à la lecture des ouvrages de référence que nous avons consultés (voir la bibliographie ci-après), aucun spécialiste de la linguistique n'a pu, semble-t-il, interpréter ces mots.

⁶ Henri Besc, « Matériaux pour l'étude de la vie domestique et de la culture matérielle en Provence aux derniers siècles du Moyen Age », cité par Nicolas Ghersi, *Le pays mentonnais à travers les actes notariés à la fin du Moyen Age*, vol.1, Menton, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, 2004, p.63.

⁷ Comme le souligne Michel Mollat, « l'enchevêtrement des litiges et les procès devant les instances des divers pays » devinrent bientôt « inextricables au point que l'on finissait par ne plus savoir quelles étaient les responsabilités respectives

le document dont il est question ici ne manque pas de détails. Il faut dire que les marchands italiens, ceux de Gênes en particulier, maîtres incontestés dans l'art du négoce au Moyen Age, tenaient une comptabilité minutieuse produits qu'ils achetaient et vendaient. De même les patrons de navires s'engageaient



Saint Louis de Toulouse couronnant roi son frère Robert d'Anjou, par Simone Martini, tempera sur bois, 1317, Capodimonte (Italie), Galleria Nazionale.

à transporter d'un port à l'autre des marchandises en quantités scrupuleusement dénombrées. Tout navire génois en effet devait accueillir à son bord un scribe ayant rang d'officier public, chargé d'enregistrer les produits de chaque marchand, les contrats de recrutement et la paie des

et qui avait pris quoi » (Michel Mollat, *Les gens de mer en Atlantique (IXe-XVIIe siècle)*, Paris, Hachette, 1983, p.143).

membres de l'équipage, les dépenses effectuées au cours du voyage pour le ravitaillement et l'entretien du bâtiment ⁸.

La vigilance des hommes d'affaire ligures était dans le droit fil des recommandations consignées dans un poème anonyme de la fin du XIII^e siècle, rédigé en langue génoise : « Si tu pratiques le commerce [...], garde tes yeux grands ouverts nuit et jour. [...]. La façon dont tu achètes décide de la façon dont tu vendras. [...]. Ne te fie pas à n'importe qui ; attention aux mains ! Sois aimable envers tout le monde mais sois-le avec discernement. [...] garde-toi, devant et derrière, des flatteurs, ceux-ci ont une langue sucrée mais une langue qui pique. [...]. Ils te feront d'abord de beaux compliments mais, à la fin, tu y perdras des plumes. [...]. Pèse ta marchandise avec le plus grand soin de sorte qu'on ne puisse te convaincre d'erreur, en te souvenant de la Balance dans laquelle tu seras toi-même pesé. Souviens-toi de toujours écrire tout ce que tu fais. Ecris-le tout de suite afin que tu ne puisses pas l'oublier. Sois juste et mesuré dans le débit comme dans le crédit. Cherche toujours la vérité, l'amour, la paix et l'honnêteté » ⁹.

Reflète de cette tenue exemplaire des livres de comptes génois, la liste donnée dans l'acte qui nous occupe ici (les objets et produits sont toutefois mentionnés pêle-mêle sans regroupement par catégorie, comme très souvent dans les inventaires médiévaux) ¹⁰.

Mais avant d'en arriver au vocabulaire proprement dit et pour connaître le fin mot de l'affaire, lisons le préambule du texte, à savoir un mandement envoyé par Robert d'Anjou, roi de Naples, aux habitants de Gaète ses sujets.

« Ils naviguaient comme il est habituel dans le commerce »

Or donc, en ce jour du 31 août 1311, le roi Robert chargea le sieur Bartolomeo, de Capoue, « lieutenant et protonotaire ¹¹ du royaume de Sicile », de rédiger un mandement à l'adresse du capitaine (fonctionnaire nommé par le souverain) et des gens de Gaète. Pourquoi un tel écrit ?

En quelques mots voici les faits. Peu de temps auparavant, quatre

⁸ Michel Balard, « Navigations génoises en Orient d'après les livres de bord du XIV^e siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, Paris, 1988, p.781.

⁹ *Anonimo Genovese, Poesie*, cité et traduit par Robert Lopez, « Le marchand génois, un profil collectif », *Annales*, Paris, Armand Colin, 1958, p.501-502.

¹⁰ Les actes notariés du Moyen Âge livrent le plus souvent des inventaires fort peu rigoureux quant à l'ordre dans lequel les objets sont mentionnés.

¹¹ Au sein de la chancellerie royale angevine, le protonotaire, littéralement « premier notaire », était chargé, avec le chancelier, de rédiger et expédier tous les actes produits par la cour. A la tête du bureau d'écritures, chancelier et protonotaire avaient autorité sur tout un personnel de notaires et de secrétaires.

marchands génois, les sieurs Pietro *Zafferus*, Guglielmo *de Sisto*, Francesco *de Graverio* et Paganino *de Lavagna*, avaient été reçus en audience par le souverain angevin (*venientes ad Majestatis Nostre presenciam*). Désireux de lui faire part de leur triste situation, ces malheureux avaient expliqué au monarque que récemment, alors qu'ils « naviguaient comme il est habituel dans le commerce » et qu'ils étaient en vue du port de Gaète, des habitants de la cité avaient réussi, en usant de violence (*violentis ausibus*), à s'emparer de leur navire et des marchandises qu'il transportait ¹².

Un tel forfait pouvait-il rester impuni ? Certes non. La première exigence pour un port n'est-elle pas la pleine sécurité des bâtiments qui y font relâche, surtout lorsque ces bâtiments sont affrétés ou appartiennent à des ressortissants d'une communauté amie, Gênes en l'occurrence ¹³ ?

Soucieux de conforter ses bonnes relations avec la capitale ligure, le roi Robert prit derechef les choses en main et fit expédier au plus vite un mandement « au capitaine et à tous les hommes de Gaète, ses fidèles » (*capitaneo et universis hominibus Gaiete fidelibus suis*) : « Comme [ces marchands génois] ont sollicité notre aide pour que leur soient restituées les marchandises à eux enlevées, les citoyens de Gênes étant [...] nos amis et dévoués (*amicos et devotos nostros*) et voulant les faire aimablement bénéficier de [notre] affectueuse bienveillance, Nous vous enjoignons, [habitants de Gaète, si vous voulez] obtenir notre grâce (*sub obtentu gratie nostre*), de rendre dans leur intégralité (*integre*), aussitôt les présentes reçues, le vaisseau et les biens ci-après [mentionnés] auxdits marchands de Gênes, toute difficulté ayant été levée ».

Pour rassurer les gens de Gaète quant à d'éventuelles représailles de la part de son gouvernement, et les inciter plus encore à remettre le navire et son chargement à ses légitimes propriétaires, le monarque insistait sur le fait que Rainier Grimaldi, célèbre et redoutable amiral de France et chef de la flotte angevine des Pouilles ¹⁴, se garderait de toute intervention dans

¹² Sous prétexte de défense, les habitants de certains ports (en Sardaigne et en Sicile notamment) organisaient des captures de navires avec la complicité ou la participation des officiers locaux, habitants et notables trouvant là un moyen d'accroître leurs ressources (voir Pinuccia Franca Simbula, « Iles, corsaires et pirates dans la Méditerranée médiévale », *Médiévales*, 47, Presses Universitaires de Vincennes, 2004).

¹³ Le 2 juin 1300 un traité avait été signé entre Charles II d'Anjou (père du roi Robert) et la République de Gênes. Ce traité, fait « pour établir une paix véritable, un amour sincère et une entente durable » entre les deux parties, avait été renouvelé le 9 mai 1301 (*I Libri Jurium della Repubblica di Genova*, 1/7, a cura di Eleonora Pallavicino, Gênes, 2001, p.366–372).

¹⁴ Rainier Grimaldi, promu amiral de France par le roi Philippe IV le Bel en 1304 après son éclatante victoire sur les Flamands devant Zierikzee, avait mis aussi ses galères au service de Charles II d'Anjou et de son fils Robert. Pour le remercier, les souverains angevins lui avaient octroyé la châtellenie de Villeneuve en Provence, la seigneurie de Cagnes (aujourd'hui Cagnes-sur-Mer dans les



Le château de Gaète aujourd'hui. La partie la plus ancienne date de la dynastie angevine.



Vue ancienne du port de Gaète, XVIIIe siècle. Coll. particulière.
Le paysage n'avait pas dû changer depuis le XIVe siècle.



Nef marchande médiévale à gréement latin, dessin (DR).

l'affaire : « [...] pour la sécurité de nos gens et de nos biens, Rainier Grimaldi, chevalier de Gênes, amiral du royaume de France, notre cher familier et fidèle, s'est engagé en notre présence [...] à ne porter aucun tort, désagrément, dommage ou offense à votre université ou à qui que ce soit appartenant à cette université, de même à ladite Commune de Gênes ou à quelque personne de cette Commune, [que ce soit] du fait de la susdite prise faite par vous ou pour quelque autre motif ».

En principe, plus rien ne s'opposait à la restitution demandée ... si toutefois les pilleurs n'avaient pas déjà tiré profit de leur méfait : « Vous exécuterez donc promptement et diligemment (*prompte et celeriter*) notre présent mandement, afin qu'un autre mandement relatif à ces faits ne vous impose la chose par la force. Et pour ce qui est de la sécurité de ces [marchands] génois, nous serons obligés de prévoir un autre expédient (*aliud remedium providere*) ».

Et Robert de terminer sur ces mots : « [Habitants de Gaète], si vous avez vraiment quelque raison sérieuse de vous opposer [à la restitution du vaisseau], faites en sorte de nous le faire savoir sur le champ (*nobis e vestigio significare curetis*), l'exécution des présentes étant suspendue [pour le moment]. Donné à Naples par Bartolomeo de Capoue, chevalier, lieutenant et protonotaire du royaume de Sicile, en l'an du Seigneur M CCC XI, dernier jour d'août, indiction VIII, l'an III de notre règne ».

Il faut souligner ici que le texte ne dit rien quant à la provenance, les escales et la destination du navire. Pietro Zafferus et ses trois collègues n'avaient-ils pour but que de longer les côtes italiennes pour y vendre et acheter leurs produits, ou visaient-ils des horizons plus lointains tels Corfou, voire Beyrouth ou Alexandrie, importantes zones d'échanges pour les négociants de Gênes ? Avaient-ils l'intention de faire relâche à Gaète pour des raisons commerciales (le commerce du drap, de la soie, de l'huile et du vin était florissant dans cette cité de Campanie ¹⁵), pour des besoins

Alpes-Maritimes) et la baronnie de San Demetrio en Calabre. Né dans les années 1267-1270, Rainier Grimaldi mourut après le 18 septembre 1312 et avant le 9 mai 1314. Son fils Charles sera successivement gouverneur de Monaco pour Gênes, puis premier seigneur de la citadelle monégasque jusqu'à sa mort survenue en 1357.

¹⁵ Les documents mettent en évidence le rôle important de Gaète dans le commerce maritime de la fin du Moyen Age, Gaète étant un point d'appui sur les routes marchandes vers les îles de la mer Tyrrhénienne et le Levant. De l'analyse des flux ligures en direction de la Campanie, il ressort « une absolue prédominance de Naples et Gaète » parmi les destinations indiquées pour cette région avec laquelle les Génois étaient nombreux à avoir des contacts commerciaux. Le système de mesure des étoffes en vigueur à Gaète servait d'ailleurs de référence en plusieurs places commerciales italiennes (Enrico Basso, « Le relazioni della Liguria con l'area campana nei secoli XII-XIII. Uomini, rote e merci nella documentazione del fondo notarile dell'Archivio di Stato di Genova », *Atti del*



Un chantier naval médiéval, enluminure tirée de Jean Wavrin, *Anciennes et nouvelles chroniques d'Angleterre*, entre 1472 et 1482, Londres, British Library, Royal Ms 15 E IV, fol.57v.

de ravitaillement ou d'entretien du bâtiment ? S'agissait-il d'un voyage d'aller ou de retour ? Par ailleurs, on peut penser que, montés à bord pour accompagner leurs marchandises, nos quatre hommes d'affaire étaient copropriétaires du vaisseau dont ils réclamaient la restitution, les profits tirés de leur commerce leur ayant en ce cas permis d'acheter, armer, entretenir une telle embarcation et payer son équipage.

Enfin nous ne savons pas de quelle manière s'était opérée la prise du bateau et de son chargement par les habitants de Gaète et, bien sûr, on ne peut connaître les motivations de ces gens : avaient-ils agi uniquement par convoitise (chose de loin la plus vraisemblable) ou y avait-il quelque autre raison qui les aurait poussés à une telle action ? Rappelons que la capture de navires était une activité lucrative et que souvent, en cas de disette ou de pénurie, les habitants des cités maritimes n'hésitaient pas à s'en prendre aux vaisseaux marchands longeant leur littoral.

Convegno Internazionale di Studi in memoria di Ezio Falcone (1938-2011), Amalfi, Presso la Sede del Centro, 2014. Voir de même Maria Teresa Gaciorgna, « Una città in espansione : aspetti sociali, istituzionali ed economici di Gaeta nei secoli XI-XIV », in *Gaeta medievale e la sua cattedrale*, a cura di Mario D'Onofrio e Manuela Gianandrea, Rome, 2018).

Ceci dit, après les injonctions faites par le roi Robert, viennent la description du bâtiment enlevé et l'inventaire détaillé de son chargement, entre outils, armes, denrées alimentaires, vêtements, argant liquide.

« Oh ! Vois donc comme notre navire est beau sous voiles »¹⁶

En ce début du XIV^e siècle, les nefes marchandes des républiques italiennes Gênes et Venise, vaisseaux robustes à voiles latines remarquables par la grande capacité de leurs cales et leur bonne tenue en mer, étaient montées par des équipages libres et rémunérés.

Traditionnel du pourtour méditerranéen et utilisé sur tous les types d'embarcations, le gréement latin (tel que décrit dans le mandement du roi Robert et tel qu'utilisé encore aujourd'hui) se caractérise par une voile triangulaire enverguée sur une antenne mobile pivotant autour de l'arbre (ou mât). On peut donc orienter diversement la voile, apte ainsi à recevoir tous les vents, y compris les vents contraires. La célèbre Nina, par exemple, bâtiment portugais de la première expédition de Christophe Colomb, avait ses mâts équipés de voiles latines, changées lors de l'escale aux îles Canaries en voiles carrées plus propres à affronter la rudesse de l'Atlantique¹⁷.

Voici donc comment, selon les termes mêmes de notre document, se présentait, quelque 180 ans avant la Nina, le navire enlevé par les gens de Gaète : « [...] à savoir un vaisseau dénommé *Saint-Nicolas* (*videlicet vassellum unum, vocatum Sanctus Nicolaus*)¹⁸ avec quatre voiles, deux à la proue et deux au milieu (*cum velis quatuor, duobus de proda et duobus de medio*)¹⁹, avec deux arbres et leurs nécessaires (*cum duobus arboribus et suis necessariis*)²⁰, deux antennes à la proue, une antenne au milieu (*antenna due de proda, antenna una de medio*)²¹, deux timons (*themones duo*)²², deux bras

¹⁶ Olivier Basselin (1403–1470), *Les périls de la mer*, cité par Michel Mollat, *op.cit.*, p.209.

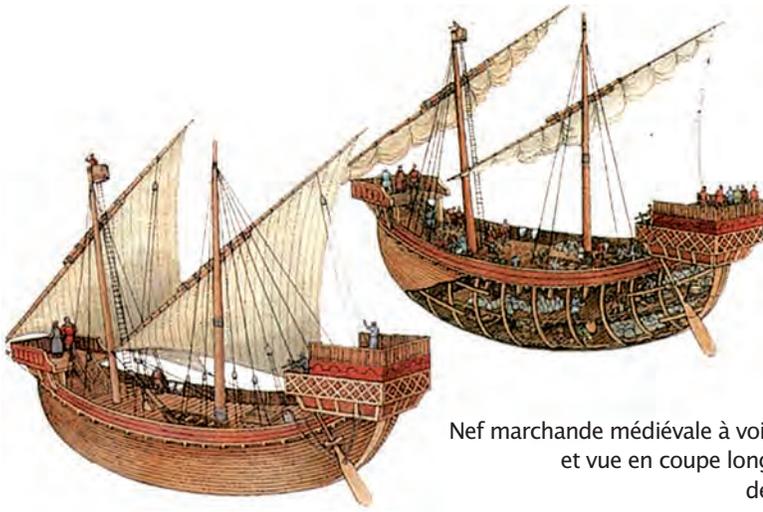
¹⁷ Voir Thomas Gomez, *De l'invention de l'Amérique. Mythes et réalités de la Conquête*, Paris, Flammarion, 1996, p.83.

¹⁸ Fussent-ils navires marchands ou galères de guerre, les bâtiments méditerranéens portaient un nom, nom de saint le plus souvent sous la protection duquel se mettaient le ou les propriétaires du vaisseau. Ainsi, parmi les bateaux dont le nom nous a été transmis, beaucoup étaient placés sous le patronage de saint Martin de Tours ou, comme dans notre cas, celui de Nicolas de Myre, personnages très vénérés au Moyen Age, en Ligurie notamment. Ainsi que le précise Michel Balard, l'hagionomastique s'était imposée à la fin du XIII^e siècle (Michel Balard, *Gênes et la mer. Genova e il mare*, Gênes, Societa Ligure di Storia Patria, Palazzo Ducale, 2017, p.136).

¹⁹ Les voiles étaient taillées dans de la toile de chanvre.

²⁰ L'arbre est le mât des bateaux à gréement latin.

²¹ L'antenne, vergue des voiles latines croisant le mât en oblique, oblige, vu sa longueur, à utiliser deux pièces de bois ligaturées entre elles : la pièce supérieure est dite penne, la pièce inférieure, plus rigide que la penne, est appelée quart ou car. L'antenne



Nef marchande médiévale à voiles latines et vue en coupe longitudinale, dessin (DR).

d'oste (*brachi duo de osta*)²³, deux ostes à la proue (*oste duo de proda*), une oste au milieu (*osta de medio una*), une orse en fil de coton (*orsa una de bombicino*)²⁴, un jas d'ancre de six livres (*libre de sepo sex*), deux (?) (*catrizi duo*)²⁵ ».

Dans leur équipée, les pillards avaient aussi fait main basse sur « une petite barque [de service] à dix-huit rames (*barcha una parva cum remis decem et octo*) », barque où se trouvait « une orse à la proue (*orsa una de proda*) ».

Grappins, filins et cordages sont des éléments vitaux pour qui veut assurer la bonne marche de son navire. Le *Saint-Nicolas* comptait « quatre

descend jusqu'à l'avant du bateau où elle est fixée au point dit d'amure.

²² Les navires de l'époque, en Méditerranée notamment, étaient dirigés par deux timons latéraux ou avirons-gouvernails placés à droite et à gauche de la poupe et soutenus par un appareil appelé timonière. Comme le souligne Christiane Villain-Gandossi, « les termes timon et gouvernail ont connu un développement parallèle, la Méditerranée étant l'aire de diffusion du premier, le Ponant celle du second. Il faut attendre, semble-t-il, d'après les textes, les débuts du XVIIe siècle pour voir la prééminence du terme gouvernail alors que le timon s'efface » (Christiane Villain-Gandossi, « Terminologie de l'appareil de gouverne, IXe-XVIIIe siècles », in *Archaeonautica*, 2, Paris, CNRS Editions, 1978, p.281-310).

²³ L'oste est un cordage fixé vers le haut de l'antenne (donc à la penna) pour la contrôler et l'assurer selon l'angle du navire par rapport au vent. Chaque antenne est munie de deux ostes, l'une à droite, l'autre à gauche.

²⁴ L'orse, cordage fixé à l'extrémité basse de l'antenne (donc au car), sert, comme l'oste, à régler l'inclinaison de l'antenne par rapport au vent. Les mots latins *de bombicino* désignaient un coton de qualité médiocre, le coton étant importé du Levant.

²⁵ Selon le *Vocabolario* de Sergio Aprosio, le *catrizus* était un élément de l'équipement d'un navire sans plus de précision (Sergio Aprosio, *Vocabolario ligure storico-bibliografico*, Savone, Sabatelli Editore, 2001-2002).

câbles (*agumina quatuor*), une corde d'amarrage et de remorquage (*sparcina una*), quatre grappins (*rampaculli quatuor*), deux poulies (*poeye duo*) et huit cordages (*reste quinque, pecie de retibus tres*)²⁶ ». Dans le bateau il y avait aussi un palan (*paranchinum unum*) et un *margavellum* : ce mot désignait peut-être un marchepied, nom donné au cordage qui servait d'appui aux marins travaillant sur une voile²⁷.

Comme on peut bien l'imaginer, avoir un minimum d'outils à bord d'un vaisseau est indispensable. L'outillage mis à la disposition de l'équipage était celui-ci : « deux haches (*securae duo*), deux couteaux (*maracii duo*), une herminette (*assia una*), une scie (*serra una*), un marteau (*martus unus*), deux ciseaux à bois (*scalpelli duo*), un panier de clous (*sporta una de acucis*) », sans oublier une deuxième scie déposée dans la barque.

A cela s'ajoutaient « cinq livres de fil à voile (*libre de filis pro velis quinque*), trois sondes (*trivelli tres*), trois tonneaux pour récupération des infiltrations d'eau en fond de cale (*vegetes de sentina tres*) ».

Parmi les objets inventoriés figurait encore un *papamundum* : il s'agissait sans doute d'une carte à usage nautique (*mappa mundi*) ou « livre de mer », carte portant le tracé à peu près exact des côtes avec la position des ports et les distances les séparant (de telles cartes étaient utilisées par les navigateurs méditerranéens depuis les années 1250²⁸).

Ainsi donc, « bien étanche dedans et dehors, dûment calfaté, accoutré en toutes choses ainsi qu'il appartient pour servir marchand »²⁹, le *Saint-Nicolas* était, selon toute vraisemblance, un bâtiment parfaitement adapté à sa fonction. Désigné dans le texte par les mots *lignum seu vassellum*, termes génériques désignant des bâtiments de taille moyenne (30 mètres de long environ sur 7 à 8 mètres de large), notre navire, avec sa coque dominée peut-être par deux châteaux, l'un à la proue, l'autre à la poupe, était apte à transporter un chargement de 50 à 100 tonnes. L'équipage, fort sans doute d'une quarantaine de matelots (entre marins expérimentés, apprentis et mousses)³⁰, était accompagné, comme habituel sur les bateaux de ce temps, d'un homme chargé de l'intendance, un cuisinier, un charpentier de marine, un calfat, un chirurgien-barbier, sans oublier l'indispensable scribe.

²⁶ Ces cordages (*reste* en latin) servaient à hisser les antennes.

²⁷ Signalons toutefois que le marchepied s'employait surtout dans le cas de voiles carrées.

²⁸ Frederic Lane, *Venise, une république maritime*, Paris, Flammarion, 1985, p.177-178.

²⁹ Citation faite par Michel Mollat, *op.cit.*, p.143.

³⁰ Le tonnage et l'effectif de l'équipage n'étant pas connus, il s'agit là de moyennes pour les vaisseaux marchands méditerranéens de cette époque (Michel Balard, « Navigations génoises [...] », *op.cit.*, p. 783).



Marchands et leurs navires, par Günther Zainer, 1473, enluminure tirée de Gilles de Rome, *Du gouvernement des roys et des princes* (*De regimine principum*), Paris, BnF.

Les « très azardeux et dangereux art et mestier de la mer » ³¹

Une partie du chargement de notre nef avait trait à l'armement tant offensif que défensif, armement destiné pour une part peut-être à la vente. Cependant, parmi les armes inventoriées, beaucoup étaient affectées, ici comme ailleurs en mer, à la sécurité du bâtiment et des personnes se trouvant à bord.

La mer étant source de bien des périls pour qui convoyait des marchandises, les membres d'équipage comme les commerçants voyageurs, soit l'ensemble des personnes embarquées, avaient l'obligation d'être correctement armés pour faire face à toute mauvaise rencontre, l'équipement exigé en la matière variant selon la valeur des biens transportés (au même titre que le marin, le commerçant se devait en effet de participer à la défense du bateau). La plupart des législations méditerranéennes imposaient en effet la présence d'armes à bord des nefs marchandes, et les patrons de navires défaillants se voyaient sanctionnés financièrement ³². Les patrons étaient

³¹ Pierre Garcie-Ferrande (1441– c.1502), *Le Grant Routtier* (1484), cité par Michel Mollat, *op.cit.*, p.135.

³² Entre autres exemples, le *Breve curiae* de Pise, daté de 1298, imposait aux

même autorisés à prélever une part du salaire des matelots pour leur acheter les armes qui leur manquaient. De nombreux marins recevaient d'ailleurs un entraînement les rendant aptes à se servir d'une arbalète si besoin était et, pour plus de sécurité encore, les propriétaires des vaisseaux marchands engageaient des arbalétriers de métier chargés de sauvegarder au mieux la sérénité des voyages. Comme le disait l'Anonyme Génois, il ne suffisait pas d'avoir *bona e forte nave chi sea ben insartiaa*, encore fallait-il que le bâtiment soit pourvu d'armes *ben sufficiente per no poer esser conquixi d'alcun [...] inimixi*³³.

A lire le mandement du roi Robert, on voit que le *Saint-Nicolas* était bien pourvu en fait d'armement, avec au total (dans l'ordre où les objets apparaissent) « une épée longue (*spata una*)³⁴, deux arbalètes (*baliste due*), une cuirasse et deux chapels semblables (en ?) de fer (*coracza una et capelli duo par unum de correnzia de ferro*)³⁵, une gorgière (ou gorgerin) en fer (*gurgeria una de ferro*)³⁶, une lance et un bouclier (*lanca una et scutum unum*), une cervelière (*cerbelleria una*)³⁷, une cuirasse (*coracza una*), une gorgière et deux gants (*gorgiale unum et quanti duo*)³⁸, un carquois avec des flèches (*faratra una cum sagittis*)³⁹, sept épées et sept cervelières (*spate septem et cerbellerie septem*), un couteau gravé (*cultellus unus incisorius*), une cuirasse et une [autre] semblable (en ?) (*coracza una et par unum de*

marchands navigateurs de se munir d'une arbalète et de cent carreaux. Selon les dispositions prises par l'*Officium Gazarie* de Gênes (1311-1340) chargé de régler les problèmes relatifs à la navigation, tout commerçant, au moment de prendre la mer, devait avoir avec lui *arma bona et sufficientia*. Une ordonnance catalane de 1258 sur la police de la navigation interdisait d'engager des marins non pourvus de l'armement requis. Le *Statut maritime* de Venise (1255) donnait la liste des armes obligatoires à bord des bateaux marchands (Josée-Valérie Murat, « Les armes à bord des navires à travers la documentation marseillaise (1300-1370) », http://www.institut-strategie.fr_81_MURAT_.html).

³³ *Anonimo Genovese, Poesie, Edizione critica, introduzione, commento et glossario, a cura di Luciana Cocito, Poesia CXLV (Exposicio de modo navigandi)*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1970, p.621.

³⁴ La lame de la *spata* ou épée longue, arme de prix, mesurait entre 80 cm et 1 m.

³⁵ La cuirasse, faite pour protéger le torse, était formée de plusieurs pièces de métal. Casque le plus utilisé au Moyen Âge, la forme du chapel de fer rappelait celle des chapeaux de paille, son bord offrant une bonne protection contre les coups venant du dessus.

³⁶ La gorgière ou gorgerin, pièce d'armure en fer, quelquefois en cuir très épais, servait à protéger le cou et la gorge du combattant.

³⁷ Coiffure faite de mailles ou de plaques de fer, garnie à l'intérieur de peau capitonnée, la cervelière enveloppait le crâne comme une calotte.

³⁸ Préserver la main du combattant tout en lui laissant sa liberté de mouvement, le problème était difficile à résoudre et l'on ne cessa de chercher des solutions pour perfectionner le gant de métal, gant gainé à l'intérieur de futaine ou de chanvre.

³⁹ Le mot « carquois » (*faratra*) apparaît très rarement dans les textes, lesquels emploient plutôt les mots « caissette » et « sac » (Josée-Valérie Murat, *op.cit.*).

gallicis), trois boucliers (*scuti tres*), trois arbalètes (*baliste tres*), trois carquois (*faratre tres*), une lance (*lancea una*), un sac contenant une cuirasse, une gorgière et un chapel (*saccus unus cum coracza una, cum gorgerina una et capello uno*), deux arbalètes (*baliste due*), un sac neuf contenant une cuirasse (*saccus unus novus cum una coracza*), un ensemble de gants en fer (*collectus unus de quantis ferreis*), un chapel (*capellus unus*), une épée (*spata una*), un carquois pour carreaux d'arbalète (*faratra una de quarrellis*), un bouclier (*scutum unum*) ». Et le notaire Bartolomeo de noter encore deux autres armes ou équipements militaires non identifiés précisément, à savoir un ou une (?) (*solorma una*), de même un ou une (?) (*bracteria una*).

Quant à la barque, elle contenait « deux arbalètes (*baliste due*), trois épées (*spate tres*), deux cervelières (*cerbellerie due*), un tabar (*tabarrum unum*)⁴⁰ et deux couteaux (*et cultelli duo*) ».

Le dommage subi était donc bien grand au regard du prix de ces armes et autres éléments à vocation militaire, sachant qu'à cette époque un équipement comprenant un gorgerin, une cuirasse, une arbalète, une épée et un carquois, représentait l'équivalent de plus d'un mois de la solde d'un combattant⁴¹.

« Un ceinturon, une cape, un mantelet ... »

Pour ce qui concernait les vêtements, le linge et accessoires divers, là encore le préjudice n'était pas des moindres⁴². Avaient été subtilisés (toujours dans l'ordre d'apparition des objets) : « un ceinturon avec une bourse et une clé (*corrigia una cum bursa et una clavi*), une tunique blanche (*tunica una alba*)⁴³, une pièce de toile (*pecia una de tela*)⁴⁴, une futaine (*fustanium unum*)⁴⁵, une tunique (*tunica una*), un paquet dans lequel était une tunique (*bunetta una in qua erat tunica una*), une cape (*capa una*)⁴⁶, un ou une (?) et

⁴⁰ Le tabar était un manteau en tissu épais porté par-dessus la cuirasse.

⁴¹ Sur ce point, voir Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Age*, Paris, PUF, 1980, p.200, note 1.

⁴² Pour les termes ayant trait aux tissus et aux vêtements, voir par exemple Marie-Christine Grasse, *Vivre en Provence à la fin du Moyen Age (1250-1525)*, Nice, Serre-Editeur, 2005, p.153-162. Voir aussi Nicolas Gherzi, *op.cit.*, vol. 1 et 2.

⁴³ Il existait toutes sortes de tuniques pour hommes et femmes. Blanc ou de couleur (le rouge et le bleu dominaient largement), ce vêtement ajusté à la taille descendait jusqu'aux mollets ou aux chevilles.

⁴⁴ Les toiles étaient faites de lin, de chanvre ou de laine, plus rarement de soie.

⁴⁵ Le *fustanium* ou *fustaneum*, sorte de chemise mixte sans manche descendant jusqu'à mi-cuisse, tirait son nom de l'étoffe employée pour sa confection : la futaine, tissu solide fait d'une trame en coton ou en lin et d'une chaîne en laine. Comme on le voit dans l'ouvrage de Nicolas Gherzi, les vêtements en futaine étaient très portés en cette fin de Moyen Age (Nicolas Gherzi, *op.cit.*, vol.1 et 2).

⁴⁶ La cape, vêtement ample de dessus, avait un col et de larges manches.

un surcot (*aploisis una et ceprensis unus*)⁴⁷, une couverture en laine (*carpeta una*)⁴⁸, une tunique (*tunica una*), une futaine fine (*subtilis fastanium unum*), un ceinturon et un chaperon (*corrigia una et capucium unum*)⁴⁹, un paquet plein de linge (*bunecta una plena de robba*), un paquet où se trouvait une cape de couleur turquoise (*bunatta una in qua erat capa una de bleveto*), trois tuniques (*tunice tres*), une caisse neuve où était un drap de lit (*cassa una nova in qua erat linteamen unum*), deux (boîtes ?) semblables contenant des chaussures (*tobalee due par unum de calceis*)⁵⁰, une tunique et une cape claire bleu turquoise (*tunica una et capa una de bleve clara*), un mantelet rouge vermillon (*gamura una virmilia*), une tunique blanche en toile de Narbonne (*tunica alba de nirbona*) ».

Un oreiller et un coussin complétaient la liste, étant précisé que l'oreiller était garni de pennes d'oie, le coussin de plumes (*capitale unum de penis et cossino uno de pluma*)⁵¹.

« Adieu pain frais »

En cette fin de Moyen Age, les matelots, ceux du *Saint-Nicolas* comme les autres, ne faisaient guère la fine bouche au moment des repas : biscuits de mer, viande salée (mouton et porc) ou poisson pareillement salé, soupe de pois chiches ou de fèves relevée d'ail, fromage, voilà ce qui garnissait leur assiette midi et soir, soir et midi. La liste des victuailles mentionnées dans le texte confirme bien la monotonie des plats servis aux marins, où, comme on le sait, le fameux biscuit de mer tenait une large part. Pain noir peu levé et cuit sous forme de galette, ce biscuit avait l'avantage non négligeable de pouvoir résister longtemps à la moisissure. Pour le goût, c'était autre chose : sa texture, dure sous la dent, s'amollissait un peu au contact du brouet qui l'accompagnait. Lorsque Eustache Deschamps s'écriait dans l'une de ses ballades : « Adieu pain frais, adieu connins [lapins], perdrix et fresches chars [chairs]. On vient porter honneur aux lards, aux aulx et biscuit riffer [avalier] »⁵², ils étaient sans doute nombreux, ici comme ailleurs, à faire chorus avec lui ...

⁴⁷ Le surcot, vêtement tant féminin que masculin, se portait par-dessus la tunique.

⁴⁸ Le mot *carpeta* (ou *carpita*) désignait soit un tissu lourd en laine, soit une couverture ou une robe faite de ce même tissu.

⁴⁹ Le chaperon (*capucium* ou *caputium*), capuchon à longue pointe, pouvait être porté par tous, adultes et enfants.

⁵⁰ Les mentions de chaussures dans les textes sont rares, rareté s'expliquant par le manque de rechange chez les individus, même aisés. Les chaussures (souliers, brodequins, escarpins, sandales) arboraient souvent des couleurs vives (voir Nicolas Gheri, *op.cit.*, vol.1 et 2).

⁵¹ Les plumes et pennes d'oie, qui servaient à garnir coussins et oreillers, faisaient l'objet d'un commerce important, dans la région toulousaine notamment où on les trouvait en abondance sur les étals des marchés.

⁵² Eustache Deschamps (c.1340-1404), *Ballades*, cité par Michel Mollat, *op.cit.*, p.146 et 205.



La foulée du vin, enluminure, détail, vers 1490,
Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 438, folio 9.



L'entonnage du vin, détail d'une enluminure tirée du Livre d'Heures de Flandres,
fin du XVe siècle,
Munich, Bayerische Staatsbibliothek.

Fort heureusement le vin – ce divin nectar – faisait oublier la bien triste uniformité des plats, un vin servi à profusion pour tout le monde : dans ces années-là, un à deux litres par homme et par jour ne faisait peur à personne⁵³. Comme disait l'*Anonyme Génois*, les marins devaient avoir « vin et eau en abondance » (*vin e aiga assai*)⁵⁴.

⁵³ Il ne faut pas oublier que le vin, à cette époque, était moins alcoolisé que de nos jours. Le vin était souvent payé par les membres d'équipage sur leur solde (voir Michel Balard, « Navigations génoises [...] », *op.cit.*, p. 790–791. De même Michel Mollat, *op.cit.*, p.145–146).

⁵⁴ *Anonimo Genovese, Expositio de modo navigandi, op.cit.*, p.622.

Les provisions de bouche figurant à bord du *Saint-Nicolas* avant sa funeste arrivée en vue du port de Gaète comprenaient donc « quinze pièces de fromage (*pecie de caseo quindecim*), deux cantares de biscuits de mer (*cantaria duo de biscotto*)⁵⁵, un quartier de couenne de lard (*mezina una de carnibus*)⁵⁶, vingt-cinq fromages italiens (*casicavalli viginti quinque*)⁵⁷, quatorze tonneaux remplis [de vin] grec (*vegetes plene greco quatuordecim*), cinquante et un tonneaux remplis de vin italien (vin du Latium ?) (*vegetes plene vino latino quinquaginta una*), un fût plein du même vin (*carracellus unus plenus eodem vino*), vingt-cinq barils remplis d'anchois salés (*barrillia plena sardis sallitis vigintiquinque*) ».

Si pour les matelots, les plats avaient la même saveur tout au long du voyage, on peut imaginer que nos quatre marchands navigateurs, comme le patron du navire, se réservaient des menus plus variés et plus alléchants avec notamment des œufs, des fruits et des légumes rehaussés d'herbes aromatiques, le tout acheté durant les escales. Il est d'ailleurs fait mention d'un mortier (*mortarium unum*) parmi les objets disparus, mortier servant sans doute à piler ail, oignons et herbes.

L'inventaire consigné par le notaire Bartolomeo signalait encore « un tonneau vide (*veges vacua una*), huit barils à vin en bois, comportant des incisions [sans doute comme marques de jauge] (*barrillia pro vinotria incisoria de ligno octo*), huit barils vides (*barrillia vacua octo*), dix-sept sacs (sans mention de leur contenu) (*sachi decem, saczi septem*) ».

Et de même « un sac de (?) (*saccus unus de zampero*) et cinq livres (unité de poids) de chandelles (*libre de candelis quinque*)⁵⁸ ».

« Cinquante florins d'or »

Comble d'infortune, les quatre Génois avaient à déplorer une perte d'argent importante. Leur avaient été dérobés : « un coffret contenant soixante-sept florins et trois livres en carlins d'argent (*unius cassie continentis florenos sexaginta septem et libras tres in carolenis argenti*)⁵⁹, cinquante

⁵⁵ Le cantare, unité de mesure de poids, équivalait à Gênes à 47 kg environ et dans le royaume de Naples à 90 kg.

⁵⁶ Le mot *mezina* est la traduction latine du mot génois médiéval *mezenna* qui signifiait « quartier de couenne de lard », *quarto di lardo cotennato* (voir *Anonimo Genovese, op.cit.*, glossaire, p.692.)

⁵⁷ Le *caciocavallo* est un fromage au lait de vache en forme de poire, tout en rondeur. Le nom de ce fromage, typique de l'Italie méridionale, provient de la technique d'affinage du produit, attaché, par deux liens, à cheval sur un support horizontal.

⁵⁸ Il s'agissait peut-être de chandelles non en suif mais à base de cire d'abeille, matière première onéreuse car disponible en quantités limitées seulement.

⁵⁹ Les florins et les livres dont il est fait mention ici sont des monnaies de compte : le système monétaire médiéval dissociait en effet les deux fonctions de la monnaie, à savoir la mesure des valeurs exprimée en monnaie de compte ou monnaie virtuelle (servant à faciliter les calculs face aux différentes pièces



Florin d'or de Florence, Coll. particulière.



Carlin d'argent, Coll. particulière.



Denier tournois, Coll. particulière.

florins d'or (*floreni quinquaginta de auro*)⁶⁰, trente tarins en carlins de Raguse (ville du sud-est de la Sicile) (*tareni triginta de carolenis Ragonensibus*)⁶¹, vingt sous de Gênes (*solidi viginti de Januinis*)⁶², un cantare (récipient) contenant trois florins d'or (*una cantara cum florenis de auro tribus*) ». Et il fallait ajouter à cela « dix onces en monnaie de Tours ou tournois (*uncie decem de turonensibus*) », tournois déposés dans la barque⁶³.

Pour donner une idée approximative de ce que pouvaient représenter les sommes en jeu, voici deux exemples notés pour les années 1280–1320 : un cheval de guerre valait au moins 35 à 70 florins (monnaie de compte) soit quelque 140 jours de la solde d'un soldat, et un sergent préposé à la garde d'un château dans le royaume de Naples percevait 40 florins (monnaie de compte) versés tous les quatre mois⁶⁴. Autres exemples de prix relevés en Italie (à Florence) dans la première moitié du XIVe siècle : un litre d'huile, 3 kilos de fèves ou un kilo de viande de mouton coûtaient 3 sous (monnaie de compte), une faucille valait 10 sous, un râteau 12 sous, une hache 35 sous. Par ailleurs, la solde du marin était, en 1296, de 2 livres, monnaie de compte (soit 40 sous) par mois⁶⁵.

utilisées, en réduisant les sommes à une unité commune, stable et invariable) et le moyen de paiement (fait de pièces en circulation, ici des carlins d'argent). Le carlin était une pièce en argent créée par Charles 1^{er} d'Anjou, grand-père du roi Robert et frère de saint Louis.

⁶⁰ Il s'agit sans doute de florins d'or de Florence, pièces sonnantes et trébuchantes, monnaie d'or de l'Occident chrétien émise en 1252 par la République de Florence. Pierre angulaire du commerce et étalon de référence grâce à la pureté de son métal qui lui valait une excellente réputation dans le milieu du négoce, le florin de Florence fut l'objet de nombreuses imitations un peu partout en Europe.

⁶¹ Les tarins, première monnaie d'or du monde occidental émise par les Normands de Sicile au début du XIe siècle, figurent ici comme monnaie de compte réellement représentée par des carlins frappés à Raguse en Sicile.

⁶² Le sou était une sous-unité de monnaie de compte (il fallait 20 sous pour faire une livre).

⁶³ L'once, comme unité monétaire de compte, était l'équivalent de 30 tarins. A l'origine frappé à l'abbaye Saint-Martin de Tours (d'où son nom), le denier tournois devint progressivement, après l'annexion de la Touraine par le roi Philippe II Auguste, l'étalon de tout le royaume de France, l'emportant sur la monnaie parisienne (monnaie émise à Paris). Saint Louis créa le gros denier tournois, pièce d'argent quasiment pur valant 12 deniers tournois. Extrêmement répandue en Europe occidentale au Moyen Âge, la monnaie tournois ne disparut qu'à la fin du XVIIe siècle.

⁶⁴ Philippe Contamine, *op.cit.*, p.200.

⁶⁵ Charles-Marie de La Roncière, *Prix et salaires à Florence au XIVe siècle (1320–1380)*, Publications de l'Ecole Française de Rome, 1982.

« Estans sur la mer, tant plus avez quelque péril amer »⁶⁶

L'histoire ne dit pas si le mandement du roi Robert porta ses fruits, un Robert désireux de conforter ses liens avec la puissante République de Gênes en réglant cette épineuse affaire à l'amiable⁶⁷ : les habitants de Gaète, en un premier temps instamment priés, plus que véritablement contraints, à rendre le navire sans porter opposition à la chose, s'exécutèrent-ils ? Ou réussirent-ils à esquiver toute poursuite ? Pietro *Zafferrus* et ses trois collègues qui, avant de prendre la mer, avaient sans nul doute recommandé « à Dieu eux et leurs avoirs », espérant « bons vents et bonnes ventes »⁶⁸, purent-ils récupérer leur vaisseau et son entière cargaison, du moins une partie des produits et objets volés ? Dans le cas contraire, furent-ils indemnisés à la hauteur des pertes subies⁶⁹ ? Nous aurions aimé le savoir mais, par manque de documentation, l'issue de l'affaire nous échappe ...

⁶⁶ Citation faite par Michel Mollat, *op.cit.*, p.232.

⁶⁷ Comme le dit Michel Mollat, la plupart du temps, « les gouvernements cherchaient à régler leurs différends à l'amiable lorsqu'ils perturbaient trop le trafic, contrairement à leurs intérêts ou compromettaient des trêves difficilement conclues » (Michel Mollat, *op.cit.*, p.176).

⁶⁸ Gilles li Muisis (ou l'aveugle) (1272-1352), *Poésies*, cité par Michel Mollat, *op.cit.*, p.218.

⁶⁹ Les contrats d'assurance maritime ne se généralisèrent à Gênes qu'à partir des années 1340. Les procédures d'indemnisation intervenaient lorsque les prises s'effectuaient au détriment de pays amis ou alliés (Michel Balard, *Gênes et la mer*, Gênes, Societa Ligure di Storia Patria, Palazzo Ducale, 2017, p. 250).

BIBLIOGRAPHIE

APROSIO (Sergio), *Vocabolario ligure storico-bibliografico*, Savone, Sabatelli Editore, 2001–2002.

BALARD (Michel), « Assurances et commerce maritime à Gênes dans la seconde moitié du XIVe siècle », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1976.

BALARD (Michel), « Navigations génoises en Orient d'après les livres de bord du XIVe siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1988.

BALARD (Michel), *Gênes et la mer. Genova e il mare*, Gênes, Societa Ligure di Storia Patria, Palazzo Ducale, 2017.

BAMPI (Franco), *Dizionario italiano-genovese*, Gênes, Ligurpress, 2018.

BASSO (Enrico) « Le relazioni della Liguria con l'area campana nei secoli XII–XIII. Uomini, rote e merci nella documentazione del fondo notarile dell'Archivio di Stato di Genova », *Atti del Convegno Internazionale di Studi in memoria di Ezio Falcone (1938–2011)*, Amalfi, Presso la Sede del Centro, 2014.

CASACCIA (Giovanni), *Dizionario genovese-italiano*, Gênes, Nuova Editrice Ligure, 1972.

CONTAMINE (Philippe), *La guerre au Moyen Age*, Paris, PUF, 1980.

DU CANGE (Charles du Fresnes, sieur du Cange), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 7 vol., Paris, 1840–1850.

FOURQUIN (Noël) et RIGAUD (Philippe), *De la nave au pointu. Glossaire nautique de la langue d'Oc (Provence-Languedoc), des origines à nos jours*, Saint-Tropez-Toulon, Objectifs Mer et Capian Méditerranée, 1993.

JAL (Auguste), *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, Paris, Firmin-Didot, 1848.

LANE (Frederic), *Venise, une république maritime*, Paris, Flammarion, 1985.

LUSITO (Stefano), *Dizionario italiano-genovese*, Trévise, Editoriale Programma, 2022.

MOLLAT (Michel), *Les gens de mer en Atlantique (IXe–XVIe siècle)*, Paris, Hachette, 1983.

MUSARRA (Antonio), *Genova e il mare nel Medioevo*, Bologne, Il Mulino, 2015.

MUSARRA (Antonio), *Medioevo marinaro. Prendere il mare nell'Italia medievale*, Bologne, Il Mulino, 2021.

SOCCAL (Jules), *Vocabulaire monégasque de la Marine et de la Mer*, Monaco, Comité National des Traditions Monégasques, 1971.

VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné du mobilier français, de l'époque carolingienne à la Renaissance*, 6 vol., Paris, 1874.

**La langue monégasque : grammaire et dictionnaires.
Genève, éditions, projets**

Ces quelques notes sont un simple travail de documentaliste destiné au grand public, donc non linguiste, pour répondre aux questions les plus courantes posées sur le site Internet de l'Académie ¹ : comment apprendre le monégasque et où, quels ouvrages acheter et où (dictionnaires, grammaire, etc.) ? A défaut, des ouvrages sont-ils consultables en ligne ? Existe-t-il une méthode professionnelle type Assimil, Babel (ou autres) ou des vidéos en ligne ? Les questions posées proviennent en général d'un public non spécialiste, résidant en principauté ou à l'étranger, curieux de connaître un peu mieux cette langue mystérieuse, largement minoritaire et rarement entendue dans un Etat où se côtoient des langues majoritaires (anglais, français, italien, russe et autres).

La réponse à la première question renvoie aux cours de langue monégasque pour adultes dispensés au sein de l'Académie. La deuxième question trouve sa réponse ci-dessous et dans la bibliographie ci-après. Quant à la troisième, il n'existe pour l'instant aucune solution, le rapport investissement (temps et coût) / résultat à attendre étant disproportionné avec l'objet. De plus, chaque réponse faite aux internautes insiste bien sur le fait qu'une langue vivante ne s'apprend pas uniquement de façon livresque, sinon cela revient à étudier une langue morte, mais qu'elle nécessite une immersion dans le milieu où elle est parlée pour bien en saisir la sonorité, les intonations, l'accentuation, etc.

Pour anticiper les interrogations des internautes, ces notes seront publiées sur le site de l'Académie.

Pour compléter notre propos sont évoqués deux projets non encore aboutis : pour le grand public un nouveau dictionnaire français-monégasque et, pour les spécialistes, l'atlas linguistique ALCANOM. Ces projets n'ont jamais, pour l'instant, fait l'objet d'une mention dans une publication sinon, pour le second, quelques lignes dans le journal local de Vintimille, *La Voce intemelia*, il y a plus de trente ans.

¹ Cet article fait suite à la parution en 2019 d'une *Bibliographie de la langue monégasque (1927-2018)*, suivie en 2021 d'une *Mise à jour (1927-2020)* et d'une seconde *Mise à jour (1927-2022)*, publications auxquelles est apporté ici un argumentaire plus conséquent.

PRÉMICES

Il paraît utile de préciser d'abord les circonstances qui ont précédé la publication d'une grammaire et de dictionnaires.

En 1927 Louis Notari (1879–1963), ingénieur des Travaux Publics, membre du Comité des Traditions Locales (aujourd'hui Comité National des Traditions Monégasques, C.N.T.M.) créé en 1924, publia *A legenda de Santa Devota*, première œuvre littéraire en langue monégasque avec traduction française en regard ². Dans la préface datée du 29 juin 1927, l'auteur rappelle les circonstances qui l'ont décidé à écrire ce long poème épique : une réunion du Comité des Traditions Locales le 11 février 1927. L'ouvrage fut rondement mené puisque publié en cette même année 1927. L'idée de créer un lexique monégasque et une grammaire était déjà dans l'air depuis longtemps, lors de réunions avec Mgr. Baud, enfant du pays s'exprimant couramment en monégasque, ou avec Jérôme Bellando qui travaillait avec Notari pour élaborer un lexique. La création d'une grammaire et de dictionnaires faisait débat au sein du Comité. Notari poursuit ainsi : « J'avais exposé ces idées à mes collègues des Traditions Locales, en essayant de les convaincre que la composition d'un lexique ou d'une grammaire suppose généralement la préexistence d'une littérature, mais qu'il aurait été tout au moins osé de procéder inversement, puisque nous ne possédons absolument aucune littérature monégasque, ni écrite, ni orale. Il est tout naturel évidemment ce désir de chacun de nous de recueillir, pendant qu'il en est temps encore, et tout au moins dans un répertoire, les vocables qu'employait la génération qui nous a précédés et que la génération qui suit ignore totalement » (p.8). Louis Notari présentait déjà la disparition du « patois » local.

A son œuvre poétique en monégasque, Notari ajouta quelques notions de phonétique et de syntaxe, puis en fin de volume des notes et commentaires sur la légende de sainte Dévote, des traits de l'histoire monégasque, des proverbes, légendes et traditions locales, etc. Ces annexes sont émaillées de termes en monégasque expliqués dans le détail. Il est dommage que l'auteur n'ait pas songé alors à les réunir en un petit lexique à part, le soin étant éventuellement laissé au lecteur de se constituer un lexique à partir de la traduction française.

A peine l'ouvrage était-il distribué que Louis Notari, jugeant son travail peu satisfaisant, détruisit tous les exemplaires invendus, ce qui rend cette édition très rare aujourd'hui. Il en existe encore quelques exemplaires dans des familles monégasques, à la Médiathèque Louis Notari–Fonds Régional de Monaco et, de temps à autre, des exemplaires apparaissent chez les bouquinistes.

² Le tirage a consisté en 25 exemplaires de luxe numérotés et un tirage ordinaire estimé à 500 exemplaires, bien qu'aucun document d'archives ne vienne corroborer ce dernier chiffre.

En effet, dans un avant-propos, non daté, pour une seconde édition, Notari écrivait : « Plus les louanges étaient généreuses, plus sévèrement je me jugeai moi-même ».

L'avant-propos et une nouvelle version sous forme dactylographiée, modifiée de fond en comble par l'auteur mais restée inachevée, et un état de correction sur épreuves très probablement antérieur mais plus complet, sont restés classés au Fonds Régional-Médiathèque Louis Notari jusqu'en 2014. Par sa *Legenda*, Louis Notari est non seulement le fondateur de la littérature monégasque mais aussi l'initiateur des études scientifiques sur le parler de Monaco.

En 2014 le Comité National des Traditions Monégasques a voulu marquer la célébration du 90^e anniversaire de sa création en 1924 en publiant une nouvelle version d'*A legenda de Santa Devota*. Dans cette nouvelle édition, les corrections apportées ont été volontairement effectuées *a minima*, elles sont d'ordre strictement typographique et orthographique, sans compter la prise en compte de quelques maladroites stylistiques dans les annotations de l'auteur. Comme le souligne Bernard Notari dans l'avant-propos de cette édition, « cette publication s'est entourée des précautions les plus scrupuleuses pour appliquer au texte les acquis linguistiques contemporains sans remettre en cause les aspects historiques et les qualités de la première édition » (p.14). Ce travail de réédition fut l'œuvre de Michel Coppo, secrétaire général du Comité National des Traditions Monégasques, et des linguistes Mmes Eliane Mollo, professeur des universités, et Dominique Salvo-Cellario, professeur de langue monégasque.

En 1937 Louis Notari fit paraître un « Petit Lexique [monégasque-français] contenant des rapprochements avec les dialectes voisins » (provençal, niçois, turbiasque, roquebrunois, sospellois, mentonnais, vintimillois, pignasque, génois, piémontais, italien, latin) dans son ouvrage *Toca aiçi, Niculin !* Ce lexique, qui comporte 180 entrées (p.85 à p.112), est intéressant pour les linguistes de par les comparaisons apportées avec les autres parlers régionaux. Dans son *Avis aux lecteurs*, Notari présente la graphie et la phonétique monégasques (p.5).

GRAMMAIRE MONÉGASQUE (1960)

Dès les années 1927 le Comité des Traditions avait songé à préparer une grammaire monégasque mais, après discussions, il s'était rangé à l'avis de Notari selon lequel il fallait attendre la formation d'un fond littéraire en monégasque.

Le Révérend Père Louis Frolla (1904 -1978), prêtre monégasque, docteur en théologie, licencié en philosophie, publia en 1960 une grammaire monégasque. Cette grammaire fut examinée et approuvée par une Commission spéciale nommée par S.A.S. le prince Rainier III et composée de MM. Robert Boisson, Louis Canis, Marc Curti, Alexandre Médecin, Louis Notari et Lazare Sauvaigo.

Cette grammaire répondait au vœu exprimé en 1927 par Louis Notari. En effet, entre 1927 et 1960, on assista à un foisonnement d'œuvres littéraires par Louis Notari, Marc Curti, Robert Boisson, Louis Canis. Il y avait alors matière à fixer les règles de syntaxe en les normalisant. Louis Frolla présenta son ouvrage « non comme une œuvre complète d'érudition mais simplement comme un essai de codification de notre idiome national dont nous voudrions arrêter la chute sur la pente de l'oubli. Il suscitera, à coup sûr, l'approbation des uns et la critique des autres. Peu importe ». Et d'ajouter quelques lignes plus loin : « Nous adressons donc notre ouvrage à tous ceux qu'intéresse l'étude des langues romanes, source inépuisable de précieux renseignements sur l'évolution et l'inter-dépendance des langues néo-latines » (*Introduction*, p.X).

En 1998 le Comité National des Traditions Monégasques décida de faire rééditer en fac-similé cette grammaire depuis longtemps épuisée et introuvable.

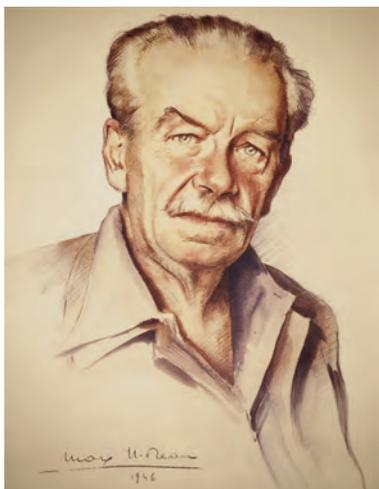
Depuis 1960, grâce à la Commission pour la langue monégasque et aux travaux de linguistes, de nouvelles normes orthographiques et quelques corrections grammaticales se sont imposées pour la rédaction en langue monégasque. Eliane Mollo et Dominique Salvo ont présenté cette problématique lors du 11^e Colloque International de langues dialectales, tenu à Monaco en 2004, et du 12^e Colloque tenu en 2007 (voir bibliographie). Une nouvelle édition revue et corrigée de la grammaire de Louis Frolla s'avère indispensable.

DICTIONNAIRES

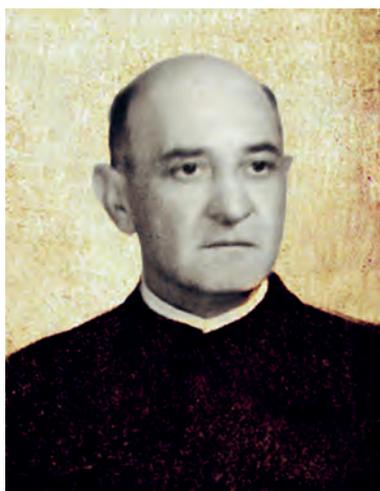
Dictionnaire monégasque–français (1963)

En 1963 le temps était venu de compléter les outils du savoir par des dictionnaires.

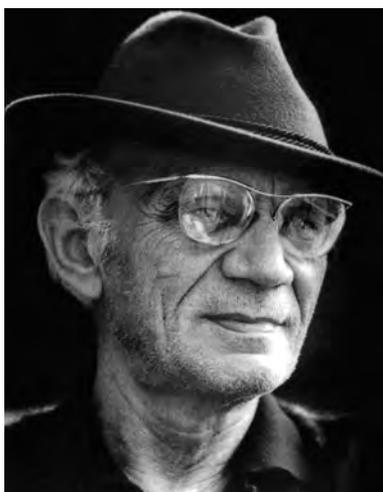
A cette date parut un *Dictionnaire monégasque–français* par le même Louis Frolla. Dans son avant-propos, l'auteur déclarait : « [...] nous avons recueilli tous les vocables que nous avons pu arracher à un fatal oubli. [...] Tous les vocables [sont rangés] selon l'ordre alphabétique et grammatical. Ensuite, afin de les rendre plus vivants, nous nous sommes efforcés de découvrir, pour ainsi dire, leur acte de naissance par l'étude scrupuleuse de leur étymologie. Enfin, nous les avons placés dans le climat qui leur est propre sans oublier, toutefois, d'indiquer leur particularité ou leur modification au contact et au regard des dialectes voisins dont nous citons souvent les termes correspondants » (p.IX). Et de compléter son propos : « [...] si, d'un côté, l'insertion de mots savants ignorés par la population ou de mots nouvellement adoptés et désormais d'un usage courant dans beaucoup de langues et dialectes, fera frémir certains esprits étroits ou les puristes à tout prix, d'un autre côté l'oubli toujours possible d'un certain



Louis Notari (1879–1963)



R. P. Louis Frolla (1904–1978)



Louis Barral (1910–1999)

nombre d'entre eux ne devrait diminuer en rien, pour le lecteur impartial, la valeur de notre travail » (p.IX-X).

Alors que jusqu'ici le vocabulaire monégasque ne concernait que le mode de vie agro-pastoral et l'univers de la pêche et de la mer avec un lexique réduit à quelques centaines de mots, ce nouveau dictionnaire avec ses milliers de mots répartis sur 365 pages, faisant entrer le vocabulaire contemporain (philosophie, psychologie, médecine, botanique, sport, électro-mécanique, etc.), fait un grand écart avec le monde d'avant !

Louis Frolla s'appuya sur la riche documentation linguistique rassemblée par Louis Notari pendant des décennies. De même il fit appel à des locuteurs ou des rédacteurs en monégasque dont notamment Marc Curti, Robert Boisson, Louis Canis et Marguerite Zilliox-Fontana qui, jeune étudiante à Aix-en-Provence, réalisa en 1943 la première étude universitaire sur la langue monégasque, étude intitulée *Le dialecte monégasque*. Les conseils de Louis Notari et de Raymond Arveiller furent précieux au R. P. Frolla lors de la relecture de son travail.

En 2004, pour marquer le 80e anniversaire de sa création, le Comité National des Traditions Monégasques décida de faire rééditer ce dictionnaire depuis longtemps épuisé et introuvable. Le vœu exprimé par le C.N.T.M. était celui-ci : « Que le plus grand nombre le parcourt tout simplement - beaucoup iront plus loin sans doute - mais cette première étape leur fera découvrir une culture, de la grâce, de la finesse dans l'expression, et aussi de l'humour toujours présent ; c'est le refuge des petits peuples courageux ». La valeur de ce dictionnaire comme outil de travail à disposition des rédacteurs est perceptible dans cette motivation.

Pour compléter son *Dictionnaire monégasque-français*, le père Frolla avait, dans les années 1970, commencé la rédaction d'un dictionnaire français-monégasque. Il nous a été signalé l'existence de cinq fascicules, de format A5, allant des lettres A (« adoubement ») à E (« ex-voto »), émanés, semble-t-il, d'un dictionnaire français-monégasque par Louis Frolla, avec mention, sur ces fascicules, d'une Commission pour la langue monégasque. Des références à Jules Soccal, décédé en 1976, permettent de dater ces fascicules au plus tard de cette année-là, ou en tout cas d'avant 1978, date de décès de Louis Frolla. Cette Commission serait l'une des sections prévues par le C.N.T.M. dès sa création en 1924, Commission qui sera formalisée en 1982 par Ordonnance Souveraine de S.A.S. le prince Rainier III. La mort du R. P. Frolla, en 1978, mit fin au projet. Ce projet de dictionnaire français-monégasque sera repris en 1991 par la Commission nommée en 1982.

Etude sur le parler de Monaco (1967)

Raymond Arveiller (1914-1997), qui avait été professeur de grammaire au lycée Albert 1^{er} de Monaco du 22 novembre 1940 à juillet 1946, entama ensuite une carrière universitaire qui le conduisit à sa nomination comme professeur ordinaire à la Sorbonne de 1968 à 1984. En 1967 il publia sa thèse complémentaire de doctorat intitulée *Etude sur le parler de Monaco*.

Il avait entrepris son travail durant ses années de professorat à Monaco en réunissant une documentation historique inédite sur le parler monégasque et en explorant les Archives du palais princier ainsi que le vaste matériau littéraire des publications en monégasque alors à sa disposition. Selon les méthodes habituelles des linguistes, il mena, de 1942 à 1954, puis en 1960 et 1961, une enquête sur le terrain auprès de locuteurs en monégasque à partir d'un questionnaire préétabli. Outre les entretiens individuels avec chacun de ces locuteurs, il confronta entre eux des groupes de locuteurs qu'il avait constitués en les laissant s'exprimer librement et en notant toutes leurs interventions.

Le but d'Arveiller était de donner « d'abord le tableau le plus fidèle et le plus complet possible du patois monégasque, tel que son état de délabrement permettait encore de le recueillir entre 1943 et 1954 » (p.VII), c'est-à-dire les mots monégasques tels qu'ils étaient employés avant 1860 au moment de la transformation sociale de la principauté. Arveiller voulait retrouver la langue monégasque « ancestrale » que le patois le plus souvent en usage en principauté avait tué. L'auteur recueillit de même des listes de mots « anciens » de la part de Monégasques qui avaient entendu ces mots de leurs arrière-grands-parents. Raymond Arveiller a constitué un vocabulaire par champ lexical (p.1-106), vocabulaire suivi de proverbes et dictons (p.107-131), devinettes (p.133), comptines et chansons (p.135-138). L'auteur donne ensuite un index des mots monégasques (plus de 5900 mots), non pas avec leur traduction en français mais avec un numéro renvoyant aux paragraphes des pages précédentes (p.319-381), ce qui n'est pas des plus pratiques.

Dictionnaire français-monégasque (1983)

Vingt ans après le *Dictionnaire monégasque-français* du R.P. Frolla, Louis Barral (1910-1999), conservateur du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco et parfait locuteur en monégasque, en collaboration avec Suzanne Simone, son assistante au Musée, publia un *Dictionnaire français-monégasque*. Louis Barral fut membre de l'Académie des Langues Dialectales dès sa création en 1982 mais il se retira rapidement pour se consacrer uniquement à sa carrière scientifique. Comme le soulignait dans sa préface Jean-Louis Médecin, maire de Monaco : « Complément attendu [du *Dictionnaire monégasque-français*, ce nouveau dictionnaire] n'a pas manqué de soulever, dans l'attente du moment de paraître, de délicates questions de principe dont, notamment, celle de savoir s'il convenait de rester dans l'insertion des mots, au plus près du langage des origines à vocabulaire relativement restreint, ou, au contraire, de donner accès à des termes savants ou d'adoption récente peut-être mal à l'aise dans l'usage quotidien de la langue ». Comme nous l'avons signalé plus haut, cette problématique était déjà au centre du dictionnaire du R.P. Frolla.

En 2004, n'étant plus disponible, ce dictionnaire fut réédité en fac-similé par le Comité National des Traditions Monégasques à l'occasion du 80e anniversaire de sa fondation. A cette date, Louis Barral et sa collaboratrice Suzanne Simone, retournés à leurs travaux scientifiques, n'avaient pas songé à une nouvelle édition, tout en notant pour leur propre compte les corrections, ajouts ou suppressions de mots à leur travail. La Commission pour la langue monégasque avait alors entrepris une refonte de ce *Dictionnaire français-monégasque*, comme nous le verrons plus loin, dictionnaire non encore édité en 2004. La motivation de la réédition par le C.N.T.M. fut la même que celle qui présida, la même année, à la réédition du *Dictionnaire monégasque-français* de Louis Frolla. Par la réédition de ce dictionnaire, Louis Barral et Suzanne Simone se virent confortés dans la qualité de leur travail par l'Autorité Communale et le C.N.T.M.

Signalons pour mémoire le petit livret de 46 pages que Paul Antonini, locuteur en monégasque mais non linguiste, publia en 2017 sous le titre *Choix de mots, de proverbes et d'expressions dans le langage monégasque*. Ce choix de 446 mots monégasques, traduits en français, a été tiré principalement du *Dictionnaire monégasque-français* du R.P. Louis Frolla. Dans son avant-propos, l'auteur déclarait que « le but de cet ouvrage consiste à mettre en exergue les termes les plus typiques de notre langage, tous ceux que les monégasques et les enfants du Pays se délectent avec probité de prononcer en toute occasion à la faveur de chaque rencontre ».

Dans son avant-propos, Antonini expliquait ainsi les raisons de son choix : « [...] il est apparu logique d'écartier les mots qui doivent leur étymologie à la langue française ainsi que ceux constituant des lieux communs dans leur banalité ».

LEXIQUES SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉS

Vocabulaire monégasque de la marine et de la mer (1971)

Jules Soccal (1907-1976), locuteur en monégasque, pilote du port de Monaco et excellent connaisseur du monde maritime, publia en 1971 un *Vocabulaire monégasque de la Marine et de la Mer* avec traduction française, vocabulaire de 665 entrées en 92 pages. Dans sa préface, l'auteur explicitait les limites de son ouvrage : « C'est le langage maritime monégasque que nous voulons faire connaître par ce Vocabulaire de la Marine et de la Mer dans lequel sont rassemblés les termes et les expressions se rapportant à la navigation, à la pêche, aux navires. En ce qui concerne les poissons ou autres animaux marins, seuls y sont mentionnés ceux qui ont un rapport direct avec la pêche en mer. Le Dictionnaire monégasque-français du R.P. Louis Frolla en donne une énumération plus générale ». En effet les poissons ne figurent que sous l'appellation générique « poissons blancs, poissons de roche », etc. Jules Soccal cite quelques mollusques (moules, taret), crustacés (bernard-l'hermite, différentes sortes de crevettes),

différentes espèces de vers marins et même le lombric terrestre, tous ces animaux étant utilisés habituellement comme appâts. Il faut souligner ici l'importance du travail de Jules Soccal qui, dans les années 1960–1970, pour que rien ne se perde, recueillit auprès de vieux pêcheurs et charpentiers de marine ce riche vocabulaire qu'il serait aujourd'hui impossible de recueillir avec la disparition de ses interlocuteurs.

Lexique monégasque de la faune marine (2022)

Dans ce même volume *Entr'Actes 2022*, Stefano Lusito, linguiste, chercheur à l'université d'Innsbrück et membre correspondant de l'Académie des Langues Dialectales, donne, en 82 pages, « Le lexique monégasque de la faune marine : des sources aux matériaux. Avec un glossaire étymologique comparatif ». Sa longue étude est accompagnée d'une vaste bibliographie.

PROJETS

Projet ALCANOM (1991)

Lors du 9e colloque des langues dialectales (Monaco, 25 mai 1991) dont le thème portait sur la pêche, fut évoqué le projet d'un atlas linguistique méditerranéen dénommé ALCANOM (*Atlas Linguistique des Côtes de l'Arc Nord Occidental de la Méditerranée*) dont l'aire géographique d'études était ainsi définie : Baléares, Catalogne, côte française, Monaco, Corse, Ligurie et Toscane jusqu'à l'Arno et l'île d'Elbe. ALCANOM se proposait d'harmoniser entre elles les recherches régionales en cours de réalisation sur le lexique de la mer. Ce vaste programme devait toucher la nomenclature maritime et la pêche. Le projet ayant mûri après une réunion préliminaire tenue le 16 novembre 1991, deux autres réunions se tinrent le 8 mai 1993 et les 11 et 12 novembre 1994 à Monaco pour faire le point sur la méthodologie à appliquer par chacun des contributeurs de l'atlas, en vue de l'uniformisation des data à entrer dans une base de données. Pour faciliter les enquêtes sur le terrain, une fiche signalétique détaillée fut remise à chaque contributeur.

Le professeur Jean-Philippe Dalbera (université de Nice) et le professeur Eliane Mollo (Monaco et université de Nice), tous deux membres de l'Académie des Langues Dialectales de Monaco, furent désignés comme maîtres d'œuvre. Jean-Philippe Dalbera avait mobilisé pour cette entreprise plusieurs collègues français et étrangers qui lui avaient confié leurs matériaux. L'Académie avait fait appel à ses membres qui, dans ce domaine très précis du monde marin, pouvaient apporter leur expertise. Le Musée Océanographique de Monaco apporta son soutien scientifique : Mme Jacqueline Carpine-Lancre, bibliothécaire-documentaliste du Musée, fut chargée de la collecte iconographique ichtyologique. L'Académie se chargea, au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers de données de ses membres, de les faire intégrer dans un fichier

informatique unique sous la direction du professeur Dalbera. Le Gouvernement Princier tint à apporter une large contribution financière, hors budget annuel de l'Académie ³.

D'après les archives de l'Académie, le projet évolua au cours des années. Un rapport de 1998 faisait état d'un atlas de 340 pages et cartes hors-texte contenant les noms des poissons et un lexique réduit des termes de bateaux et des locutions et phrases afférentes au domaine maritime de la Méditerranée, de la Ligurie à la Catalogne comprise.

La saisie de données, remises par la Fondazione Cini (Venise), le CNRS (France), l'université de Barcelone et l'Académie des Langues Dialectales, avait été effectuée. Ces données avaient été vérifiées à 85 % par M. Dalbera. Le rapport concluait qu'à la fin de l'année 1998, l'atlas serait prêt à être imprimé.

Un autre rapport du 13 mai 1999 faisait état de l'avancement du chantier ALCANOM. Pour clore le chantier, restaient à finaliser la saisie des dernières données et corrections de l'ensemble par Jean-Philippe Dalbera, la saisie des données encore manquantes, la maquette, la composition, le traitement des images. Ces travaux étaient, pour l'essentiel, déjà réalisés. Restait encore à achever une dernière série de numérisations de l'iconographie. L'éditeur choisi était l'imprimerie Louis-Jean, Editions Ophris, à Gap (Hautes-Alpes), maison spécialisée dans les ouvrages scientifiques. Le budget total restant à financer s'élevait à 280 000 francs, soit environ 43 000 €.

Certaines données n'ayant pas été remises dans les temps prescrits pour une édition en 1999, le projet resta en suspens. Ces données n'avaient toujours pas été fournies en 2005 (rapport d'activité du professeur Dalbera datant du 20 mai 2005). Les demandes réitérées du Gouvernement Princier pour finaliser le projet ALCANOM étant restées vaines, le financement éventuel de la seconde phase du projet par le Gouvernement fut renvoyé à un budget ultérieur...

Les archives de l'Académie conservent toutefois certains dossiers primaires, notamment les trois questionnaires très détaillés pour enquêtes sur le terrain. Sont aussi conservés quelques minces dossiers établis par certains contributeurs, membres de l'Académie. Ces dossiers sont les suivants :

- Augusto Ambrosi, *Saggio sui pesci e sulla pesca nei dialetti della Lunigiana*, dossier A4 relié, de 64 pages, comportant une carte en page 1 et cinq pages de bibliographie.
- André Jullien, dossier de cinq pages comportant une bibliographie sur les poissons et la pêche dans le bassin méditerranéen, dossier suivi d'une liste de noms de poissons par L. Pila intitulée *Pei e pesco dou gou de Marsiho, 1911*, et d'un poème *Lei peis* de Marius Angles (1841-1925).

³ De 1991 à 2005 le Gouvernement Princier apporta une contribution de plus de 40.000 € (après conversion des sommes exprimées en francs).

- Jean Nicolas, *Brève enquête sur la pêche et les poissons dans la littérature ligurienne*, quatre pages dactylographiées.
- Renzo Villa, « U gussu Prutagunista de a Regata di Sestei presentau in dialetu murturatu », article d'une page paru dans *La voce intemelia*, 29 juillet 1977. Et un article intitulé « I pescavui d'a Murtura », de trois pages, paru dans *La voce intemelia*, 17 décembre 1977.
- Adolphe Viani, liste des « Poissons pêchés à Nice au XVIIIe siècle et de nos jours : les espèces disparues », article de quatre pages.

Malheureusement font défaut dans ces archives d'autres dossiers provenant de contributeurs de l'Académie, dossiers qui avaient été transmis à Jean-Philippe Dalbera ; le dossier concernant Monaco n'a jamais été transmis à ce dernier. De même font défaut les contributions de Xavier Ravier (Toulouse) sur la Provence, de Mme Marie-Josée Dalbera et Roger Miniconi (Corse), Joan Veny (Catalogne), Marco Cuneo et Renzo Villa (Ligurie), Manlio Cortelazzo et Giulia Petracco Sicardi, Jean-Claude Ranucci et Jean-Claude Bouvier. Ces lacunes pourraient être comblées avec un peu de travail rédactionnel et de mise en forme sous l'égide d'un linguiste universitaire. Pour Monaco le dossier pourrait se reconstituer partiellement à partir du *Vocabulaire* de Jules Soccal, des dictionnaires de Louis Frolla et de Louis Barral et du « Lexique monégasque de la faune marine », importante communication de Stefano Lusito parue dans ce même volume *Entr'Actes 2022* ; il serait vain de tenter une enquête sur le terrain en principauté, marins et charpentiers de marine susceptibles d'apporter leur contribution ayant quitté ce monde depuis longtemps. Pour la zone de Vintimille, on peut se référer à l'ouvrage d'Emilio Azaretti (1902–1991), *La fauna marina nel dialetto vintimigliese*, Gênes, 1992, ouvrage que l'auteur se proposait de compléter pour le projet ALCANOM.

En attendant la sortie de l'atlas, le professeur Dalbera publia une contribution sur les « Dénominations de la langouste et du homard sur le pourtour méditerranéen nord-occidental » dans *Actes du 128^e Congrès National des Sociétés historiques et scientifiques*, Etudes Corses, n°59, 2004. De même d'autres contributeurs reprirent leur liberté en publiant leurs textes dans d'autres supports. Mentionnons la toute récente *Historia linguistica dels nostres peixos* de Joan Veny, parue dans la collection de l'*Institut d'Estudis Catalans*, 2022.

Le professeur Dalbera, cheville ouvrière de l'Atlas, décéda le 8 février 2019 sans avoir jamais renoncé à finaliser ALCANOM, projet qui lui tenait tant à cœur.

Les efforts de l'Académie vont se porter sur la recherche du fichier informatique de 1999 et de tous les autres dossiers, avec le précieux concours de Mme Dalbera. Toutes les publications afférentes aux thèmes d'ALCANOM, faites depuis 1999, figureront bien évidemment dans une bibliographie.

Souhaitons que ce travail scientifique de premier ordre, qui mobilisa tant d'énergie de la part d'universitaires et de chercheurs, puisse enfin voir le jour sous une forme et un contenu qui restent à définir : le moins coûteux

serait un fichier en ligne voire un CD en PDF, ou, nécessitant un budget important, une édition papier.

Projet d'un nouveau dictionnaire français–monégasque (1991)

Le 15 mai 1982 S.A.S. le prince Rainier III présida la séance inaugurale de l'Académie des Langues Dialectales. Cette Académie concrétisait le souhait exprimé par le C.N.T.M. lors de sa fondation en 1924 : créer une entité spécialisée dans l'étude de la langue monégasque, entité qui, de fait, fonctionna en interne au sein du C.N.T.M. comme Commission pour la langue. Cette Commission fut officialisée en 1982 comme entité extérieure au C.N.T.M.

En effet, une Commission pour la langue monégasque fut créée par Ordonnance Souveraine n°7462 du 27 juillet 1982 de S.A.S. le prince Rainier III. L'article premier de l'Ordonnance Souveraine fixe le champ d'application de la Commission : « Il est constitué, auprès du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, une Commission pour la Langue Monégasque ayant un rôle consultatif et chargée d'oeuvrer pour la défense et l'illustration de la langue monégasque ; de procéder à toutes études et de formuler toutes propositions propres à améliorer la connaissance et la pratique du Monégasque, notamment en ce qui concerne les programmes d'enseignement ».

Cette première Commission était ainsi composée : M. René Novella, président, directeur de l'Education Nationale ; MM. Franck Biancheri et Stéphane Vilarem des Archives du palais princier de Monaco ; Mme Paulette Chérici-Porello, Me Robert Boisson, le chanoine Georges Franzi, auteurs en langue monégasque ; Mme Roxane Noat-Notari, MM. Henri Bonafède et André Frolla, locuteurs en monégasque ; Mme Eliane Mollo, linguiste, professeur à l'université de Nice.

Lors de nouvelles compositions de la Commission, les professeurs de langue monégasque y furent intégrés.

A l'occasion du 9e colloque de l'Académie des Langues Dialectales (Monaco, 25 mai 1991), fut évoquée la question d'un dictionnaire français–monégasque tenant compte des néologismes résultant de l'évolution sociétale, linguistique, scientifique, etc. Le professeur Eliane Mollo, dans une communication intitulée « L'élaboration d'un dictionnaire français–monégasque : objectifs et problématiques », apporta quelques éléments de réponse fixant les enjeux d'une telle entreprise : « Si l'on veut aujourd'hui que nos langues résistent tant soit peu, il faut les étudier en profondeur et en dégager les systèmes synchroniques et diachroniques qui, à tous les niveaux, les sous-tendent. Il faut analyser non seulement leurs organisations phonologique et syntaxique, mais mettre aussi en valeur les relations lexico–sémantiques afin de pouvoir créer les mots nouveaux nécessaires pour les adapter au monde moderne, et ce, dans le système traditionnel. Nous éviterons ainsi d'introduire dans une structure phonologique spécifique des mots « plaqués », tirés des grandes langues de communication. Le caractère propre de chaque dialecte serait ainsi conservé » (*Actes du 9^e colloque*, p.23).

C'est alors que les membres de la Commission se mirent au travail pour actualiser le *Dictionnaire français-monégasque* de Louis Barral et Suzanne Simone, alors épuisé. Les deux auteurs avaient remis une copie de leur ouvrage comportant des annotations marginales, des corrections et de nouvelles entrées ; en 2006, Suzanne Simone fournit à la Commission une liste d'errata. Le travail de la Commission fut formalisé sous la forme de petits fascicules de format A4, de photocopies reliées, issus d'un fichier informatique. Ces fascicules, d'importance variable selon leur nombre de pages, marquent dans le temps la lente élaboration du travail et sa progression au fil des réunions de la Commission. Sans faire un inventaire exhaustif de ces fascicules, ce qui serait par trop fastidieux dans l'immédiat, examinons quelques exemplaires ⁴.

L'Académie possède ainsi dans ses archives :

- un fascicule lettres B et C de 84 pages, daté des années 1990, incomplet, majoritairement manuscrit avec quelques pages dactylographiées.
- un fascicule lettre D (de « décatir » à « découcher ») de 11 pages, non daté.
- un fascicule lettre D (de « d'abord » à « décliner ») qui se recoupe avec le précédent, de 27 pages, non daté, qui semble être une version plus récente avec de nombreuses additions d'entrées.

Nous avons pu consulter, dans les archives d'un ancien membre de la Commission, le fascicule suivant : Dictionnaire monégasque (titre) ou plutôt dictionnaire français-monégasque. Aucune indication d'origine (auteur, institution, etc.) ni de date. Format A 4 recto verso. Paginé 407 à 761, soit 354 pages. Comprend les entrées du dictionnaire de la lettre L à la lettre Z. Il s'agit d'une impression bureautique d'un fichier traitement de texte, type Word ou équivalent. Des corrections manuelles ont été apportées de ci, de là. Ce dictionnaire comporte l'ajout de nombreuses nouvelles entrées au *Dictionnaire français-monégasque* de Louis Barral et Suzanne Simone et la suppression d'entrées de ce dernier.

Il doit donc exister un volume des lettres A à K, soit les pages 1 à 406, volume conservé sans doute dans les archives de la Commission, archives que nous n'avons pu consulter.

Le Fonds Régional-Médiathèque Louis Notari possède :

- un fascicule de 7 pages, sans titre, allant des mots « cœur » à « craché », paginé 24 à 30.
- un fascicule *Letra D 4*, de « découdre » à « démêler », paginé 34 à 65.
- un fascicule *Letra D 5*, de « demeure » à « dévisager », paginé 66 à 139.

⁴ L'auteur tient à remercier Mme Karine Salopek-Ardisson, linguiste, ancienne coordinatrice des professeurs de monégasque, et M. Dominique Bon, chargé du Fonds Régional-Médiathèque Louis Notari, lesquels ont mis à sa disposition les matériaux nécessaires à cet article.

- Sous la référence Mg 1501, un fascicule *Letra D, sestu e ürtimu qinternu*, allant de « devise » à « dytique », paginé 140 à 202.
- un fascicule lettre D, de « devise » à « dyvitaminose », non paginé.
- un fascicule *Letra E 1, Preparaçiun d'u dicionari*, signé *alestia da u veyu canonicu testardu Giorgi Franzi*, de « et » à « encornet », paginé 1 à 79.
- un fascicule E (tome 1) de 79 pages.

En 2004 le C.N.T.M. réédita le dictionnaire français–monégasque de Louis Barral, en attendant la sortie d'une version remaniée. Cependant le travail de la Commission se poursuivait.

Des dossiers manuscrits, comportant de nouvelles entrées, conservés dans les archives de la Commission, seraient encore à saisir sous forme de fichier informatique.

Il sera possible d'avoir une vision d'ensemble de l'état d'avancement du projet après récolement des divers fascicules des archives de la Commission, dès qu'une nouvelle commission aura été nommée ⁵. Une lourde tâche de saisie, vérifications croisées et mise en page attend les éditeurs de ce gros chantier dont la publication, sous forme d'une édition papier ou d'une consultation en ligne, est espérée avec grand intérêt. La mise en ligne de ce nouveau dictionnaire français–monégasque permettrait une mise à jour constante des entrées, plus efficace et moins coûteuse qu'une impression papier avec mises à jour et rééditions successives. Ainsi, avec l'accès direct à un tel dictionnaire sans cesse réactualisé, tout auteur en langue monégasque éviterait l'écueil d'emploi de mots non conformes aux mots validés par la Commission pour la langue monégasque.

L'Académie serait toute disposée à participer à ce projet d'édition sous quelque forme que ce soit, non seulement en raison de son objet (articles 1 et 2 de ses statuts) mais aussi parce qu'elle a acquis une large visibilité grâce à son site Internet.

Il faut souligner en tout cas la valeur des travaux accomplis à ce jour par les différentes commissions. Et saluer l'énorme investissement personnel de tous les membres qui, à des degrés divers, ont collaboré à ce projet.

⁵ La Commission est en sommeil depuis mars 2017, date d'échéance des nominations prévues pour trois ans en 2014. Sur les instances d'anciens membres, une nouvelle Commission devrait être bientôt désignée.

BIBLIOGRAPHIE

ANTONINI (Paul), *Choix de mots, de proverbes et d'expressions dans le langage monégasque*, Monaco, Comité National des Traditions Monégasques, s.d. [2017], 46 p. Format 150 X 210 mm. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

ARVEILLER (Raymond), *Etude sur le parler de Monaco*, Monaco, Comité National des Traditions Monégasques, Monaco, 1967. En vente auprès du C.N.T.M.

BARRAL (Louis), avec le concours de SIMONE (Suzanne), *Dictionnaire français-monégasque*, Mairie de Monaco, Imprimerie Testa, 1983. *Épuisé*.

BARRAL (Louis), avec le concours de SIMONE (Suzanne), *Dictionnaire français-monégasque*. Réédition en 2004 par le Comité National des Traditions Monégasques à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de sa fondation le 14 mars 1923. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

FROLLA (R.P. Louis), *Grammaire monégasque, réalisée sur les instructions du Gouvernement Princier*, Monaco, Imprimerie Nationale de Monaco, 1960.

FROLLA (R.P. Louis), *Grammaire monégasque*. Réédition en fac-similé, en 1998, de l'édition originale de 1960 par le Comité National des Traditions Monégasques. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

FROLLA (R.P. Louis), *Dictionnaire monégasque-français*. Réalisé sur les instructions du Gouvernement Princier, Monaco, Ministère d'Etat, Département de l'Intérieur, Imprimerie Nationale, 1963. *Épuisé*. Il y a eu une édition publiée aux soins de la mairie de Monaco en 1997 sous le n° ISBN F006648746, édition elle aussi épuisée.

FROLLA (R.P. Louis), *Dictionnaire monégasque-français*. Réédition, en fac-similé, en 2004, de l'édition originale de 1963 par le Comité National des Traditions Monégasques à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de sa fondation le 14 mars 1923. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

LUSITO (Stefano), « Le lexique monégasque de la faune marine : des sources aux matériaux. Avec un glossaire étymologique comparatif », *Entr'Actes 2022*, Monaco, Editions EGC, Imprimerie Multiprint, 2023.

MOLLO (Eliane), « Elaboration d'un dictionnaire français-monégasque : objectifs et problématiques », *Actes du 9^e Colloque des Langues Dialectales, 25 mai 1991*, [Monaco], Imprimerie Testa, 1996, p.17-24.

MOLLO (Eliane), « Peut-on parler de littérature en monégasque ? », *Actes du 11^e Colloque des Langues Dialectales, 27-28 novembre 2004*, Monaco, Editions EGC, 2005, p.51-86.

MOLLO (Eliane) et SALVO (Dominique), « A propos de la grammaire monégasque », *Actes du 12^e Colloque International de Langues Dialectales, 11 et 12 novembre 2006*, Monaco, Editions EGC, 2007, p.7-26.

NOTARI (Louis), *A legenda de Santa Devota* (couverture). *Edité par le Comité des traditions Locales de la principauté de Monaco* (page de faux-titre), Monte-Carlo, Imprimerie Monégasque, 1927.

NOTARI (Louis), « Petit Lexique [monégasque] contenant des rapprochements avec les dialectes voisins », in L. Notari, *Toca aiçi, Niculin !* Illustrations de José Notari. Monaco, 1937. Nice, Imprimerie Frey et Trincheri, avril 1937.

NOTARI (Louis), *A legenda de Santa Devota, La légende de Sainte Dévote* (couverture), *Santa Devota. Légende rimée en monégasque avec la traduction littérale française et quelques notes sur des traditions monégasques* (page de faux-titre). Nouvelle édition établie par le Comité National des Traditions Monégasques, Editions du Rocher, 2014. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

PASSET (Claude), *Bibliographie de la langue monégasque, 1927-2018*, Monaco, Académie des Langues Dialectales – Editions EGC, janvier 2019, 52 p. ISBN 978-2-911469-62-6. Première mise à jour : 1927-2020, Monaco, 4 pages A4. 2^e mise à jour : 1927-2022, Monaco, 4 pages A4, janvier 2023. La bibliographie et les mises à jour sont disponibles auprès de l'Académie.

SALVO (Dominique), « Ecrire en monégasque : l'orthographe », *Actes du 11^e Colloque des Langues Dialectales, 27-28 novembre 2004*, Monaco, Editions EGC, 2005, p.9-20.

SOCCAL (Jules), *Vocabulaire monégasque de la marine et de la mer*, suivi d'une nouvelle, *E regate*, Les régates. Illustrations de Jean et Danièle Lorenzi. Monaco, Comité National des Traditions Monégasques, Société Nouvelle de l'Imprimerie Nationale de Monaco, 1971. Format 145 x 230 mm. 116 pages. Vocabulaire p.11-99. Pas de n° ISBN. En vente auprès du C.N.T.M.

**Le lexique monégasque de la faune marine : des sources aux matériaux.
Avec un glossaire étymologique-comparatif**

1. Introduction.

Cette contribution, qui s'inspire de la tentative de concilier les deux thèmes à l'origine de ce recueil d'études, vise à rassembler, présenter et commenter le lexique monégasque relatif à la faune marine sur la base des différentes sources écrites, y compris inédites, qui nous sont parvenues. Après avoir contextualisé la documentation relative à ce domaine dans le cadre de la recherche lexicographique sur le monégasque, les matériaux trouvés sont exposés ; les désignations locales ont été inventoriées dans un glossaire, accompagnées de brèves notes étymologiques et comparées aux termes correspondants relevés pour les aires linguistiques contigües. L'essai se termine par quelques considérations sur le matériel collecté, qui soulignent et réaffirment la position de la Principauté de Monaco en tant que territoire frontalier entre l'aire linguistique ligure – à laquelle elle appartient fondamentalement aussi d'un point de vue lexical – et celle niçoise-provençale.

Je tiens à remercier chaleureusement M. Claude PASSET et Mme Inès IGIER-PASSET, président et trésorière de l'Académie des langues dialectales, ainsi que le personnel du Fonds Régional de la Médiathèque Louis-Notari (en particulier son responsable, M. Dominique BON) pour avoir facilité mes recherches et m'avoir permis de consulter les sources primaires utilisées pour la rédaction de ce travail.

2. Les sources.

Comme on le sait, les attestations documentaires du monégasque antérieures au ^{xx}e siècle (citées dans leur intégralité par Arveiller 1967 : 383–394) sont particulièrement rares ; les témoignages de première main, en l'espèce (c'est-à-dire ceux qui reflètent l'usage spontané de la langue et ne représentent pas le résultat d'enquêtes ou de traductions), sont insignifiants en termes de preuves du lexique, même dans la sphère générale. Il faudra attendre la seconde moitié du ^{xix}e siècle, lorsque le regain d'intérêt pour la recherche dialectologique en Italie conduira finalement à la naissance de cette discipline sur une base scientifique, pour trouver des textes qui éclairent de façon assez satisfaisante les différents éléments du faciès linguistique de ce code.

L'une des sources les plus intéressantes de ce point de vue est contenue dans un volume de sujet dialectologique du géographe et cartographe

Attilio Zuccagni-Orlandini (1864). Dans cet ouvrage, l'objectif de l'auteur était de fournir, en proposant plusieurs traductions dialectales du même texte, un aperçu succinct de nombreuses variétés, italo-romanes ou autres, parlées dans la péninsule italienne ou bien dans des zones linguistiquement liées au contexte italien (même celles qui ne disposaient que de peu ou pas de documentation écrite), afin d'enregistrer leurs caractéristiques linguistiques essentielles et de permettre leur comparaison ; le texte original, un dialogue entre un maître et son serviteur, avait été rédigé dans le dessin de représenter, en quelques pages, à la fois le langage du cultivé et le registre plus populaire. Outre cette intention explicite, il est clair à la lecture du texte que l'un des buts de l'auteur était également de relever (toujours à des fins de comparaison) divers éléments lexicaux relatifs à l'expression du temps, aux éléments de la maison, aux vêtements, aux métiers, à la gastronomie et surtout à la zoonomie.

Ainsi, à un certain moment, sur les pages proposant la traduction du texte en monégasque on rencontre les lignes de dialogue suivantes (Attilio Zuccagni-Orlandini 1864 : 221-222) :

Texte original en italien

SERV. [La provvista] L'ho fatta: per minestra ho preso della pasta, e intanto ho comprato del formaggio e del burro. Per accrescere il lessò di vitella, ho preso un pezzo di castrato. Il fritto lo farò di cervello, di fegato e di carciofi. Per umido ho comprato del majale, ed un'anatra da farsi col cavolo. E siccome non ho trovato nè tordi, nè starne, nè beccacce, rimedierò con un tacchino da cuocersi in forno.

PADR. E del pesce non ne hai comprato?

SERV. Anzi ne ho preso in quantità, perchè costava pochissimo. Ho comprato sogliole, triglie, razza, nasello e aliuste.

Traduction monégasque

SER. *R'ho fà: per menestra ho piàù de pasta, e entantu hò catàù de formaggiu e de bürru. Per accresce ru buiu de vitella ho piàù ün bucun de mutun. Ra frittüra ra farò de servella, de figaretu e d'arcicoti. Per fricassà ho catàù de porcu, e ün canar per arrangià cun ru coru. E cume nun ho truvàù ne turdi, ne pernige, ne becasse, ghe rimedierò cun un dindon che farò cheige a ru furnu.*

MES. *E de pesci n'hai catàù?*

SER. *A ru cuntrari n'ho piàu en cantità, perchè custava troppu pocu. Ho catau de soglie, de treglie, de rasa.*

Traduction française

SERV. [La provision] Je l'ai faite : pour la soupe, j'ai pris des pâtes, et entre-temps j'ai acheté du fromage et du beurre. Pour augmenter le ragoût de veau, j'ai pris un morceau de mouton. La friture, je la ferai de cervelle, de foie et d'artichauts. Pour le ragoût, j'ai acheté du porc et un canard à faire avec du chou. Et comme je n'ai pas trouvé de grives, de perdrix ou de bécasses, je vais me rattraper avec une dinde à cuire au four. / MAÎTRE. Et as-tu acheté du poisson ? / SERV. Bien sûr, j'en ai pris beaucoup, car il était très bon marché. J'ai acheté de la sole, des rougets et de la raie.

La version monégasque est dépourvue de deux éléments présents dans le texte original italien, à savoir *nasello* 'merlan' et *aliuste* 'langoustes', que l'auteur anonyme de la traduction omit très probablement par distraction (à moins que ces éléments n'aient été ajoutés plus tard dans le texte original).

Le lexique monégasque n'aurait été largement attesté qu'avec l'émergence d'une activité littéraire dans cette langue, fondée dans les années 1920 par Louis Notari (1879–1961) et sanctionnée par la publication du poème épique-lyrique *A legenda de santa Devota* (1927). Ce n'est pas une réflexion anodine, si l'on tient compte du fait que les débuts du monégasque dans la sphère littéraire, comme le précise l'auteur lui-même en présentant son premier travail (Notari 1927 : 7–12), se sont produits exactement en réaction à l'absence de répertoires lexicaux et grammaticaux, et reposaient par conséquent sur la nécessité précise de témoigner des formes linguistiques de la langue en vue de sa disparition rapide.

Ainsi, certains passages de la *Legenda* semblent être écrits avec des intentions véritablement paralexigraphiques, comme les suivants (Notari 1927 : 58–65, ici reproduits dans la version révisée par l'auteur et selon la graphie du monégasque actuellement en usage, Notari 2014 : 78–83), qui visent à fixer sur papier une partie importante du lexique de la faune marine, jusqu'alors largement non documenté :

Texte original en monégasque

Ailà sciù a grava de řa Cundamina, — cuma per ün triunfu de řa pesca, — gh'eřa, da řu luvassu a řa putina, — tūta řa pescaria řa ciù frësca.

Ûn mezu d'i curdami e d'i bateli — cadûn se cujinaua â so' maneŕa, — senç'avè mai 'mpaŕau 'n dûsciûna scœŕa, — çe che surtèva da ři bartaveli.

Carcûn s'ava 'n stalau u fûgaiŕun — pressu d'u so batelu e řa fritûŕa — nun ava pa bûsœgnu de vuatûŕa — per passâ da řa nassa a řu paielun.

Tûti se fan ûn patru chêlu giurnu : — certûni scayu ři pœsci e d'âutri ři taju ; — qû prepara de **triye** per u furnu — cun de giûverdu e ûn puchêtu d'ayu ;

qû fâ frise de **mênuŕe** e de **blade** ; — certûni, per se fâ ûn mangiâ de lûssu, — se coèiju, 'n matalota, de **gatûssu** : — d'âutri, ciû fin, se buyu de **duŕade**.

De done prepaŕavu ûn gran pelau¹ — e, tûtu ûn nun perdendu řa paŕola, — surveyavu řu fœgu e řa cassaŕola, — che řu risu nun piyèssa řu rûmau.

Aiçi ûn fava frise ře **barbaiŕœŕe** ; — ailâ 'n âutru scayava de **rascasse**. — Ře **perche**, ři **ruche**i, ře **castagnœŕe** — surtèvu sença trega da ře nasse, — cu'i **bulâiji**, ři **gobi** e ře **ziguŕele**.

Gh'eŕa de **bughe**, de **crovi**, de **melêti**, — de **muscardîn**, de **sûpie**, de **purpêti**, — de **muŕene**, de **grunghi** e de **mustele**.

Gh'eŕa de gorbe de **giae** che bûlegavu, — de **pâgaŕi**, de **zerli**, de **sarpête**, — de **mûrmuŕe**, de **sole** e de **galinête**, — de mûgi de **languste** che sautavu.

Gh'eŕa carche **gianchêtu** primaiŕûgiu, — e qû fava i friscioei e qû è melête, — ûn mugugnandu de nun n'avè u dûgiu. — Prun de **zenzin** : ghe n'eŕa de carrête !

De fiyœi se giûgavu cun 'na **grita** ; — d'âutri davu a dui gati 'na **tanûa**, — che nun è bona nin coeta nin crûa, — e i gati te ghe favu řa buchêta.

A mûsûŕa che ř'uŕa apressava — de se setâ 'n famiya per u pastu, — chêli che s'eŕu dai ûn pocu a u vastu — se recampavu tûti sciû d'a grava,

¹ En passant, il faudrait noter l'anachronisme naïf du texte, qui présente un plat local (u pelau) à base de riz (importé en Europe à partir du VIII^e siècle de notre ère) alors que l'action se déroule au début du IV^e siècle.

e versu mezugiurnu eřa u mumëntu — ciũ belu d'a festa. O che daumage — che nun ágiu 'nventau ch'a u nostru age, — u ċinemá, che tũtu u muvimëntu

n'avëssu pusciũu dá d'a nostra spiágia, — sice 'nte ř'ucasiun de chële feste — o 'n d'autre che gh'é stau, bele o fũneste, — despœi che ru nostru Pavayun viágia.

Traduction française

Là-bas sur la grève de la Condamine — comme pour le triomphe de la pêche — il y avait, depuis le loup de mer jusqu'à la poutine — tout le poisson le plus frais. || Au milieu des cordages et des bateaux, — chacun cuisinait à sa manière, — sans l'avoir jamais appris à aucune école — ce qui sortait des nasses. || Tel avait installé le feu — près de son bateau, et la friture — n'avait pas besoin d'être voiturée — pour passer de la nasse au poëlon. || Tous se mettaient en quatre ce jour-là : — les uns écaillent les poissons, les autres les découpent ; — qui prépare les rougets pour le four, — avec du persil et un tout petit peu d'ail ; || qui fait frire des mandoles et des blades ; — quelques-uns, pour s'offrir un fin repas — cuisent de la roussette en matelote, — d'autres plus délicats, font bouillir des dorades ; || des femmes préparaient un grand pilaf au poulpe, — et, tout en ne perdant pas la parole, — surveillaient le feu et la casserole — pour que le riz ne prît pas le goût de brûlé. || Ici l'un faisait frire des anémones de mer ; — là-bas un autre écaillait des rascasses. — Les perches, le rouquiers, les castagneux — sortaient sans trêve des gireliers || avec les serrans, les gobies et les girelles. — Il y avait des bouges, des corbeaux, des goujons, — des petits poulpes musqués, des sèches, des petits poulpes communs, — des murènes, des congres et des mustèles. || Il y avait des corbeilles d'oblades qui bougeaient encore, — des pageaux, des gerles, des petites saupes, — des pageaux marbrés, des soles et des trigles, — des tas de langoustes qui sautaient. || Il y avait quelques blanquettes, vraies primeurs, — et qui faisait des beignets et qui des omelettes — en regrettant de ne pas en avoir le double. — Quant aux oursins, il y en avait des charrettes ! || Des enfants s'amusaient avec un crabe ; — d'autres donnaient à deux chats une tanude, — qui n'est bonne ni cuite, ni crue, — et les chats lui faisaient la moue. || À mesure que s'approchait le moment — de s'asseoir en famille, pour le repas, — ceux qui s'étaient quelque peu éloignés — retournaient tous sur la grève. || Et vers midi, c'était le moment — le plus beau de la fête. Oh ! quel dommage — que l'on n'ait inventé que de notre époque — le cinéma qui aurait pu nous reproduire || tout le mouvement de notre plage, — soit à l'occasion de ces fêtes, — ou en d'autres

occasions qu'il y a eu, belles ou funestes — depuis que notre drapeau voyage sur les mers.

Trente-quatre termes relatifs au champ lexical qui intéresse notre étude sont rassemblés dans la partie citée du texte, accompagnés de la traduction française correspondante sur la page en regard ; d'autres informations de nature lexicale, assorties d'approfondissements sur la culture monégasque, sont incluses dans les notes au texte présentées à la fin du volume (celles relatives au passage cité ci-dessus se trouvent dans Notari 1927 : 239–241). Ainsi, par exemple, la note 57 précise que « [l]'anémone de mer que l'on appelle en monégasque *barbaiřœřa* est l'*anthéa céréus* que l'on nomme en Provence *ortie de mer* », donnant ensuite des notions sur la façon de la nettoyer et de l'apprécier dans la cuisine ; la suivante traite du terme *gianchëti*, présenté d'abord comme « de minuscules poissons (*gobius albus*, *gobius pusillus*, *gobius minutus*, *gobius pellicidus*, *aphia meridionalis*) que l'on pêche en février–mars » ; dans celle encore d'après on spécifie que « la tanue (*cantharus vulgaris* ou *cantharus tanuda*) est un poisson qui n'a aucune valeur pour les gourmets monégasques », citant pour preuve le proverbe – que l'on retrouve également dans le texte du poème – « *a tanüa nun é bona nin cœta, nin crüa* » (bien connu aussi en Ligurie, *VPL Pesci* : 84).

L'engagement littéraire de Notari (sa production dépasse encore de loin celle de la plupart des personnalités qui se sont consacrées à l'écriture en monégasque) a donc été fondamental pour l'attestation de portions très importantes du lexique de la langue et a contribué à poser une base concrète pour les recueils lexicographiques ultérieurs et les études linguistiques scientifiques ou spécialisées.

Les premiers travaux lexicographiques consacrés à la faune marine monégasque sont représentés par les deux recueils élaborés par Gérard Belloc, avec la collaboration (probablement en termes de consultation linguistique) d'Arthur Crovetto et de César Solamito (Belloc 1954 ; 1955) concernant, respectivement, les poissons comestibles et les invertébrés. Ces deux collections, constituées suivant les classements du Musée océanographique de Monaco et comprenant la nomenclature scientifique dans leur totalité, ont été explicitement déclarées comme une première contribution à un futur *Catalogue des poissons des parages de Monaco*, dont nous n'avons pourtant aucune information. Louis Canis (1891–1973, autre figure importante dans le panorama de l'« érudition » locale monégasque du ^{xx}e siècle²) aurait contribué à la correction et à l'élargissement de l'ouvrage, comme en témoignent les deux versions du texte (également accompagnées des documents originaux dactylographiés de l'auteur original) conservées au Fonds Régional de la Principauté (mm. 5276, t. 1–

² Bon (2019) offre un aperçu précieux sur Notari et Canis au regard de la relevance de ces figures dans ce cadre.

2). La somme des deux contributions aboutit à un texte inédit du même Canis (*Les poissons comestibles des parages de Monaco : d'après le classement du Musée océanographique de Monaco*, mm. 5276 encore une fois conservé au Fonds Régional de la Principauté).

En ce qui concerne le lexique monégasque relatif à la faune marine dans son ensemble, c'est surtout l'ouvrage du biologiste marin Giorgio Bini (1965), consacré au catalogage des espèces de poissons méditerranéens et comprenant des illustrations et la nomenclature scientifique, qui revêt une relevance fondamentale. Dans ce volume, l'auteur fournit le nom local de chaque espèce – lorsqu'on peut la trouver – en treize langues, dont douze (la dernière étant l'anglais) se rapportent aux pays du bassin méditerranéen. Parmi ces idiomes – qui vont du français au turc, de l'espagnol au maltais, de l'italien au grec – on compte aussi le monégasque ; malheureusement, l'auteur ne précise pas les informateurs ni les sources auxquelles il aurait puisé le matériel lexical relatif à Monaco, dont il ne pouvait évaluer lui-même la véracité et la diffusion réelles.

Bien que plus maigre que dans la publication que nous venons de citer, une nouvelle révision du lexique de la faune marine (d'après ce que nous pouvons en déduire, entièrement indépendante des publications citées), toujours accompagnée de la nomenclature scientifique, est ensuite apparue quelques années plus tard au sein du chef-d'œuvre d'Arveiller (1967 : § 115–116). Les matériaux lexicaux – comme ceux de l'ensemble de l'ouvrage – ont été recueillis entre 1943 et 1954, en faisant appel à un large éventail de témoins (si l'on tient compte du profond état de détérioration de la langue) et en toute indépendance par rapport au dictionnaire général publié à la même époque par Frolla (1963).

D'autres éléments relatifs à ce champ lexical sont ensuite inclus dans le répertoire de Socal (1971), qui ne prend pourtant en compte que les poissons ou animaux marins « qui ont un rapport direct avec la pêche en mer » ; il fournit néanmoins parfois, pour les espèces aquatiques, le nom vernaculaire correspondant en niçois, provençal et autres variétés romanes de France. Ce dernier auteur nous a également laissé un précieux glossaire dactylographié (*Nomenclature monégasque des poissons et d'autres habitants de la mer*, mg. 1581 toujours conservé au Fonds Régional) concernant la faune marine dans son ensemble, qui ajoute plusieurs éléments lexicaux à ce qui avait déjà été rapporté dans les sources précédentes. Il se compose de cinq pages dactylographiées dans lesquelles les noms français et monégasques des espèces mentionnées sont accompagnés de quelques données sur la nomenclature scientifique, que le compilateur du répertoire, néanmoins, n'a pas toujours pu dépister.

Jusqu'ici, les sources les plus significatives pour l'attestation du lexique monégasque de la faune marine, parmi celles que j'ai eu l'occasion de consulter, ont été indiquées ; toutefois, la fréquentation des archives du Fonds Régional de Monaco permet d'accéder à d'autres sources manuscrites, bien que beaucoup moins utilisables à fin d'étude, mentionnées de suite par souci

d'exhaustivité. La première est un document dactylographié de deux pages, intitulé *Noms de quelques poissons de nos rivages*, contenu dans le dossier mg. 1576 (qui contient également un glossaire de termes maritimes simplement intitulé *Au portu*) ; la plupart des termes monégasques n'ont pas leur équivalent français, bien qu'une brève description soit donnée pour beaucoup d'entre eux. Une deuxième source, contenue dans le dossier mg. 1581, est un lexique bilingue compilé sur six petites pages ou feuilles de notes ; les termes monégasques sont flanqués (mais pas dans tous les cas) de ce qui semble être leurs équivalents en mentonnais (le glottonyme n'est en fait pas précisé), constituant ainsi un document intéressant pour la comparaison lexicale entre les deux variétés.

3. Autres sources inédites.

Les documents mentionnés jusqu'ici représentent les sources primaires utilisées pour la rédaction de cette contribution, ou bien les documents écrits que j'ai eu l'occasion de consulter personnellement ; je réserve pourtant ce paragraphe pour signaler d'autres matériaux non publiés relatifs au même domaine d'étude, que je compte moi-même consulter à l'avenir.

Selon les informations qui m'ont été aimablement fournies par M. Claude PASSET, une récolte potentielle de matériel inédit sur la faune marine monégasque serait liée à un *Atlas Linguistique des Côtes de l'Arc Nord Occidental de la Méditerranée (ALCANOM)* mis en place au milieu des années 1990 au sein de l'Académie des langues dialectales de la Principauté de Monaco. Il s'agit d'un projet ambitieux consacré à la collecte de la nomenclature maritime, halieutique et relative à la zoonomie répandue dans la zone côtière qui s'étend de la Catalogne au nord de la Toscane, ainsi que sur le littoral corse. Bien qu'*ALCANOM* n'ait pas eu l'intention de se substituer aux projets régionaux déjà en cours, mais plutôt d'accélérer leur réalisation par la publication relativement rapide d'une partie des matériaux (selon une pièce de presse signée par Villa en 1994), le projet – coordonné par le regretté Prof. Jean-Philippe Dalbera et par la Prof. Éliane Mollo de l'université de Nice – n'a malheureusement jamais vu le jour. Plusieurs membres de l'Académie ont participé à la collecte de matériaux, dont, outre Renzo Villa lui-même, Augusto Ambrosi, Emilio Azaretti, Jean-Claude Bouvier, Jean-Claude Ranucci et Federico Spiess. Le projet est apparemment en suspens depuis 2005, mais les documents dactylographiés fournis par les informateurs peuvent être consultés près de la siège de l'Académie des langues dialectales.

Encore Passet, dans une publication récente (2019 : 9 ; 14), mentionne un recueil lexical manuscrit attribué à César Charles Solamito (vice-président du Conseil d'État et délégué international de la Principauté, décédé en 1997) et intitulé *Noms monégasques des poissons, mollusques*

et crustacés de la mer Méditerranée, apparemment conservé aux Archives du Palais Princier de la Principauté.

4. Glossaire monégasque de la faune marine.

Le glossaire des pages suivantes a pour but de fournir un résumé aussi complet que possible du lexique monégasque sur la faune marine tel qu'on le trouve dans les sources susmentionnées. Il s'agit donc du résultat d'une étude menée exclusivement sur des textes écrits, puisque la dégradation actuelle de la langue ne permet malheureusement pas de disposer de témoins fiables pour la plupart du matériel collecté. Toutefois, étant donné l'ampleur relative des sources, les documents ou études dont les noms spécifiques ont été extraits ne sont pas cités, sauf si la source elle-même est pertinente pour l'attestation du terme ou de la combinaison lexicale.

Pour chaque dénomination, les équivalents attestés pour l'aire ligure et dans les variétés voisines de Menton, Roquebrune et Nice (et en provençal, quand jugé pertinent) ont été mentionnées, lorsqu'il a été possible de les trouver. Les exceptions sont les cas où la base latine du zoonyme est pan-romane ou lorsque le nom vernaculaire de l'espèce marine est basé sur un emprunt partagé par les variétés évoquées ci-dessous.

En ce qui concerne l'attribution de noms scientifiques aux différentes espèces, la nomenclature utilisée par Bini (1965) – la source la plus solide à cet égard parmi celles présentes dans notre bibliographie – a été comparée à celle rapportée par le *World Register of Marine Species*, qui représente à son tour la référence la plus à jour et la plus fiable en la matière. Chaque fois que cette dernière source indiquait des noms plus répandus dans la communauté des biologistes marins que ceux utilisés dans les travaux du savant italien, la priorité leur a été donnée. Lorsque le terme vernaculaire fait référence de manière générale à plusieurs espèces différentes appartenant à la même famille, au même genre ou au même ordre, la spécification taxonomique renvoie aux catégories du grade le plus bas possible.

NOTE SUR LA GRAPHIE DES FORMES LOCALES

Les entrées en monégasque sont transcrites selon l'orthographe courante (Salvo 2005 et 2021). Quant aux transcriptions phonétiques, les deux principales réalisations de <œ> et <ö> ont été prises en compte, à savoir [e] ~ [ø] et [ɪ] ~ [e], dans la prononciation traditionnelle du Rocher et de l'ancienne agglomération des Moulins respectivement (Mollo 1983) ; il en va de même pour le timbre différent de <o> dans les deux variétés ([o] ~ [ɔ]).

Les formes liguriennes sont citées, dans presque tous les cas, selon la graphie utilisée dans le *Vocabolario delle parlate liguri*.

Celui-ci, comme le monégasque, suit une transcription paraphonétique basée sur l'italien avec l'ajout de quelques signes diacritiques : <u> = [u] (*fundu* ['funɖu] 'fond'), <ü> = [y] (*üglià* [y'la] 'oblade'), <ö> = [ø] (*göbu* ['gøbu] 'gobie'), <x> = [ʒ] (*laxèrtu* [la'zɛ:rtu] 'sombre maquereau'), <ř> = [ɹ] (*söřa* ['søɹa] 'sole') ; comme en monégasque, <ç> et <g> rendent [tʃ] et [dʒ] devant <e> et <i>, tandis que <ch> et <gh> devant les mêmes voyelles représentent [k] et [g]. Le graphème <š> rend finalement [z] (*šèru* ['zɛru] 'gerle'). Lorsqu'une forme ligurienne a été extraite d'une source autre que celle qui vient d'être mentionnée, elle apparaît avec la graphie figurant dans la référence concernée et est accompagnée d'une transcription phonétique.

Les matériaux appartenant aux variétés de Menton, Roquebrune et Nice sont mentionnés avec la graphie utilisée dans les publications respectives. Ils se basent généralement sur les caractères de la graphie provençale mistralienne : selon ce modèle, comme en français, <ou> = [u] (mentonnais *roustouguela* [rustu'gela] 'actinie'), <u> = [y] (niçois *tanuda* [ta'nyda] 'dorade grise') ; <ç> (et <g> devant <e> et <i>) rend [dʒ] (mentonnais *mùjarou* ['mydʒau] 'mulet', roquebrunois *gingin* [dʒiŋ'dʒiŋ] 'oursin') ; <lh> rend [ʎ] (niçois *dourmilhouha* [durmi'lua] 'torpille') ; <sh> représente [ʃ] (mentonnais *peish* ['peɪʃ] 'poisson'). De plus amples détails peuvent être trouvés dans l'introduction de la plupart des ouvrages cités.

Nom monégasque : *agüya* ~ *angüya*

Transcription phonétique : [a'gyja] ~ [ãŋ'gyja]

Nomenclature scientifique : *Belone belone* (LINNAEUS 1761)

Nom vulgaire français : orphie, poisson cornu, aiguille de mer

< ACÛCÛLA 'aiguille' *REW* 119, en raison de son long bec pointu. Le terme pour ce poisson partage la même base latine (autrement ACÛCÛLA *REW* 120) non seulement en Ligurie (*VPL Pesci* : 23), mais aussi en Provence et en Catalogne. Soccac identifie ce terme comme étant l'anguille, mais il s'agit probablement d'une erreur ; la forme *angüya*, signalé à la fois par Soccac et dans le lexique bilingue du dossier mg. 1851, représente cependant un croisement avec le terme désignant ce dernier poisson (à savoir → *anghila*), ce qui s'explique par la forme serpentine des deux animaux.

*

Nom monégasque : *alosa*

Transcription phonétique : [a'loza] ~ [a'lɔza]

Nomenclature scientifique : *Alosa fallax* (LACÉPÈDE 1803)

Nom vulgaire français : alose feinte

◁ français *alose*. Terme mentionné uniquement par Bini (1965 : 66). L'adoption du mot français peut être due – du moins en partie – à la nécessité de distinguer les deux significations de → *saraca*, le terme autochtone pour cette espèce.

*

Nom monégasque : *anciu*
Transcription phonétique : [ãŋ'tʃua]
Nomenclature scientifique : *Engraulis encrasicolus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : *anchois*

◁ *APIU(V)A REW 520 ◁ grec *aphýe*, avec insertion de –[ŋ]– non étymologique (peut-être par analogie avec → *anghila* selon Azaretti 1992 : 18). Étant donné que la pêche et les techniques de conservation de ce produit, également à des fins commerciales, ont trouvé un développement particulier dans la Ligurie maritime, la forme de cette région (où se produit régulièrement le passage –Pj– > –[tʃ]–), partagée par le monégasque et rayonnant à partir de la projection extrarégionale du génois, est la base de celles que l'on retrouve dans de nombreuses langues, y compris non romanes et non européennes (Toso 2015 : 46).

*

Nom monégasque : *anghila*
Transcription phonétique : [ãŋ'gila]
Nomenclature scientifique : *Anguilla anguilla* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : *anguille*

◁ ANGUÏLLA REW 461, pan-roman.

*

Nom monégasque : *àngelu de marina*
Transcription phonétique : [ˈãŋdʒelu de maˈrina]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : —

« Poisson ange ». Nom donné dans le glossaire bilingue joint au dossier mg. 1581 et désigné comme l'équivalent de → *ferraça*. L'équivalent français n'est pas précisé, mais la forme *peisc-ange* apparaît sur le côté ; il semble donc s'agir d'une forme synonyme de → *pèsciu àngelu*.

*

Nom monégasque : *arëngu*
Transcription phonétique : [a'ɹ̥ɲgu] ~ [a'ɹ̥ŋgu]
Nomenclature scientifique : *Clupea harengus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : hareng

◁ germanique *haring* REW 4046, FEW XIV 163b ; dénomination répandue dans toute l'Europe latine occidentale.

*

Nom monégasque : *aragna*
Transcription phonétique : [a'ɹaɲa]
Nomenclature scientifique : 1. *Trachinus draco* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Trachinus radiatus* (CUVIER 1829)
Nom vulgaire français : 1. vive commune ; 2. vive rayée

◁ *ARĀNĒĀ pour ARĀNĒŪS 'vive' (mais aussi 'araignée') REW 596 ; l'association entre les poissons et l'araignée, déjà présente en latin (et qui se poursuit dans des langues modernes comme l'espagnol *araña* ou l'italien *pesce ragno*), est due à la présence des épines venimeuses des espèces marines. La dénomination se retrouve à la fois dans les régions provençale (*aragno*, TDF I 120 ; niçois *aragna de mar*, Castellana 1952 : 14) et ligur (*ařagna* et variantes, VPL Pesci : 25), ainsi qu'à Menton et Roquebrune (*aragna*, Caserio et Barberis 2006 : 21 ; Marignani et Caserio 2017 : 20).

*

Nom monégasque : *aragna de fundu*
Transcription phonétique : [a'ɹaɲa de 'fũɲdu]
Nomenclature scientifique : *Maja squinado* (HERBST 1788)
Nom vulgaire français : araignée de mer

◁ *ARĀNĒĀ pour ARĀNĒŪS 'araignée' REW 596, appelé ainsi en raison de sa ressemblance avec les araignées. En Ligurie, cette espèce marine porte de nombreux noms différents (énumérés dans VPL Pesci : 105) ; parmi ceux-ci, on trouve aussi *ragnu* 'araignée', attesté pour Bordighera et Pietra Ligure (également sous la forme *ragnu de fundu*, VPL Pesci : 70).

*

Nom monégasque : *ara-longa*
Transcription phonétique : [a'ɹa'lõŋga] ~ [a'ɹa'lõŋga]
Nomenclature scientifique : *Thunnus alalunga* (BONNATERRE 1788)
Nom vulgaire français : germon, thon blanc

« Aile-longue », appelé ainsi en raison de la longueur de ses nageoires. Nom commun aux parlers ligures (*VPL Pesci* : 25) et au niçois (*à la longa*, Castellana 1947 : 192 ; 1952 : 8).

*

Nom monégasque : *arçela*
Transcription phonétique : [aʁ'sela]
Nomenclature scientifique : *Chamelea gallina* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : clovisse

◁ ARCĚLLA ‘petite arche’ *REW* 613 ; il s’agit de la désignation ligurienne pour les bivalves en général, bien qu’elle puisse déterminer des espèces spécifiques en fonction de la localité (*VPL Pesci* : 26). Nice a *clauvissa* (Castellana 1947 : 89).

*

Nom monégasque : *arçela rascusa*
Transcription phonétique : [aʁ'sela ʁas'kuza]
Nomenclature scientifique : *Venus verrucosa* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : praire

→ *arçela* + *rascusa* ‘rugueuse’, en raison des profondes rainures sur sa coquille.

*

Nom monégasque : *argentina*
Transcription phonétique : [aʁdzɛŋ'tina]
Nomenclature scientifique : *Argentina sphyraena* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : argentine

◁ ARGĚNTUM ‘argent’ *REW* 640 + suff. -ĪNA, en raison de l’éclat argenté de ses écailles. Dénomination très répandue dans l’aire romane pour désigner plusieurs poissons de mer, y compris en Ligurie (*VPL Pesci* : 26, *argentin* et variantes), en Provence (*argentin*, *TDF I* 129) et dans le pays niçois (Eynaudi et Cappatti 2009 : 51).

*

Nom monégasque : *aurada*
Transcription phonétique : [aʁ'ɰada]
Nomenclature scientifique : *Sparus aurata* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : daurade

< ancien provençal *aurada* < 'id.' REW 789 ; FEW XXV 951 ; le provençal moderne présente pourtant *daurado* (TDF I 701 ; cf. niçois *daurada*, Castellana 1952 : 73), avec influence de DEAURĀRE 'dorer' REW 2489, reflété par la variante monégasque → *daurada*. Les deux types se retrouvent également à Menton (*aurada* ~ *daurada*, Caserio 2016 : 67), à Roquebrune (*aurada*, Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 43) et partiellement dans le correspondant terme vintimillois (*uřada*, Azaretti 1992 : 34, avec la consonne dentale conservée). À part ce dernier cas, et à l'exception de quelques très restreintes formes italianisantes que l'on trouve ici et là, la Ligurie montre de manière compacte les continuations régulières de AURĀTA (s.v. *uřa*, VPL Pesci : 88).

*

Nom monégasque : *auriya de san Pietru*

Transcription phonétique : [aʊ'ʎija de 'sãŋ 'pjɛtʁu]

Nomenclature scientifique : *Haliotis tuberculata* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : ormeau

« Oreille de Saint Pierre ». L'association entre le mollusque et l'organe auditif se retrouve dans de nombreuses langues et variétés romanes (l'italien a, comme le monégasque, *orecchia di san Pietro* ou *orecchia di mare*) et est également courante en Ligurie sous diverses formes lexicales (par exemple, *uregéta* « petite oreille » à Alassio, *ouégia de mâ* « oreille de mer » à Savone, *oégia de san Peu* « oreille de Saint Pierre » à Varazze ; VPL Pesci : 88).

*

Nom monégasque : *balariñ*

Transcription phonétique : [bala'ʎiŋ]

Nomenclature scientifique : *Pomatomus saltatrix* (LINNAEUS 1766)

Nom vulgaire français : tassergal

« Danseur », peut-être en raison de ses bonds rapides hors de l'eau. Il s'agit d'un nom apparemment isolé (pour le monégasque, par ailleurs, le nom n'est attesté que par Bini 1965 : 169) : en Ligurie, ce poisson est appelé par différents noms (VPL Pesci : 110), faisant généralement référence à ses puissantes dents (*dentina*, *sereta* « petite scie ») ou à sa coloration (*limùn*, *pésciu limùn* « poisson-citron »).

*

Nom monégasque : *balëna*
Transcription phonétique : [ba'lna] ~ [ba'lɛna]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : baleine

◁ BALLËNA, pan-roman (voir FEWI 222 pour les formes gallo-romanes).

*

Nom monégasque : *barbairœra*
Transcription phonétique : [baɪbaɪ'œra] ~ [baɪbaɪ'œra]
Nomenclature scientifique : *Anemonia sulcata* (PENNANT 1777)
Nom vulgaire français : actinie, anémone de mer

◁ BARBA 'barbe' REW944 + suff. adj. -ĀRIA- (avec métathèse ultérieure) + suff. dim. -ŌLA ; la dérivation du nom primitif est due à l'aspect filiforme des tentacules de ces espèces animales. Pour autant que les sources lexicales nous permettent de le déduire, il s'agit d'un type linguistique répandu entre Monaco et Roquebrune, apparemment inconnu en Ligurie et à Nice. La forme roquebrunoise *barbalhouara* (Marignani et Caserio 2017 : 23) suppose une base *BARBA + -ĀLIA- + -ŌLA. Menton présente les formes *toumata de marina* 'tomate de mer' et *roustouguela* (d'après Caserio 2016 : 23) ; cette dernière est à mettre en relation avec le niçois *rustuget (de mar)* (Castellana 1947 : 20), à son tour lié au mot qui signifie 'excrément', 'étron' dans cette langue (aussi dans la variante *rousteguet*, TDF II 819).

*

Nom monégasque : *barbūa*
Transcription phonétique : [baɪ'bya]
Nomenclature scientifique : 1. *Scophthalmus rhombus* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Scophthalmus maximus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : 1. barbue ; 2. turbot

◁ *BARBŪTA pour BARBĀTA 'barbue', 'qui a de la barbe' REW946, puisque les premiers rayons de ce poisson sont libres et non reliés aux autres par la membrane. L'étude des sources (l'ichtyonyme dans ce cas est seulement mentionné par Bini 1949 : 249–250) semble confirmer que ce terme, ainsi que celui de → *rumbu*, peut s'appliquer indifféremment (du moins dans l'usage courant) aux deux espèces mentionnées ci-dessus, qui sont souvent confondues l'une avec l'autre par les moins expérimentés. Il s'agit d'un type inconnu en Ligurie, où seules les formes *runbu* existent pour les deux espèces (VPL *Pesci* : 71–72). Caserio (2016 : 32 ; 212) distingue, pour

Menton, la dénomination *barbùà* pour la première et *roumbou* pour la seconde ; mais, là encore, il semble que le niçois adopte indifféremment *barbua* et *ròmbo* pour les deux espèces (Eynaudi et Cappatti 2009 : 75 ; la seconde forme n'est cependant pas lexicalisée ; on la trouve dans Castellana 1952 : 227 avec la graphie *roumbou*).

*

Nom monégasque : *barca de san Giuan* ~ *barchèta de san Giuane*
Transcription phonétique : [ˈbavka de ˈsãŋ ˈdʒwãŋ] ~ [bavˈkita de ˈsãŋ ˈdʒwane] ~ [bavˈketa de ˈsãŋ ˈdʒwane]
Nomenclature scientifique : *Veleva veleva* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : vélelle

« (Petite) barque de Saint-Jean ». C'est l'un des nombreux noms populaires pour cette colonie d'hydrozoaires : en Ligurie, comme ailleurs, on trouve les types *barchète de san Giuàni* « petites barques de Saint-Jean » à Vallecrosia, Bordighera et Vintimille, *barchète de san Peu* à Varazze « petites barques de Saint-Pierre » (et, avec variantes, à Santa Margherita Ligure et Riomaggiore) et même *barchète d'a Madona* « petites barques de la Sainte Vierge » à Pietra Ligure, ainsi que des dénominations sans hagnonymes (*VPL Pesci* : 27–28 s.v. *barchète*). En consonance avec la zone intéralpine, on trouve également des formes similaires à celle de Monaco à Menton (*barqueta de San Jouan*, Caserio 2016 : 216) et à Nice (Castellana 1952 : 26). Les références à Saint-Jean et Saint-Pierre sont dues au fait que cette espèce marine est le plus souvent rejetée sur les plages par les courants marins en juin, ce qui coïncide avec les célébrations des deux saints (Azaretti 1992 : 95).

*

Nom monégasque : *baveca*
Transcription phonétique : [bavˈveka]
Nomenclature scientifique : *Blenniidae* (RAFINESQUE 1810)
Nom vulgaire français : blennie

« *BABA 'bave' *REW* 853 + suff. *-eca* ; le nom des poissons de cette famille est dû au mucus gluant qui recouvre leur corps. Des dénominations partageant la même base sont largement répandues en Ligurie (également avec suff. *-ÛLA*, comme à Vintimille, *VPL Pesci* : 28 ; Azaretti 1992 : 49–50) et se trouvent aussi à Nice (*TDFI* 258 s.v. *baveco*) ; Castellana (1947 : 50 ; 1952 : 28) enregistre *bavarela* apparemment pour toute la famille des poissons et *baveca d'arga* pour la 'blennie triptéronaute'. Menton (Caserio

2016 : 36) et Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 25) ont le masculin *bavec*.

*

Nom monégasque : *becaçina*
Transcription phonétique : [beka'sina]
Nomenclature scientifique : *Macroramphosus scolopax* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : bécasse

« *BABA 'bave' REW 853 + suff. -eca ; le nom des poissons de cette famille est dû au mucus gluant qui recouvre leur corps. Des dénominations partageant la même base sont largement répandues en Ligurie (également avec suff. -ÛLA, comme à Vintimille, *VPL Pesci* : 28 ; Azaretti 1992 : 49–50) et se trouvent aussi à Nice (*TDF* 1 258 s.v. *baveco*) ; Castellana (1947 : 50 ; 1952 : 28) enregistre *bavarela* apparemment pour toute la famille des poissons et *baveca d'arga* pour la 'blennie triptéronaute'. Menton (Caserio 2016 : 36) et Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 25) ont le masculin *bavec*.

*

Nom monégasque : *belin de marina*
Transcription phonétique : [be'liŋ de ma'rina]
Nomenclature scientifique : *Holothuria* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : concombres de mer

« Pénis de mer », en raison de la forme oblongue de ces espèces animales et de leur capacité à expulser l'eau lorsqu'on les presse. Nom répandu dans toute la Ligurie (*VPL Pesci* : 29) ainsi qu'à Menton (*belen de marina*, Caserio et Barberis 2006 : 32) et Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 24 ; la source semble suggérer qu'il s'agit d'un emprunt au mentonnais, puisque le terme pour 'pénis' est lexicalisé avec la graphie *belin*). La vaste discussion étymologique sur le terme *belin*, véritable « terme drapeau » du génois et des parlers ligures, a été récemment résumée et mise à jour par Toso (2015 : 68–69), qui suggère que le mot (trivialement un diminutif de BĚLLUS REW 1027) a été introduit en Ligurie depuis la région de la vallée du Pô, où il avait (et a toujours) dans plusieurs zones l'acception de 'hochet', dont dériverait métaphoriquement le sens obscène qu'il a dans les variétés liguriennes, y compris le monégasque.

*

Nom monégasque : *bélura*

Transcription phonétique : [ˈbelu.ɹa]

Nomenclature scientifique : *Gaidropsarus mediterraneus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : motelle

Il s'agit du même terme désignant la 'belette' (< BĚLLUS 'beau' + suff. – ŮLA ou plutôt, comme le souligne Toso 2004 : 269, d'un thème prélatin **bal-* ~ **bel-* 'brillant', faisant référence à la fourrure de l'animal, avec une influence de *belu* 'beau' ; *LEI* IV,555,42) ; la référence à l'espèce marine (mentionnée seulement par Bini 1967 : 99) est peut-être due à la fugacité ou à la rapidité de cette dernière (en monégasque, comme d'ailleurs dans la Ligurie entière, il existe l'expression comparative *lestu cuma ũna bélura* « rapide comme une belette » ; Frolla 1963 : 37). Nom également attesté en Ligurie aussi pour le poisson, bien que (au stade actuel de la recherche) dans quelques endroits seulement (*VPL Pesci* : 29).

*

Nom monégasque : *blada*

Transcription phonétique : [ˈblada]

Nomenclature scientifique : *Oblada melanura* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : oblade

Mot d'emprunt provençal, que le *REW* 6037a fait descendre du génois *oĝá* [ø'dʒaː] ~ [y'dʒaː] (< OCŪLĀTA « poisson aux grands yeux ») avec une reconstruction (probablement paraétymologique) de la liaison consonantique et la réintroduction de la consonne dentale. Selon Arveiller (1967 : 100), il s'agit d'une forme plus répandue que → *già*, qui est pourtant une adaptation morphophonétique du même terme aux caractéristiques linguistiques monégasques. Le terme, que l'on retrouve également à l'identique à Nice (Castellana 1947 : 272 ; 1952 : 31) et à Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 90), est totalement inconnu dans la zone ligure, où seuls les continuateurs directs de la voix latine sont présents (*VPL Pesci* : 59–60 ; Vintimille a déjà *üglià*, Azaretti 1992 : 36). La forme mentonnaise *bialha* (Caserio 2016 : 151 ; avec la graphie *biaglia* dans le glossaire bilingue joint au dossier mg. 1581) semble être un croisement entre le terme provençal (dont le nexus consonantique est à nouveau adapté à la phonétique du dialecte) et ligure occidental (dont la base latine était peut-être le substrat direct d'un mot utilisé plus anciennement).

*

Nom monégasque : *būdegu*
Transcription phonétique : [ˈbydegu]
Nomenclature scientifique : *Lophius piscatorius* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : baudroie

Dénomination répandue dans toute la Ligurie, que le *VPL* (*Pesci* : 29–30) dérive, avec incertitude, d'un thème pré-latin **bod-* 'gras' e le *LEI* (VI,62/63,1534) d'un thème **būt-* lié à l'idée de 'gonflement', 'cavité' ; le même terme est utilisé en Ligurie pour désigner de manière informelle et en plaisantant une grosse personne. À Monaco, selon Arveiller (1967 : 100), ce terme semble avoir une diffusion beaucoup plus faible que → *budraei* ; il s'agit en même temps d'un type linguistique absent à Nice, Roquebrune et Menton.

*

Nom monégasque : *budraei*
Transcription phonétique : [buˈdʁɛi] ~ [buˈdʁøi]
Nomenclature scientifique : *Lophius piscatorius* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : baudroie

◁ provençal *bóudroi* 'id.' (*TDFI* 314). Les sources italiennes (*DEI* 551 ; Cortelazzo et Marcato 1998 : 84) ont tendance à considérer la forme toscane *boldrò* (attestée depuis le *xix^e* siècle) comme une reconstruction phonétique de l'anglais *bulldog*, en raison de l'apparence agressive de l'animal. Toutefois, cette hypothèse ne peut être conciliée avec les attestations de l'équivalent français (étymologiquement apparenté, d'après ce que l'on peut en déduire) *baudroie*, témoigné dès le *xvi^e* siècle selon le *TLFi* et qui descendrait de l'ancien provençal *baudroi*, lui-même à l'étymologie peu claire ; le *LEI* (VI,62/63,1539), pour sa part, fait dériver le mot italien *boldrò* d'un thème pré-latin **bold-*, **bald-* lié à l'idée de 'gonflement', 'cavité' (de manière similaire à ce qu'il propose pour le terme → *būdegu*). D'après Arveiller (1967 : 100), il s'agit du terme plus courant en monégasque par opposition à → *būdegu*, rapporté par un seul témoin. Type linguistique inconnu dans la zone ligure, mais présent à Menton (*boudrelh*, Caserio 2016 : 33) et Nice (*boudroi*, Castellana 1952 : 33).

*

Nom monégasque : *buga* ~ *büga*
Transcription phonétique : [ˈbuga] ~ [ˈbyga]
Nomenclature scientifique : *Boops boops* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : bogue

◁ *BÖCA REW* 1182 (◁ grec *bōka*, accusatif de *bōx* ~ *bóax* 'id.', qui se reporte au verbe *boáo* 'griter' ou 'resonner'), pan-roman sauf roumain ; la variante

büga, commune au niçois (*buga*, Castellana 1952 : 39) et bien répandue dans le Var (*TDF I* 303 s.v. *bogo*) suppose une base *BŪCA, qui apparaît aussi dans les formes attestées à Menton et Roquebrune (*buga*, Caserio et Barberis 2006 : 39 ; Marignani et Caserio 2017 : 27). En Ligurie, on trouve des continuations des deux bases latines, avec une prépondérance pour la première (*VPL Pesci* : 30).

*

Nom monégasque : *buga ravela*

Transcription phonétique : [ˈbuga ɾaˈvela]

Nomenclature scientifique : *Pagellus bogaraveo* (BRÜNNICH 1768)

Nom vulgaire français : dorade rose, pageot rose

Si le premier élément du composé est clairement une reprise du terme → *buga*, l'étymon du second n'est pas clair. Azaretti (1992 : 35–36), sur la base de la dénomination de Vintimille *buga ruvéla*, identifie ce dernier comme la continuation de la forme adjectivale RŪBĚLLA 'rougeâtre' (qui était utilisée en latin à propos du vin). Des variantes du composé sont répandues en provençal et languedocien (*bogo-ravèu*, *bougrabèu*, *TDF I* 303), à Nice (*buga ravela*, Castellana 1952 : 39) et en Ligurie (*VPL Pesci* : 31 s.v. *bugâruvéla*).

*

Nom monégasque : *bulàiju*

Transcription phonétique : [buˈlaj̥ʒu]

Nomenclature scientifique : *Serranus hepatus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : serran hépate, serran à tache noire

← latin tardif (PISCE) *BULLACE (← BŪLLA *REW* 1385 + suff. -ĀCE), appelé ainsi en raison de la vessie natatoire qui dépasse de sa bouche lorsqu'il est sorti de l'eau (Azaretti 1992 : 31). Il s'agit peut-être d'un synonyme de → *serrán* ~ *sarrán*.

*

Nom monégasque : *bunita*

Transcription phonétique : [buˈnita]

Nomenclature scientifique : 1. *Katsuwonus pelamis* (LINNAEUS 1758) ;
2. *Auxis thazard thazard* (LACÉPÈDE 1800)

Nom vulgaire français : 1. bonite à ventre rayé ; 2. auxide, melva

← espagnol *bonito* 'bon', 'délicieux', avec passage au féminin probablement par influence du français. Dénomination répandue (généralement à la

forme masculine) dans plusieurs langues romanes, y compris les parlers ligures (VPL Pesci : 31), le niçois (*bounitou*, Castellana 1952 : 34) et le provençal (*bounito*, TDF I 331).

*

Nom monégasque : *busügu*

Transcription phonétique : [bu'zygu]

Nomenclature scientifique : *Pegellus centrodontus* (DELAROCHE 1809)

Nom vulgaire français : daurade commune

Il s'agit de la voix correspondant à *besûgu* dans la plupart des parlers ligures (VPL Pesci : 29), qui en monégasque – comme en plusieurs autres variétés de la même aire linguistique, par exemple Loano ou Savone – se présente avec postérisation de la voyelle dans la première syllabe. Comme l'affirme Toso (2004 : 281) à propos du terme équivalent en ligure tabarquin, le LEI (V, 777, 1) relie le mot à un thème **beć-* (avec des variantes **bić-*, **biž-*, **biz-*) sous-jacent à la désignation de plusieurs animaux répulsifs ; Corominas (1973 : 94), en revanche, fait hypothétiquement dériver l'espagnol *besugo* du provençal *beusuc* 'borgne', via le catalan *besuc*, *basuc*. Menton et Roquebrune présentent *besuga* ou *besugou* (Caserio et Barberis 2006 : 36 ; Marignani et Caserio 2017 : 115, *tèsta de besuga*, *tèsta de besugou* 'étourdi(e)') ; Nice a seulement *besùgu* (Castellana 1952 : 30).

*

Nom monégasque : *cabaçùn*

Transcription phonétique : [kaba'sũŋ]

Nomenclature scientifique : *Atherina boyeri* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : athérine, joël, sauclet

< CAPUT 'tête' REW 1668 + suff. -ĀCEU- + suff. augm. -ŌNE ; ainsi appelé en raison de sa tête plus grande que celle de *Atherina hepsetus* (LINNAEUS 1758 ; → *melêta*). Dénomination utilisée dans toute la Ligurie avec cette signification (VPL Pesci : 32) ; des types linguistiques basés sur la même caractéristique (c'est-à-dire le concept de 'grosse tête') sont toutefois également répandus dans l'aire gallo-romane pour désigner différentes espèces de poissons (FEW II 334).

*

Nom monégasque : *cagnassùn*

Transcription phonétique : [kaɲa'sũn]

Nomenclature scientifique : 1. *Trachurus trachurus* (LINNAEUS 1758) ;
2. *Trachurus mediterraneus* (STEINDACHNER 1868)

Nom vulgaire français : saurel

Thème radical *cagn-* (< CĂNIS REW 1592) + suff. -ĂCEU- + suff. augm. - ŐNE. Des dénominations qui partagent la même racine se retrouvent dans toute la Ligurie (*VPL Pesci* : 32, 'touille', 'carcharias' ou 'requin' en fonction du lieu), mais aucune ne désigne l'espèce identifiée à Monaco sous ce nom, présent pourtant à Menton sous la forme *cagnassan* (Caserio 2016 : 193). Nice présente la dénomination *severèu* (Castellana 1947 : 350).

*

Nom monégasque : *canta-preve*

Transcription phonétique : [kãnta'pɛve]

Nomenclature scientifique : *Uranoscopus scaber* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : uranoscope

« Chante-prêtre » ; le terme n'est attesté que par Soccà dans son tapuscrit non publié. Il s'agit d'une variante des formes *pesciu prève* (ou aussi simplement *prève* 'prêtre' < *PRAEBYTER REW 6740) bien attestées en Ligurie (*VPL Pesci* : 65). Ces désignations (communes à l'italien, qui alterne entre *pesce prete* e *lucerna*) sont dues à la position des yeux (et de la bouche) du poisson, tournés vers le haut comme ceux d'un prêtre en prière.

*

Nom monégasque : *capelàn*

Transcription phonétique : [kape'lãŋ]

Nomenclature scientifique : *Trisopterus minutus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : capelan

« Chapelain », appelé ainsi peut-être en raison de la couleur sombre de sa livrée. C'est une dénomination largement utilisée en Méditerranée occidentale (pénétrée en français par le provençal, *TLFi*, s.v. *capelan*²), également présente dans la zone ligure (*VPL Pesci* : 33 ; cette dernière source reconnaît à son tour le terme ligure comme provenant du provençal, bien que le terme, même dans son sens principal de 'religieux', puisse dériver indépendamment de *capela* < CAPPĒLLA REW 1644 + suff. -ĂNU).

*

Nom monégasque : *capùn*
Transcription phonétique : [ka'pũn]
Nomenclature scientifique : *Scorpaena scrofa* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : rascasse rouge, chapon

Il s'agit, comme en français, de la même voix désignant le chapon (< *CAPPO REW 1641), soit en raison de la similitude chromatique entre le poisson et l'oiseau (tous deux rouge vif ; il en va de même pour le terme → *galinèta*), soit en référence à la qualité de sa viande. La dénomination, comme dans de nombreuses autres régions, est diffusée de manière compacte en Ligurie, également pour indiquer différentes espèces (*VPL Pesci* : 33–34). Dans les régions limitrophes de Monaco, on retrouve la même similitude dans le *capan* mentonnais (Caserio et Barberis 2006 : 45, où le sens ichtyologique coïncide également) et dans le *capoun* niçois (qui désigne la 'scorpène' selon Castellana 1952 : 45).

*

Nom monégasque : *caramá*
Transcription phonétique : [ka.ɹa'ma]
Nomenclature scientifique : *Loligo vulgaris* (LAMARK 1798)
Nom vulgaire français : calmar

Terme attesté uniquement par Soccà dans son lexique dactylographié. < *CALAMĀRUM pour CALAMARIUM < CALĀMUS REW 1485, FEW II 54–56. La même base latine est partagée par les dénominations pertinentes en Ligurie (*VPL Pesci* : 32).

*

Nom monégasque : *caramari*
Transcription phonétique : [ka.ɹa'mai]
Nomenclature scientifique : *Loligo vulgaris* (LAMARK 1798)
Nom vulgaire français : calmar

Pour Arveiller (1967 : 102) et Bini (1965 : 352), le nom scientifique devrait être associé à → *tótanu*, mais il semble légitime de supposer une confusion entre les deux espèces (Soccà, par exemple, ne les distingue pas et considère *tótanu* et *caramá* comme des synonymes ; il en va de même en Ligurie, du moins de manière informelle). < CALAMARIUM, mais l'évolution suit le modèle du provençal et du niçois (le terme authentique pour cette espèce est → *caramá*). La forme *cařamãřu* citée pour Monaco par le *VPL (Pesci* : 32), elle-même attribuée à Arveiller, semble être une mauvaise interprétation de la forme singulière.

*

Nom monégasque : *carduniera*

Transcription phonétique : [kaʁdu'njeja]

Nomenclature scientifique : *Helicolenus dactylopterus* (DELAROCHE 1809)

Nom vulgaire français : sébaste–chèvre, rascasse de fond

< niçois *cardouniera* 'id.' (Castellana 1952 : 46 ; provençal *cardouniero* TDF I 469 ; < CARDO 'chardon' REW 1685, appelé ainsi peut-être à cause des épines sur son dos). La Ligurie, en revanche, présente les formes *scùrpena* et *scurpinìn* (< SCORPAENA 'id.' REW 7740 ; VPL *Pesci* : 76–77). Aucune forme similaire n'a été trouvée dans les lexiques de Menton et Roquebrune.

*

Nom monégasque : *carnaça*

Transcription phonétique : [kaʁ'nasa]

Nomenclature scientifique : —

Nom vulgaire français : méduse

< CĂRO (accusatif CARNEM) 'chair' REW 1706 + suff. –ĂCEA, faisant référence à l'aspect gélatineux de l'animal. Terme répandu dans la Ligurie entière (VPL *Pesci* : 34) et également attesté, avec la graphie *carassa*, à Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 31) et Menton (Caserio et Barberis 2006 : 47, ici également enregistré dans le sens, étymologiquement apparenté, de 'mauvaise viande'). L'équivalent niçois *carmarina* (Castellana 1947 : 249 ; 1952 : 47) s'appuie sur la même filière sémantique (« chair de mer »).

*

Nom monégasque : *castagna*

Transcription phonétique : [ka'staɲa]

Nomenclature scientifique : *Brama brama* (BONNATERRE 1788)

Nom vulgaire français : grande castagnole

Voir → *castagnœra*. Dénomination mentionnée uniquement par Bini (1965 : 104).

*

Nom monégasque : *castagnœra*

Transcription phonétique : [kasta'ɲea] ~ [kasta'ɲœa]

Nomenclature scientifique : 1. *Brama brama* (BONNATERRE 1788) ; 2.

Chromis chromis (LINNAEUS 1758) ; 3. *Sphaerechinus granularis* (LAMARK 1816)

Nom vulgaire français : 1. grande castagnole ; 2.a. (petite) castagnole ; 2.b. castagnole noire ; 3. oursin granuleux

◁ CASTĂNĒA + suff. dim. –ŎLA. Selon les informations fournies par Socal dans son lexique dactylographié, le terme désignerait les deux espèces de poissons mentionnées ci-dessus ; pour Belloc (1955 : 119) et Arveiller (1967 : 101) ce n'est que le deuxième. En ce qui concerne l'équivalent lexical identique de Vintimille (qui semble toutefois ne concerner que la deuxième espèce mentionnée ici), Azaretti (1992 : 43) avance l'hypothèse que le nom du poisson est basé sur la juxtaposition de la forme du poisson et de celle des beignets de châtaigne. Dans le troisième cas, on a la juxtaposition évidente de l'apparence de l'oursin de mer avec celle de la bogue des châtaignes.

*

Nom monégasque : *castagnœra russa*
Transcription phonétique : [kasta'ŋeja 'busa] ~ [kasta'ŋœja 'busa]
Nomenclature scientifique : *Anthias anthias* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : barbier commun

◁ → *castagnœra* + agg. *russa* 'rouge'. Même nom à Vintimille (Azaretti 1992 : 32) et vraisemblablement ailleurs en Ligurie.

*

Nom monégasque : *cavalu mařin*, *cavalu de marina*
Transcription phonétique : [ka'valu ma'řin], [ka'valu de ma'rina]
Nomenclature scientifique : 1. *Syngnathus hippocampus* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Hippocampus guttulatus* (CUVIER 1829)
Nom vulgaire français : hippocampe, cheval marin

Dénomination parallèle à celle du français ; on la retrouve dans toutes les langues romanes, également sous des formes diminutives (pour la région ligure, par ex. *cavalétu main* à Monterosso, *cavalin de ma* [lire *mâ*] à Bogliasco ou *cavalüciu de mâ* à le Grazie de Portovenere, entre autres ; sinon *cavalu mařin* et variantes, *VPL Pesci* : 35).

*

Nom monégasque : *caviyún*
Transcription phonétique : [kavi'jũŋ]
Nomenclature scientifique : *Lepidotrigla cavillone* (LACÉPÈDE 1801)
Nom vulgaire français : grondin

◁ *caviya* 'cheville' (◁ CLAVĪCŪLA 'id.' *REW* 1979) + suff. augm. –ŎNE ; ce poisson doit son nom à sa nageoire aiguë, semblable à une cheville de bois ou de fer. Dénomination bien répandue en Ligurie (*VPL Pesci* : 35–36), apparemment absente de l'autre côté de la frontière politique franco-italienne à l'exception de Monaco.

*

Nom monégasque : *chæ longu*
Transcription phonétique : ['ke 'lɔŋgu] ~ ['kø 'lɔŋgu]
Nomenclature scientifique : *Isocardia cor* (LINNAEUS 1767)
Nom vulgaire français : cœur de bœuf

« Cœur long », pour la forme du coquillage ; l'adjectif sert à distinguer cette espèce de la coque commun (→ *chæ rundu*).

*

Nom monégasque : *chæ rundu*
Transcription phonétique : ['ke 'ʁũŋdu] ~ ['kø 'ʁũŋdu]
Nomenclature scientifique : *Cerastoderma edule* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : coque commune, coque blanche

« Cœur rond » ; la dénomination reprend la similitude exprimée par le nom d'un autre mollusque, l'isocarde (→ *chæ longu*). En Ligurie cette espèce est nommée avec des formes liées à des bases différentes (*ciapùn, margàgia, mùia, sanpa de bö, VPL Pesci* : 36 ; 52 ; 56 ; 74).

*

Nom monégasque : *crovu*
Transcription phonétique : ['kʁovv] ~ ['kʁovv]
Nomenclature scientifique : *Sciaena umbra* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : corbeau de mer

Comme dans de nombreuses autres langues, y compris le français lui-même, le terme vient de la voix identique pour 'corbeau' (C *CÖRVUS REW* 2269, avec métathèse), en raison de la couleur sombre du poisson. C'est le cas dans toute la Ligurie (*VPL Pesci* : 37) ; pour Menton, le répertoire de Caserio (2016 : 60) donne la traduction *oumbrina*, mais cet ichtyonyme semble plutôt faire référence à une autre espèce, l'ombrine (→ *umbrina*).

*

Nom monégasque : *cugüu*
Transcription phonétique : [ku'gyw]
Nomenclature scientifique : *Scomber scombrus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : scombrequereau

« niçois *cougùou* 'coucou' (*TDFI* 598 s.v. *couguiéu* ; Castellana 1952 : 60)
« CÛCÛLUS *REW* 2360, *FEWII* 1453–1456. L'association entre l'oiseau et le poisson, également commun au mentonnais (*cougù*, Caserio et Barberis

2006 : 55 ; Caserio 2016 : 137), peut être due à la similitude des rayures de ce dernier avec celles de la poitrine du volatile. Selon Arveiller (1967 : 100), il s'agit d'un terme plus fréquent que la forme autochtone → *lajertu*.

*

Nom monégasque : *curnëtu*

Transcription phonétique : [ku'ɲɪtu] ~ [ku'ɲnetu]

Nomenclature scientifique : 1. *Murex brandaris* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Ocenebra erinaceus* (LINNAEUS 1786) ; 3. *Hexaplex trunculus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : 1. rocher épineux ; 2. perceur ; 3. rocher à pourpre

⟨ *cornu* 'corne' + suff. dim. -ÏTTU. Désignation commune à plusieurs mollusques gastéropodes (voir ci-dessus pour ceux identifiés par Bini 1965 : 304–306), très répandue aussi en Ligurie (*VPL Pesci* : 38–39) ; cf. niçois *cornou* 'buccin (mollusque)' et *cornou de mar* 'corne rustique' (Castellana 1952 : 59).

*

Nom monégasque : *curnëtu a pate*

Transcription phonétique : [ku'ɲɪtu a 'pate] ~ [ku'ɲnetu a 'pate]

Nomenclature scientifique : *Pagurus bernhardus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : pagure, bernard-l'hermite

« Cornet à pattes », comme l'atteste Soccal (1971 : 25). Il semble qu'il s'agisse d'un nom propre au monégasque ; la Ligurie regorge de formes différentes (*VPL Pesci* : 108), dont *brancûa* (*VPL Pesci* : 30 ; ⟨ BRANCA 'patte' *REW* + suff. -ÛTA ; à Vintimille et ailleurs, toutefois, ce terme indique l'araignée de mer), semblable à celles de Menton (*brancuha*, Caserio 2016 : 155) et de Roquebrune (*brancua*, Marignani et Caserio 2017 : 92). Le terme niçois correspondant est *pihàda* ~ *piada* (Castellana 1947 : 278 ; 196 ⟨ PES ~ PÉDE 'pied' 6439 *REW* + suff. -ĀTA).

*

Nom monégasque : *curnëtu longu*

Transcription phonétique : [ku'ɲɪtu 'lɔŋgu] ~ [ku'ɲnetu 'lɔŋgu]

Nomenclature scientifique : *Cerithium vulgatum* (BRUGUIÈRE 1792)

Nom vulgaire français : cornet

« Cornet long ».

*

Nom monégasque : *curnētu rundu*
Transcription phonétique : [ku'ʁnɪtu 'ʁũŋdu] ~ [ku'ʁnetu 'ʁũŋdu]
Nomenclature scientifique : *Phorcus turbinatus* (VON BORN 1778)
Nom vulgaire français : bigorneau

« Cornet rond ».

*

Nom monégasque : *darfin*
Transcription phonétique : [daʁ'fiŋ]
Nomenclature scientifique : *Delphinus delphis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : dauphin

« *DALPHINUS pour DĒLPHĪNUS REW 2544, FEW III 35 ; cette même base latine est répandue dans l'entière région gallo-romane, ainsi qu'en Corse et dans diverses régions du nord et du sud de l'Italie. L'examen de voix répandues dans la région ligure (VPL Pesci : 40) semble suggérer que les deux bases latines sont présentes sur ce territoire, mais on ne peut exclure que plusieurs (sinon la plupart) des occurrences du type *derfin* soient dues à l'influence ancienne ou récente de l'italien. Menton et Roquebrune, en revanche, ont respectivement *derfen* et *derfin* (Caserio 2016 : 67 ; Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 43) ; Nice présente *daufin* (Castellana 1947 : 114 ; cf. provençal *dóufin* TDF I 814).

*

Nom monégasque : *dátaru*
Transcription phonétique : [dataɹu]
Nomenclature scientifique : *Lithophaga lithophaga* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : datte de mer

« Datte » (« DACTYLUS REW 2457 avec altération du suffixe), comme en français, en italien (*dattero di mare*), espagnol (*dátil de mar*) et d'autres langues. Dénomination identique en Ligurie (VPL Pesci : 39) ; à Nice, *dàti-de-mar* est le nom de plusieurs mollusques (Eynaudi et Cappatti 2009 : 231).

*

Nom monégasque : *daurada*
Transcription phonétique : [dau'ɹada]
Nomenclature scientifique : *Sparus aurata* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : daurade

« provençal *daurado* (TDF I 701) ; voir les informations sous la variante → *aurada*.

*

Nom monégasque : « *douda* »

Transcription phonétique : —

Nomenclature scientifique : *Heptranchias perlo* (BONNATERRE 1788)

Nom vulgaire français : perlon

Le terme n'est rapporté que par Bini (1965 : 8) et ne semble pas avoir de parallèles étymologiques comparables dans les régions ligurienne ou provençale. La prononciation du terme lui-même est douteuse : si le lien phonétique $-[ou̯]-$ en monégasque ne se retrouve que dans certains emprunts au provençal (comme *cou* 'coup' ou *sou* 'monnaie', 'argent'), le lien $-[o'u]-$ semble absent du tout. En supposant pour vrai l'existence du terme (c'est-à-dire qu'il ne s'agisse pas d'une faute de frappe dans la seule source qui le cite), et également qu'il ne soit un mot importé, l'une des bases dérivées possibles pour le monégasque [do'uda] (la forme [do̯da] ne semble pas pouvoir être rattachée à une base compatible avec la structure syllabique latine) est *DAUGŪDDA, que le Dr Guido BORGHI, indo-européaniste à l'université de Gênes, pourrait identifier comme le résultat celtique d'un composé * $d^{\bar{n}}\bar{o}ug^{\bar{n}}\bar{u}-d^{\bar{n}}n[h_{\chi}]-\check{a}h_2$ 'qui a de nombreuses cavités', en référence aux sept paires de fentes branchiales de l'animal ; la reconstruction se base sur une comparaison de la séquence initiale avec le lituanien *daugùs* 'très', 'nombreux' (Kurschat 1968 : 418 ; < proto-indo-européen * $d^{\bar{n}}\bar{o}ug^{\bar{n}}-\bar{u}-s$, qui, dans les dérivés de composés dans lesquels il revenait comme premier élément de composition, se serait régulièrement allongé en * $d^{\bar{n}}\bar{o}ug^{\bar{n}}\bar{u}-$ et aurait abouti en celtique à * $d\bar{a}ug\bar{u}-$) et sur l'identification, dans la partie finale, d'une racine $^2\sqrt{*d^{\bar{n}}\check{e}n(h_{\chi})-$ 'cavité' (IEW I 249).

*

Nom monégasque : *dènteju*

Transcription phonétique : [dɛ̃ntɛʒu]

Nomenclature scientifique : 1. *Dentex dentex* (LINNAEUS 1758) ; 2.

Dentex macrophthalmus (BLOCH 1791)

Nom vulgaire français : 1. dentex ; 2. dentex aux gros yeux

< latin tardif DENTICE, avec substitution de la terminaison. En Ligurie on retrouve la même base latine, avec ou sans adaptation de la terminaison (*dèntixe* ~ *dèntixu*, VPL Pesci : 89) ; le niçois présente *dente* ou *lente* pour la première espèce et *bei uès*, *bouca rougia* pour la seconde (Castellana 1947 : 124).

*

Nom monégasque : *durin*
Transcription phonétique : [du'ĩiŋ]
Nomenclature scientifique : *Mugil auratus* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : mulot doré

⟨ DEURĀRE ‘dorer’ + suff. -ĪNU. Dénomination attestée uniquement par Frolla (1963 : 115), en concurrence avec *mūsaru durin* ~ *mūseru durin*. À Vintimille aussi on peut utiliser la seule forme *dourin* [dɔu'jiŋ] comme nom, ainsi qu’en fonction adjectivale dans la combinaison *mùzaru dourin* [ˈmyzau dɔu'jiŋ] (Azaretti 1992 : 29–30).

*

Nom monégasque : *fānfanu*
Transcription phonétique : [ˈfãŋfanu]
Nomenclature scientifique : *Polyprion americanus* (BLOCH & SCHNEIDER 1801)
Nom vulgaire français : cernier commun

⟨ POMPĪLUS REW 6644, FEW IX 151 (+ parasuff. -ĀNU en remplaçant -ĪLUS et assimilation régressive subséquente -O- > -[a]-, Azaretti 1992 : 31), qui désignait (et désigne encore dans ses continuateurs romans) plusieurs espèces de poissons. La transition de (-)[p]- à (-)[f]-, que l’on retrouve également dans différentes variétés romanes, est également proposée par le FEW pour une contamination par *pomphólux* ‘bulle d’eau’, puisque ces espèces de poissons ont l’habitude de nager près des bateaux et d’apparaître soudainement à la surface. Terme en concurrence avec → *pāmpanu*, qui partage la même base latine.

*

Nom monégasque : *ferraça*
Transcription phonétique : [fe'ʁasa]
Nomenclature scientifique : 1. *Myliobatis aquila* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Dasyatis pastinaca* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : 1. aigle de mer ; 2. pastenague commune

⟨ FĒRRUM ‘fer’ REW 3262 + suff. -ĀCEA. Nom utilisé dans toute la Ligurie pour désigner différentes espèces marines (VPL *Pesci* : 41), d’apparence similaire à la raie, mais dotées d’une glande empoisonnée (dite *ferru*) d’où elles tirent leur nom. Même dénomination à Nice (*ferassa*, Castellana 1952 : 120).

*

Nom monégasque : *figùn*
Transcription phonétique : [fi'gũŋ]
Nomenclature scientifique : *Argyrosomus regius* (ASSO 1801)
Nom vulgaire français : maigre, courbine

En ce qui concerne les attestations historiques et les significations du terme *figùn* (FĪCUS 'figue' REW 3281 + suff. augm. -ŌNE) dans la zone ligure – lié, pour diverses raisons qui ne peuvent être résumées ici, à l'histoire même de la région et au destin d'une partie de sa population – il existe un corpus d'études assez vaste, résumé par Toso (2014 : 40–55). La valeur du terme comme ichtyonyme semble être exclusivement présente en monégasque (et même dans ce cas il n'est mentionné que par Bini 1965 : 166). Il est cependant à mettre en relation avec les formes *figaŕu*, *figau* diffusées dans différentes parties de la région (VPL *Pesci* : 89) ; le VPL (*Pesci*) lui-même suggère une dérivation du grec *phykís*, qui désigne un poisson qui pond ses œufs parmi les algues, peut-être parce qu'il aime se cacher dans les zones marines herbeuses. Le zoonyme monégasque semble donc reposer sur une paraéthymologie de FĪCUS, comme c'est également le cas pour d'autres formes romanes telles que l'italien *fico* ou le sicilien *piši ficu* (cf. REW 6473).

*

Nom monégasque : *foca*
Transcription phonétique : [ˈfoka] ~ [ˈfɔka]
Nomenclature scientifique : *Phocidae* (GRAY 1821)
Nom vulgaire français : phoque

« PHŌCA » grec *phōke* 'id.', mais en monégasque, comme dans de nombreuses autres variétés locales, c'est un terme savant ; à l'oral, du moins traditionnellement, on utilise des formes métaphoriques polylexicales. À Nice et à Menton, par exemple, on trouve le type « bœuf de mer » (*bòu marin*, Castellana 1952 : 293 ; *bòu de marina*, Caserio 2016 : 162), attesté aussi dans certaines localités ligures (*bö main* et *bo main* à Noli et Monterosso, VPL *Pesci* : 30) ; outre celui qui vient d'être mentionné, les types « vache de mer » (*vaca de mâ*, Savone, VPL *Pesci* : 88), « veau de mer » (*vitélu de ma*, Finalmarina, VPL *Pesci* : 89), « vieux de mer » (*végju mén*, Carloforte, VPL *Pesci* : 89) ou encore « prostituée de mer » (*bagascia de mâ*, Arenzano, VPL *Mare* : 37) se retrouvent également dans les zones ligurophones.

*

Nom monégasque : *furca*

Transcription phonétique : [ˈfuɾka]

Nomenclature scientifique : *Peristedion cataphractum* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : malarmat

« Fourche » (< FÜRCA ‘id.’ *REW* 3593); le nom est dû aux deux extensions osseuses caractéristiques sur le museau. Identique dénomination en Ligurie, aussi sous la forme *pésciu furca* (*VPL Pesci* : 42 ; 64).

*

Nom monégasque : *gabaçun*

Transcription phonétique : [gabaˈsũŋ]

Nomenclature scientifique : *Atherina boyeri* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : athérine, joël, sauclet

Terme rapporté par Canis dans son glossaire non publié ; il s’agit soit d’un croisement entre les formes → *cabaçun* et → *gabassuc*, soit d’une variante de → *cabaçun* avec sonorisation de la consonne initiale.

*

Nom monégasque : *gabassuc*

Transcription phonétique : [gabaˈsyk]

Nomenclature scientifique : *Atherina boyeri* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : athérine, joël, sauclet

< niçois *cabassuc* (Risso 1810: 338 ; Rolland 1881 : 158 ; Eynaudi et Cappatti 2009 : 119) < CAPUT ‘tête’ *REW* 1668 + suff. –ĀCEU– + *suc* ‘occiput’, ‘tête’, Castellana 1947 : 246 (< *(CŪ)CŪTIU pour *CŪCŪTIA *REW* 2369 ‘courge’) ; il reste à savoir si la sonorisation de la consonne initiale se trouve déjà à Nice ou s’il s’agit d’une innovation monégasque, ce qui semble peu probable. Le terme est mentionné sous cette forme par Belloc (1954 : 120) et par Soccal (qui identifie toutefois l’animal comme *Atherina hepsetus*, LINNAEUS 1758) dans son glossaire inédit. Cf. la variante → *gabaçun*.

*

Nom monégasque : *gambarotu*

Transcription phonétique : [gãŋbaˈɔtu] ~ [gãŋbaˈɔtu]

Nomenclature scientifique : *Caridea* (DANA 1852)

Nom vulgaire français : crevette

< CAMBĀRUS ‘homard’ *REW* 1151 + suff. dim. –òtu ; synonyme de → *gãmbaru* selon Arveiller (1967 : 102). En Ligurie, il n’existe que des formes

avec le suffixe *-étu* (*VPL Pesci* : 43), comparables à l'italien *gamberetto*. Type également courant à Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 41 ; Marignani et Caserio, 2017 : 58) et Menton (Caserio et Barberis 2006 : 103 ; Caserio 2016 : 64), mais dans ce dernier endroit, il indique la 'crevette bouquet' (→ *màngia-can* en monégasque).

*

Nom monégasque : *gàmbaru*
Transcription phonétique : [gã̃ɲbau]
Nomenclature scientifique : *Caridea* (DANA 1852)
Nom vulgaire français : crevette

◁ CAMBĀRUS 'homard' *REW* 1151 ◁ grec *kámmaros* 'id.'. Type répandu dans toute l'aire italo-romane (ainsi qu'à Menton, *gàmbarou*, *gàmberou*, Caserio et Barberis, 2006 : 103 ; Caserio 2016 : 64 et Roquebrune, *gamberou*, Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 41 ; Marignani et Caserio, 2017 : 58) et dans la péninsule ibérique ; pour la diffusion en Ligurie voir *VPL Pesci* : 43. En monégasque, selon Arveiller (1967 : 102), il est synonyme de → *gambarotu*.

*

Nom monégasque : *gàmbaru de fundu*
Transcription phonétique : [gã̃ɲbau de 'fũ̃ɲdu]
Nomenclature scientifique : 1. *Aristeus antennatus* (RISSO 1816) ; 2. *Aristeomorpha foliacea* (RISSO 1826)
Nom vulgaire français : crevette rouge

« Crevette de fond » ; dénomination présente en Ligurie en plusieurs endroits (*VPL Pesci* : 43).

*

Nom monégasque : *gàmbaru grossu*
Transcription phonétique : [gã̃ɲbau 'ɣɔ̃ɔsu] ~ [gã̃ɲbau 'ɣɔ̃ɔsu]
Nomenclature scientifique : *Penaeus kerathurus* (FORSKÅL 1775)
Nom vulgaire français : crevette caramote

« Crevette grosse ». Terme attesté par Belloc (1955 : 273) et Bini (1967 : 275) ; il n'est pas clair si cette désignation doit plutôt être attribuée à *Palaemon serratus* (PENNANT 1777), puisque l'espèce mentionnée ici en Ligurie est appelée, entre autres, avec des formes du type « crevette rouge » (→ *VPL Pesci* : 43 ; voir aussi → *gàmbaru russu*).

*

Nom monégasque : *gâmbaru munegascu*
Transcription phonétique : [ˈgãŋbau muneˈgasku]
Nomenclature scientifique : *Lysmata seticaudata* (RISSO 1816)
Nom vulgaire français : crevette monégasque

« Crevette monégasque » est la traduction donnée par Belloc (1955 : 273) et Bini (1965 : 278) pour cette espèce, de toute évidence considérée comme particulièrement commune dans la région de Monaco.

*

Nom monégasque : *gâmbaru russu*
Transcription phonétique : [ˈgãŋbau ˈrusu]
Nomenclature scientifique : *Palaemon serratus* (PENNANT 1777)
Nom vulgaire français : crevette bouquet

« Crevette rouge ». Là encore, le terme n'est attesté que par Belloc (1955 : 273) et Bini (1965 : 227) ; comme déjà mentionné, on ne peut exclure que cette dénomination soit plutôt à attribuer à *Penaeus kerathurus* (FORSKÅL 1775 ; → *gâmbaru grossu*), soit sur la base de la consultation des sources ligures, soit sur la base de la dénomination italienne de *gambero maggiore* pour l'espèce abordé ici.

*

Nom monégasque : *galinèta*
Transcription phonétique : [galiˈnita] ~ [galiˈneta]
Nomenclature scientifique : *Chelidonichthys lucerna* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : grondin, trigle hirondelle

« *galina* 'poule' (« GALLĪNA REW 3361) + suff. -ĪTTA avec valeur diminutif. La dénomination de « petite poule » pour ce poisson, peut-être en raison de sa coloration brunâtre ou rougeâtre, se retrouve dans de nombreuses régions d'Italie (en italien, le nom commun du poisson est *gallinella* ou *cappone*) et également dans le sud de la France (*galline*, *gallinette*). En Ligurie, le poisson est connu sous différents noms liés à de multiples relations sémantiques (VPL *Pesci* lemmatise *cõfanu*, *cõsanu*, *cunpà d'a treya*, *gainéta*, *órganu* et *testùn*, mais tous ces noms peuvent se référer à différentes espèces de poissons le long du territoire), bien que les formes liées au terme monégasque semblent les plus répandues. À Menton et à Nice, les termes *galineta* (Caserio et Barberis 2006 : 103) et *galina* (Castellana 1952 : 129) désignent respectivement une autre espèce de poisson, bien que très similaire, le 'grondon lyre' (*Trigla lyra*, LINNAEUS 1758 ; dans le cas de Menton, la traduction 'rouget-grondin' pourrait toutefois suggérer que le terme peut faire référence à d'autres espèces

que celle qui vient d'être mentionnée). Il n'est pas clair à quelle(s) espèce(s) s'applique le terme *galineta* à Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 58 le traduisent 'grondin').

*

Nom monégasque : *galinëta còfanu*

Transcription phonétique : [gali'nita 'kofanu] ~ [gali'neta 'kofanu]

Nomenclature scientifique : 1. *Trigla lyra* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Eutrigla gurnardus* (LINNAEUS 1758) ; 3. *Asprigla cuculus* (LINNAEUS 1758) ; 4.

Asprigla obscura (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : 1. grondin lyre ; 2. grondin gris ; 3. grondin ; 4. grondin

◁ → *galinëta* + CÖFĪNUS 'couffin', 'panier' REW 2207 ◁ grec *kóphinos* 'id.', en raison de sa forme. Dénomination rapportée seulement par Bini (1965 : 239, 242–244).

*

Nom monégasque : *gatüsu*

Transcription phonétique : [ga'tysu]

Nomenclature scientifique : *Scyliorhinus canicula* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : (petite) roussette

◁ CATTUS 'chat' REW 1770 + suff. -ŪCEU, en raison de la similitude des caractéristiques du museau entre ces types de requins et le félin. Il s'agit d'une dénomination particulièrement répandue dans l'aire romane occidentale, qui comprend une grande partie de la péninsule italienne (pour la Ligurie, voir *VPL Pesci* : 44), la Provence (*gatouisso*, *TDF* II 35) et la Catalogne.

*

Nom monégasque : *gatüsu d'arga*

Transcription phonétique : [ga'tysu d 'aɾga]

Nomenclature scientifique : *Scyliorhinus stellaris* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : (grande) roussette

« Roussette d'algue » ; la distinction entre les deux espèces est fournie par Bini (1965 : 16–17).

*

Nom monégasque : *gavarrùn*
Transcription phonétique : [gava'ʁũŋ]
Nomenclature scientifique : *Spicara smaris* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : picarel ordinaire

« provençal *gavaroun* (TDF II 40 ; peut être lié à *gavá*, *gavar* '(se) gaver' « **gaba* 'jabot des oiseaux' FEW IV 2) ; le terme, comme dans la langue d'origine (et en niçois, Eynaudi et Cappatti 2009 : 435), désigne les jeunes spécimens de cette espèce (Arveiller 1967 : 101). Il n'est pas enregistré dans les répertoires de Menton et de Roquebrune (mais le lexique bilingue joint au dossier mg. 1851 propose la désignation *pita-musche* « mange-mouches ») et est absent dans la zone ligure.

*

Nom monégasque : *gerlu*
Transcription phonétique : [dʒɛɫu]
Nomenclature scientifique : *Spicara smaris* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : picarel ordinaire

Variante phonétique de → *zerlu* due au développement différent du latin GE-, en consonance avec certaines variétés actuelles de l'arrière-pays de Vintimille (Azaretti 1982 : 61-65).

*

Nom monégasque : *già*
Transcription phonétique : [dʒa]
Nomenclature scientifique : *Oblada melanura* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : oblade

Il s'agit d'une adaptation morpho-phonétique de la voix provençale → *blada* aux caractéristiques linguistiques du monégasque (palatalisation du nexus labial *bl-* > [dʒ]- et expulsion de la dentale intervocalique, les deux propres aux parlers liguriens). Cette voix s'est probablement infiltrée à une époque plus ancienne que l'emprunt provençal non adapté, qu'Arveiller considère cependant comme plus courant.

*

Nom monégasque : *gianchëtu*
Transcription phonétique : [dʒãŋ'kɪtu] ~ [dʒãŋ'ketu]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : —

Il s'agit d'un terme général, qui s'étend de manière compacte sur toute la

côte ligure (*VPL Pesci* : 45), désignant les alevins de poissons bleus, notamment les anchois et les sardines. Déadjectival de *giancu* « blanc ».

*

Nom monégasque : *giol*
Transcription phonétique : [ˈdʒol] ~ [ˈdʒɔl]
Nomenclature scientifique : *Atherina boyeri* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : athérine, joël, sauclet

Le terme est mentionné à la fois par Canis et Socal dans leurs glossaires non publiés. Il semble s'agir d'une sorte d'adaptation (non totale, comme le prouve la conservation de la consonne finale) de son homologue français *joël*. Il n'a pas été trouvé d'exemples similaires dans les lexiques des régions voisines ; en monégasque, il semble coexister avec les formes → *cabaçùn*, → *gabaçùn* et → *gabassùc*.

*

Nom monégasque : *girela*
Transcription phonétique : [dʒiˈɹela]
Nomenclature scientifique : *Coris julis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : girelle

« niçois *girela* (Castellana 1952 : 134) < *GIRĚLLA, formé sous GYROS 'tour' *REW* 3938, en raison de mouvements rapides du poisson ou de la striure colorée le long de son corps, qui ressemble à un anneau. Selon Arveiller (1967 : 101 ; 176), le terme était ressenti comme plus récent et plus « niçois » que la forme indigène → *zigurela* ; dans la région de la Ligurie, cet emprunt est également signalé pour Sanremo (*VPL Pesci* : 79 s.v. *šiguřela*). Même forme à Menton (Caserio et Barberis 2006 : 106 ; Caserio 2016 : 105) et Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 67 ; Maignani et Caserio 2017 : 60).

*

Nom monégasque : *gobu*
Transcription phonétique : [ˈgobu] ~ [ˈgɔbu]
Nomenclature scientifique : *Gobiidae* (CUVIER 1816)
Nom vulgaire français : gobie

« *GÖBBUS pour *GŪBBUS 'bosse' *REW* 3755, en raison de la forme incurvée de ces espèces. En Ligurie, une forme affine (*göbu* < *GÖBUS) semble être répandue uniquement dans la région intémélienne (*VPL Pesci* : 79), tandis que le reste de la région utilise des formes du type *ghigiùn* < *GŪBIO +

suff. augm. –ŌNE pour GŌBIO ‘id.’ *REW* 3815 (*VPL Pesci* : 45). La même base du terme monégasque se retrouve à Nice (*gobou*, Castellana 1952 : 134), tandis que la forme *gobi* de Menton et de Roquebrune (également présente à Nice avec celle qu’on vient de signaler et répandue en Provence, *TDF* II 63) continue GŌBIUS *REW* 3816.

*

Nom monégasque : *gobu nègru*

Transcription phonétique : [ˈgɔbu ˈnɛgru] ~ [ˈgɔbu ˈnegru]

Nomenclature scientifique : 1. *Gobius niger jozo* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Gobius pagellanus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : 1. gobie noir ; 2. gobie paganel

« Gobie noir », comme en français. Les deux espèces indiquées par cette dénomination (présente probablement en Ligurie aussi, bien qu’elle ne soit pas signalée) sont précisées par Bini (1965 : 233–234). *Gòbou negre* aussi à Nice (Castellana 1947 : 194).

*

Nom monégasque : *grita*

Transcription phonétique : [ˈgrɪta]

Nomenclature scientifique : *Gobiidae* (CUVIER 1816)

Nom vulgaire français : —

Étymologie incertaine ; Azaretti (1982 : 375) est tenté de faire remonter le terme à CRYPTA ‘grotte’ *REW* 2349 (< grec *krýptē*, der. de *krýptō* ‘je cache’), car cet animal a l’habitude de se cacher dans les cavités entre les pierres et les rochers. Il s’agit d’un terme générique bien répandu dans toute la Ligurie (*VPL Pesci* : 46), suivi aussi par Menton (Caserio et Barberis 2006 : 108) et Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 62). Le terme, importé de Ligurie ou de la zone côtière contiguë à cette région, se retrouve également à Nice, où il désignerait toutefois l’écrevisse (Eynaudi et Cappatti 2009 : 407), c’est-à-dire un groupe d’espèces marines appartenant à la superfamille des *Astacoidea* (LATREILLE 1802), ou les crabes des genres *Pisa* et *Maja* (LAMARK 1801 ; Castellana 1952 : 138). Apparemment absent dans la région provençale.

*

Nom monégasque : *grita de fundu*

Transcription phonétique : [ˈgrɪta de ˈfũɲdu]

Nomenclature scientifique : *Calappa granulata* (LINNAEUS 1767)

Nom vulgaire français : crabe granuleux, calappe migrane

« Crabe de fond » ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *grita mufusa*
Transcription phonétique : [ˈgʁita muˈfuza]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : —

Espèce signalée (mais non décrite) par Soccal dans son lexique dactylographié.

*

Nom monégasque : *grita perusa*
Transcription phonétique : [ˈgʁita peˈʒuza]
Nomenclature scientifique : *Eriphia verrucosa* (FORSKÅL 1775), *Eriphia spinifrons* (RATHKE 1837)
Nom vulgaire français : crabe verruqueux, crabe jaune, crabe de roche, crabe poilu

« Crabe poilu ». Dénomination identique en Ligurie (*VPL Pesci* : 46), également avec substantivation de l'adjectif (*pêruša*, *peùša* et variantes).

*

Nom monégasque : *grita russa*
Transcription phonétique : [ˈgʁita ˈʁusa]
Nomenclature scientifique : *Liocarcinus corrugatus* (PENNANT 1777)
Nom vulgaire français : étrille rouge

« Crabe rouge » ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *grita verda* ~ *grita verde*
Transcription phonétique : [ˈgʁita ˈvɛɾda] ~ [ˈgʁita ˈvɛɾde]
Nomenclature scientifique : *Carcinus maenas* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : crabe vert

« Crabe vert » ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *grungu*
Transcription phonétique : [ˈɡvũŋɡu]
Nomenclature scientifique : *Conger conger* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : congre

◁ GRÖNGUS, altération de GÖNGRUS REW 2144 ◁ grec *góngros*. La même base latine, ainsi qu'en monégasque et dans les autres variétés liguriennes (*grungu*, VPL *Pesci* : 47), se poursuit également en provençal (*groun*, TDF II 102). Nice a *grounc* (Castellana 1952 : 138), Menton et Roquebrune *groung* (Caserio et Barberis 2006 : 108 ; Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 62).

*

Nom monégasque : « *grüniu* »
Transcription phonétique : —
Nomenclature scientifique : *Chelidonichthys lucerna* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : grondin, trigle hirondelle

Terme mentionné uniquement par Bini (1965 : 240) dans la graphie avec laquelle il est reproduit ici ; la prononciation n'est pas claire, également en raison de l'absence apparente de formes similaires dans les zones linguistiques voisines. Cependant, il semble fort probable qu'il s'agisse d'une extension sémantique du terme pour 'groin', 'museau du cochon' (*grugnu* en monégasque selon Frolla 1963 : 155, ◁ GRÜNIUM 'id.' REW 3894, mais dans les variétés ligures la variante *grügnu* semble être plus répandue), en raison de la similitude entre celui-ci et la partie frontale du poisson. Il représente quand même une forme compétitive de → *galinëta*.

*

Nom monégasque : *lamprüa*
Transcription phonétique : [lãŋˈpɾya]
Nomenclature scientifique : *Petromyzon marinus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : lamproie

Il s'agit de la forme répandue entre Nice (Castellana 1952 : 151) et Menton (Caserio et Barberis 2006 : 199), ◁ *LAMPRÛDA pour LAMPRËDA 'id.' REW 4873. En Ligurie on trouve généralement des formes du type *mangiapèixe* (« mange-poix ») ou *süssapèixe* (« suce-poix »), tandis que celles du type *lanprëa* sont jugées par le VPL (*Pesci* : 48) comme des italianismes. La forme *suça-peish* du mentonnais (Caserio 2016 : 192) semble être une réinterprétation de la forme ligurienne basée sur l'assonance entre le substantif ligurien *pèixe* [ˈpejze] 'poix' et le substantif mentonnais *peish* [ˈpejʃ] 'poisson'.

*

Nom monégasque : *lajertu*
Transcription phonétique : [laʒɛʁtu]
Nomenclature scientifique : *Scomber scombrus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : scombrequereau

◁ LACĚRTUS 'id.' *REW* 4821a (à son tour lié à LACĚRTA 'lézard' *REW* 4821). À Monaco, c'est le mot indigène pour ce poisson (bien répandu en Ligurie, *VPL Pesci* : 48), qu'Arveiller (1967 : 100) considère toutefois comme de moindre diffusion que l'emprunt au niçois → *cugüu*. Type linguistique inconnu à Menton, Roquebrune et Nice.

*

Nom monégasque : *labré*
Transcription phonétique : [la'bʁe]
Nomenclature scientifique : *Labridae* (CUVIER 1816)
Nom vulgaire français : labre

Nom générique désignant plusieurs espèces de la famille des labridés. Adapté du français *labre* + suff. -é (◁ ancien français -*ier*) ; absent ailleurs.

*

Nom monégasque : *lécia*
Transcription phonétique : [lɛtʃa]
Nomenclature scientifique : *Trachinotus ovatus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : liche glauque, liche étoile, palomète, palomine

◁ ancien provençal *lecha* 'id.' (provençal moderne *lico* ou *lichu*, *TDF* II 213)
◁ ancien provençal *lec* 'gourmand' ◁ ancien francique **lekkon* 'lécher' *FEW* XVI 456. Terme bien répandu en Ligurie (*VPL Pesci* : 48–49) ; Menton présente *leca* et *lecha* (Caserio et Barberis 2006 : 122), plus proches des formes provençales modernes, tandis que Nice a *lichou* (Castellana 1947 : 234 ; 1952 : 155).

*

Nom monégasque : *lenga*
Transcription phonétique : [lɛŋga]
Nomenclature scientifique : 1. *Arnoglossus thori* (KYLE 1913) ; 2. *Solea solea* (LINNAEUS 1758) ; 3. *Solea ocellata* (LINNAEUS 1758) ; 4. *Solea lutea* (LINNAEUS 1758) ; 5. *Solea kleini* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : 1. fausse limande ; 2. sole ; 3. sole ocellée ; 4. petite sole jaune ; 5. sole tachetée

◁ LĬNGUA 'langue' *REW* 5067, en raison du corps mince et aplati de ces espèces de poissons (individuées par Bini 1965 : 253 ; 257–259 ; 263). La

même dénomination, pour les mêmes espèces (c'est-à-dire la fausse limande et différents types de sole) se rencontre également en Ligurie (VPL *Pesci* : 49). Menton connaît *lenga* dans le sens de 'limande' (*Limanda limanda*, LINNAEUS 1758) ; Nice ne semble pas avoir d'ichtyonymes avec cette base.

*

Nom monégasque : *lenga d'arena*
Transcription phonétique : [l'ɛŋga d a'ɛna]
Nomenclature scientifique : *Pegusa lascaris* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : sole à pectorale ocellée

Dénomination commune dans différentes parties de la Ligurie, bien que l'on ne sache pas exactement à quelle espèce elle fait référence dans différents cas. Pour le monégasque, l'ichtyonyme (avec sa nomenclature scientifique) n'est mentionné que par Bini (1965 : 260, « *lingua d'ařena* ») et par Canis dans son lexique manuscrit.

*

Nom monégasque : *limanda*
Transcription phonétique : [li'mãnda]
Nomenclature scientifique : *Arnoglossus laterna* (WALBAUM 1792)
Nom vulgaire français : arnoglosse lanterne, fausse limande

< français *limande* ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *legubàn* ~ *ligubàn* ~ *lùgabàn*
Transcription phonétique : [legu'bãŋ] ~ [ligu'bãŋ] ~ [lyga'bãŋ]
Nomenclature scientifique : *Homarus gammarus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : homard

La première forme est rapportée par Belloc (1955 : 273) et Bini (1965 : 284), la deuxième par Socal dans son lexique dactylographié et la dernière par Arveiller (1967 : 102). Ce sont des emprunts au niçois (qui a *ligouban gros* pour cette espèce, tandis que *ligouban* traduit 'crevette', Castellana 1952 : 155). < *LUPICANTE (cf. espagnol *lobogante*), à son tour du grec *lykopánthēr* 'sorte de panthère', pour son apparence agressive. *Ligouban* également à Menton et Roquebrune (Caserio et Barberis 2006 : 122 ; Marignani et Caserio 2017 : 68). La Ligurie présente un large éventail de

formes différentes, générées par la corruption populaire, mais essentiellement liées au même type linguistique. Les plus proches de celles répandues dans la bande côtière entre Nice et Menton se trouvent dans la région intémélienne : Vintimille, Vallecrosia et Sanremo ont *dügubàn* ; en allant vers l'ouest, on trouve les formes *lungubandu*, *lungubardu* et *luvagante*, entre autres (Azaretti 1992 : 75 ; VPL Pesci : 50).

*

Nom monégasque : *limasa de marina*
Transcription phonétique : [li'masa de ma'ina]
Nomenclature scientifique : *Aplysia* (LINNAEUS 1767)
Nom vulgaire français : lièvre de mer

« Limace de mer », en raison de la similitude entre ce gastéropode et le terrestre.

*

Nom monégasque : *limún de marina*
Transcription phonétique : [li'mũŋ de ma'ina]
Nomenclature scientifique : *Microcosmus vulgaris* (HELLER 1877)
Nom vulgaire français : figue de mer, violet

« Citron de mer », ainsi appelé en raison de sa coloration sous l'écorce coriace. Dénomination également bien répandue en Ligurie (VPL Pesci : 49–50).

*

Nom monégasque : *lingusta ~ lengusta*
Transcription phonétique : [liŋ'gusta] ~ [lẽŋ'gusta]
Nomenclature scientifique : *Palinurus elephas* (FABRICIUS 1787)
Nom vulgaire français : langouste

Il s'agit d'un provençalisme (*lingousto* TDF II 220 < *langousto* TDF II 185 < *LACÛSTA 'locuste' REW 5098 avec une insertion de –[ŋ]– non étymologique) également partagé par le niçois, qui possède la paire *langousta* et *lingousta* (Castellana 1952 : 230) ; en monégasque, la forme *lengusta* peut avoir été créée sur la base de la mauvaise interprétation de l'autre variante comme une forme demi-savante de dérivation latine ou par association avec le terme *lenga* 'langue'. Des formes refaites sur le modèle provençal se retrouvent encore à Menton (*ligousta*, Caserio 2016 : 130) et Roquebrune (*langousta*, Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 77),

tandis que celles répandues en Ligurie (*ařagusta*, *VPL Pesci* : 25) supposent ILLA + *LACŪSTA, où la consonne initiale, en position intervocalique lorsqu'elle est précédée d'un article, change par rhotacisme (-L- > -[ʎ]-).

*

Nom monégasque : *lingustina* ~ *lengustina*

Transcription phonétique : [liŋus'tina] ~ [lëŋgus'tina]

Nomenclature scientifique : *Nephrops norvegicus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : langoustine

→ *lingusta* ~ *lengusta* + suff. dim. -ĪNU. En Ligurie on trouve en revanche la forme *scanpu*, répandue par Venise et peut-être liée au grec *kámpē* 'chenille', 'bruche' (*VPL Pesci* : 75) ; le *DEI* (V 3368), en revanche, fait remonter le terme au grec *hippókamos* 'hippocampe', qui est de toute façon lié par l'étymologie et la sémantique au terme qu'on vient de mentionner, mais cette hypothèse n'est pas entièrement convaincante.

*

Nom monégasque : *linçæra*

Transcription phonétique : [liŋ'se:ɹa] ~ [liŋ'sø:ɹa]

Nomenclature scientifique : 1. *Mustelus asterias* (CLOQUET 1821) ; 2.

Galeus melastomus (RAFINESQUE 1810)

Nom vulgaire français : émissole tacheté

< *NŪCEŌLA *REW* 5980, avec épenthèse de -[ŋ]- et dissimilation consonantique ([n]- > [l]-) ; voir → *ninçæra* pour la diffusion de ce type dans les régions contiguës à Monaco. L'ichthyonyme sous cette forme est mentionné à la fois par Belloc (1954 : 114), qui attribue cette dénomination aux deux espèces, par Canis dans son lexique manuscrit (qui lie le nom seulement à la deuxième espèce mentionnée ici) et par Bini (1965 : 20) ; cet dernier semble toutefois confondre cette espèce avec celles connues sous le nom d' « émissole lisse » (→ *linçæra liscia*).

*

Nom monégasque : *linçæra liscia*

Transcription phonétique : [liŋ'se:ɹa 'liʃa] ~ [liŋ'sø:ɹa 'liʃa]

Nomenclature scientifique : *Mustelus mustelus* (LINNAEUS 1821)

Nom vulgaire français : émissole lisse

« Émissole lisse », comme en français. Désignation mentionnée seulement par Bini (1965 : 19), qui semble confondre les désignations entre cette espèce et celles mentionnées sous → *linçæra*.

*

Nom monégasque : *luvaçu ~ luaçu*
Transcription phonétique : [lu'vasu] ~ ['lwasu]
Nomenclature scientifique : *Dicentrarchus labrax* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : bar commun

◁ latin tardif (PISCE) *LUPACEU ◁ LŪPUS 'loup' REW 5173, en référence à sa voracité. Type répandu dans la plupart de l'Europe méditerranéenne, au moins de la Toscane à la Catalogne, et donc aussi en Ligurie (VPL *Pesci* : 50–51), à Menton (*loubass*, Caserio et Barberis 2006 : 123), Roquebrune (*loubass*, Marignani et Caserio 2017 : 69) et Nice (*loubas*, Castellana 1952 : 156); le provençal a également *loubas* (TDF II 227).

*

Nom monégasque : *macareu*
Transcription phonétique : [maka'ɹeu]
Nomenclature scientifique : *Scomber scombrus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : maquereau

Le terme n'apparaît que dans le lexique dactylographié de Socal. Il s'agit d'un provençalisme (*macarèu*, TDF II 240), également présent à Nice (Eynaudi et Cappatti 2009 : 575). L'étymologie, comme pour son homologue français *maquereau*, est débattue : se considère traditionnellement (FEW XVI 504) comme un sens figuré du terme qui signifie 'proxénète' en raison de son rôle, reconnu dans la culture populaire, d'accompagner le bancs de harengs dans leurs migrations et de favoriser l'accouplement des mâles et des femelles ; la juxtaposition à la famille de *maquer*, *macher* 'frapper' et conséquemment 'tacher', proposée par Guiraud (1966) en référence à la peau tacheté du poisson, est jugée douteuse par le TLFi (s.v. *maquereau*¹).

*

Nom monégasque : *maciota (grossa)*
Transcription phonétique : [ma'tʃota 'ɣɔsa] ~ [ma'tʃota 'ɣɔsa]
Nomenclature scientifique : *Scyllarides latus* (LATREILLE 1803)
Nom vulgaire français : (grande) cigale de mer

Voir → *maciota (piciuna)*.

*

Nom monégasque : *maciota (piciuna)*
Transcription phonétique : [ma'tʃota pi'tʃuna] ~ [ma'tʃota pi'tʃuna]
Nomenclature scientifique : *Scyllarus arctus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : petite squille, (petite) cigale de mer

Le terme se retrouve également en niçois (Castellana 1952 : 158), qui pour *machota* présente aussi les sens de ‘écrou de pressoir’ et ‘nyctale’ (dans cette acception ou dans celle de ‘chouette’, des formes telles que *machoto*, *machouto*, *machoueto* etc. sont courantes en Provence et en Languedoc, *TDF* II 241–242 ; la même est présente en monégasque, d’abord Frolla 1963 : 181, et dans plusieurs endroits de la Ligurie occidentale jusqu’à Oneglia, d’après le *VPL Uccelli* : 72). Le *FEW* (XXI 239), dans l’impossibilité d’arriver à une base possible pour les deux premières significations, reconnaît également la faible possibilité d’une corrélation entre eux, qui apparaît encore plus ténue dans le cas du zoonyme marin. Rien n’exclut que les trois termes soient complètement indépendants les uns des autres ; dans ce cas, un ou plusieurs emprunts au substrat sont toujours vraisemblables. Comme me l’a fait remarquer à nouveau le Dr Guido BORGHI de l’université de Gênes, en supposant tout d’abord que le terme dans le sens de ‘cigale de mer’ soit arrivé au niçois en provenance de Monaco, on pourrait postuler un antécédant paléo–ligure *MAKTOTTĀ pour les termes provençaux et *MAKOLOTTĀ pour ce dernier, à leur tour analysables selon le spécialiste comme composés de date proto–indo–européenne (**mə*₂*kto*–*tn*[*h*_χ]*áh*₂ ‘qui a le cri de la mort’ > ‘chouette’ ~ ‘qui a une extension de pression’ > ‘écrou de pressoir’ et *makolo*–*tn*[*h*_χ]*áh*₂ ‘qui a le corps d’un monstre marin’) en vertu des bases **māk*– ~ **mā**k*– ~ **mək*–, avec leurs champs sémantiques distincts (*IEW* I 698–699). Si pour le référent de domaine technique il faudrait s’adresser sans aucun doute particulier aux concepts de ‘pression’, ‘pousse’ (**māk*–) + ¹√**ten*(*h*_χ)– ‘tirer, tendre, s’étendre’ (*IEW* I 1065–1066, *LIV*² 626–627), et si la base du sens de l’oiseau serait au moins minimalement expliquée à la lumière des constituants proto–indo–européens **māk*– (d’où *macht* en moyen irlandais, ‘un des noms de la mort’ selon le *DIL*² 448 = M–12–13 et que le lette *mācu*, *mākt* ‘tourmenter’ configure comme mot indo–européen plutôt que comme emprunt au latin) et *(*s*)*tenh*₂– ‘bruir, résonner, retentir, huer’ (*IEW* I 1021, *LIV*² 597 ; dans la superstition populaire, le chant de la chouette est encore aujourd’hui interprété comme une annonce de mort ou de malheur), pour le crustacé on peut se rattacher au sens de ‘humide’, ‘mouillé’ (**māk*–) et au sanskrit *tanū* f. ‘corps’ (de la même racine ¹√**ten*(*h*_χ)–) ; la présence d’un terme tel que *mākara* ‘type de monstre marin’ en sanskrit (Monier Williams 1899 : 771), où –*ra*– < *–*lo*– ~ *–*ro*– représente le suffixe secondaire dérivatif, semble suggérer que la base proto–indo–européenne présumée pourrait avoir fait référence à différentes espèces marines (peut-être aussi liée au concept de ‘redoutable’ ou de ‘répulsion’).

*

Nom monégasque : *māngia*–*can*

Transcription phonétique : [māŋdʒa'kãŋ]

Nomenclature scientifique : *Palaemon serratus* (PENNANT 1777)

Nom vulgaire français : crevette bouquet, bouquet commun

« Mange-chien », bien que la raison de cette désignation ne soit pas claire ; la dénomination elle-même semble être isolée. Contrairement aux termes → *gambaru* et → *gambarotu*, qui désignent de nombreuses super-familles de crustacés (en général ceux que l'on appelle communément « crevettes »), ce terme détermine une espèce précise.

*

Nom monégasque : *melëtu*

Transcription phonétique : [me'litu] ~ [me'letu]

Nomenclature scientifique : *Atherina hepsetus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : athérine, sauclet

Étymologie incertaine. Des formes similaires, pour la même espèce ou pour désigner des petits poissons, outre qu'elles sont déjà attestées en moyen français, sont aujourd'hui répandues en Provence (*melet* et *meleto*, TDF II 314) et dans la bande côtière de Nice à Menton (niçois *melet*, Castellana 1952 : 166 ; mentonnais *meletou*, Caserio et Barberis 2006 : 133). Le terme est peut-être lié à des formes qui, dans l'argot français du XIX^e siècle, signifiaient 'petit', pour lesquelles aucune base étymologique n'a pourtant encore été identifiée (FEW XXI 282).

*

Nom monégasque : *ménura*

Transcription phonétique : [ˈminuɹa] ~ [ˈmenuɹa]

Nomenclature scientifique : *Sparus maena* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : mendole

◁ MAENA 'id.' REW 5219 + suff. dim. -ŪLA. Type identique à Menton (*mènoura*, Caserio et Barberis 2006 : 133), Roquebrune (*mènoura*, Marignani et Caserio 2017 : 73) et dans la Ligurie entière (*ménuŕa* et variantes, VPL *Pesci* : 53) ; Nice, en revanche, présente *mèndoula* (Castellana 1952 : 250). Il concourt avec → *mèndura*.

*

Nom monégasque : *mèndura*

Transcription phonétique : [ˈmĩɲduɹa] ~ [ˈmɛɲduɹa]

Nomenclature scientifique : *Sparus maena* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : mendole

Signalé uniquement par Socal dans son propre lexique dactylographié. C'est un emprunt au niçois (et provençal) *mèndoula* (Castellana 1952 : 250) ; la voix autochtone est → *ménura*.

*

Nom monégasque : *merlân*
Transcription phonétique : [mɛɛ'lãŋ]
Nomenclature scientifique : *Gadus merlangus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : merlan

« *MERLANUS, à rapporter au latin MĚŘŮLA ‘merle’ *REW* 5534, en raison de la couleur sombre de sa livrée. Présent également en Ligurie (*VPL Pesci* : 53), en mentonnais (Caserio et Barberis 2006 : 134) et en niçois (Castellana 1952 : 167).

*

Nom monégasque : *merlüça*
Transcription phonétique : [mɛɛ'lysa]
Nomenclature scientifique : *Gadus morhua* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : cabillaud, morue

Croisement entre MĚŘŮLA ‘merle’ (aussi avec valeur ichthyonymique) *REW* 5534 et LŪCIUS ‘spet’ *REW* 5143. Pour l’italien *merluzzo* ~ *merluccio*, le *DEI* (IV 2432) renvoie plus précisément au latin médiéval MERLUTIUS, qui viendrait à son tour du provençal *merlus*, un diminutif de l’ichthyonyme MĚŘŮLA déjà mentionné (→ *merlân*). Des formes telles que *merlusu* ~ *merlüsu* sont également présentes dans les dialectes ligures (*VPL Pesci* : 53) ; le monégasque a la forme féminine, ainsi que généralement dans les régions méditerranéennes de l’Europe romane occidentale ; il en va de même à Menton (*merlussa*, Caserio et Barberis 2006 : 134), Roquebrune (qui différencie *merlussa* ‘morue’ e *merlussa fresca* ‘cabillaud’, Marignani et Caserio 2017 : 74) et Nice (*merlussa* et *merlussa fresca* avec les mêmes significations qu’à Roquebrune, Castellana 1952: 167).

*

Nom monégasque : *mula*
Transcription phonétique : [ˈmula]
Nomenclature scientifique : *Mytilus edulis* (LINNAEUS 1798)
Nom vulgaire français : moule

« français *moule*. Il ne semble pas y avoir de trace en monégasque d’un mot plus authentique relié à une base latine spécifique. La Ligurie a de manière compacte *mùsculu* (« MŪSCŪLUS *REW* 5773, dérivation demi-savante ; *VPL Pesci* : 56), tandis que Menton (Caserio, 2016 : 145) présente

déjà *muscle*, partagé par le niçois (Castellana 1947 : 260) et le provençal. Pour Roquebrune, cependant, la voix *mùscarou* (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 86) est attestée, ce qui nous permet de supposer à juste titre qu'à Menton la forme provençale a été introduite à une époque relativement récente (elle ne figure pas dans le répertoire d'Andrews 1877) et que, selon toute vraisemblance, une voix similaire à celle des parlers liguriens était également présente à Monaco. Le terme, pour autant que l'interprétation des sources le permette, semble coexister avec → *muscla*, mais plus fréquemment utilisé que ce dernier.

*

Nom monégasque : *mula de paise*

Transcription phonétique : [ˈmula de paˈize]

Nomenclature scientifique : *Mytilus galloprovincialis* (LAMARCK 1819)

Nom vulgaire français : moule (méditerranéenne)

« Moule du pays », car il s'agit de l'espèce la plus fréquente sur la côte méditerranéenne.

*

Nom monégasque : *mula perusa*

Transcription phonétique : [ˈmula peˈruza]

Nomenclature scientifique : *Modiola barbata* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : moule barbue, modiole

« Moule poilue », bien qu'il s'agisse d'un bivalve différent de ceux indiqués par → *mula* et → *mula de paise*. En Ligurie, on trouve des formes parallèles presque partout, mais basées sur le substantif *mùsculu* (VPL *Pesci* : 56).

*

Nom monégasque : *murëna*

Transcription phonétique : [muˈɹɪna] ~ [muˈɹena]

Nomenclature scientifique : *Muraena helena* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : murène

◁ *MŪRĒNA pour MŪRĒNA REW 5754, pan-roman.

*

Nom monégasque : *múrmura*
Transcription phonétique : [ˈmuvmuɹa]
Nomenclature scientifique : *Lithognathus mormyrus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : marbré

« MORMÿR ‘id.’ *REW* 5686. On trouve des continuateurs directs de cette base dans toute la Ligurie (*VPL Pesci* : 55) et à Menton (*mòurmoura*, Caserio et Barberis 2006 : 128).

*

Nom monégasque : *murù punciüu*
Transcription phonétique : [ˈmuvu pũŋˈtʃyvu]
Nomenclature scientifique : *Diplodus annularis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : sparailon, pataclet

« Museau pointu ». Il s’agit, comme semble le confirmer Soccal dans son lexique dactylographié, d’une désignation alternative à → *pataclé* et → *sperlin* pour la même espèce. À Menton *mourre-pouchù* indique le sar zébré (Caserio et Barberis 2006 : 128).

*

Nom monégasque : *mûsaru ~ müseru*
Transcription phonétique : [ˈmyzaru] ~ [ˈmyzeɹu]
Nomenclature scientifique : 1. *Mugil cephalus* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Mugil capito* (CUVIER 1829) ; 3. *Mugil saliens* (RISSO 1810) ; 4. *Mugil chelo* (CUVIER 1829)
Nom vulgaire français : 1. mulot cabot ; 2. mulot porc ; 3. mulot sauteur ; 4. mulot lippu

« MÜGIL ‘id.’ *REW* 5717, avec altération du suffixe (*-*alu*). Les deux variantes (pour le monégasque, la seconde n’est signalée que par Soccal dans son glossaire dactylographié) sont réparties de manière compacte sur toute la côte ligure (*VPL Pesci* : 57) ; les formes *mûjarou ~ mùgiarou* et *mùjarou*, attestées pour Menton (Barberio et Caseris 2006 : 139) et Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 78) respectivement, reposent également sur la même base latine. Nice présente les formes *mùge* et *mùjo* (Eynaudi et Cappatti 2009 : 726).

*

Nom monégasque : *mûsaru durin ~ müseru durin*
Transcription phonétique : [ˈmyzaru duˈiĩŋ] ~ [ˈmyzeɹu duˈiĩŋ]
Nomenclature scientifique : *Mugil auratus* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : mulot doré

« → *mûsaru ~ müseru* + → *durin*. Suivant le *VPL (Pesci)* : 57), on trouve le

même nom à Vallecrosia (*mūzaŗu durin*) et, avec de légères variations, à Vintimille (*mūzaŗu dourin*) et Bordighera (*dorin*); le reste de la Ligurie adopte des dénominations du même type, avec des modifications du deuxième composant du composé. Nice présente *daurin* (Eynaudi et Cappatti 2009 : 232) ; le monégasque peut également utiliser la seule forme → *durin*.

*

Nom monégasque : *muscardin* ~ *mūscardin*

Transcription phonétique : [muskaʁ'din] ~ [myskaʁ'din]

Nomenclature scientifique : *Eledone moschata* (LAMARCK 1798)

Nom vulgaire français : élédone musquée, poulpe musqué

< italien *moscardino* 'id.' (mais le terme désigne également un petit rongeur, *Moscardinus avellanarius*, LINNAEUS 1758, appelé justement 'muscardin' en français), à son tour dérivé de *moscado* 'mousse' avec influence de *moscardo* 'épervier mâle' (cf. *DEI* IV 2515–2516); la raison du nom du mollusque, comme le soulignent bien les équivalents français, réside dans l'odeur musquée qu'il dégage. La deuxième forme est peut-être due à l'influence du français *muscardin*, lui-même dérivé de la voix italienne. Dénomination bien répandue dans la région ligure (*VPL Pesci* : 55) et connue également à Menton (*mouscardin*, Caserio 2016 : 168) ; à Nice, cependant, *muscardin* ou *mouscardin* désigne uniquement un « loir de la plus petite espèce » (Eynaudi et Cappatti 2009 : 735).

*

Nom monégasque : *muscla*

Transcription phonétique : [ˈmuskla]

Nomenclature scientifique : *Mytilus edulis* (LINNAEUS 1798)

Nom vulgaire français : moule

< niçois ou mentonnais *muscle*, avec passage au féminin, peut-être à cause de l'influence de → *mula*, terme concurrentiel en apparence beaucoup plus fréquent. Cette dénomination ne peut être trouvée que dans le lexique bilingue joint au fichier mg. 1851.

*

Nom monégasque : *mustela de fundu*

Transcription phonétique : [mus'tela de ˈfũndu]

Nomenclature scientifique : *Phycis phycis* (LINNAEUS 1766)

Nom vulgaire français : mostelle de fond

< MŪSTĒLA 'loche', 'cobitis' *REW* 5578. Dénomination bien connue aussi en Ligurie, également avec des variations liées à la spécification (*VPL Pesci* :

56). Belloc (1954 : 121) et Bini (1965 : 97) confondent l'attribution de la nomenclature monégasque de cette espèce avec celle désignant la mostelle de roche (→ *mustela de roca*).

*

Nom monégasque : *mustela de roca*

Transcription phonétique : [mus'tela de 'boka] ~ [mus'tela de 'bɔka]

Nomenclature scientifique : *Phycis blennoides* (BRÜNNICH 1768)

Nom vulgaire français : mostelle de roche (phycis blennoïde)

Voir ci-dessus. En Ligurie, la dénomination la plus courante pour ce poisson semble être 'mostelle de + SCÖPÛLUS REW 7738' (VPL *Pesci* : 56 ; cf. vintimillois *musteluîra da scõgliu*, génois *mustéla da scõgiu*), qui est identique du point de vue de la sémantique de constituants. Une fois encore, Belloc (1954 : 121) et Bini (1965 : 98) confondent l'attribution de la nomenclature monégasque de cette espèce avec celle désignant la mostelle de fond (→ *mustela de fundu*).

*

Nom monégasque : *naselu*

Transcription phonétique : [na'zɛlu]

Nomenclature scientifique : *Merluccius merluccius* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : merlus commun

Comme l'italien *nasello* (DEI IV 2549), il s'agit d'un croisement entre ASĚLLUS 'bourricot' REW 701 (en raison de la couleur grise du dos du poisson) et NĀSUS 5842 'nez'. Terme répandu de manière compacte dans toute la Ligurie (VPL *Pesci* : 58), mais absent à Menton, Roquebrune et Nice.

*

Nom monégasque : *ninçæra*

Transcription phonétique : [nĩŋ'sɛɹa] ~ [nĩŋ'søɹa]

Nomenclature scientifique : *Mustelus mustelus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : émissole

◁ *NÛČĚŔLA REW 5980 (avec épenthèse de -[ŋ]-), c'est-à-dire 'noisette', en référence à la couleur du poisson. Dénomination répandue dans toute la Ligurie (VPL *Pesci* : 59). Menton (Caserio 2016 : 83) et Nice (Castellana 1947 : 149) ont tous deux *missola*, similaire aux formes provençales *meissolo*, *missolo*, *emissolo* (TDF II 313).

*

Nom monégasque : *óstrega*
Transcription phonétique : [ˈostʁega] ~ [ˈɔstʁega]
Nomenclature scientifique : *Ostrea* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : huître

◁ ÖSTREA REW 6119, FEW VII 442 ◁ grec *óstreon* ‘id.’, à son tour avec influence de la forme plurielle *óstraka* ‘coquilles’. Base avec continueurs dans la Ligurie entière (VPL *Pesci* : 59), à Menton (*òstrica*, Caserio et Barberis 2006 : 145) et à Nice (*òstrega*, Castellana 1952 : 180), tandis que le provençal présente *ùstri* (TDF II 1075).

*

Nom monégasque : *pàgaru*
Transcription phonétique : [ˈpagau]
Nomenclature scientifique : *Pagrus pagrus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : pagre, pagel commun

◁ *PAGĀRUS ‘id.’ REW 6453 ◁ grec *phágros* ‘id.’. Terme répandu dans toute l’Europe latine occidentale avec certaines altérations dans le consonantisme (à ce sujet, voir également FEW VIII 349). Pour la diffusion dans la zone ligure, voir VPL *Pesci* : 60 ; *pàgarou* est la forme, de type « ligure », que l’on trouve à Menton (Caserio et Barberis 2006 : 149) et à Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 84), tandis que Nice présente *pagre* (Castellana 1952 : 185), en consonance avec la zone provençale (TDF II 457).

*

Nom monégasque : *pâmpanu*
Transcription phonétique : [ˈpãŋpanu]
Nomenclature scientifique : *Polyprion americanus* (BLOCH & SCHNEIDER 1801)
Nom vulgaire français : cernier commun

◁ POMPĪLUS REW 6644, FEW IX 151 (+ parasuff. –ĀNU en remplaçant –ĪLUS et assimilation régressive subséquente –O– > –[a]–). Dénomination assez courante en Ligurie (VPL *Pesci* : 61), également pour désigner les jeunes spécimens de l’espèce désignée par le terme monégasque. Terme en concurrence avec → *fānfanu*, qui partage la même base latine.

*

Nom monégasque : *paraje* ~ *parase*
Transcription phonétique : [paˈɹaʒe] ~ [paˈɹaze]
Nomenclature scientifique : *Sprattus sprattus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : sprat, menuise, mélette phalérique

L'identification douteuse de ce poisson par Arveiller (1967 : 101) est confirmée par Canis dans son glossaire non publié qui ne mentionne que la deuxième forme ; de plus, il n'est pas clarifié que la forme singulière ne soit plutôt *paraja* ~ *parasa*. Il s'agit, comme le précise Azaretti (1992 : 17) à propos du terme vintimillois *parazine* 'petites sardines', du grec *pelágia*. La base de la forme de Vintimille (avec suff. dim. -ĪNA) est aussi partagée par le mentonnais (*paràgina*, Caserio et Barberis 2006 : 150) ; le niçois a *palàia* 'blancaille de sardines' (Castellana 1952 : 185).

*

Nom monégasque : *paramida*
Transcription phonétique : [paɾa'mida]
Nomenclature scientifique : *Sarda sarda* (BLOCH 1793)
Nom vulgaire français : pélamide

Il s'agit de l'adaptation de la voix niçoise *palamida* (qui correspond aussi à l'ancien provençal ; Castellana 1952 : 228 ; FEW VIII 161) à la phonétique du monégasque (avec le passage -l- > -[ɹ]-) ; les correspondants lexicaux en ligure ont régulièrement des formes du type *pařamìa* (VPL Pesci : 61-62), c'est-à-dire avec expulsion de la dentale intervocalique. Le terme, dans les deux cas, dérive à son tour du grécisme latin PĒLAMYS, accusatif PĒLAMYDEM (grec *pēlamýs*, -ýdos), qui désignait le jeune thon.

*

Nom monégasque : *pataclé*
Transcription phonétique : [pata'kle]
Nomenclature scientifique : *Diplodus annularis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : sparailon, pataclet

< français *pataclet*. Terme attesté uniquement par Soccà dans son lexique dactylographié, qui le considère comme synonyme de → *murū punciūu* et → *sperlin* ; l'accent tonique n'est pas marqué.

*

Nom monégasque : *patela*
Transcription phonétique : [pa'tela]
Nomenclature scientifique : *Patella* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : patelle

< PATĚLLA 'sorte de plat de terre cuite ou de métal' REW 6228a, FEW VIII 1-6, mais dans les parlers ligures (y compris le monégasque ; voir VPL Pesci : 62 pour la diffusion du terme dans la région ligurophone), il s'agit d'une voix demi-savante ou plus probablement d'un emprunt à l'italien. *Patèla* aussi à Menton (Caserio 2006 : 153 ; 2016 : 158) et Roquebrune (Vilarem,

Ciravegna et Caserio 1998 : 93 ; Marignani et Caserio 2017 : 86), mais non à Nice, qui présente les formes *lâpea*, *alâpea* (Castellana 1952 : 285) < LĚPAS, -ADA 'id.' REW 4985 (< grec *lepás* 'huître') + LAPPA REW 4903.

*

Nom monégasque : *pele blü*
Transcription phonétique : ['pele 'bly]
Nomenclature scientifique : *Prionace glauca* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : requin bleu, peau bleue

Il semble s'agir d'un calque du français *peau bleue*, remplaçant probablement une voix antérieure dont nous n'avons aucune trace. La dénomination ligure pour ce type de requin est *verdùn* (VPL *Pesci* : 88) ; à Monaco, cependant, ce nom désigne un autre type de poisson, le labre vert (→ *verdùn*).

*

Nom monégasque : *péncine fin*
Transcription phonétique : ['pẽ̃tʃine 'fin]
Nomenclature scientifique : *Clamys varius* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : pétoncle

« Peigne fin ». La juxtaposition de différentes espèces de la famille des *Pectinidae* (RAFINESQUE 1815) avec ces instruments est assez fréquente. Pour la Ligurie, voir VPL (*Pesci* : 67–68) ; cette espèce est également appelée *penche* à Menton (Caserio 2016 : 162), une dénomination que Canis, dans ses corrections manuscrites de la contribution de Bini (1955), semble vouloir attribuer également au monégasque.

*

Nom monégasque : *péncine grossu*
Transcription phonétique : ['pẽ̃tʃine 'gɔ̃sɔsɔ] ~ ['pẽ̃tʃine 'gɔ̃ɔsɔsɔ]
Nomenclature scientifique : *Aequipecten opercularis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : pétoncle blanc, vanneau

« Peigne gros ».

*

Nom monégasque : *pen de vaca*
Transcription phonétique : ['pẽ̃ de 'vaka]
Nomenclature scientifique : *Arca noae* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : arche de Noé

« Pied de vache », par similitude ; forme similaire à *zampa de vaca* ['zãpa de 'vaka] « patte de vache » du vintimillois (Malan 2010 : 173). Les autres

répertoires des variantes voisines ne contiennent pas le terme correspondant et ne permettent donc pas de faire des comparaisons.

*

Nom monégasque : *pen de vaca perusa*
Transcription phonétique : [ˈpɛ̃j de ˈvaka peˈɹuza]
Nomenclature scientifique : *Barbatia barbata* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : arche barbue

« Pied de vache poilue ». Il s'agit d'un bivalve dont l'apparence ressemble à celle de l'arche de Noé (→ *pen de vaca*), avec des filaments poilus.

*

Nom monégasque : *perca*
Transcription phonétique : [ˈpɛ̃ka]
Nomenclature scientifique : *Serranus scriba* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : serran écriture

◁ PĚRCA 'perche' *REW* 6398. Le changement de signification par rapport à la base latine, qui est aussi répandue dans toute la Ligurie (également dans la variante ^{r*}PĚRCŪLA *REW* 6401 dans la partie orientale de la région, *VPL Pesci* : 63), est dû à la similitude entre ce poisson et la perche (*Serranus cabrilla*, LINNAEUS 1758). Les continuateurs romans de la base latine conservent le sens original en Provence (*TDF* II 540, qui pour le 'serran écriture' enregistre *perco de mar*) ; cependant, le terme semble s'appliquer aux deux espèces à Nice (Castellana 1952 : 194) et Roquebrune (Marignani et Caserio 2017 : 88), tandis qu'à Menton on ferait une distinction entre le terme *perca* 'perche' et *saran* ou *sharan* 'perche de mer' (Caserio 2016 : 160, 195 ; Caserio et Barberis 2006 : 155, 186, 194).

*

Nom monégasque : *peregrina*
Transcription phonétique : [pɛ̃ɹɛˈgʷina]
Nomenclature scientifique : *Pecten jacobaeus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : coquille Saint-Jaques

◁ (ŌSTREA) PĚŘĚGRĪNA ◁ PĚŘĚGRĪNUS 'pèlerin' *REW* 6406 ; le nom est attribué à son utilisation comme bol, pour les plus gros spécimens, par les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (*VPL Pesci* : 62–63, qui atteste du même type linguistique, dans la variante ^{r*}PĚĹĚGRĪNUS, dans sa diffusion dans la région de Ligurie ; cf. pour ex. le vintimillois *pelegrina*, Azaretti 1992 : 87).

*

Nom monégasque : *pésciu àngelu*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈãŋdʒelu]
Nomenclature scientifique : *Squatina squatina* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : ange de mer

« Poisson–ange », appelé ainsi en raison de la forme et de l'ouverture des ailerons dorsaux et des nageoires pectorales. Nom utilisé dans de nombreuses langues, pas seulement le romanes. *Angelu* en monégasque est une forme demi–savante : celle de dérivation directe du latin ANGĒLOS 'id.' REW 458a (« grec *ángelos* 'messenger'») serait **àngeru*, comme à Vintimille et dans une grande partie de la Ligurie côtière occidentale jusqu'à Albenga.

*

Nom monégasque : *pésciu can*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈkãŋ]
Nomenclature scientifique : *Carcharodon carcharias* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : grand requin blanc

« Poisson–chien ». Dénomination répandue dans de nombreuses langues et variétés (également en italien, *pesce cane* ; cf. aussi en français *chien de mer*), y compris les variétés ligures (*VPL Pesci* : 63), le mentonnais (*peish–can*, Caserio et Barberis 2006 : 154), le roquebrunois (*peshe–can*, Marignani et Caserio, 2017 : 89) et le niçois (*pei–can*, Castellana, 1952 : 192) ; le provençal a également *pèis–can* (*TDF* II 525).

*

Nom monégasque : *pésciu lùna*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈlyna]
Nomenclature scientifique : *Mola mola* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : môle, poisson–lune

« Poisson–lune », comme l'un de ses équivalents français et comme dans de nombreuses autres langues et variétés romanes, appelé ainsi en raison de sa couleur argentée et de sa grande taille. Selon le *VPL (Pesci* : 64), le nom *pésciu lùna* en Ligurie est emprunté à l'italien et apparaît moins fréquemment que (*pésciu*) *mōřa* (→ *pésciu mœra* en graphie monégasque). La même dénomination se retrouve à Menton (*peish–luna*, Caserio 2016 : 166), tandis qu'elle semble absente à Nice (Castellana 1947 : 256–257 traduit 'môle' par *mouòla*).

*

Nom monégasque : *pésciu mæra*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈmeɾa] ~ [ˈpeʃu ˈmøɾa]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : —

« Poisson–môle ». L'identification de l'espèce est problématique, car la seule référence à un taxon, fournie par Canis (qui correspondrait à *Epinephelus marginatus*, LOWE 1834), semble assez douteuse. En Ligurie, cette dénomination désigne la môle ou le poisson–lune (*Mola mola*, LINNAEUS 1758 ; *VPL Pesci* : 65).

*

Nom monégasque : *pésciu porcu*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈpɔvku] ~ [ˈpeʃu ˈpɔvku]
Nomenclature scientifique : *Oxynotus centrina* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : centrine

« Poisson–cochon », en raison de son apparence. C'est un nom commun à de nombreuses régions de l'Europe romane, y compris celle de Ligurie (*pésciu porcu*, *VPL Pesci* : 65) et de Nice (*péi-pouòrc*, Eynaudi et Cappatti 2009 : 896–897).

*

Nom monégasque : *pésciu rùndura*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈbũŋɖura]
Nomenclature scientifique : *Dactylopterus volitans* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : grondin volant

« Poisson–hirondelle ». Il s'agit d'une dénomination très répandue en Ligurie, mais le substantif signifiant 'hirondelle' peut faire référence, en plusieurs endroits, au poisson volant (*VPL Pesci* : 76 s.v. *pésciu rùnduŕa* ; *VPL Pesci* : 72–73 s.v. *rundanin*, *rundanina*, *rùndine*). Le mentonnais connaît *peish-roùndura* (Caserio et Barberis 2006 : 154), mais il n'a pu être établi si la dénomination se réfère à cette espèce ou au poisson volant (*Exocoetus volitans*, LINNAEUS 1758) ; il en va de même pour le niçois *arèndoula de mar* (Castellana 1952 : 15). En monégasque, cette désignation est en concurrence avec → *rùndura de marina*.

*

Nom monégasque : *pésciu spada*
Transcription phonétique : [ˈpeʃu ˈspada]
Nomenclature scientifique : *Xiphias gladius* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : espadon, poisson épée

« Poisson-épée », comme l'italien *pesce spada* (entre autres) et les formes ligures (*pésciu spa* ou *spada*, *VPL Pesci* : 67), partagé par le mentonnais (*peish-spada*, Caserio et Barberis 2006 : 154). Nice présente à la foi *espadoun* et *pei spada* (Castellana 1947 : 161).

*

Nom monégasque : *pésciu volante*
Transcription phonétique : [ˈpɛʃu vuˈlãnte]
Nomenclature scientifique : *Exocoetus volitans* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : poisson volant

Même type linguistique que l'équivalent français ; la dénomination est redessinée à partir de ce dernier ou de l'italien (*pesce volante* ; la forme monégasque du verbe *voler* est en fait *vurá* [vuˈɹa], Frolla 1963 : 362 ; Barral et Simone 1983 : 263) ; le vintimillois présente *pésciu vüravù* < *VOLĀTOR, Azaretti 1992 : 22, et la forme participiale reprend cette base latine en Ligurie occidentale au moins jusqu'à Alassio (*VPL Pesci* : 67). Le niçois connaît *arèndoula de mar* (Castellana 1952 : 15), mais il n'a pu être établi si cette désignation se réfère à cette espèce ou au grondin volant (*Dactylopterus volitans*, LINNAEUS 1758).

*

Nom monégasque : *pilota*
Transcription phonétique : [piˈlota] ~ [piˈlɔta]
Nomenclature scientifique : *Naucrates ductor* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : poisson pilote

< italien *pilota* 'pilote' (le poisson est appelé *pesce pilota*) ; le terme, comme l'explique le *DEI* (IV 2923), se rattache à une forme latine médiévale PILOTTUS attestée au XIII^e siècle, elle-même liée à une forme vulgaire *PĒDŌTA dérivée du grec byzantin *PĒDŌTES 'timonier', 'homme de barre' *REW*6360. Pour le monégasque, le terme n'est attesté que par Bini (1965 : 178). Les sources lexicographiques donnent *peish-pilotou* pour Menton (Caserio 2016 : 166) ; selon les répertoires utilisés pour cette étude, il est difficile de savoir si les termes niçois *pilot* (Eynaudi et Cappatti 2009 : 928), *pilòtou* et *pilota* (Castellana 1952 : 197) puissent également s'appliquer à l'espèce marine, bien qu'il soit très probable.

*

Nom monégasque : *prega-diu*
Transcription phonétique : [ˌpɾɛgaˈdiu]
Nomenclature scientifique : *Squilla mantis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : squille

« Prie–dieu ». Cette dénomination correspond à celle de la mante religieuse (Frolla 1963 : 232), passée par extension de l’insecte au crustacé en raison de leur similitude d’aspect (la même chose se produit à Nice, qui a la forme *pregadiéu de mar* ; Castellana 1952 : 366). En Ligurie, on trouve généralement des formes basées sur le type *ῬĪCĀLA* *REW* 1897 (*VPL Pesci* : 78–79), dont la signification se recoupe avec celle des espèces identifiées en monégasque sous le nom de → *maciota*.

*

Nom monégasque : *purpu*
Transcription phonétique : [ˈpɪɾpu]
Nomenclature scientifique : *Octopus vulgaris* (CUVIER 1797)
Nom vulgaire français : poulpe

◁ PŌLŸPUS ‘id.’ *REW* 6641 ◁ grec *polypos* ‘id.’, pan–roman sauf roumain.

*

Nom monégasque : *purpêsa*
Transcription phonétique : [pɪɪˈpɪsa] ~ [pɪɪˈpesa]
Nomenclature scientifique : *Callistoctopus macropus* ou *Octopus macropus* (RISSO 1826)
Nom vulgaire français : poulpe rouge

◁ → *purpu* + suff. –ĪSSA, ainsi appelé parce qu’on le croit, à tort, le spécimen femelle du poulpe commun. Ce nom est répandu (ainsi qu’en italien et dans de nombreuses autres régions de la péninsule relative) également en Ligurie, où la féminisation du nom original est rendue par divers suffixes (par ex. Riva Trigoso *purpàsa* ◁ *purpu* + suff. –ĀCEA ; Savone *purpêa* ◁ *purpu* + suff. de l’ancien français –ier + –A ; *VPL Pesci* : 69). Le même type linguistique se retrouve également à Menton (*pourpresa* ‘poulpe femelle’, ‘poulpe rouge’, Caserio et Barberis 2006 : 162) et à Roquebrune (*pourpressa*, traduit simplement ‘pieuvre’, Marignani et Caserio 2017 : 92) ; il semble être absent à Nice, selon la bibliographie consultée ; il manque en provençal.

*

Nom monégasque : *putassú*
Transcription phonétique : [putaˈsu]
Nomenclature scientifique : *Micromesistius poutassou* (RISSO 1827)
Nom vulgaire français : merlan bleu, poutassou

◁ niçois *poutassóu* (Castellana 1952 : 203 ; cf. provençal *poutassoun*, *TDF* II 632). Le terme est mentionné à la fois par Belloc (1954 : 120) et par Bini

(1965 : 90), qui le transcrivent sans accent graphique ; il semble presque certain que l'accent doit tomber sur la dernière syllabe, tant en raison de la forme d'origine que sur la base de la comparaison avec les formes répandues en Ligurie (*putasùn, putasó* etc. ; *VPL Pesci* : 69).

*

Nom monégasque : *putina*
Transcription phonétique : [pu'tina]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : poutine

⟨ *PŪTTA 'fille' (*PŪTTUS *REW* 6890) + suff. dim. -ĪNA. Le terme désigne « de jeunes clupéidés de diverses espèces [...] que l'on pêche et que l'on mange sur toute la côte des Alpes-Maritimes » (Arveiller 1967 : 101) que le linguiste identifie essentiellement comme étant le sprat (*Sprattus sprattus*, LINNAEUS 1758) et le gobie marbré (*Pomatoschistus marmoratus* ou *Atherina marmorata*, RISSO 1810). Le terme est courant tant en Provence (*poutino*, *TDF* II 633) qu'en Ligurie (*putina* et variantes, *VPL Pesci* : 69).

*

Nom monégasque : *raza*
Transcription phonétique : [ʁaza]
Nomenclature scientifique : *Rajiformes* (BERG 1940)
Nom vulgaire français : raie

⟨ *RAJA* *REW* 7016. Nice utilise régulièrement *ràia* pour les nombreuses familles et espèces appartenant à cet ordre d'animaux, mais enregistre *ràsa*, de matrice ligurienne, pour la 'raie ronce' (Castellana 1947 : 319 ; 1952 : 214). Il reste à préciser si le terme ligure est également à l'origine de l'italien *razza* ou s'il s'agit plutôt d'un emprunt au vénitien.

*

Nom monégasque : *rascassa*
Transcription phonétique : [ʁas'kasa]
Nomenclature scientifique : *Scorpaena porcus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : rascasse, scorpène brune

⟨ ancien provençal *rascassa* < latin *RASĪCĀRE 'racler' *REW* 7074 (en raison du corps rugueux et épineux du poisson) + suff. -ĀCEA selon *VPL* (*Pesci* : 70), qui mentionne le terme également utilisé à Vallecrosia avec le même sens (confirmée précédemment aussi par Azaretti 1992 : 51 pour Vintimille). En Ligurie, le terme semble donc se limiter à la zone occidentale (selon le *VPL Pesci* : 70, on le trouve encore à Pietra Ligure dans la signifi-

cation de ‘arnoglosse lanterne’, *Arnoglossus laterna*, WALBAUM 1792), tandis que le reste du territoire présente des formes du type *scùrpena* (< SCORPAENA REW 7740), éventuellement avec des spécifications supplémentaires (VPL Pesci : 76–77). Comme on peut s’y attendre, le terme se trouve de manière compacte à l’ouest de la frontière politique italo-française, à Menton (*rascassa*, Caserio et Barberis 2006 : 173), Roquebrune (*rascassa*, Marignani et Caserio 1997 : 98) et Nice (*rascassa*, Castellana 1952 : 214).

*

Nom monégasque : *ruché*

Transcription phonétique : [ʁu'ke]

Nomenclature scientifique : *Labrus viridis* (LINNAEUS 1758) *et al.*

Nom vulgaire français : labre vert (et diverses variétés de crénilabres)

< *roca* ‘roche’, ‘rocher’ (< latin *RŌCCA REW 7357) + suff. de l’ancien français *-ier*. Selon Arveiller (1967 : 101), il s’agit d’une désignation générale qui, outre le labre vert (proprement → *verdún* en monégasque), désigne « les diverses variétés de crénilabres » que l’on trouve sur la côte de Monaco. Le nom est répandu aussi bien en Ligurie (*ruché* et variantes, VPL Pesci : 71) qu’en Provence (*roquié* et variantes, TDF II 815), incluant donc aussi des points côtiers limitrophes de Monaco comme Menton (*roquié*, Caserio et Barberis 2006 : 183) et Nice (*roquié*, Castellana 1947 : 209–210 ; 1952 : 228). Selon Bini (1965 : 192), le terme désigne le crénilabre commun et ocellé (*Symphodus mediterraneus*, LINNAEUS 1758 ; *Symphodus ocellatus*, FORSKÅL 1775).

*

Nom monégasque : *ruché tenca*

Transcription phonétique : [ʁu'ke 'tɛŋka]

Nomenclature scientifique : *Symphodus tinca* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : crénilabre paon

→ *ruché* + → *tenca* ; on ignore s’il désigne la même espèce que ce dernier terme. Le nom n’est mentionné que dans le répertoire de Bini (1965 : 193).

*

Nom monégasque : *rumbu*

Transcription phonétique : [ʁuŋbu]

Nomenclature scientifique : 1. *Scophthalmus rhombus* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Scophthalmus maximus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : 1. barbué ; 2. turbot

< RHOMBUS 7291 ‘toupie’ < grec *rhómbos* ‘id.’, ainsi appelé par sa forme.

Comme on l'a déjà évoqué (voir le terme concurrent → *barbūa*), il semble qu'en monégasque, comme dans d'autres variétés linguistiques, les deux formes étymologiques (*barbūa* et *rumbu*) puissent être utilisées indifféremment pour les deux espèces mentionnées ci-dessus, que le français, en revanche, distingue. En Ligurie, c'est le seul type linguistique existant des deux (*VPL Pesci* : 71–72), et la distinction entre les espèces se fait par des spécifications supplémentaires.

*

Nom monégasque : *rùndura de marina*
Transcription phonétique : [ˈvũŋɖuɹa de maˈliːna]
Nomenclature scientifique : *Dactylopterus volitans* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : grondin volant

« Hironnelle de mer ». En monégasque, cette dénomination coexiste avec → *pèsciu rùndura* et est signalée uniquement par Bini (1965 : 247).

*

Nom monégasque : *san pierre*
Transcription phonétique : [ˌsãŋ ˈpjɛʁɛ]
Nomenclature scientifique : *Zeus faber* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : saint-pierre

« français *saint-pierre* (le nom du saint en monégasque est *san Pietru*) ; le poisson tire son nom de la référence évangélique à l'apôtre Pierre attrapant un poisson, sur ordre de Jésus, pour extraire une pièce d'argent de sa bouche (Matthieu 17 : 27). C'est une dénomination répandue dans de très grandes régions de l'Europe chrétienne. La forme niçoise est *pei-Sant-Peire* (Eynaudi et Cappatti 2009 : 897), celle de Menton *san-pietrou* (Caserio et Barberis 2006 : 186). En Ligurie (*VPL Pesci* : 66), il existe différentes formes selon la forme locale de l'hagionyme : Vintimille présente *pèsciu san Pé*.

*

Nom monégasque : *saraca*
Transcription phonétique : [saˈɹaka]
Nomenclature scientifique : 1. *Alosa alosa* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Alosa fallax* (LACÉPÈDE 1803)
Nom vulgaire français : 1. *alose commune* ; 2. *alose feinte*

Le *VPL (Pesci* : 74), soulignant la présence du terme sur toute la côte ligure (également sous la forme demi-savante *salaca*), explique son étymologie en proposant un croisement entre le terme écossais *sillock* et SAL 'sel' *REW* 7521. Dénomination présente aussi à Menton ('espèce de hareng salé', Caserio et Barberis 2006 : 186), mais absente à Nice et en Provence. À

Monaco, elle est en concurrence avec → *alosa* dans la deuxième signification.

*

Nom monégasque : *sardina*

Transcription phonétique : [saʁ'dina]

Nomenclature scientifique : *Sardina pilchardus* (WALBAUM 1792)

Nom vulgaire français : sardine

« SARDĪNA REW 7604, pan-roman ; en Ligurie, c'est toutefois le type *sardèna* (« *SARDĪNA) qui prévaut (VPL *Pesci* : 74).

*

Nom monégasque : *sargu*

Transcription phonétique : [sɑʁɡu]

Nomenclature scientifique : *Diplodus sargus sargus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : sar commun

« SARGUS 'id.' REW 7605. En Ligurie (VPL *Pesci* : 73), on trouve partout le type 'SAGARU', avec épenthèse de *-r-* et métathèse des syllabes finales ; la base latine, en revanche, trouve des continuateurs directs dans les formes de Menton (*sargou*, Caserio et Barberis 2006 : 186), Roquebrune (*sargou*, Marignani et Caserio 2017 : 104) et Nice (*sargou*, Castellana 1952 : 235) ; le provençal a *sarg*, *sargue* (TDF II 847).

*

Nom monégasque : *sargu testa nēgra*

Transcription phonétique : [sɑʁɡu 'testa 'nɪɡra] ~ [sɑʁɡu 'testa 'nɛɡra]

Nomenclature scientifique : *Diplodus vulgaris* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : sar à tête noire

« Sar à tête noire », comme en français ; dénomination répandue également en Ligurie pour distinguer l'espèce du sar commun (*Diplodus sargus sargus*, LINNAEUS 1758 ; → *sargu*), dont elle diffère en apparence par une bande noire sur la tête. Bini (1965 : 153–154) attribue les deux dénominations monégasques (*sargu* et *sargu testa nēgra*) aux deux espèces opposées, mais il s'agit clairement d'une erreur.

*

Nom monégasque : *sarpa*

Transcription phonétique : [sɑʁpa]

Nomenclature scientifique : *Sarpa salpa* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : saupe

« SALPA 'type de poisson' REW 7549, pan-roman.

*

Nom monégasque : *seriola*
Transcription phonétique : [se'ʝjola] ~ [se'ʝjɔla]
Nomenclature scientifique : *Seriola dumerili* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : sériole, limon

◁ français *sériole*, niçois *seriola* (Castellana 1952 : 238) ou mentonnais *seriola* (Caserio et Barberis 2006 : 193 ; ◁ SĚRIŎLA REW 7851). En Ligurie (VPL Pesci : 78), par contre, on trouve les continuateurs directs de la base latine (sous la forme *SERRIOLA ; le résultat *seriôra*, attesté pour Bordighera, serait celui qui correspondrait au monégasque s'il partageait la même base d'origine).

*

Nom monégasque : *serrân* ~ *sarrân*
Transcription phonétique : [se'ʝãŋ] ~ [sa'ʝãŋ]
Nomenclature scientifique : *Serranus* (CUVIER 1816)
Nom vulgaire français : —

◁ français *serran* ou niçois *seran* (Castellana 1952 : 238 ; ◁ *SERRĀNUS 'poisson–scie' REW 7866) ; la deuxième forme, avec harmonisation vocalique, est celle qu'on trouve aussi à Menton (*saran*, Caserio et Barberis 2006 : 186). Nom général des membres du genre ci-dessus (le plus souvent, selon Arveiller 1967 : 100, pour le serran jaune, *Serranus cabrilla*, LINNAEUS 1758).

*

Nom monégasque : *sésura*
Transcription phonétique : ['sezura]
Nomenclature scientifique : *Labrus bergylta* (ASCANIUS 1767)
Nom vulgaire français : vieille commune

Étymologie peu claire. En monégasque, comme l'indique Frolla (1963 : 289), le même zoonyme peut désigner la grive draine (*Turdus viscivorus*, LINNAEUS 1758), un oiseau qui fréquente habituellement les zones herbeuses et qui peut être rattaché à *CAESA 'buisson' REW 1471 + -ŬLA (dans ce cas, l'orthographe du mot serait *çésura*). L'utilisation de ce nom pour l'espèce marine sera due à la coloration similaire entre le gris et le brun et aux taches sur le corps. Le vintimillois, d'après Malan (2010 : 47), registre *çésara* ['sezura] comme dénomination du labre vert (*Labrus viridis*, LINNAEUS 1758), donc des considérations similaires s'appliquent. Azaretti (1992 : 44), cependant, donne l'ichthyonyme sous une forme différente (*çesařa* [se'zara] ; selon cet auteur, elle indiquerait la même espèce que le terme monégasque) et y identifie une continuation possible du latin CAESARE, étant ce poisson le plus grand des labrides.

*

Nom monégasque : *sola*
Transcription phonétique : [ˈsola] ~ [ˈsɔla]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : sole

◁ ancien provençal ou niçois *sola* (Castellana 1952 : 240) ◁ *SOLA ‘semelle’ REW 8064.3. Identique à Menton (Caserio et Barberis 2006 : 195) ; en Ligurie, par contre (VPL *Pesci* : 80), à l’exception de Vintimille, Bordighera et Vallecrosia, qui ont le même provençalisme que Monaco, on trouve plutôt des formes du type *sògla* ou *sòlia* (représentant un résultat demi-savant de SÖLEA, REW 8064.2), des formes empruntées directement à l’italien (*sógliula*, *sógliola*, *sóliola* ; italien *sogliola*) ou bien des continuateurs directs du latin *SÖLA (*söřa*, *söa* ; mais dans la zone centre-occidental de la région, la forme *léngua* ◁ LĪNGUA REW 5067 est plus fréquente, VPL *Pesci* : 49).

*

Nom monégasque : *spadùn*
Transcription phonétique : [spaˈdũŋ]
Nomenclature scientifique : *Xiphias gladius* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : espadon, poisson épée

◁ niçois *espadoun* (Castellana 1947 : 161) ou français *espadon* ; il coexiste avec → *pèsciu spada*.

*

Nom monégasque : *sperlin*
Transcription phonétique : [spɛʁˈliŋ]
Nomenclature scientifique : *Diplodus annularis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : sparillon, pataclet

◁ niçois (et marseillais, FEW XII 137) *esperlin* (Eynaudi et Cappatti 2009 : 342) ◁ *SPERŪLUS pour SPARUS REW 8124 + suff. dim. –ĪNU. En Ligurie, les noms de ce poisson varient en fonction de la localité, avec une nette prévalence pour *sparlu* (VPL *Pesci* : 80) ◁ *SPARŪLUS. Menton registre *sperlin* et *sparlin* dans le sens de ‘éperlan’ (c’est-à-dire *Osmerus eperlanus*, LINNAEUS 1758 ; Caserio et Barberis 2006 : 199).

*

Nom monégasque : *spùngia*
Transcription phonétique : ['spũŋdʒa]
Nomenclature scientifique : —
Nom vulgaire français : éponge

◁ SPÖNGIA REW 8173 ◁ grec *spongía*. Il s'agit de la base latine commune aux formes liguriennes, dont la majorité a *spũnsia* (VPL Pesci : 81), avec passage régulier -GI- > -[z]- (comme dans le cas du terme → *gerlu*, le monégasque présente > -[dʒ]- en consonance avec les parlers actuels de l'arrière-pays de Vintimille). Nice a *spounga* (Castellana 1947 : 153) ◁ *SPONGA, comme Roquebrune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 56) ; Menton présente pourtant *spounja* (Caserio 2016 : 88), qui implique la même base latine que le terme monégasque.

*

Nom monégasque : *süça-sanghe*
Transcription phonétique : [sysa'sãnge]
Nomenclature scientifique : *Lepadogaster candolii* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : lépadogastère

« Suce-sang ». La deuxième composante du nom de ce poisson, qui vit attaché en permanence sous les rochers au moyen d'une ventouse adhésive (cf. le nom vernaculaire italien *succhiascoglio* « suce-rocher »), fait probablement référence à sa couleur rougeâtre ; on devra comparer ce nom à celui de *sanguêta* signalé pour Riva Trigoso en Ligurie (VPL Pesci : 74), bien qu'il ne soit pas tout à fait clair que le nom, dans ce cas, se réfère à cette espèce ou plutôt à *Lepadogaster lepadogaster* (BONNATERRE 1788).

*

Nom monégasque : *sũpia*
Transcription phonétique : ['sypja]
Nomenclature scientifique : *Sepia officinalis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : seiche

◁ SÈPIA REW 7828 avec labialisation de la voyelle tonique par attraction de la consonne suivante ; cependant la voix, en monégasque comme dans tous les parlers ligures (VPL Pesci : 77), ne peut être directement dérivée du latin en raison de la conservation de la consonne labiale (dans ce cas le terme serait régulièrement **sécia*). On retrouve la même forme à Nice (Castellana 1947 : 354).

*

Nom monégasque : *süpiola*
Transcription phonétique : [sy'pjola] ~ [sy'pjɔla]
Nomenclature scientifique : *Sepiola* (LEACH 1817)
Nom vulgaire français : sépiole

Emprunt au français par rapport au terme indigène → *süpiùn*.

*

Nom monégasque : *süpiùn*
Transcription phonétique : [sy'pjũŋ]
Nomenclature scientifique : *Sepiola* (LEACH 1817)
Nom vulgaire français : sépiole

⟨ → *süpia* + suff. augm. -ŌNE, bien que le terme désigne un large éventail d'espèces plus petites que la seiche commune. Forme parallèle à *scepiùn* attestée à Bordighera, tandis qu'en Ligurie les formes diminutives (*sepiéta*, *VPL Pesci* : 78) prédominent.

*

Nom monégasque : *stela de marina*
Transcription phonétique : ['stela de ma'li:na]
Nomenclature scientifique : *Asteroidea* (BLAINVILLE 1830)
Nom vulgaire français : astérie (ou étoile de mer)

Dénomination parallèle à celle du français, que l'on retrouve également dans toutes les langues romanes.

*

Nom monégasque : *tambú*
Transcription phonétique : [tãŋ'bu]
Nomenclature scientifique : *Capros aper* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : sanglier

⟨ provençal *tambour* 'tambour' (*TDF* II 948–949, qui enregistre aussi la signification ichtyonymique, due à l'aspect arrondi du poisson) ⟨ arabe *ṭanbūr* 'instrument à cordes' *REW* 8512a. L'association entre l'instrument de musique et diverses espèces ichtyologiques se retrouve dans de nombreuses langues et variétés romanes. Le *VPL (Pesci)*, cependant, ne l'enregistre pas pour la zone ligure, pas plus que le matériel bibliographique consulté pour les zones limitrophes de Monaco.

*

Nom monégasque : *tanüa*

Transcription phonétique : [ta'nyä]

Nomenclature scientifique : *SpondylIOSoma cantharus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : dorade grise, canthère, tinet, tanude

Azaretti (1992 : 34) considère ce terme (très répandu sur toute la côte ligure) comme un emprunt au mot niçois *tanuda* (Risso 1810 : 242 ; Eynaudi et Cappatti 2009 : 1139), lui-même dérivé de l'ancien français *tan* + suff. -ŪTA ; le nom du poisson, à comprendre comme 'tanné à l'écorce de chêne vert', serait dû à sa coloration. Cette hypothèse est toutefois considérée comme peu probable par les auteurs du *VPL (Pesci : 84)*.

*

Nom monégasque : *tenca*

Transcription phonétique : [tēŋka]

Nomenclature scientifique : *Labrus mixtus* (LINNAEUS 1758) ou (tel que déduit de Soccà) *Symphodus tinca* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : —

Le terme ne se trouve que dans les lexiques manuscrits de Canis et Soccà, qui le rapportent toutefois à deux espèces différentes (ce dernier auteur ne donne pas le nom scientifique et traduit le terme par 'vieille coquette'). En tout cas, il s'agit d'une reprise du terme (< TĪNCA REW 8742) qui désigne ailleurs une espèce de poisson d'eau douce, la 'tanche' (*Tinca tinca*, LINNAEUS 1758). Avec cette signification, le terme se retrouve dans toute la Ligurie (*VPL Pesci : 97*), ainsi qu'à Nice (Castellana 1952 : 251). La base latine se retrouve dans toutes les langues romanes, à l'exception du roumain.

*

Nom monégasque : *testassu*

Transcription phonétique : [tes'tasü]

Nomenclature scientifique : *Pagellus erythrinus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : pageot rouge

< TĚSTA REW 8682 + suff. -ĀCEU. La référence à la taille de la tête est à la base de la dénomination *testün* que l'on retrouve ici et là dans la région de Ligurie, d'ailleurs aussi pour d'autres espèces de poissons (*VPL Pesci : 85*). Il n'a pas été possible de trouver le terme équivalent dans les autres zones linguistiques voisines.

*

Nom monégasque : *triya* (ou *treyā*) *d'arga*
Transcription phonétique : [ˈtɹija d 'aɾga] ~ [ˈtɹeja d 'aɾga]
Nomenclature scientifique : *Mullus barbatus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : rouget barbet

« Rouget » (< *TRIGLA < grec *trígla* ou *tríglā*) « d'algue ». Avec cette spécification précise, l'espèce ne semble pas être présente en Ligurie (*VPL Pesci* : 85–86) ; Menton et Nice ont également *trilha de fanga* et *estriha-de-fanga* (*estrilha de fanga* avec la graphie de Castellana), en consonnance avec l'aire ligure (Caserio 2016 : 189 ; Eynaudi et Cappatti 2009 : 361).

*

Nom monégasque : *triya* (ou *treyā*) *de scœyu*
Transcription phonétique : [ˈtɹeja de 'skeju] ~ [ˈtɹija de 'skøju] ~ [ˈtɹija de 'skeju] ~ [ˈtɹeja de 'skøju]
Nomenclature scientifique : *Mullus surmuletus* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : rouget de roche

« Rouget de roche », comme en français. Même dénomination en Ligurie (*VPL Pesci* : 85–86) et à Nice (*estriha-de-roca*, Eynaudi et Cappatti 2009 : 361 ; *estrilha de roca* avec la graphie de Castellana).

*

Nom monégasque : *totanētu*
Transcription phonétique : [tuta'nɪtu] ~ [tuta'netu]
Nomenclature scientifique : *Alloteuthis media* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : petit encornet

→ *tótanu* + suff. dim. –ĪTTU ; dénomination répandue également en Ligurie.

*

Nom monégasque : *tótanu*
Transcription phonétique : [ˈtɔtanu] ~ [ˈtɔtanu]
Nomenclature scientifique : *Todarodes sagittatus* (LAMARCK 1798)
Nom vulgaire français : calmars

< accusatif *THEUTIDA < grec *teuthís*, –*ídos* REW 8692 (cf. *DEIV* 3842 pour l'italien *totano* et d'autres formes italo-romanes). Le zoonyme est utilisé sous cette forme dans la Ligurie entière (*VPL Pesci* : 85) pour désigner divers mollusques reconnus génériquement comme « calmars » ou « encornets », bien qu'il s'agisse d'espèces distinctes. La forme ligure se retrouve encore à Menton (*tótanou*, Caserio et Barberis 2006 : 211) et Roquebrune (*tòtanou*, Marignani et Caserio 2017 : 116), tandis que Nice a

taut (Castellana 1952 : 250). La forme *tauteton*, similaire à celle du ligure (que l'on trouve également en Sicile, en Calabre et en Campanie), est attestée pour le vieux provençal avec *taute* (FEW XIII/1 290).

*

Nom monégasque : *tranciuéré*
Transcription phonétique : [tʁãŋʃu're]
Nomenclature scientifique : *Symphodus roissali* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : crénilabre à cinq taches

« **trancià* 'trancher', 'découper' (« français *trancher* ; le terme n'est pas enregistré dans les dictionnaires, mais il est probablement présent dans l'usage, comme dans les variétés voisines et en Ligurie) + suff. -ŪLU- + suff. -é (« ancien français *-ier*). Il semble s'agir d'une formation locale.

*

Nom monégasque : *trumbëta*
Transcription phonétique : [tʁũŋ'beta] ~ [tʁũŋ'beta]
Nomenclature scientifique : *Macroramphosus scolopax* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : bécasse

« **TRUMBA* 'trompette' REW 8952 + suff. dim. -ŪTTA. Il s'agit du nom le plus courant en Ligurie (VPL *Pesci* : 67 ; 86–87), également partagé par l'italien ([*pesce*] *trombetta*) ; en monégasque, il coexiste avec → *becaçina*.

*

Nom monégasque : *tunina*
Transcription phonétique : [tu'nina]
Nomenclature scientifique : *Euthynnus alletteratus* (RAFINESQUE 1810)
Nom vulgaire français : thonine commune

« TŪNNUS REW 8724 (→ *tunu*) + suff. -ĪNA. Ce terme en monégasque désigne également la 'boutargue faite avec des œufs de thon' (Frolla 1963 : 325).

*

Nom monégasque : *tunu*
Transcription phonétique : [ˈtunu]
Nomenclature scientifique : *Thunnus* (SOUTH 1845)
Nom vulgaire français : thon

« TŪNNUS « latin classique THYNNUS « grec *thýnnos* REW 8724, pan-roman.

*

Nom monégasque : *turdu*
Transcription phonétique : [ˈtuɾdu]
Nomenclature scientifique : *Labrus merula* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : labre merle, tourd de mer

< TŪRDUS ‘id.’ *REW* 8999. Dénomination répandue dans une grande partie de l’Europe romane occidentale, y compris la Ligurie (*turdu*, *VPL Pesci* : 87), le pays niçois (*tordou*, Castellana 1952 : 254) et la bande côtière intermédiaire (mentonnais et roquebrunois *tourdou*, Caserio et Barberis 2006 : 212 ; Marignani et Caserio 2016 : 116).

*

Nom monégasque : *turpiya*
Transcription phonétique : [tuɾˈpija]
Nomenclature scientifique : 1. *Torpedo torpedo* (LINNAEUS 1758) ; 2. *Torpedo marmorata* (RISSO 1810)
Nom vulgaire français : 1. torpille tachetée ; 2. torpille marbrée

< français *torpille*. Vintimille a *batinéla* (Azaretti 1992 : 65–66), Menton *batipota* (Caserio 2016 : 208), Nice *dourmilhouha* (Castellana 1947 : 383) : alors que les deux premières formes insistent sur l’agitation très rapide des nageoires pectorales, la seconde rappelle la nature paresseuse du poisson, qui aime se coucher au niveau des fonds marins. Les noms utilisés en Ligurie font référence à des bases complètement différentes (*VPL Pesci* : 114) ; aux alentours de La Spezia, on trouve *dormigiósa* (*VPL Pesci* : 40), forme similaire à celle de Nice.

*

Nom monégasque : *umbrina*
Transcription phonétique : [ũŋˈbɾina]
Nomenclature scientifique : *Umbrina cirrosa* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : ombrine commune

< ŪMBRA ‘id.’ (aussi ‘ombre’) *REW* 9046 + suff. dim. –ĪNA, appelé ainsi en raison de la couleur grise de sa peau. Dénomination répandue dans la zone gallo-romane et en Italie ; niçois et mentonnais *oumbriina* (Castellana 1952 : 181 ; Caserio et Barberis 2006 : 146) ; *unbrina* et variantes en Ligurie (*VPL Pesci* : 88).

*

Nom monégasque : *vairau*

Transcription phonétique : [vɑi'ɹɑu]

Nomenclature scientifique : *Diplodus sargus sargus* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : sar commun

◁ ancien provençal *vairat* ‘maquereau’ (Raynouard 1843 : 460 ; provençal moderne *veirat*, *TDF* II 1091), avec ajustement morphologique de la terminaison ; la raison du changement de sens du terme original à celui adapté en monégasque n’est pas claire. À Nice, *verrat* désigne en revanche le sanglier (*Capros aper*, LINNAEUS 1758) selon Eynaudi et Cappatti (2009 : 1194). Le lexique bilingue du dossier mg. 1851 propose la désignation *vair̄ā* (à lire [vɑi'ɹɑ]) pour le code alternatif au monégasque (vraisemblablement le dialecte de Menton).

*

Nom monégasque : *valva*

Transcription phonétique : [ˈvalva]

Nomenclature scientifique : *Pinna nobilis* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : grande nacre, jambonneau hérissé

◁ VALVAE ‘battants de porte’ (*FEW*XIV 153–154) ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *verdùn*

Transcription phonétique : [vɛɾ'dũŋ]

Nomenclature scientifique : *Labrus viridis* (LINNAEUS 1758)

Nom vulgaire français : labre vert

◁ VĪRĪDIS ‘verd’ *REW*9368a + suff. augm. –ŌNE. Le même type linguistique (‘VERDONE’) se retrouve également à Nice (*verdoun*, Castellana 1952 : 268), avec la même signification qu’en monégasque, à Menton (*verdun*, Caserio 2006 : 221), où il détermine le ‘labre mêlé’, et en Ligurie (*verdùn*, *VPL Pesci* : 88), où il désigne pourtant un type de poisson complètement différent, à savoir le ‘requin bleu’.

*

Nom monégasque : *zenzìn ~ zinzìn*

Transcription phonétique : [zɛŋ'zĩŋ] ~ [zĩŋ'zĩŋ]

Nomenclature scientifique : *Echinoidea* (LESKE 1778)

Nom vulgaire français : oursin, hérisson de mer

Il s’agit (Toso 2015 : 268) d’une répétition expressive (dans le premier cas avec dissimilation vocalique) de la forme *zin* ◁ *(E)GINUS pour ĚCHĪNUS *REW*

2825 < grec *echînos*. Les deux formes, simple et répétée (y compris celle avec dissimilation), sont répandues tout le long de l'entière littoral ligure (*VPL Pesci* : 79–80) ; la même base latine (en forme répétée) se retrouve également dans les formes *gengen* et *gingin* de Menton (Caserio 2016 : 154) et Roquebune (Vilarem, Ciravegna et Caserio 1998 : 91), avec passage (-)G(l)- > [dʒ(i)]. Nice présente par contre *alissoun* (Castellana 1952 : 277) < ERĪCIUS + suff. augm. -ŌNE, en consonance avec le provençal (*eirissoun* et variantes *TDF I* 848) et les variétés gallo-romanes (*FEW III* 238–239).

*

Nom monégasque : *zenzîn fümela* ~ *zinzîn fümela*
Transcription phonétique : [zɛ̃ŋ'zĩŋ fy'mela] ~ [zĩŋ'zĩŋ fy'mela]
Nomenclature scientifique : *Arbacia lixula* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : —

« Oursin femelle » (< FĒMĒLLA 'id.' *REW* 3238, avec dissimilation vocalique) ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines. À Vintimille, la même espèce semble être appelée « oursin mâle » (*zin mascciu* [zĩŋ 'maʃtu], Malan 2010 : 161).

*

Nom monégasque : *zenzîn picìun* ~ *zinzîn picìun*
Transcription phonétique : [zɛ̃ŋ'zĩŋ pi'tʃũŋ] ~ [zĩŋ'zĩŋ pi'tʃũŋ]
Nomenclature scientifique : *Psammechinus microtuberculatus*
(BLAINVILLE 1825)
Nom vulgaire français : —

« Oursin petit » (< provençal et niçois *pichoun* 'id.') ; espèce non signalée dans les dictionnaires des aires voisines.

*

Nom monégasque : *zerlu*
Transcription phonétique : [zɛʌlu]
Nomenclature scientifique : *Spicara smaris* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : picarel ordinaire

< *GERRŪLUS, forme dim. de GĒRRES *REW* 3746. En Ligurie, le terme est présent avec la variante *șèru* (< GĒRRES, avec substitution de la terminaison commune des noms masculins ; *VPL Pesci* : 78) ; en monégasque, il coexiste avec la variante phonétique → *gerlu*. Le même type linguistique se retrouve à Menton (*gerl, gerli*, Caserio 2016 : 162) ; Nice aurait *gerre* selon le *TDF II* 49 (provençal commun *gerle*) ; cette forme est toutefois

absente dans Castellana (1952), qui pour le poisson rapporte *gavaroun* et *gerle-blavié* (1947 : 293), en consonance avec le répertoire antérieur d'Eynaudi et de Cappatti (2009 : 435 ; 438).

*

Nom monégasque : *zigurela*
Transcription phonétique : [zigu'ɛla]
Nomenclature scientifique : *Coris julis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : girelle

Il représente le terme autochtone (répandu dans l'entière Ligurie, *VPL Pesci* : 79) par opposition à → *girela*, contre lequel il est ressenti comme « plus ancien » (Arveiller 1967 : 101). L'étymologie est débattue. Si, comme pour le terme niçois (et français, d'emprunt provençal), l'association avec le latin GYRĀRE 'tourner' *REW* 3937 ou GYROS 'tour' *REW* 3938 semble probable (Azaretti 1992 : 44 propose un croisement entre GYRĀRE et *JOCURELLARE, fréquentatif de JÖCŪLĀRE 'jouer', 's'amuser' *REW* 4586), le *VPL (Pesci* : 79) suggère une corrélation possible avec la base germanique *gīga* *REW* 3757 (particulièrement productive dans les variétés gallo-romanes et aussi liée à l'idée de 'mouvement' et 'rapidité'), suivie par un suffixe dérivatif similaire à celui de l'italien *giocherellare* (comme dans l'hypothèse d'Azaretti).

*

Nom monégasque : *zigurela reala*
Transcription phonétique : [zigu'ɛla ɾe'ala]
Nomenclature scientifique : *Coris julis* (LINNAEUS 1758)
Nom vulgaire français : girelle royale

« Girelle royale », comme en français ; la dénomination désigne les spécimens mâles, reconnaissables à leur coloration plus vive que celle des femelles. Le *VPL (Pesci* : 79) ne fournit pas d'informations sur cette distinction lexicale en Ligurie.

5. Remarques et conclusions.

L'analyse du matériel recueilli (selon toute vraisemblance encore incomplet par rapport à celui présent dans la langue et, comme nous l'avons vu, non exempt de certaines incertitudes au niveau de la forme linguistique ou du référent) nous permet de dégager plusieurs constats. Le premier, le plus trivial et le plus évident, confirme également dans ce domaine spécifique la générale orientation lexicale du monégasque vers la zone ligure (dans sa totalité ou, lorsqu'elle présente des types linguis-

tiques ou même des bases étymologiques différentes pour le même référent, vers la zone intémélienne ou occidentale) ; à la fois, on peut noter que les cas dans lesquels on ne trouve que des bases linguistiques niçoises-provençales ou même des emprunts directs au français pour un référent spécifique sont assez réduits.

À ce premier fait général s'en ajoute un autre, collatéral, qui est particulièrement significatif pour la compréhension des relations linguistiques entre Monaco et ses régions voisines dans une perspective historique. La consultation des matériaux présentés dans les pages précédentes nous permet de constater la présence de plusieurs cas dans lesquels le même référent (c'est-à-dire la même espèce marine) peut être exprimé par des termes qui renvoient à des bases différentes : l'un ligure, et donc autochtone ; le second originaire de la région niçoise-provençale, et par suite d'introduction tardive. C'est le cas de paires lexicales telles que *bûdegu* ~ *budrœi*, *cabaçùn* ~ *gabassûc* (à laquelle il faut ajouter la forme hybride *gabaçùn*), *lajertu* ~ *cugüu* ou *zigurela* ~ *girela*. Comme il n'existe pratiquement aucun corpus continu de textes écrits antérieurs au siècle dernier, il est impossible de déterminer quand le second type de dénomination a été accepté en monégasque, mais il est fort probable – en vertu de la coexistence des deux formes dans le système linguistique moderne – que ce phénomène s'est produit relativement récemment, lorsque la langue était encore vivante (c'est-à-dire peut-être pas avant le xix^e siècle).

La concurrence générale en monégasque entre les formes indigènes, de type ligure, et celles introduites depuis la région occidentale avait en effet déjà été constatée et examinée par Arveiller dans le cadre de son approfondie recherche lexicologique (Arveiller 1967 : 157-185 ; voir 176-177 pour le domaine ichtyonomique) ; le même auteur notait que dans ces cas, c'était généralement le terme importé qui était le plus répandu (dans le contexte analysé ici, ce phénomène semble se produire sans exception). Quant à l'étude abordée dans ces pages, la présence d'emprunts au niçois-provençal ou au français non mentionnés par ce spécialiste confirme encore comment le monégasque, tant par sa situation frontalière que par sa présence dans l'aire d'influence francophone, puise volontiers dans ces deux systèmes linguistiques (Arveiller 1967 : 211 estimait lui-même que le lexique d'origine non-ligure constituait plus d'un tiers du trésor lexical de la langue).

Trois cas particuliers par rapport aux catégories générales mentionnées ci-dessus sont les paires lexicales *blada* ~ *già*, *caramà* ~ *caramari* et *mula* ~ *muscla*. Comme nous l'avons vu, dans le premier cas, le second terme représente l'adaptation de la voix originale (encore une fois d'origine niçoise-provençale) aux phénomènes évolutifs du monégasque en ce qui concerne le lexique héréditaire ; dans ce cas, il semble très probable que la voix ait pénétré dans la langue à une époque plus ancienne que les autres emprunts de la même région, mais là encore, la voix provençale

non altérée semble bénéficier d'une plus grande diffusion que celle adaptée.

Dans le second cas, le double nom est le résultat du développement de deux bases latines légèrement différentes, dont la seconde présente l'évolution de la terminaison –ĀRIUM selon le modèle provençal, qui se présente en monégasque comme un trait morphologique complètement assimilé et régularisé (la langue de la Principauté a par exemple *aniversari* 'anniversaire', *calendari* 'calendrier' et *rusari* 'rosaire' contre le ligure commun *aniversariu*, *calendariu* et *rusariu*).

Dans le troisième cas, en revanche, il y a concurrence entre un gallicisme pur (apparemment non présent, ou non dominant, dans les zones contiguës occidentales) et un provençalisme avec adaptation morphologique. Ici il semble que ce soit la forme appartenant à la langue hégémonique et cultivée qui prévaut clairement dans l'usage, c'est-à-dire l'idiome qui détient une diffusion et un prestige nettement supérieurs à ceux des régions voisines de Nice et de Provence.

L'espoir est que d'autres recherches viendront enrichir (et éventuellement corriger) les données recueillies dans le cadre de cette étude.

Bibliographie

James Bruyn ANDREWS, *Vocabulaire français-mentonais*, Nice, Imprimerie Niçoise, 1877.

Raymond ARVEILLER, *Étude sur le parler de Monaco*, Monaco, Comité national des traditions monégasques, 1967.

Emilio AZARETTI, *L'evoluzione dei dialetti liguri esaminata attraverso la grammatica storica del ventimigliese*, Sanremo, Casabianca, 1982².

Emilio AZARETTI, *La fauna marina nel dialetto ventimigliese*, Genova, Prima cooperativa grafica genovese, 1992.

Louis BARRAL (avec le concours de Suzanne SIMONE), *Dictionnaire français-monégasque*, Mairie de Monaco, Imprimerie Testa, 1983.

Gérard BELLOC, « Les poissons comestibles des parages de Monaco », *Conseil général des pêches pour la Méditerranée. Debats et documents techniques*, n. 2, Roma, FAO, 1954, pp. 113-126.

Gérard BELLOC, « Les animaux marins comestibles des parages de Monaco. II – Invertébrés. Edible sea animals off [sic] Monaco. II – Invertebrates », *Conseil général des pêches pour la Méditerranée. Debats et documents techniques*, n. 3, Roma, FAO, 1955, pp. 269-276.

Giorgio BINI, *Catalogo dei nomi dei pesci, molluschi e crostacei del Mediterraneo*, Roma, Vito Bianco Editore, 1965.

DEI = Carlo BATTISTI et Giovanni ALESSIO, *Dizionario etimologico italiano*, Firenze, Università degli Studi, 1950–1957. [Les chiffres romains font référence au volume.]

DIL² = Ernest Gordon QUIN, *Dictionary of the Irish language: based mainly on Old and Middle Irish materials*, second edition, Dublin, Royal English Academy, 1983.

Dominique BON, « Deux érudits monégasques entre Provence et Ligurie : Louis Notari (1879–1961) et Louis Canis », *Provence historique*, tome LXIX, fascicule 266, juillet–décembre 219, pp. 481–499.

Jean-Louis CASERIO (avec la collaboration de Hubert et Marc BARBERIS), *Vocabulaire du parler mentonnais. Lexique mentonnais–français*, Menton, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, 2006.

Jean-Louis CASERIO, *Lexique français–mentonnais*, Menton, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, 2016.

Georges CASTELLANA, *Dictionnaire français–niçois*, Nice, Serre Éditions, 1947.

Georges CASTELLANA, *Dictionnaire niçois–français*, Nice, Serre Éditions, 1952.

Louis CANIS, *Les poissons comestibles des parages de Monaco : d'après le classement du musée océanographique de Monaco*, s.l., s.d. Manuscrit conservé au Fonds Régional de Monaco (mm. 5276).

Joan COROMINAS, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*, Madrid, Editorial Gredos, 1973.

Manlio CORTELAZZO et Carla MARCATO, *I dialetti italiani. Dizionario etimologico*, Torino, UTET, 1998.

Jules EYNAUDI et Louis CAPPATTI, *Dictionnaire de la langue niçoise*, Nice, Acadèmia Nissarda, 2009. [Ouvrage complet dont les fascicules originaux, qui comprenaient jusqu'à une grande partie de la lettre « p », furent publiés entre 1931 et 1939.]

FEW = Walther VON WARTBURG et alii, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1922 ss. [Les chiffres romains font référence au volume, les chiffres arabes à la page.]

Louis FROLLA, *Dictionnaire monégasque-français*, Monaco, Ministère d'État, 1963.

Pierre GUIRAUD, « De la grive au maquereau. Le champ morpho-sémantique des noms de l'animal tacheté », *Le français moderne*, xxxiv, 1966, pp. 280-290.

IEW = Juliun POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Berlin und München, Francke Verlag, 1959.

Alexander KURSCHAT, *Litauisch-deutsches Wörterbuch*, Band I, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1968.

LEI = Max PFISTER, *Lessico etimologico italiano*, Wiesbaden, Reichert, du 1979. [La numérotation fait référence au volume, à la colonne et à la rangée.]

*LIV*² = *Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstambildungen. Unter Leitung von Helmut Rix und der Mitarbeit vieler anderer bearbeitet von Martin Kümmel, Thomas Zehnder, Reiner Lipp, Brigitte Schirmer. Zweite, erweiterte und verbesserte Auflage bearbeitet von Martin Kümmel und Helmut Rix*, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 2001.

Enrico MALAN, *Dizionario ventimigliese-italiano / italiano-ventimigliese*, Ventimiglia, Alzani Editore / Cumpagnia d'i Ventemigliusi, 2010.

Josiane MARIGNANI et Jean-Louis CASERIO, *Lexique roquebrunois-français*, Nice, Association de Maintenance des Traditions « La Roquebrunoise » et Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, 2017.

Monier MONIER-WILLIAMS, *A Sanskrit-English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1899.

Eliane MOLLO, « Les deux parlers de Monaco (application aux voyelles) », *Actes du 6^{ème} colloque international des langue dialectales organisé par le Comité national des traditions monégasques, 9 et 10 avril 1983*, Monaco, Imprimerie Nationale, s.d. (= 1983), pp. 89-97.

Louis NOTARI, *A legenda de santa Devota*, Monte-Carlo, Imprimerie monégasque, 1927.

Louis NOTARI, *A legenda de santa Devota*, Monaco, Éditions du Rocher, 2014. [Réédité par le Comité national des traditions monégasques.]

Claude PASSET, *Bibliographie de la langue monégasque*, Monaco, Académie des langues dialectales / Éditions EGC, Imprimerie Multiprint, 2019. [À cette référence bibliographique s'ajoute Claude PASSET, *Bibliographie de la langue monégasque. Mise à jour février 2021*, Monaco, Imprimerie Multiprint, 2021.]

François Just Marie RAYNOUARD, *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours. Tome cinquième. Q–Z*, Paris, Libraire Silvestre, 1843.

REW = Wilhelm MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1935³. [La numérotation fait référence aux bases latines.]

Antoine RISSO, *Ichthyologie de Nice, ou histoire naturelle des poissons du département des Alpes Maritimes*, Paris, F. Schoell, 1810.

Eugène ROLLAND, *Faune populaire de la France. Tome III. Les reptiles, les poissons, les mollusques, les crustacés et les insectes. Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions*, Paris, Maisonneuve et C^e, Libraires-Éditeurs, 1881.

Dominique SALVO, « Écrire en monégasque : l'orthographe », *Actes du 11^{ème} colloque international des langues dialectales, 27 et 28 novembre 2004*, Monaco, Académie des langues dialectales / Éditions EGC, Imprimerie Multiprint, pp. 9–20.

Dominique SALVO, « Écrire en monégasque : l'orthographe », *Gênes et la langue génoise, expression de la terre et de la mer, langue d'ici et langue d'ailleurs. Actes du 16^e colloque international des langues dialectales, Monaco, 16 novembre 2019*, édité par Claude PASSET, Monaco, Académie des langues dialectales / Éditions EGC, Imprimerie Multiprint, pp. 315–326.

Jules SOCCAL, *Vocabulaire monégasque de la marine et de la mer*, Monaco, Comité national des traditions monégasques, 1971.

Jules SOCCAL, *Nomenclature monégasque des poissons et d'autres habitants de la mer*, s.l., s.d. Texte dactylographié conservé au Fonds Régional de Monaco (mg. 1581). [Le même dossier contient la version manuscrite.]

TDF I = Frédéric MISTRAL, *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français. Tome premier. A–F*, Aix-en-Provence, Avignon, Paris, Librairie-Éditeur J. Remondet-Aubin, Librairie Roumanille, Librairie H. Champion, 1879.

TDF II = Frédéric MISTRAL, *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français. Tome second. G-Z*, Aix-en-Provence, Avignon, Paris, Librairie-Éditeur J. Remondet-Aubin, Librairie Roumanille, Librairie H. Champion, 1879.

TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine. Disponible en ligne à l'adresse <<http://atilf.atilf.fr>>.

Fiorenzo Toso, *Dizionario etimologico storico tabarchino. Vol. 1: a-cüzò*, Recco, Le Mani, 2004.

Fiorenzo Toso, *Le parlate liguri della Provenza. Il dialetto «figun» tra storia e memoria*, Ventimiglia, Philobiblon, 2014.

Fiorenzo Toso, *Piccolo dizionario etimologico ligure*, Genova, Zona, 2015.

Stéphane VILAREM, Barthélémy CIRAVEGNA et Jean-Louis CASERIO, *Lexique français-roquebrunois*, Menton, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, 1998.

Renzo VILLA, « Progetto *ALCANOM*. Una ricerca linguistica sulle coste nord occidentali del Mediterraneo, lungo un arco geografico che ha il proprio centro nel Principato di Monaco », *La voce intemelia*, XLIX/12, 1994, p. 3.

VPL Uccelli = *Vocabolario delle parlate liguri. Lessici speciali. 1. Gli uccelli*, édité par Giulia PETRACCO SICARDI, Genova, Consulta ligure, 1982.

VPL Mare = Marco CUNEO et Giulia PETRACCO SICARDI, *Vocabolario delle parlate liguri. Lessici speciali. 2-II. Mare, pesca e marineria*, Genova, Consulta ligure, 1997.

VPL Pesci = Manlio CORTELAZZO, Marco CUNEO et Giulia PETRACCO SICARDI, *Vocabolario delle parlate liguri. Lessici speciali. 2-I. I pesci e altri animali marini*, Genova, Consulta ligure, 1995.

World Register of Marine Species. Disponible en ligne à l'adresse <<https://www.marinespecies.org>>.

Attilio ZUCCAGNI-ORLANDINI, *Raccolta di dialetti italiani con illustrazioni etnologiche*, Firenze, Tipografia Tofani, 1864.

**LE THEME DE L'EAU
DANS LA LITTERATURE DIALECTALE**

L'eau dans l'œuvre de Frédéric Mistral

Dès sa petite enfance, Mistral est confronté à l'eau, à l'eau sous toutes ses formes et dans son œuvre on trouve aussi bien la mer que les rivières, les fleuves, les canaux, les sources, ou les puits et les fontaines,

Dans *Moun espelido, Mémoires et récits*, il raconte longuement ses trois chutes dans le *valat* (ruisseau) de la *Pouso-Raco*, dans le but de cueillir les fameuses *flour de glaujo* (iris d'eau). Dans le même ouvrage, il nous dit comment sa mère l'avait amené au Beucet pour qu'il soit guéri par la source miraculeuse de Saint Gènt.

Mistral fit ses études de droit à Aix-en-Provence, *Aquae Sextiae*, la ville aux nombreuses fontaines. Plus tard, on sait qu'il faisait des cures aux eaux thermales de Montmirail. Il était bon nageur et s'en vantait volontiers dans sa lettre à Mme de Loyne, du 2 juin 1864¹. Quant à la fondation du Félibrige, elle est liée intimement à l'eau par l'étymologie même du nom de Font-Ségugne. Bien sûr, une belle place est donnée au fleuve roi, le Rhône, mais aussi à la Durance et autres rivières, ruisseaux ou torrents.

Mistral est resté à Maillane, mais son attachement à Arles et à Avignon est des plus durables. Deux villes arrosées par le Rhône. Arles que l'on retrouve dans toute son œuvre et Avignon, ville liée à Roumanille, aux rencontres avec les amis félibres, au journal *l'Aiòli*, mais aussi aux félibrées dans l'île de la Barthelasse.

D'après la thèse de Jean-Claude Rivière, *Sens et poésie – Étude lexicale de l'œuvre poétique de Frédéric Mistral*², le mot « aigo » est employé 231 fois dont 85 fois dans le *Pouèmo dóu Rose*, 26 fois dans *Calendau* et 41 fois dans *Mirèio*. À cela, il faut ajouter les noms de différents cours d'eau, les sources, les fontaines ainsi que la brume, le brouillard, les nuages, etc.

Je ne ferai pas de différence entre les eaux mouvantes de la mer et les eaux plus ou moins dormantes des cours d'eau et des marais, mais plutôt entre l'eau du bonheur, l'eau féminine et l'eau du malheur, celle des drames et des tempêtes.

L'eau du bonheur

Dans le *Poème du Rhône*, l'Anglore n'a qu'une passion, celle de parcourir les mares, pour se mirer dans l'eau :

*N'a qu'un amour : es de rouda li mueio,
Pèr se miraia touto souleto (Pouèmo dóu Rose, XXVIII)*

(Elle n'a qu'un amour : rôder le long des mouilles – pour s'y mirer toute seulette)

Elle n'a qu'une occupation, celle de tamiser les sables de la rivière Ardèche à la recherche de paillettes d'or :

*E n'a qu'uno obro, devinarias quinto ?
De crevela li sablo de l'Ardecho
Pèr arpaia (mesteiret de fournigo)
Li belugeto d'or que pòu ié caupre. (Pouèmo dóu Rose, XXVIII)*

(et elle n'a qu'une œuvre, la devineriez-vous ? – cribler les sables de l'Ardèche – pour orpailler (industrie de fourmi) – les bluettes d'or qu'il peut y avoir.)

L'eau est ainsi nourricière, apportant quelques piécettes à la famille comme elle apporte la nourriture et parfois la richesse pour les pêcheurs. C'est par voie d'eau, aussi, qu'arrivent les richesses de la foire de Beaucaire.

*E li sèt barco
À-de-rèng se reviron e, coumoulo
De tóuti li richesso de l'Empèri
E dóu Reiaume, au pèd de la grand Roco
Vers lou Miejour reprenon la deciso. (Pouèmo dóu Rose, LXXVII)*

Et les sept barques – revirent de bord tour à tour et, comblés – de toutes les richesses de l'Empire – et du Royaume, au pied de la Roque hautaine, – vers le Midi reprennent la descente.)

Dans *Mirèio*, l'eau de la source de Vaucluse irrigue le figuier dans la falaise et abreuve le bétail. Elle est source de vie, fécondatrice :

*Li bouié, s'aussant de la taulo,
Èron ana mena si sièis couble au raiòu
De la bello aigo couladiisso ; (Mirèio, chant I)*

(Les laboureurs, se levant de table, – étaient allés conduire leurs six paires de bêtes au jet – de la belle eau coulante.)

Le fleuve aussi est source de vie :

*E lou Rose, ounte tant de vilo
Pèr béure vènon à la filo. (Mirèio, chant III)*

(Et le Rhône où tant de cités –pour boire, viennent à la file.)
Quand elle meurt de soif, Mireille prie saint Gènt :

*Mandas-me 'n fiéu d'eigueto lindo,
O bon Sant Gènt ! Lou gres que dindo
Me crèmo li peiado, e more de la set ! (Mirèio, chant VIII)*

(Envoyez-moi un filet d'eau limpide, - ô bon Saint Gent ! Le galet sonore
- brûle l'empreinte de mes pieds, et je meurs de soif !)

*Lou bon Sant Gènt, de l'empirèio,
Entendeguè prega Mirèio :
E Mirèio, autant lèu, d'un releisset de pous,
Alin dins la champino raso,
A vist belugueja la graso. (Mirèio, chant VIII)*

(Le bon Saint Gent, de l'empyrée - entendit prier Mireille : - et Mireille,
aussitôt, d'une margelle de puits, - au loin dans la rase campagne, - a vu
étinceler la dalle.)

Et à Ourrias, elle répond :

*- Oh! n'es pas l'aigo, eici, que manco,
Respoundeguè : dins la restanco
Poudès la faire béure, autant coume vous plai. (Mirèio, chant IV)*

(- Oh l'eau ne manque pas, ici, - répondit-elle : dans l'écluse vous pouvez
la faire boire, - autant qu'il vous plaît.)

L'eau procure aussi une part du nécessaire pour la famille du petit berger
de Crau :

*Pas besoun de fielat ni d'esco :
l'a que de battre l'aigo fresco,
L'iruge à vòsti cambo arribo s'empega. (Mirèio, chant I)*

(Pas besoin de filet ni d'appât : - il n'y a qu'à battre l'eau fraîche, - la
sangue à vos jambes vient s'accrocher.)

Pour l'Anglore l'eau est source de découverte et de plaisir quand la nuit,
elle va se baigner dans l'Ardèche où elle rencontre le Drac et ressent les
premiers émois :

*E davalavo. Mai, jusquo à la cencho
E pièi plus aut, de se senti vestido
Pèr lou mantèu ufanous de la riaio,
Pensè plus qu'au bonur de tout soun èstre
Mescladis, counfoundu 'mé lou grand Rose. (Pouèmo dóu Rose, LIII)*

(Et de descendre. Mais, jusqu'à la ceinture – et puis plus haut, tout aise de se sentir vêtue – par le manteaufastueux du torrent, – elle ne pensa plus qu'au bonheur de son être – mêlé, confondu avec le grand Rhône.)

Mais c'est cette eau qui peut aussi être traîtresse à cause du même Drac qui a enlevé, pour sept ans, la lavandière de Beaucaire.

Dans *Mirèio*, c'est par mer qu'arrivent les saintes Maries. C'est l'eau qui apporte le christianisme. Et c'est avec de l'eau bénite que Marthe peut maîtriser la Tarasque.

Dans *Calendau*, la mer est pour les pêcheurs d'anchois celle qui subvient à leurs besoins. Calendau est pêcheur d'anchois et c'est en montant une madrague*, qu'il peut faire fortune et épouser Esterelle.

L'eau qui soigne :

Mistral faisait des cures à Montmirail et l'on peut penser que cela lui faisait du bien, mais ce dont on est sûr c'est qu'il y trouvait l'eau du bonheur, puisque c'est là qu'il a connu Valentine Rostand avec qui il a eu une longue correspondance, une belle « histoire d'amour³ ».

C'est aussi de l'eau que l'on utilise pour sauver des insolations :

*Sabe, [...] uno vièio, aperamount i Bau
(lé dison Taven) : vous asaigo
Bèn sus lou front un got plen d'aigo,
E lèu, di cervello embriaigo,
Li rai escounjura gisclon dins lou cristau. (Mirèio, chant II)*

(Je connais [...] une vieille dans les montagnes des Baux – (on l'appelle Taven) : elle vous applique – bien sur le front un verre plein d'eau, – et promptement, de la cervelle ivre, – les rayons charmés jaillissent dans le cristal.)

Dans *Viage à Veniso⁴*, Mistral et son épouse prennent les gondoles, les bateaux à vapeur et ils sont enchantés par « *lou clarun de la marino* » à la Piazzetta près de Saint-Marc.

*« Nous embarcan dins la goundolo que, linjo, alerto, negro coume
uno dindouletto, s'esquiho em' un dous balans dintre lis autro que
la tocon, e 'm' acò s'enfaufilo, de canau en canau. »*

(Nous embarquons sur la gondole qui, élancée, rapide, noire comme une hirondelle, glisse avec un doux balancement au milieu des autres qui la touchent, et se faufile ainsi de canal en canal.)

Et pour en finir avec l'eau du bonheur, je citerai Mireille qui avant de mourir se voit partir avec les Saintes :

*Ai !... coume l'aigo nous tintourlo !
De tant d'astre qu'amount penjourlo,
N'en trovarai bèn un, mounte dous cor ami
Libramen poscon s'ama !... (Mirèio, chant XII)*

(Aie !... comme l'eau nous dodeline !... – Parmi tant d'astres là-haut suspendus, – j'en trouverai bien un où deux cœurs amis – puissent librement s'aimer.)

C'est bien l'eau qui la berce pour son dernier voyage.

L'eau du malheur

On a vu que l'eau (de l'Ardèche) peut être traîtresse puisqu'elle héberge le Drac, et dans le *Pouèmo dóu Rose* Mistral emploie lui-même le mot « *traite* » :

*Me l'an proun di que, traite coume l'aigo, quand nous as pivelado,
nous embules... (Pouèmo dóu Rose, LXXIX)*

(Oui, on me l'a bien dit, que, traître comme l'eau, quand tu nous a fascinées, tu nous trompes...)

C'est d'ailleurs l'eau du Rhône qui emportera l'Anglore, et on remarquera que l'origine du malheur est le bateau à vapeur, vapeur qui elle-même est due à l'eau.

Mais toutes les eaux peuvent apporter le malheur.

Dans *Mirèio*, l'eau, par son absence, est cause indirecte de la mort de la jeune fille. Pour Vincent, au contraire, l'eau est malheureusement bien présente, qui ronge et détériore leur humble maisonnette :

*De-long dóu Rose, entre li pibo
E li sausetò de la ribo,
En un paure oustaloun pèr l'aigo rousiga
Un panieraire demouravo, [...] (Mirèio, chant I)*

(Au bord du Rhône, entre les peupliers – et les saulaies de la rive, – dans une pauvre maisonnette rongée par l'eau, – un vannier demeurait, [...])

La Durance, comme le Rhône, peut être source de malheur :

*E la Durènço, aqueilo cabro,
Alandrido, feroujo, alabro,
Que rousigo en passant e cade e rebaudin, (Mirèio, chant III)*

(Et la Durance, cette chèvre, – ardente à la course, farouche, vorace, – qui ronge en passant et cades et argousiers)

Le Rhône, lui, est l’allié du mal :

[...]
*Qu’es aniuè Sant-Medard. Tout paure negadis,
Di toumple afrous, di revòu sourne,
Pèr founs que l’aigo l’encafourne,
Sus terro aniuè fau que retourne... (Mirèio, chant V)*

(... que c’est la nuit de Saint-Médard. Tout malheureux noyé, – des gouffres affreux, des tourbillons sombres, – dans quelques profondeurs que l’eau l’ensevelisse, – sur terre, cette nuit, doit revenir...)

Mais, s’il est bien source de malheur aussi pour Ourrias qui y laisse la vie, on voit que cette eau est ambivalente et peut être une eau justicière...

*D’entre l’aigo que l’enmourraio,
Ourrias peréu mando à la traio
Si man crespado !... (Mirèio, chant V)*

(Du milieu de l’eau qui l’emmuselle, – Ourrias envoie aussi au câble – ses mains crispées !...)

Dans *Mirèio*, les Saintes racontent la tempête qu’elles ont subie avant d’arriver sur les côtes de Provence, et leur peur « *Quéntis espaimè !* » (quelle épouvante !)

*Nous veguerian perdu ! S’enverso
Sus nòsti tèsto uno grando erso, (Mirèio, chant XI)*

(Nous nous vîmes perdus ! – Sur nos têtes se renverse une grande vague,)

Puis c’est l’arrivée en Provence et :

*À nosto set, dins lis engano
Faguères naisse uno fountano ;
E miraclouso, e lindo, e sano
Gisclo enca dins la glèiso ounte soun nòstis os ! (Mirèio, chant XI)*

(à notre soif, parmi les salicornes – tu fis naître une fontaine ; – et miraculeuse, et limpide, et saine, – elle jaillit encore dans l'église où sont nos os !)

Si on a pu distinguer l'eau qui porte bonheur de celle qui porte malheur, il est clair que l'on ne peut se contenter de cette répartition et que l'on doit nuancer.

Mistral avait un amour passionné pour la Nature, et cela se retrouve dans les descriptions et les tableaux où l'eau devient parfois sensuelle. L'exemple le plus clair est certainement, dans le *Pouèmo dóu Rose*, celui de l'Anglore qui se baigne dans l'Ardèche, comme on l'a déjà vu. Il serait trop long de citer tout le passage, mais ces quelques vers devraient suffire à prouver combien cette sensualité de l'eau qui n'apporte pas seulement le plaisir est réelle.

*À flour de pèu, à flour de carnaduro,
Vesiadamen li vertoulet de l'oundo
lé fasien de poutoun, de sousselegue,
En murmurant de suàvi paraulo
Que i'adusien l'espaimè de plasènço... (Pouèmo dóu Rose, LIII)*

(À fleur de peau, à fleur de carnation, délicatement les tourbillons de l'onde lui faisaient des baisers, des chatouillis en murmurant de suaves paroles qui lui donnaient des spasmes de plaisir...)

On trouve la même sensualité presque païenne dans *Mirèio*, quand Mistral se plait à décrire les « amours » de l'*erbetò di frisoun* :

*Mai quand vèn de l'amour pèr éli la sesoun,

Uno di flour, touto souleto,
Mounto sus l'aigo risouleto,
E laisso, au bon soulèu, expandi soun boutoun ;
Mai, de la vèire tant poulido,
l'a l'autro flour qu'èi trefoulido,
E la vesès, d'amour emplido,
Que nado tant que pòu pèr ié faire un poutoun.

E, tant que pòu, se desfrisouno
De l'embuscun que l'empresouno,
D'aqui, paureto ! que roumpe soun pecoulet ;
E libro enfin, mai mourtinello,
De si bouqueto palinello
Frusto sa sorre blanquinello... (Mirèio, chant V)*

(Mais quand vient pour elles la saison de l'amour, – l'une des fleurs, toute seule, – monte sur l'eau riieuse, – et laisse, au bon soleil, épanouir son bouton ; – mais la voyant si belle, l'autre fleur tressaille, – et la voilà, pleine d'amour, – qui nage tant qu'elle peut pour lui faire un baiser. Et, tant qu'elle peut, elle déroule ses boucles – hors de l'algue qui l'emprisonne – jusqu'à tant, pauvrette ! qu'elle rompe son pédoncule ; – et libre enfin, mais mourante, – de ses lèvres pâlies – elle effleure sa blanche sœur...)

De sensuelle l'eau peut devenir gênante ou mélodieuse ; elle est très souvent utilisée dans les descriptions pour le bruit qu'elle peut faire. Je ne donnerai que quelques exemples :

[...] pichouno sorgo !

Dintre ti castagnòu menes pas tant de brut ! (Mirèio, chant II)

(petite source ! Parmi tes galets sonores ne fais pas tant de bruit !)

Lou brut d'un gaudre que trestoumbo (Mirèio, chant XII)

(Le bruit d'un torrent qui tombe en cataracte)

[...] lou tafòri

Dóu Rose tourmentau... (Mirèio, chant II)

(Le bruissement – du Rhône impétueux...)

lou cascai de l'oundo courrerello (Pouèmo dóu Rose, L II)

(le murmure de l'eau qui court)

[...] lou chafaret

De la mar founso, quand afloco

Pasiblamen contro li roco. (Mirèio, chant VII)

(le murmure – de la mer profonde, quand elle bat – paisiblement contre les roches)

E parlant de la Durance :

un afrous rebaladis

Que rounflara sus ta tèsto (Nerto, chant I)

(un affreux traînement – qui sur ta tête mugira)

L'eau peut à la fois désaltérer ou guérir, féconder ou détruire. Il y a des eaux sauveuses et des eaux létales, des eaux où l'on a plaisir à plonger et

des eaux où l'on se noie, le murmure des ruisseaux et les tempêtes qui effraient.

Chez Mistral on trouve donc aussi bien le côté positif de l'eau que son côté négatif. Par exemple le fleuve Rhône est à la fois un fleuve mémoire qui garde précieusement les légendes et les croyances, l'univers des mariniers et aussi leur tombe. Il faut peut-être voir là le poète qui utilise l'ambivalence de l'eau, aussi bien son côté matériel que son côté symbolique et fantastique.

Notes

* Madrago, madrague, enceinte de filets pour la pêche au thon.

1 – Lettre signalée par Charles Mauron dans *Etudes mistraliennes et autres recherches psychocritiques*, Saint-Rémy-de-Provence, 1989, « L'eau et Mistral », p. 325.

2 – *Sens et poésie – Étude lexicale de l'œuvre poétique de Frédéric Mistral*, cid éditions 1966.

3 – *Histoire d'un amour/ Mistral et Valentine Rostand: correspondance inédite*, éditions Ramoun Berenguier, 1972.

4 – *Escourregudo pèr l'Itàli, Viage à Veniso*, Frédéric et Marie Mistral, La Poterne, 1985, « Annexe : De Bologne à Venise », p. 142.

Lexique de l'eau et des gens de mer
dans *A Legenda de Santa Devota* de Louis Notari

Louis Notari « a, mérite peu banal, fondé une littérature ». C'est en ces termes que Maurice Canu–Tassily salue « la première œuvre monégasque écrite en dialecte monégasque »¹. De fait, fournit-elle le premier lexique des termes maritimes ? Ceci ne serait pas surprenant s'agissant d'un poème consacré à Sainte Dévote, protectrice des Grimaldi et de Monaco et également patronne des marins.

L'étude abordera le champ lexical de l'eau et des gens de mer dans la structure narrative du texte rédigé en 1927². Et ceci en respectant le vocabulaire, la graphie et la traduction des mots en français qu'il propose. Cela n'est pas sans poser des problèmes d'orthographe au regard des instruments de recherche ultérieurs. Par exemple, pour des termes basiques comme *aiga* (eau, pluie), la graphie de Notari est identique à celle proposée par Louis Barral³, mais diffère par l'accent tonique utilisé par Louis Frolla, *àiga*⁴ et de l'écriture contemporaine utilisant la barre verticale comme signe diacritique indiquant l'accent tonique irrégulier, *áiga*. Il en est de même du mot *maříná*, que Louis Notari mentionne dès la note introductive sur la prononciation *mařínà* (marin)⁵.

L'étude des champs lexicaux consiste à évaluer les occurrences du vocabulaire maritime dans le texte. Autrement dit, c'est l'usage de mots formant un champ sémantique commun dans le contexte narratif qui est visé. Ceci exige de suivre la trame du récit.

En premier lieu, rappelons que *Santa Devota* relève du genre de la fable et procède d'une « agencement des faits » ou d'une « mise en intrigue » (traduction du *mythos*, de la Poétique d'Aristote). En ce sens, la légende

¹ Maurice Canu–Tassily, « Un poème monégasque : A Legenda de Santa Devota par Louis Notari », *Gazette de Monaco et de Monte–Carlo*, 27 janvier 1928.

² Louis Notari, *Santa Devota. Légende Rimée en Monégasque avec la traduction littérale française et quelques notes sur des traditions monégasques*, édité par le Comité des Traditions locales de la Principauté de Monaco, Monte–Carlo, Imprimerie Monégasque, 1927.

³ Louis Barral, avec le concours de Suzanne Simone, *Dictionnaire Français–Monégasque*, Mairie de Monaco, 1983.

⁴ R.P. Louis Frolla, *Dictionnaire Monégasque–Français*, Monaco, Ministère d'Etat, 1963.

⁵ « Note sur la prononciation monégasque : la lettre ř se prononçant avec le son particulier proche du *r* et du *l*, tend à disparaître dans les environs de Gênes ; le mot monégasque *mařínà* (marin en français et *marinaio* en italien) devient *mainà* en génois ». Louis Notari, *op.cit.*, p. 13.

procède à une « configuration du temps » dans le récit⁶. Si le récit se déroule dans l'Antiquité, le poète opère une contraction et un étirement du temps. Comme l'avait noté Charles Rostaing, toute l'intrigue du poème converge certes vers une date (le 27 janvier 304), et se déroule en une journée (le matin, le midi, le soir) mais c'est du présent que parle Notari soit de son contexte en 1927⁷.

En second lieu, cette mise en intrigue permet à Louis Notari de se faire topographe.

1 L'eau douce. Topographie de l'amphithéâtre monégasque

Bien que le premier vers situe chronologiquement le récit (vers l'an 300 après J.C), le poème fait une part aussi importante à l'espace qu'au temps. Le Chant Premier (Premier préambule) met en place une scène, un décor ; il se veut topographie de l'amphithéâtre monégasque (d'où l'importance des notes en annexe, explicitant les localités, interprétant les lieux). Les toponymes ont déjà fait l'objet d'une étude philologique pour l'ensemble de l'ouvrage⁸.

Dans ce premier texte, le champ lexical qui domine se rapporte à l'environnement, au relief et on peut noter le faible nombre de termes maritimes. Le Chant I tend à une poésie bucolique voire pastorale. Les termes *montagne*, *campagne*, *forêt*, *jardin* et *caverne* apparaissent à plusieurs reprises dans le texte. D'autres occurrences évoquent le monde minéral et végétal : la *grotte*, la *colline*, le *sommet*. La végétation prédomine : les *pins* et les *chênes* sont redondants. A ceux-là s'ajoutent : les *yeuses*, *orangers*, *mandariniers*, *figuiers*, *palmiers*, *oliviers*, *frênes*, *ormeaux*, ainsi que les *arbres*, les *plantes* et les *broussailles*. Les *terres cultivées*, les *cultures du blé*, du *seigle*, de l'*orge* ; les *friches*. Louis Notari décrit un monde agricole et l'univers du *chasseur* et du *braconnier*. Parmi les constructions contemporaines de l'auteur, on peut relever : les *Gazomètres*, le *cimetière*, le *moulin à huile*, les *maisons*, la *mairie*, les *murailles*, les artefacts du *Trésor de Monaco*.

Dès la seconde strophe du Chant I, l'auteur situe le port, entre les montagnes et le Rocher (*Roca*) : « notre port (*portu*) était déjà connu de tous les bateliers (*batelie*) » et dans l'Antiquité, dit-il, « il y entraient par an plus de bateaux (*bateli*) qu'aujourd'hui ». Mais les occurrences maritimes sont rares

⁶ Paul Ricoeur, *Temps et récit. 2. La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984.

⁷ Charles Rostaing, « La toponymie de Monaco dans *A Legenda de Santa Devota* de Louis Notari », *Actes du 1^{er} Colloque de dialectologie monégasque*, 1974, p.53-64.

⁸ Monaco, le Rocher, les Gazomètres, le Musée, la Condamine, Cros Barmarina, Grima, la Mairie, les Bustagnes, St Martin, le Baus, la Grotte, la Pointe de la Vieille, les Révoires, les Spélugues le Port, la Batterie, la Darse, le Vallon des Gaumates, les Pierres Plates, la Barre du Signal. Rostaing étend la liste des toponymes monégasques aux environs de Monaco : le Mont Agel, la Tête de Chien, le Mont des Mules, le Col du Mont Gros, le Cap Martin, soit un total de 27 toponymes. Charles Rostaing, *op.cit.*, p. 56.

à l'exception des « rochers de la mer » (*scheyi*). C'est davantage l'eau douce qui est célébrée dans ce paysage rustique. L'auteur évoque les eaux (*aighe*), les eaux vives (*aigue vive*), en particulier quand il pleut (*ceve*). Louis Notari se projette avec nostalgie à l'époque où « les sources (*surçe*) murmuraient partout » et « nos torrents (*valui*) coulaient continuellement ».



LA LÉGENDE DE SAINTE DÉVOTE
PRÉFACE DE S.A.S. LE PRINCE ALBERT II DE MONACO

éditions du
ROCHER

Louis Notari, *A legenda de santa Devota*, 1927.

La seconde édition d'*A Legenda*, rédigée près de vingt ans plus tard (bien que publiée en 2014), comprenant des ajouts de strophes, établit le même constat. « Aujourd'hui il faut des « grosses pluies (*aigasse*) pour que l'on voie sur Rochers des Barnasses, de la Noix ou de l'Arma où là-bas en Grima sauter et gronder les torrents blancs d'écume (*valui gianchi de scciüma*), mais autrefois ils coulaient sans arrêt – et ils apportaient la vie partout »⁹.

Une analyse géocritique visant à l'étude des rapports entre les espaces du monde et les espaces du texte, entre réel et fiction, dégagerait dans la fable les énoncés descriptifs. L'intérêt ne serait alors plus porté sur la sémantique ou l'orthographe mais sur la référentialité. En l'occurrence, ce que désigne le langage dans le réel, à savoir ici, la raréfaction de l'eau douce dans les vallons¹⁰.

En poursuivant le fil du récit légendaire, le chant suivant convoque Flore, la divinité agraire et de la fertilité.

2 La rive ensoleillée. Mythologies paiennes

Pour dégager la structure narrative du poème, nous proposons de réunir le Chant Deuxième (Deuxième préambule) et le Chant Troisième (Le Matin). Le champ lexical floral¹¹ laisse peu à peu place à celui évoquant le thème maritime. Pour cela, deux divinités symbolisent le passage de la terre à la mer : Flore et Neptune.

Dans le récit, un poète romain édifie à Monaco un temple en l'honneur de Flore, la « divinité qui à Rome représente le Printemps » et laisse un legs afin que tous les ans on célèbre la divinité printanière au mois de janvier. « Cette fête tombait parfois le même jour qu'une autre fête qui était bien plus ancienne et se faisait à la manière phénicienne au bord de la mer sur la grève ». En effet, bien que les Romains célébrent les Neptunales au mois de juillet tempère Notari, « les Monégasques avaient choisi le mois de Janvier afin de profiter du plus grand calme pour fêter et honorer la Grande Divinité (Neptune, dieu de la mer précise-t-il dans une note en fin d'ouvrage) ; cette fête était pour nos anciens, la fête la plus prisée de toute l'année puisqu'ils étaient tous, vous le savez bien, des gens de mer, sans erreur ». De surcroît, « il est arrivé qu'en l'an 304 la fête neptunienne est tombée, c'est vraiment Dieu qui mène la scène, le 27 du mois de janvier », date de l'arrivée à Monaco de la barque de Sainte Dévote et de l'inhumation de son corps dans le vallon des Gaumates, note Louis Notari.

⁹ Louis Notari, *Santa Devota. Légende Rimée en Monégasque avec la traduction littérale française et quelques notes sur des traditions monégasques*, Nouvelle édition établie par le Comité des Traditions locales de la Principauté de Monaco, Monaco/Paris, Editions du Rocher, 2014, p. 38-39.

¹⁰ Bertrand Westphal, *La Géocritique. Réel, fiction, espace*, Paris, Les Editions de Minuit, 2007, p. 17.

¹¹ Amandiers en fleurs, roses, violettes, lilas, jasmin, fleurs, parfum.



Le vallon des Gaumates,
dit aussi de Sainte-Dévôte, vers 1850.
Au premier plan la chapelle Sainte-Dévôte.
En arrière-plan l'aqueduc daté de 1816,
prolongé à gauche par son canal d'irrigation
(Coll. particulière).

A Legenda de Santa Devota évoque certes l'évangélisation supposée du territoire monégasque mais se présente aussi comme un mythe d'origine. « Les anciens, précise-t-il dans le Chant Troisième, n'étaient que païens et adoraient les personnages. [...] Ils se réunissaient autour du temple que les Phéniciens avaient voulu élever, en reconnaissance de notre Premier Aïeul » : Hercule (« l'ancêtre de la race », « l'Aïeul », « le grand Aïeul »). Dans une note du Chant Deuxième, Hercule est présenté « comme fondateur de notre pays »¹². Le mythe d'origine est de portée politique. « Ils sacrifiaient d'un coup de massue un taureau noir ; ils faisaient serment tous ensemble de défendre l'indépendance de notre territoire ». Bien que non localisé avec précision par les historiens, le Temple d'Hercule est situé par Notari sur le Rocher. Toutefois, les sacrificateurs « descendaient tous à la Condamine pour célébrer la fête religieuse de la Divinité de la mer ». Le texte fait converger toutes les populations vers la célébration marine (ce jour du 27 janvier 304).

Dès le Chant Deuxième, le champ lexical maritime est favorisé par un déplacement du regard du poète vers le littoral, du point de vue de la côte des Spélugues (*A Costa d'ë Spelüghe*) offrant une vue sur la rive ensoleillée (*riva ensuñyà*) ; particulièrement splendide au mois de janvier rappelle Notari. Le poète monégasque évoque le bord de la mer, sur la grève (*bordu d'a mařina, sçu d'a grava*), l'état de la mer (*statu d'a mařina*), les courants (*currente*), les vagues (*mařusi*), les vents (*venti*), la marée basse (*aighe basse*), la mer (*mařinà*) comme « un lac d'huile » (*lagu d'erì*) lors du grand calme (*gran bunassa*), mais aussi le fond de la mer (*fundu d'a mařina*). La seconde édition complète le lexique en décrivant la rade (*rada*) et les matelots (*matalò*). L'auteur aborde les coutumes traditionnelles maritimes et insiste sur la saison hivernale. « Depuis la plus ancienne antiquité, les pêcheurs (*pescaui*) et les gens de mer (*gente de mařina*) se réservent le mois de Février pour pêcher la poutine (*putina*) et le mois de Janvier pour cueillir les patelles (*patelà*) » ; « tout le monde a déjà compris que le mois de Janvier pour la mer (*mise Zenà per a mařina*) est le mois le plus doux de l'année ».¹³

Le Chant Troisième (Le Matin) évoque à nouveau le bord de la mer (*bordu d'a mařina*), le port (*portu*), les matelots (*mařinai*), les navigateurs (*batelie*) et les pêcheurs (*pescaui*) qui soufflent dans les cornes marines (*corne mařine*), et « chaque bateau hissait vite pavillon » (*cadu batelu ün pavayun au ventu*) au gré des vents locaux : le Sirocco, le Mistral, le Grec, le Libech (*A*

¹² Les écrits de Philippe Casimir sur le sujet sont quasi contemporains de la composition de *La Légende de Sainte Dévote* par Louis Notari. Philippe Casimir, *Essai d'explication de la Légende d'Hercule fondateur de Monaco*, Imprimerie de Monaco, 1928. Publié dans le *Journal de Monaco*, du 20 septembre 1928 au 23 mai 1929.

¹³ Dans ses « notes sur les traditions monégasques », en fin d'ouvrage, Notari précise : « on appelle "putina" les alevins de sardines que l'on pêche au mois de février » ; « on dit couramment en patois "zena patelà", "janvier cueillir les patelles" et cela veut dire qu'au mois de janvier la mer est particulièrement calme », notes 35 et 36.

Sciřocu, a Mistrau, Gregu, Libeciu). Les vers convoquent également la pluie (*l'aiga*) et l'eau vive (*l'aiga viva*), mais ce n'est plus l'eau douce qui coule dans le poème.

3 La Fête de la mer. Traditions populaires

Les mythes d'origine, tissés dans la trame du récit légendaire, confondent dans un même mouvement Flore, Neptune, Hercule, les Grecs, les Romains, les Phéniciens, convergeant vers une date unique, épiphannique, l'évangélisation du territoire monégasque. De ce point de vue, Louis Notari s'inscrit dans la continuité des études folkloriques du début du XX^e siècle, portant intérêt aux survivances païennes antérieures au christianisme (les Rogations, la Saint-Jean)¹⁴.

Dans le Chant Quatrième (A Midi), Notari déchronologise le récit et ramène le lecteur au présent. Le Jour de la Fête de la mer (*festa d'a mařina*) chacun déjeunait au bord de la mer, sur la grève (*bordu d'a mařina, řcu d'a grava*). Il profite de l'évocation de ce repas en plein air (*meřendola*) pour introduire dans le texte les traditions familiales qui lui sont contemporaines. « Chez les vieilles familles, encore à présent, l'on sait que le vingt-sept Janvier, il faut préparer une table bien garnie (...) l'on ne peut manger que ce que nous procure la poissonnerie (*pescariřa*) ».

L'auteur décline alors les mets et les traditions culinaires locales. La mousse d'anchois (*machitu*), la pissadelle (*pisciadela*), la pissaladière niçoise (*sardinà*), la bouillabaisse (*buye-e-baisça*), la friture (*frituřa*), le pilaf au poulpe (*pelau*).

Le Chant Quatrième décline quelques termes du processus halieutique et des gens de mer. Sur la grève (*grava*), sur la plage (*spiagia*) ou dans la Darse (*darsena*), on pénètre le monde de la pêche (*pisca*). Sur les bateaux (*bateli*) et leurs cordages (*curdami*), la nasse ou girelier (*nassa*) capture les poissons (*pisci*) que les pêcheurs écaillent (*scayu*).

Le poème fournit un lexique très fourni de la faune marine : loup de mer (*luvassu*) ; mandoles (*minuře*) ; blades (*blade*) ; roussette (*gatüssu*) ; dorades (*duřade*) ; anémones de mer (*barbairėře*) ; rascasses (*rascasse*) ; perches (*perche*) ; rouquiers (*richei*) ; castagneux (*castagneře*) ; serrans (*bulajji*) ; gobies (*gobi*) ; girelles (*ziguřele*) ; bogues (*bughe*) ; corbeaux (*crovi*) ; goujons (*meliti*) ; petits poulpes musqués (*muscardin*) ; sèches (*süpie*) ; petits poulpes communs (*purpiti*) ; murènes (*muřene*) ; congres (*grunghi*) ; mustèles (*mustele*) ; oblades (*giae*) ; pageaux (*pàgaři*) ; gerles (*zerli*) ; petites soles (*sarpite*) ; pageaux marbrés (*mùrmuře*) ; soles (*sole*) ; trigles (*galinete*) ; langoustes (*languste*) ; blanquettes (*gianchitu*) ; oursins (*zenzin*) ; crabe (*grita*) ; tanude (*taniia*).

Parmi les traditions culinaires chères à Louis Notari, les fougasses (*fugasse*) occupent une place importante dans le texte, elles « qui ont été

¹⁴ Pierre Saintyves, *Les Saints, successeurs des dieux*, Paris, Emile Nourry Editeur, 1907.

faites la première fois par les premiers chrétiens qui ont renoncé, après l'arrivée de Sainte Dévote, au culte de Neptune ». Entre mémoire familiale et mythologie, les traditions ancrent les pratiques dans une ancestralité fondatrice. En revanche, on peut noter dans le texte de Notari l'absence de référence aux *gambaroti*, les petites crevettes remontant à la surface en grand nombre autour du 27 janvier¹⁵.

Si le Chant Quatrième est incontestablement le plus riche en termes marins, la fin du chant reprend le lexique floral, de la nature sauvage et de la montagne pour quitter la mer en procession vers le Temple de Flore.

4 Navigation. L'arrivée du bateau de Sainte Dévote

Les Chants Cinquième et Sixième sont plus narratifs et moins descriptifs. Nous pouvons d'ailleurs les regrouper, étant consacrés à l'arrivée de Sainte Dévote par la mer. Le Chant Cinquième (Après-dîner) peut se présenter comme une histoire de marins, celle de Gaudence, « vieux loup de mer » (*veyu sargu*). Ce vieux matelot (*matalò*), que les enfants appellent « le vieux des patelles », assiste à l'arrivée prodigieuse d'une barque sans que le vent souffle, par une mer calme (*bunassa*). Néanmoins, la ritournelle des enfants – qui roule sur la « voile blanche et rouge qui vient sur la mer, le vent qui la pousse, une poule de mer (*pula de mařina*) » – témoigne de l'incrédulité des habitants ; de même un chasseur et un pêcheur (*pescaù*) ironisent sur le prodige. Dans l'embarcation un batelier (*bateliè*) accompagne le corps inanimé de la martyre¹⁶. Le bateau s'arrête près du rivage (*riva*), vers le torrent des Gaumates. « C'est de ce point précis que la religion du Christ a porté la lumière et que le signe de la Croix s'est étendu sur la terre monégasque », dit Notari. La traversée de la Sainte est connue grâce au récit du batelier (Chant Sixième. Le Conte de Gratien le Corse). En provenance de Mariana, Gratien fut chargé par le père de Dévote de lui trouver une sépulture. Toutefois, perdu en mer, le batelier supplie la jeune fille de lui montrer la route ; un oiseau blanc s'envole du linceul de la martyre pour les conduire à Monaco.

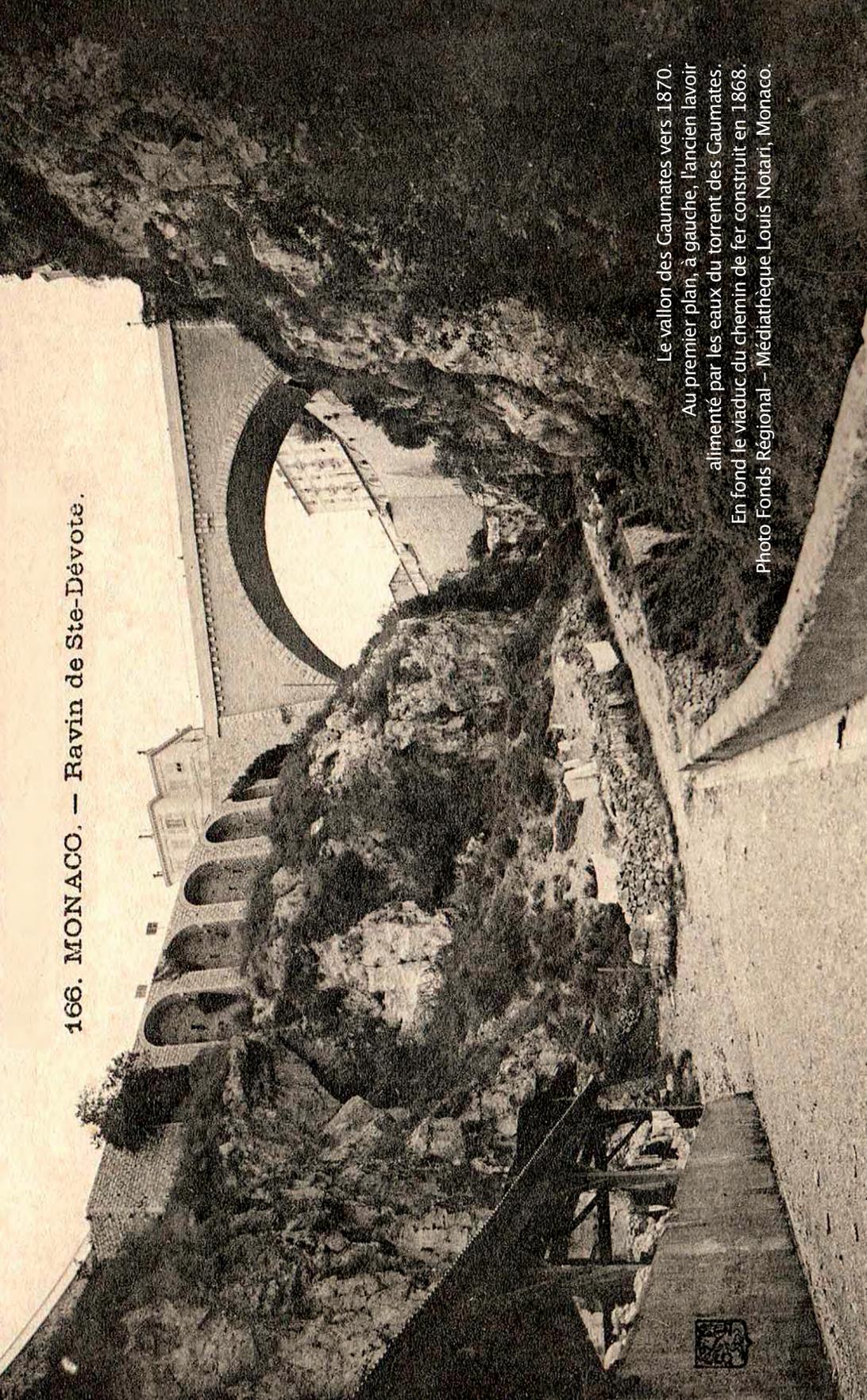
Ces récits enrichissent le lexique maritime. Les occurrences rive (*riva*), bateau (*batelu*), rame (*rama*), voile (*viřa*), matelots (*matalò*), bateliers (*batelieŕ*), sont multiples.

Le champ sémantique est très fourni en termes navals : le marinier (*marinà*), le batelier (*bateliè*), le pilote (*pilota*), les navigateurs (*naviganti*), le pêcheur (*pescaù*) ; le petit bateau (*barchita*), le navire (*barcotu*), la barque (*barca*) ; les cordes (*corde*), le Mât de beaupré d'un bateau (*Trinchitu de 'n batelu*), la voile de fortune (*viřa de fortuna*), les rames (*rame*), la voile du

¹⁵ Jean Monot, « La pêche des gambaroti à Monaco : les crevettes de la Sainte-Dévote », *Les pêches méditerranéennes. Voyage dans les traditions*, Versailles, Editions Quæ, 2011, p. 22-31.

¹⁶ Le poème de Notari précise : « le vieux du bateau se lève debout et avec le bras tendu vers le rivage fait le grand signe de Croix qui devait consacrer notre pays béni ». Mais les locaux ne comprennent pas encore sa signification.

166. MONACO. — Ravin de Ste-Dévote.



Le vallon des Gaumates vers 1870.

Au premier plan, à gauche, l'ancien lavoir
alimenté par les eaux du torrent des Gaumates.

En fond le viaduc du chemin de fer construit en 1868.

Photo Fonds Régional — Médiathèque Louis Notari, Monaco.

bateau (*viřa d'u batelu*), le port (*portu*) ; j'ai navigué (*navigau*), j'ai vogué (*vugau*), je vogue (*vogu*), je vogue et je vogue (*vogu e vogu*).

L'environnement et la faune maritimes se déclinent : l'île (*isuřa*), les rivages (*lidi*), la tempête (*tempesta*), le large (*largu*), la mer calme (*bunassa*), les rochers (*scheyi*) ; le requin (*pisçu-can*), les patelles (*patele*), les girelles (*ziguřele*), la poule de mer (*pula de mařina*), la rascasse (*rascassa*).

Le Chant Cinquième particulièrement, malgré la richesse sémantique des termes marins, est composé de beaucoup de références renvoyant à la thématique du ciel et de l'air (oiseaux, papillons, oiselets, chardonnerets, verdiers, fauvette, pigeon, chouette). Entre ciel et terre, ces occurrences accompagnent le tournant spirituel de l'arrivée de la Sainte au détriment du penchant rituel des religions païennes. Ces évocations préparent également le lecteur à l'épisode de la Colombe.

5 Le feu sacré. La Colombe et la barque

Dans le Chant Septième (La Réponse de Sire Gaudence), au nom de l'hospitalité, les habitants acceptent que Dévote soit inhumée à Monaco. Toujours incrédule, Gaudence considère que comme c'est la fête du dieu de la mer qui est célébrée ce jour, rien d'étonnant à ce que le bateau soit arrivé jusqu'ici sous la protection de Neptune. De plus, c'est Flore, divinité de la jeunesse également fêtée, qui a conduit près de son temple la jeune défunte. Sinon quelle serait la divinité plus forte que Neptune et Jupiter, se demande le vieux matelot ? Mais le prodige de ce pavillon formé par la voile qui a navigué sans vent sur la mer impressionne les gens de mer, écrit le poète. Le dénouement du récit approche. Dans le Chant Huitième (Le Soir), la colombe blanche se dirige vers l'olivier sacré, symbole de la paix et de la prière, situé à l'endroit de la future chapelle dans le Vallon des Gaumates Les jeunes filles qui avaient fêté Flore se joignent au cortège funèbre de Dévote et « c'est bien [...] ce moment-là, qui mettait fin à notre vieux passé ».

Le champ lexical maritime est très limité dans ces deux précédents chants bien que les termes bateau (*batelu*), rivage (*riva*) et voile (*viřa*) reviennent à plusieurs reprises dans la versification. Hormis l'évocation d'un dauphin (*derfin*), le champ lexical est dominé par la figure de Flore (olivier, colline, amandiers).

En guise d'épilogue, les deux derniers textes déplacent le récit de l'Antiquité aux périodes médiévale puis contemporaine.

Le Chant Neuvième (Premier Epilogue) nous projette en l'an 1084, « le monde n'est plus idolâtre », dit Notari ; les Monégasques ont bâti une chapelle dédiée à leur Sainte Patronne ; mais un bandit tente de voler les reliques de Sainte Dévote. Empêché par la Providence de partir, le voleur voit sa barque plantée au milieu du port. L'épisode légendaire permet au poète de compléter le lexique maritime : vent en poupe (*ventu 'n pupa*), petit vent d'Ouest (*ventotu de Punente*), commander un bateau (*cumandà ün batelu*), bâtiment (*bastimintu*), vieux marin (*veyu sargu*), naviguer (*naviga*). Nombre d'occurrences déjà mentionnées telles que les voiles (*viře*), le large (*largu*), la

mer (*mařina*), le port (*portu*) restent dans le thème.

Selon la légende racontée par Louis Notari, suite à la tentative de vol, les Fidèles décident d'un châtement à l'encontre du malandrin et font serment. « Les Monégasques emmenèrent le bateau (*batelu*) devant le vallon Sainte-Dévote et le tirent sur la grève (*grava*) et lui mettent le feu en jurant de brûler sur cette même place quiconque essaierait une autre fois de toucher aux reliques de la Sainte. Et pour donner plus de force au serment, ils jurent (...) de rappeler toujours l'événement en brûlant chaque année un bateau la veille de la fête de la Patronne ».

Louis Notari voit dans la tradition de l'embrasement de la barque la reconnaissance des Fidèles pour « la Sainte qui est venue si loin sur la mer ». A plusieurs reprises le poète évoque le feu à travers le *Batafegu* et emploie les termes brûler, brûlant.

Le Chant Dixième (Deuxième épilogue) va également gloser sur la « flamme ardente » de la tradition. A trois reprises, il évoque le *Batafegu*. « Comme les vestales autrefois, nous tenons toujours le feu sacré allumé », rappelle-t-il. Le Chant X nous ramène en 1927 au moment de la composition du poème. Louis Notari se reconforte à l'idée de la perpétuation de la singularité culturelle monégasque et cela malgré les vicissitudes du temps, les guerres, les épidémies, le progrès et les changements sociaux rapides que connut la Belle Epoque. Dans le port (*portu*), pourtant, les bateaux (*bateli*) ont laissé place aux paquebots (*bastimint*). Et c'est alors vers Sainte Dévote et son *batafegu* que le poète se tourne. Néanmoins, rappelons que c'est bien pour les Hivernants que l'embrasement d'une barque symbolique a remplacé depuis le dernier tiers du XIX^e siècle l'antique feu de joie sur la place du Palais¹⁷. C'est moins la recherche de la *vérité* historique (histoire) et que celle de la *fidélité* au passé (mémoire)¹⁸ qui anime le poète.

En épilogue, le *batafegu* permet au poète d'aborder successivement tous les éléments composant l'univers antique (la terre, l'eau, l'air et le feu).

Parmi les écrits collationnés entre 1927 et 1931 (soit 49 références), outre *Santa Devota* (1927), seuls trois poèmes sont consacrés à l'eau ou aux gens de mer : *Aighe d'i Santi* / Pluies de la Toussaint (1928) ; *A Marina* / La Mer, d'après Filippo de Franco (1929) ; *Un Mařinařitu (Seřenada)* / Le Petit Marin (1931)¹⁹. Le lexique que l'on a pu établir à partir de l'édition d'*A Legendu* publiée en 1927 fut d'autant plus précieux.

¹⁷ Claude Passet, *Sainte Dévote. Images d'Histoire, histoire d'images*. Préfaces de S.A.S. le Prince Rainier III et de Mgr Bernard Barsi, archevêque de Monaco. Monaco, Editions E.G.C., 2005.

¹⁸ Paul Ricœur, *L'histoire, la mémoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

¹⁹ Dominique Bon, « De Santa Devota à Barma Grande. Ecrits et correspondances de Louis Notari de 1927 à 1932 », *Gênes et la langue génoise, expression de la terre et de la mer, langue d'ici et langue d'ailleurs. Actes du 16e colloque international des langues dialectales (Monaco, 16 novembre 2019)*, publiés sous la direction de Claude Passet. Préface de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, Monaco, Editions EGC, 2021, p. 359–382.

Lexique

L'eau, la mer, l'environnement

aiga : eau, pluie

aigasse : grosses pluies (2^e éd.)

aighe : eaux

aighe basse : marée basse

aiga viva, aighe vive : eau vive, eaux vives

bordu d'a mařina : bord de la mer

bunassa : mer calme

costa : côte

ceve : il pleut

curente : courants

fundu d'a mařina : fond de la mer

grava : grève

Gregu : Grec

isuřa : île

largu : large

lagu d'eři : lac d'huile

Libeciu : Libech

lidi : rivages

mařina : mer

mařusi : vagues

Mistrau : Mistral

rada : rade (2^e éd)

riva : rive, rivage

scheyi : rochers de la mer (écueils) ; *scœyi* (2^e éd.)

Sciřocu : Sirocco

spiagia : plage

surçe : sources

tempesta : tempête

valui : torrents

valui gianchi de scciüma : torrents blancs d'écume (2^e éd.)

ventotu de Punente : petit vent d'Ouest

ventu : vent

La faune marine

barbaiřeře : anémones de mer

blade : blades

bulajji : serrans

bughe : bogues

castagneře : castagneux
crovi : corbeaux
derfin : dauphin
duřade : dorades
galinete : trigles
gatüssu : roussette
giae : oblades
gianchitu : blanquettes (nonats niçois)
gobi : gobies
grita : crabe
grunghi : congres
languste : langoustes
luvassu : loup de mer
meliti : goujons
minuře : mandoles
muřene : murènes
mùrmuře : pageaux marbrés
muscardin : petits poulpes musqués
mustele : mustèles
pàgaři : pageaux
patelà : patelles
perche : perches
pisci : poissons
pişcu-can : requin
pula de mařina : poule de mer
purpiti : petits poulpes communs
putina : poutine
rascassa, rascasse : rascasse, rascasses
richei : rouquiers
sarpite : petites soles
sole : soles
süpie : sèches
tanude : *tanüa*
zenzin : oursins
zerli : gerles
ziguřele : girelles

Gens de mer

barca : barque
barchita : petit bateau, barquette
barcotu : navire
bastimintu : bâtiment, paquebot
batelu, bateli : bateau, bateaux
batelie, bateliei : batelier, bateliers

cumandà ün batelu : commander un bateau
corde : cordes
corne mařine : cornes marines
curdami : cordage
darsena : darse
gente de mařina : gens de mer
mařinà : marinier
mařinai : matelots, marins
matalò : matelots
nassa : nasse, girelier
naviganti : navigateurs
navigau : j'ai navigué
pavayun : pavillon
pescaù, pescaui : pêcheur, pêcheurs
pescařiya : poissonnerie
pilota : pilote
pisca : pêche
portu : port
pupa : poupe
rama, rame : rame, rames
trinchitu de 'n batelu : mât de beaupré d'un bateau
ventu 'n pupa : vent en poupe
veyu sargu : vieux sargue (expression « vieux loup de mer »)
viřa : voile
viřa de fortuna : voile de fortune
vugau : j'ai vogué

Les gardonnades dans la littérature cévenole

Qu'est-ce qu'une gardonnade ? Ce mot du français régional se définit ainsi : « *Crue violente du Gardon, due aux pluies intenses tombées sur les Cévennes* ». Le mot est une adaptation du cévenol « gardounado », lui-même tiré du mot « gardou » qui est à la fois nom commun (au sens de « ruisseau de montagne ») et nom propre (on l'emploie alors avec une majuscule, et sans article défini : Gardou = le Gardon).

Ces gardonnades, crues spectaculaires et dévastatrices, ont évidemment marqué l'imaginaire des populations locales et il est normal qu'on en trouve des traces dans la littérature de langue cévenole. Cependant personne à ce jour ne semble avoir étudié la gardonnade comme thème littéraire, sans doute par manque de connaissance de l'ensemble de cette littérature. Nous allons donc recenser ici les textes traitant de ce sujet et les présenter par ordre chronologique afin de voir s'établir et se construire ce thème littéraire si éminemment cévenol.

1) Pierre CAVALIER : *Lou Délujhè de San michèou arriva dins Alès lou 29 Sètèmbre 1815*

Probablement écrit dans les années 1820, ce poème de 388 vers, resté inédit à ce jour, est la première attestation d'une littérature d'expression cévenole dans la capitale des Cévennes, Alès. La forme est classique : vers alexandrins, composition en trois chants, invocation préliminaire aux Muses, mais la tonalité héroï-comique fait de ce poème une chronique amusée des événements liés à la gardonnade historique du 29 septembre 1815 dans la capitale cévenole. L'auteur, qui était écrivain public, a certainement rapporté des faits réels, événements qui sont présentés les uns après les autres sans s'attacher à un personnage plutôt qu'à un autre, et cet amoncellement d'anecdotes fait penser au célèbre *Embarras de la fieiro de Beaucaire* (les embarras de la foire de Beaucaire) qu'un autre auteur cévenol, Jean Michel, écrit au XVIIe siècle.

2) Louis MALIER : *La gardounado*

Il faudra attendre 1841 pour qu'un poème (paru dans *l'Echo d'Alais*) prenne pour titre « La gardounado » : il est l'œuvre d'un auteur d'Anduze (le Gardon d'Anduze et le Gardon d'Alès sont les deux principales rivières sujettes aux gardonnades). C'est un poème court (68 vers) qui se centre sur le destin tragique d'une famille cévenole vivant aux bords de la rivière : on a donc ici

une autre perspective littéraire, la gardonnade étant vécue comme drame personnel ; le thème littéraire s'en trouve élargi, et le poème adopte un ton tragique.

3) Gustave de LA FARE-ALAIS : chapitres 4 (fin) et 5 de *La baoumo de las fados*

En 1844 va paraître le premier ouvrage entièrement en langue cévenole alésienne : *Las Castagnados* (les veillées aux châtaignes), son auteur Gustave de La Fare-Alais étant à juste titre considéré comme le Mistral cévenol, rénovateur de notre langue et de notre littérature. Et dans cet ouvrage le poème le plus ambitieux, *La Baoumo de las Fados* (La Grotte des Fées), va utiliser la gardonnade comme élément dramatique central, avec une intéressante nouveauté : les personnages sont de type légendaire, le Gardon en particulier étant affublé d'une double personnalité. Il est en effet rivière mais aussi jeune homme dont une fée va tomber amoureuse ce qui provoquera un drame de la jalousie, le Gardon étant amoureux d'une lavandière dont la fée se débarrassera en provoquant une gardonnade.

Ce thème de la gardonnade est amplement développé puisqu'il occupe les 86 derniers vers du chapitre 4 et 139 vers du chapitre 5.

En faisant du Gardon un personnage animé et non une simple force brute, La Fare-Alais ajoute au thème littéraire une dimension mythologique qui lui manquait jusqu'à présent : c'est un traitement qui sera repris ultérieurement.

4) César GOURDOUX: *La gardounado*

C'est en 1847 qu'un disciple de La Fare, l'alésien César Gourdoux, fera paraître (toujours dans *l'Echo d'Alais*) le second poème de notre littérature ayant pour titre *La gardounado*. On peut dire qu'il s'agit d'une entreprise ambitieuse pour ce jeune poète de 23 ans qui va aligner 314 vers octosyllabes pour reprendre le thème déjà développé dans le poème de Cavalier : une inondation dans la capitale cévenole. La jeunesse du poète lui servira d'excuse car si on compare son poème avec celui de son prédécesseur on voit vite qu'il en a imité la composition : suite d'anecdotes mettant en scène de nombreuses victimes, puis en guise de conclusion les marchandages survenus au moment de l'évaluation des pertes subies. Mais le jeune imitateur se montre bien supérieur pour la qualité de sa langue : on voit que c'est La Fare-Alais avec ses *Castagnados* qui a servi de modèle linguistique.

5) Albert ARNAVIELLE : *La gardounado* (in *Lous cants de l'Aubo*)

En 1868, un autre jeune auteur alésien de 24 ans écrit à son tour une « Gardonnade » (*La gardounado*), poème de 105 vers inséré dans l'ouvrage

Lous Cants de l'Aubo (Les Chants de l'Aube). Dans sa préface, Albert Arnavielle indique précisément ce qu'il compte apporter de nouveau à la littérature cévenole après La Fare et ses disciples : « *L'auteur* [des Chants de l'Aube], *avec moins de talent et d'érudition* [que La Fare], *a fait servir notre langue populaire à l'expression d'une poésie plus générale.* » En effet le thème de la gardonnade est ici traité avec davantage d'images poétiques et bien moins de détails concrets. On notera aussi la conclusion du poème : malgré sa brutalité, le Gardon reste chéri des « Raiols » (Cévenols de la plaine), conclusion qui sera reprise par d'autres auteurs.

6) FELIX Paul : chapitres 14 (*Las gardounados*) et 15 (*Un déluge*) de *Las Fados én Cévéno*

En 1872 paraît une autre œuvre importante de la littérature en cévenol : *Las Fados én Cévéno* (Les Fées en Cévennes), un long poème qui occupe 283 pages de l'ouvrage de l'alsésien Paul Félix. Sur les 16 chants, deux sont entièrement consacrés au thème de la gardonnade, ce qu'indiquent bien leurs titres : *Las gardounados* (les gardonnades), chant 14 et *Un déluge* (un déluge), chant 15. Avec 429 et 353 vers, l'ensemble de ces 2 chants dépasse de beaucoup tout ce qui avait été composé sur ce thème. Disciple de La Fare, Paul Félix présente à son tour le Gardon comme un personnage animé de sentiments, et (autre référence à la *Grotte des Fées* de son maître) c'est à un parterre de fées que le Gardon se confie. On voit par ailleurs apparaître, parmi les différentes scènes d'inondation, une anecdote qui était rapportée, dit-on, à chaque gardonnade : le Gardon emporte sur ses flots un bébé dans un berceau ; mais le Moïse cévenol ne sera pas sauvé et périra noyé comme l'avait été sa mère avant lui. Ce dramatique épisode, très largement détaillé par Paul Félix puisqu'il constitue la quasi-totalité du chant 15, devient donc un sous-thème important dans le thème général de la gardonnade.

On remarquera d'ailleurs que ce chant 15 avait d'abord été conçu comme une œuvre à part entière, puisque Paul Félix le propose au prestigieux concours littéraire de Béziers en 1869.

7) Joseph BLANC : *Garo Gardou !* (in *Pouésios Lengadocienos*)

Garo Gardou ! (attention au Gardon !) est, avec ses 176 vers, le poème le plus développé du recueil de 23 pages paru en 1877 et intitulé *Pouésios Lengadocienos* (il occupe les pages 5 à 11). Ce qui peut sembler original, dans le poème de Joseph Blanc, c'est qu'il se termine sur une note plutôt optimiste, alors que les autres poèmes ont une note finale de désolation et de deuil : dès que le Gardon s'est calmé, on voit sortir toute une bande de pêcheurs car ils savent que c'est le bon moment pour attraper divers poissons.

Joseph Blanc a la particularité biographique d'être né en Alès et mort à Monaco. C'est dans son poème qu'on a le premier témoignage du fait qu'à chaque gardonnade des gens affirment avoir vu un berceau flottant sur l'eau.

8) Albert ARNAVIELLE : passage en prose de *Simouneto*

Tout comme Cavalier avait inauguré la poésie alésienne en évoquant une gardonnade, Arnavielle va, en 1876, inaugurer la prose littéraire alésienne avec sa nouvelle *L'amoureux de Simouneto* (l'amoureux de la fille de Simon) qui paraît en feuilleton dans *Dominique* et dans laquelle une gardonnade joue un rôle central : alors que les parents de Simouneto refusent de la marier à son amoureux, celui-ci va la sauver de la noyade, et ainsi obtenir sa main. Arnavielle, après La Fare-Alais, reprend donc le thème dramatique de la gardonnade qui emporte une amoureuse, mais cette fois-ci le destin de la jeune fille sera heureux et la gardonnade, pour la première fois, devient un élément franchement positif dans un récit dramatique.

9) Ernest ABERLENC : *Lous dous Gardou* (in *Las Cevenolos*)

Daté de 1879, ce poème de 176 vers (paru dans le recueil *Las Cevenolos* en 1893) reprend le thème du Gardon personnifié : on assiste donc à un dialogue entre le Gardon d'Alès et le gardon d'Anduze qui lui reproche sa brutalité ; le Gardon d'Alès justifie sa fureur en la présentant comme une réponse au désir des hommes de le canaliser. Ce poème peut ainsi passer pour un plaidoyer écologiste avant la lettre.

10) Ernest ABERLENC : *Galeisou* (in *Las Cevenolos*)

Daté de 1892, ce poème de 170 vers évoque la gardonnade, en 1891, d'un affluent du Gardon d'Alès, le Galeison. Mais malgré les dégâts et même un drame mortel, l'auteur ne peut s'empêcher d'aimer ce ruisseau sauvage. On a ici, pour la seconde fois (après Arnavielle en 1868), l'expression du sentiment ambigu que suscite la gardonnade chez les Cévenols, la crainte étant mêlée d'admiration.

11) André LEYRIS : *La troumbo* (in *Flouretos e belugos*)

Paru en 1895 dans l'ouvrage posthume d'André Leyris *Flouretos e belugos* (Fleurettes et étincelles), le poème de 64 vers qui a pour titre *La troumbo* (la pluie torrentielle) n'apporte rien d'essentiel au thème de la gardonnade, mais son titre indique bien que le poète a mis l'accent sur la pluie torrentielle plutôt que sur l'inondation qui en résulte.

12) Julien BRABO : *Garo la troumbo !*, chapitre 5 de *Vitourino*

En 1920 paraît *Vitourino* (Victorine, prénom de la mère de l'auteur), récit en

« prose martelée » c'est-à-dire en prose rythmée ou prose poétique. Sur les 12 chapitres que compte cet ouvrage de près de 250 pages, on en trouve un qui est tout entier consacré à l'évocation d'une gardonnade vue par une famille de paysans, l'auteur continuant et amplifiant ce point de vue déjà adopté par Malier en 1841. Ce récit, que l'auteur affirme être authentique, donne bon nombre de détails qui, sans être spectaculaires, disent bien le désarroi des hommes face à l'inondation. Cette gardonnade littéraire apporte donc des nouveautés sur la forme comme sur le fond, nous donnant un récit à la fois réaliste et poignant dans sa simplicité.

13) Julien BRABO : *La Gardounado* (in *Lous fousels d'or*)

En 1934, sur la fin de sa vie, le même Brabo fait paraître *Lous fousels d'or* (Les cocons d'or), recueil poétique uniquement composé de dizains, et l'un d'eux reprend le titre (maintenant bien établi dans notre littérature) de *La Gardounado*. Ces dix vers, qui vont clore notre cycle des gardonnades, nous semblent offrir une bonne synthèse des sensibilités exprimées par les auteurs précédents ; nous en proposons la traduction suivante :

« Une fois de plus, Gardon, tu as gonflé tes eaux ;

Avec l'aide de la pluie tu as débordé de ton lit ;

Tu as oublié que trop boire mène à l'ivresse

Et qu'un cerveau troublé fait bien des folies.

Alors tu as griffé tes rives et tes parapets,

Tu as couvert de boue les maisons qui te faisaient confiance,

Tu as arraché des arbres plusieurs fois centenaires...

Partout où tu t'es répandu tu t'es conduit en misérable.

Pourtant tu es si beau dans ces moments sublimes

Que pour te voir ainsi on excuse tes crimes. »

Par cette rapide évocation des 10 auteurs et des 13 textes qui parlent de gardonnades, on a voulu montrer que ce thème littéraire, présent sur plus d'un siècle, s'est construit sous le signe de la dualité entre un traitement réaliste qui voit le Gardon comme un cours d'eau en furie, et une personnification qui en fait le héros d'un mythe.

Entre un effet recherché de terreur et un autre de fascination ou simplement d'admiration, on voit que l'évocation de la gardonnade a su emprunter

plusieurs esthétiques, ce qui permet de le classer parmi les grands thèmes de notre littérature.

C'est la gardonnade qui va inspirer le tout premier poème alésien connu, tout comme il va structurer la première prose littéraire alésienne : on peut donc dire que notre littérature alésienne, donc cévenole, naît sous le signe de cette eau torrentielle, indomptable, à la fois dévastatrice et fascinante.

On remarquera finalement qu'une des forces de ce thème est d'avoir été rattaché par nos auteurs à deux thèmes universels de la littérature, celui de l'amour et celui de la mort.

Textes accessibles sur internet

Texte 3 : Gustave de LA FARE-ALAIS, *Las Castagnados*

[Google books](#)

Texte 5 : Albert ARNAVIELLE, *Lous cants de l'Aubo*

[biblio.ciendoc](#)

texte 6 : Paul FELIX, *Las Fados én Cévéno*

[gallica.bnf.fr](#)

texte 7 : Joseph BLANC, *Pouésios Lengadocienos*

[gallica.bnf.fr](#)

texte 8 : Albert ARNAVIELLE, *L'amourous de Simouneto*

[presselocaleancienne.bnf.fr](#) (chercher DOMINIQUE dans la presse du Gard ; date : octobre 1876)

Textes 9 et 10 : Ernest ABERLENC, *Las Cevenolos*

[occitanica](#)

Texte 12 : Julien BRABO, *Vitourino*

[biblio.ciendoc](#)

Le Rhône dans la littérature félibréenne aux XIXe et XXe siècles

Introduction

Évoquer la littérature du Rhône ¹, c'est, disons-le, ouvrir la boîte de Pandore. Aussi, cette communication n'est qu'un trou de serrure par lequel on peut apercevoir l'étendue occupée par le Rhône dans la littérature et l'ethnologie française et de langue d'oc. Aussi nous nous limiterons à la littérature provençale, particulièrement à l'œuvre de Frédéric Mistral et quelques autres poètes provençaux, félibres pour la grande majorité. Pour des recherches plus complètes, nous renvoyons le lecteur à la thèse de Céline Magrini-Romagnoli, *Histoire littéraire du Rhône, Le Rhône dans la littérature française et provençale (1800–1970)* (Magrini-Romagnoli, 2020), travail de recherche supervisé par Claude Mauron.

S'il est devenu fleuve-dieu ou dieu-fleuve, le Rhône a dû faire face à la jalousie de la Saône qu'il a très vite supplantée, bien que qu'il ne pût rivalisé avec le romantisme inspiré par les rives du Rhin, fleuve chanté par un nombre incalculable d'auteurs français et étrangers. Concernant le Rhône, rarement un fleuve, le Rhin excepté donc, n'a fait l'objet d'une telle documentation. Objet d'affabulations, de craintes et d'admiration, la rapidité de son cours réputée pour être la plus excessive des fleuves de France – voire d'Europe ? – rendait risqué le franchissement des ponts, n'épargnait pas la peine des bateliers à cause des dangers qui jalonnaient son cours et faisait parfois payer le prix fort aux habitants des villes de ses rives. Le Rhône n'a pas hésité, au cours de son histoire à changer de lit², un lit souvent bordé de *trenello*, de belles tresses, image des petits cours d'eau quittant le lit principal pour le rejoindre plus loin. Souvent personnifié, à tel point qu'en provençal on le nomme, en l'affranchissant de l'article, « *Rose* » – ne dit-on pas « *Rose subroundo* », « le Rhône déborde » ? – et l'on peut parler des colères du Rhône quand, en amont, il est suralimenté par ses affluents ou de surnoiserie quand il s'infiltré par le sol et inonde les villes qui le bordent. La Camargue, depuis la ville d'Arles jusqu'au littoral méditerranéen en a longtemps apaisé les caprices. Le Rhône a même pris des allures de Mississipi, les crocodiles en moins et la formation de bayous provisoires en plus, lorsque des débits

¹ Rhône, l'origine de cet hydronyme a soulevé des contradictions. Nous retiendrons que le latin classique *Rhodanus* a donné *Rodeno* en latin vulgaire ou populaire. La -d intervocalique est devenue [z], comme *sudare* > *susa* ou *audire* > *ausi*. *Rhodanus* est devenu *Roze* ou *Rose* en provençal.

² Dans son *Tresor dóu Felibrige*, Frédéric Mistral donne traduit « lit » par *maire* : *Rose sourtiguè de sa maire* : le Rhône est sorti de son lit. En provençal, la *maire* désigne aussi la source (*sourgènt*).

inimaginables l'élargissaient aux portes d'Arles, où la déclivité du sol diminue conséquemment à l'approche de la Méditerranée. En-dehors de ses excès d'humeur, il charriait les troncs d'arbres qui alimentaient les scieries en aval, offrait une voie idéale à la batellerie de halage puis à celle de la vapeur, transporte toutes sortes de marchandises, produit de l'électricité et promène de nombreux touristes. Il faut dire qu'à certaines époques, il constituait une route commerciale plus sûre que ne l'était la voie terrestre. Mais ce qu'il a transporté qui n'aura pas embarrassé ses eaux, tantôt fières, tantôt sereines, ce sont des cultures, des légendes, des croyances, des références anthropologiques, des chansons, allant jusqu'à donner naissance à des mythes en hébergeant des animaux fantastiques et autres ondins. Selon les époques, nous savons, grâce aux chroniques de Bertrand Boysset³ et, plus tard, à celles d'Émile Fassin⁴, que depuis le Moyen âge, les riverains ont vu le Rhône gelé, fréquenté par de basses-eaux – il cessait alors d'être navigable –, jusqu'à la sécheresse et il devenait même possible de cultiver son jardin dans son lit. Indifféremment, il se faisait admiré et craindre, avant d'être « dompté » par la Compagnie nationale du Rhône au milieu du vingtième siècle, comme le relate Gilbert Tournier dans son livre (Tournier, 1952).

Selon Céline Magrini-Romagnoli, la littérature du Rhône serait née de ses colères :

Deux doubles événements, au milieu du siècle, vont motiver une écriture du Rhône : d'une part, la disparition en deux temps de la batellerie (d'abord des équipages, puis de la vapeur), et d'autre part, les crues désastreuses de 1840 et de 1856. C'est là, à notre avis, autour de ces deux conjonctures que vont s'articuler les principales thématiques du Rhône dans la littérature.

(Magrini, 2020, 121)

³ Bertrand Boysset (1350 ?–1415 ?), favorable à la Maison d'Anjou, a laissé un traité d'arpentage qui se trouve à l'Inguimbertaine de Carpentras ainsi que deux manuscrits : l'un traite de sa biographie et se trouve à Gênes, le second réunit ses chroniques arlésiennes grâce auxquelles nous pouvons remonter le cours de l'histoire, commence en 1370–1375, s'achève en 1415 et se trouve à Paris. Les cours de paléographie de Marie-Rose Bonnet, dispensés dans les murs des Archives municipales à Arles, nous ont donné l'occasion de déchiffrer des extraits des deux derniers manuscrits. Précisons que le traité d'arpentage a été édité par les Presses Universitaires de la Méditerranée : <https://www.pulm.fr/index.php/manuscrit-327-de-l-inguimbertaine-dit-traite-d-arpentage.htm>.

⁴ Émile Fassin (1842–1922) est avocat, maire d'Arles de (1878–1880) puis procureur de la République à Tarascon et conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence. Mais il est surtout connu comme historien arlésien. Il entretient des recherches historiques sur Arles et fait partie des fondateurs du périodique *Le Musée*, créé en 1868, et à partir de 1889, publie le *Bulletin archéologique d'Arles*. En 1998, son petit-fils Pierre Fassin confie une grande partie de la collection privée de son aïeul, soit 140 manuscrits et 1 200 livres à la médiathèque d'Arles.

Va pour la naissance qui se situe à la moitié du XIX^e siècle, d'autant que l'on ne peut pas nier l'impact que le fleuve a toujours exercé sur la vie de ses riverains. Cependant, pour ce qui est de la croissance, nous retrouvons le Rhône comme un thème important dans la littérature et véritable source de légendes. « L'image mythologique de la mort », pour citer Céline Magrini-Romagnoli, image négative de prime abord, figure dans les écrits, à travers les crues, les suicides, les noyades accidentelles et les cercueils flottants tenant lieu d'embarcations pour celles et ceux qui souhaitaient être ensevelis au cimetière des Alyscamps d'Arles. La pêche au *viro-viro* ou *viro-soulet* est présente dans la littérature, sans oublier les vanniers qui cueillaient l'osier sur les îles du fleuve ou sur ses rives quand elles n'étaient pas fréquentées par les orpailleurs, dont l'Anglore du *Pouèmo dóu Rose* de Frédéric Mistral. On retrouve le Rhône en Camargue et le rôle qu'il y joue dans la migration des anguilles, l'irrigation et la désalinisation des terres afin de rendre l'herbe propre à la consommation pour la race équine, les bovins et les ovins et en même temps, pour absorber les eaux en excès. Tout cela nous amène à mettre en évidence une littérature provençale spécifique à la réception des représentations du Rhône dans les écrits de quelques auteurs provençaux aux XIX^e et XX^e siècles.

Pour avoir une idée de ce que représente le Rhône dans l'œuvre de Mistral précisons que l'on trouve vingt-six citations du fleuve dans *Mirèio*, sept autres dans *Nerto*, treize dans *Calendau*, deux dans la *Rèino Jano*, six dans *Lis Isclo d'Or*, et pas moins de cent-vingt-deux citations dans *Lou Pouèmo dóu Rose*. Nous ne parlons que des citations explicites puisque le Rhône est parfois nommé *lou flume*, *lou fluve*, le fleuve, ou autre plaisant sobriquet. Nous avons choisi de traiter la question du Rhône dans une partie de la littérature provençale selon des thèmes inspirés par le grand fleuve.

Le Rhône, repère géographique

Dans leurs citations, les auteurs voient parfois dans le Rhône un simple repère géographique et le laissent en arrière-plan de la fiction. Cette particularité mérite d'être soulignée car elle cache parfois des détails intéressants sur le plan de l'étude critique de l'œuvre. C'est le cas dans l'incipit de *Mirèio*, où nous pouvons lire : « *De-long dóu Rose, entre li pibo / E li sausetto de la ribo, / En un paure oustaloun pèr l'aigo rousiga / Un panieraire demouravo* », « Le long du Rhône, entre les peupliers et les saulaies, dans une cabane rongée par l'eau, demeurait un vannier » (Mistral, 2008, [1859], 28-29). Par cette évocation du fleuve, innocente au premier abord, Frédéric Mistral situe Vincent comme un « enfant de l'eau ». Or, dans la première laisse du chant I, il dit aussi de Mireille qu'elle est une « *chato de la terro* », une « fille de la terre ». Ces deux particularités, banales en apparence, oppose les jeunes gens. Nous pourrions penser qu'il s'agit là d'une coïncidence.

Puis, au chant II, Vincent fait part de son ennui à Mireille quand il se trouve dans sa hutte en bord du Rhône à certains moments de l'année. En

effet, ordinairement, Vincent va « *de mas en mas, e pedassavo / Li canestello routo e li panié trauca* », « de mas en mas pour réparer les corbeilles rompues et les paniers troués », comme le raconte Mistral toujours dans l'incipit de *Mirèio* (Mistral, 2008, [1859], 28–29). Et dans le même chant, le Maître de Maillane nous révèle le caractère « statique » de Mireille qui dit : « *Nautre, sourtèn jamai de noste pijounié !* », « Nous, nous ne sortons jamais de notre colombier ! » Vincent est « dynamique », Mireille est « statique » et là aussi nous voyons un autre détail qui les oppose. Il apparaît donc que leur condition sociale respective n'est pas la seule pierre d'achoppement qui va s'opposer à leur amour.

Au chant II, l'inaction semble éveiller la lassitude ressentie par le jeune vannier qui évoque « *lou Rose tourmentau que manjo lis auvas* », « le Rhône impétueux qui mange les graviers » (Mistral, 2008, [1859], 64–65), et qui garde Vincent loin de Mireille. Il faut toute la gentillesse de la jeune fille pour le sortir le jeune vannier de la mélancolie. Le Rhône qualifié d'« impétueux » par Mistral ne vole pas la primeur aux personnages. Bien que laissé en arrière-plan, nous devinons déjà la puissance des eaux du fleuve que rien ne pourra arrêter.

Au chant suivant, à l'approche d'Avignon, l'auteur voit le Rhône fier et craint, qui revient à une humble attitude puisqu'il consent à faire un détour pour venir saluer Notre-Dame des Doms :

*E lou Rose, ounte tant de vilo
Pèr béure vènon à la filo
En risènt e cantant s'amourra tout-de-long,
lèvres,
Lou Rose, tant fièr dins si ribo,
E qu'Avignoun tant-lèu arribo
Counsènt pamens à faire gibo,
Pèr veni saluda Nosto Damo de Dom ;*
(Mistral, 2008, [1859], 100–101)

Et le Rhône, où tant de cités,
pour boire, viennent à la file,
en riant et chantant, plonger leurs

tout le long; le Rhône si fier dans ses bords,
et qui, dès qu'il arrive à Avignon,
consent pourtant à s'infléchir,
pour venir saluer Notre-Dame des Doms ;

À moins que derrière le Rhône, ce soit Mistral lui-même qui signifie son respect à la cathédrale de la ville des félibres, située entre le rocher des Doms et le palais des Papes.

Parmi les autres évocations du Rhône, au chant VII de *Mirèio*, Maître Ambroise, le père de Vincent est assis sur un tronc d'arbre et écorce des brins d'osier : « *Davans soun cabanoun dóu Rose, / Large coume un cruvéu de nose, / Lou vièi, sus un to d'aubre, èro asseta au calanc* », « Devant sa hutte du Rhône, / Large comme une coque de noix, / Le vieillard, sur un tronc d'arbre était assis à l'abri » (Mistral, 2008, [1859], 226–227). Dans le silence des personnages, le Rhône retrouve sa place en premier plan : « *Lou Rose, enmalicia pèr l'auro, / Fasié, coume un troupèu de tauro, / Courre sis erso treblo à la mar...* », « Le Rhône, irrité par le vent, / Faisait, comme un troupeau de vaches, / Courir des vagues troubles à la mar... » (Mistral, 2008, [1859], 228–229). Une fois de plus, la puissance du fleuve est mise en avant.

Le Rhône et les âmes errantes

Le Rhône est réputé pour accueillir les âmes errantes des noyés volontaires, accidentels ou celles de ceux qui sont punis pour les méfaits commis au cours de leur vie. Dans *Mirèio*, l'âme d'Ourrias vient grossir les rangs de ces âmes esseulées. En effet, Mireille, la jeune héroïne de Mistral, a plusieurs prétendants, bien que sa préférence aille vers Vincent, le jeune vannier. Parmi eux, le jaloux et bouillant Ourrias, le garde-bêtes, qui défie Vincent en faisant allusion à ses airs de bohémien.

— *Quand te bressavo au pèd d'uno ourse,
T'a jamai counta Jan de l'Ourse,
Ta bómiano de maire ?
à Vincèns diguè 'nsin.*
(Mistral, 2008, [1859], 164–165)

— Lorsqu'elle te berçait au pied
d'une ansérine, ne t'a-t-elle jamais raconté
Jean de l'Ours, ta mère bohémienne ?
dit-il à Vincent.

Toujours dans le chant V, Ourrias achève de provoquer Vincent par ces mots :

*Mai lou vaquié bramo : — Àrri ! àrri !
Bóumian, calignaire d'armàri !
Espèro, espèro-me !*
(Mistral, 2008, [1859], 166–167)

Mais le vacher hurle : — Hue ! hue !
Bohémien, poursuivant de cuisine ! –
Attends, attends-moi !

Dans ces deux extraits, nous n'avons aucun doute sur la connotation péjorative des propos du vacher à l'égard des gens du voyage. Ourrias veut blesser son concurrent par les mots, la mère de Vincent étant aussi agressée. Les deux prétendants se battent, Vincent terrasse Ourrias. Mais alors qu'il s'éloigne, Ourrias se relève, s'arme de son trident et pique sauvagement le jeune vannier qu'il laisse agonisant sur le sol de la Crau tranquille et muette. Vincent sera sauvé par trois porchers revenant du marché voisin, puis par Taven, la sorcière des Baux. Ourrias, lui, s'enfuit sur sa monture en direction du Rhône et s'embarque, pour le traverser, avec trois bateliers. Le pilote de la barque sur laquelle Ourrias a pris place raconte que sur les rives du Rhône, la nuit, rôdent les âmes errantes des personnes désespérées qui vont y noyer leur chagrin :

— *Ve! regardo aquéu vòu qu'esquiho,
Descounsoula, sus li graviho....
Es li bèlli chatouno, es li folo d'amour,
Que, de se vèire separado
De l'ome ama, desesperado
An demanda la retirado
Au Rose, pèr nega soun inmènso douleur !*
(Mistral, 2008, [1859], 180–181)

— Vois! contemple cet essaim qui glisse,
inconsolable, sur la grève....
Ce sont les belles jeunes filles,
les folles d'amour, qui, se voyant séparées
de l'homme aimé, de désespoir
ont demandé l'hospitalité au Rhône,
pour noyer leur immense douleur !

Ces âmes ne sont pas seules. La nuit de la Saint-Médard, d'autres qu'elles cherchent le pardon de leur vie passée : « *Negaire de Diéu, manjo-paure, / Tuaire d'ome, traite, escabot vermenous* », « Renieurs de Dieu,

mangeurs de pauvres, / Tueurs d'hommes, traîtres, troupeau rongé de vers » (Mistral, 2008, [1859], 182–183), sont tous des noyés auxquels Dieu accorde une dernière chance de se racheter des fautes qu'ils ont commises. Ourrias voit un mauvais présage dans les explications du pilote de la barque, et avant qu'il ne s'en rende compte, tout-à-coup, la nef devient boiteuse, elle vacille et s'enfoncé dans les eaux sombres du fleuve :

Encaro un vira-d'ïue, la barco toumbo à foun. Encore un clin d'œil, la barque tombe à fond ;
Mai, de la dougo, ounte varaio mais de la rive, où erre
La proucessioun que tant t'esfraio, la procession qui tant t'effraie,
Li mort nous van manda 'no traio. les morts vont nous jeter un câble.
E coume a di, la barco au Rose se prefound. Il dit, et dans le Rhône la barque s'engloutit.
(Mistral, 2008, [1859], 184–185)

Le Rhône fertilise, transporte, promène, mais il inonde et il punit. Cependant il arrive que des noyades soient accidentelles. C'est le cas du Grand Jean-Baptiste. Dans la conte éponyme qui figure dans le recueil intitulé *La Sereno*⁵, *La Sirène*, sur l'une des nombreuses îles du Rhône, les cueilleurs d'osier arrivent à la fin de la saison et s'apprêtent à partager un dernier repas avant de rentrer chez eux le lendemain matin. L'un d'entre eux, le Grand Jean-Baptiste, insiste pour quitter la petite île le soir même et pour cela, il doit traverser le Rhône. Bien qu'il ait bu plus que de raison, il fait part de son projet à ses amis qui lui reconnaissent, une fois un pied sur l'eau, une agilité peu commune. Le Grand Glorius dont la sagesse éclaire les pensées des autres cueilleurs, lui-même modeste vannier, se montre sceptique :

La niue, veses nous aparten pas. Se ié passo forço mai de causo que nous escapon que se n'en pòu passa dins la clarta dóu jour souto nòstis iue, e, subretout, dins lis aigo dóu Rose.

La nuit, vois-tu, ne nous appartient pas. Il se passe bien plus de choses que nous ignorons dans l'obscur de la nuit qu'il ne s'en passe, sous nos yeux, à la clarté du jour et, plus qu'ailleurs, dans les eaux du Rhône.
(Galtier, 1991, 9–10)

Avant de quitter ses amis, le Grand Jean-Baptiste leur avait dit : « *Adiéu coulègo ! Me vau pesca uno sereno !* », « Adieu, collègues !... Je vais me pêcher une sirène ! » Effectivement, le lendemain matin l'un des cueilleurs retrouve le Grand Jean-Baptiste, noyé, tenant fermement entre ses bras une sirène en bois qu'un navire avait peut-être perdue en mer et qui était arrivée, poussée par les courants jusqu'aux abords de l'île. Ainsi, l'âme du Grand Jean-Baptiste allongea la liste des noyés du Rhône.

⁵ Le conte intitulé « La Sereno », « La Sirène » figure dans le recueil éponyme. Il révoque les vanniers qui cueillent l'osier sur les îles du Rhône et qui, une fois la saison terminée, s'apprêtent à rentrer chez eux.

Le Poème du Rhône, source intarissable de matière ethnologique

Lou Pouèmo dóu Rose est considéré, par bon nombre d'exégètes avisés, comme « *l'obro courounarello de Frederi Mistral* », « l'œuvre qui a couronné Frédéric Mistral ». Nous ne nous livrerons pas à une comparaison entre les grands poèmes du Maître de Maillane, bien que le « Poème des poèmes » soit une façon merveilleuse de clore la série. Paru en 1897, soit trente-huit ans après *Mirèio*, ce poème long est certainement « le poème qui fut le plus travaillé, qu'il s'agisse du texte en provençal ou de sa traduction française » (Frédéric Mistral neveu, 1965, 13). Frédéric Mistral, avait tout noté sur la végétation des rives du Grand fleuve du régime de ses eaux, de l'histoire des hommes, des villes traversées et des quatre vingts chevaux de tire couplés par quatre pour le halage, même s'il n'en fait pas ou prou état dans *Memòri e Raconte*. Le Maître de Maillane s'est embarqué à plusieurs reprises avec les bateliers du Rhône, les accompagnant dans *la deciso* et *la remountado*⁶, partageant leurs repas, s'intéressant à leurs croyances, à leurs craintes et à leur vocabulaire, observant leurs gestes dans l'accomplissement de leur travail. *Lou Pouèmo dóu Rose* est un témoignage sur les métiers d'autrefois, une fresque ethnographique renfermant une immense matière ethno-historique. Le Rhône est un matériau poétique unique comme en témoigne Roland Pécout, auteur occitan qui s'est intéressé au travail d'ethnologue préalable à l'écriture du « Poème des Poèmes » (dir. Gardy, Torreilles, Pécout, 1997, 16). Notons que Mistral a bénéficié de la complicité de nombreuses personnes qui l'ont renseigné sur des ouvrages déjà parus sur le sujet. D'autres ont été des intermédiaires avec le monde des mariniers et pour ne citer que deux noms, ce serait ceux de Victor Colomb né à Valence, bibliophile et érudit local proche du Félibrige et Maurice Rivière, le beau-père de Mistral. Pécout cite une lettre que Mistral adressa le 12 mai 1896 à Juliette Adam (1836–1936), première éditrice du *Poème du Rhône*, dans la *Nouvelle Revue*⁷. Dans sa lettre, l'auteur maillanais fait part à sa correspondante de l'importance et de l'authenticité du travail ethnologique fourni, enquête sur le terrain, voyages sur des bateaux à vapeur, dans la vallée du Rhône et dans les différents ports, avant d'entamer son travail d'écriture : « C'est tout au moins une œuvre très sincère, étudiée de très près, écoutée pour ainsi dire au seuil et à la table des vieux mariniers du Rhône... » Roland Pécout précise :

⁶ *La deciso dóu Rose* est la descente du Rhône que les bateliers effectuaient pour rejoindre le Sud de la France, notamment la ville de Beaucaire, trait d'union entre la descente et la remontée – *la remountado* – pour les bateliers qui convoiaient leurs marchandises, le voyage fluvial étant plus sûr et plus rapide que par les routes. *La remountado* se faisait par halage.

⁷ *La Nouvelle Revue* est une ancienne revue bimensuelle de la presse écrite française fondée en octobre 1879 par Juliette Adam. Elle parut de 1879 à 1935. *Le Poème du Rhône* en français est édité à partir du numéro 100 de mai et juin 1896 (chants I et II), dans le numéro 101–Juillet/Août (chants III à X), numéro 102–Septembre/Octobre (chants XI et XII et fin).

« Et dans ses rapports avec Mariéton⁸ [Paul], il parle de l'intérêt documentaire du *Poème...* » (dir. Gardy, Torrelles, Pécourt, 1997, 17). La création du *Museon Arlaten* n'est-elle pas une preuve de l'appartenance de Frédéric Mistral au domaine de l'ethnologie-anthropologie ? On n'en saurait trouver de plus convaincante.

Dans le conte éponyme déjà cité, *La Sereno*, *La Sirène*, après avoir évoqué le corps qui descendait le Rhône, Galtier effectue un changement radical de direction dans son récit et s'appuie sur un substrat ethnologique en évoquant les vire-vire ou vire, *viro-soulet* ou *viro* en provençal, disposés le long des berges du Rhône à Avignon que les pêcheurs utilisaient pour capturer les aloses sans effort, une pratique très répandue surtout pendant la première moitié du XX^e siècle. Cependant, cette technique de pêche était courante dans d'autres régions. Les barques armées d'un vire étaient arrimées à la berge grâce à des cordages et une ancre finissait de les stabiliser, tandis qu'un contre-poids avait pour but de les équilibrer. Ces embarcations étaient équipées d'un mécanisme qui utilisait la force du courant pour un fonctionnement continu et autonome. L'axe de ce mécanisme était entraîné par des pales en bois soumises à la force du courant et fixées sur deux paniers diamétralement opposés qui tournaient autour de l'axe, chacun d'eux plongeant tour à tour dans les eaux du fleuve. Les aloses ou les lamproies entraient dans les paniers immergés, au fur et à mesure de leur rotation, et dès leur sortie de l'eau, les poissons étaient extraits des paniers ouverts côté aval et déversés dans la barque grâce à une goulotte. Les poissons étaient arrosés en permanence pour leur conservation. Le vire laissait largement le temps à l'homme de compter ses prises : « *Lou viro, amavo de dire Poulinàri qu'espleitavo l'engino, lou viro es, emé la biciucléto, la plus grando envencioun de l'ome* », « Le Vire, aimait à répéter Apollinaire⁹ qui exploitait l'engin, le vire est, avec la bicyclette, la plus belle invention que l'homme ait jamais faite » (Galtier, 1991, 18). Tous n'étaient pas d'accord avec Apollinaire, tel Romaric qui prétendait qu'à la pêche à la ligne le corps et l'esprit sont occupés, tandis qu'avec le vire, « *l'ome, de qu'avié de faire ?... Rèn ! just de counta o de pesa lou pès que s'èro pres...* », « l'homme, que faisait-il ?... Il n'avait qu'à compter ou à peser les poissons pris » (Galtier, 1991b, 18). Ce à quoi Apollinaire répondait : « *S'aviés de gagna ta vido d'aquéu biais !* », « S'il te fallait gagner ta vie de cette façon ! » (Galtier, 1991, 19). Et il lui rappelait le proverbe :

⁸ Paul Mariéton (1862-1911) n'avait que dix-sept ans quand il découvrit la littérature provençale. Il se rapprocha de Mistral. Il devint félibre majoral en 1891 (*Cigalo di Jardin*, nommée ainsi par Joseph Roumanille). À l'âge de dix-neuf ans, il fonda l'*Escolo de la Sedo* à Lyon en 1883. C'est une école félibréenne qui fait certainement partie des plus anciennes associations de Lyon.

⁹ *Poulinàri* ou Apollinaire en français est, avec Romaric l'un des deux personnages de la nouvelle que le narrateur met en scène.

« *Cassaire de cardelino,
E pescaire à la ligno
Se soun jamai croumpa
Terro ni vigno* ».
(Galtier, 1991, 19)

Chasseur de chardonnerets
Et pêcheurs à la ligne
N'ont jamais pu acheter
Ni terre, ni vigne ».

Il est aussi question du *viro-viro* dans le poème de frère Savinien¹⁰ intitulé *Lou Pescaire dóu Rose, Le Pêcheur du Rhône*. Le poème évoque un pêcheur d'alose et Frère Savinien parle de son bateau porté par les eaux du Rhône, probablement le *viro-viro* décrit *supra* :

<i>E lou Rose en passant just bagnavo li pibo, Li sause e li canèu que crèisson sus la ribo ; Soun moubile cristau pourtavo lou batèu D'un pescaire d'alausó : avié bounet de lano Et sarrau cramoisi...</i>	Et le Rhône, en fuyant, baignait de ses eaux vives, Saules et peupliers frissonnant sur ses rives ; Son mobile cristal balançait le bateau D'un vieux pêcheur d'alose, ayant bonnet de laine, Et jargau cremesin..
(Frère Savinien, in : François Delille, 191-193)	

Revenons à Galtier et à un conte intitulé « Li Sargasso »¹¹, « Les Sargasses », extrait du recueil *La Sereno*, Hector Demopoulos, autrefois embarqué sur un bateau laboratoire danois raconte au narrateur la migration des anguilles qui partent de Camargue par le Rhône pour rejoindre la lointaine mer des Sargasses pour y pondre leurs œufs et mourir. Une fois nées, les larves d'anguilles rejoindront à nouveau la Camargue. Comment font-elles ? L'instinct ? Demopoulos raconte que le Rhône ne meurt pas après s'être jeté dans la mer :

Se ié perd pas en plen mai countúnio de ié mena lou fiéu de soun aigo. Lis anguielo n'an qu'à de seguí aquéu courrènt d'aigo douço e fresco pèr gagna li Sargasso mounte, aqui bessai, lou flume acabo soun courre...

Il ne s'y dilue jamais entièrement et poursuit son courant. Les anguilles n'ont qu'à en suivre les eaux douces et fraîches pour arriver dans la mer des Sargasses où peut-être là, vraiment le fleuve meurt...

(Galtier, 1991,38)

¹⁰ Frère Savinien (1844-1920) est le nom de religion de Joseph Lhermite, parfois surnommé René Montaut. La version en provençal de son poème figure dans l'*Armana Prouvençau* de 1870, la version française dans le livre de François Delille (1881).

¹¹ La mer des Sargasses se situe dans l'océan Atlantique Nord, à l'est du Golfe du Mexique. Elle a été évoquée par Jules Verne dans son œuvre titrée *Vingt mille lieues sous les mers*, au tome 2, chapitre XI. Elle a été découverte par Christophe Colomb, ne possède aucune côte et se caractérise par son immobilité due à la présence, en surface, d'une grande quantité d'algues. *Sargazo* en espagnol signifie « sargasse », synonyme de varech. La densité des algues est telle que cela freine l'avancement des bateaux dont la vitesse est réduite à tel point que cela provoquait l'inquiétude des équipages contraints de traverser cette mer de verdure au ralenti.

Mettant ses pas dans ceux de Frédéric Mistral, Charles Galtier a honoré le fleuve sacré dans son œuvre littéraire et dans son œuvre ethnologique puisque l'auteur d'Eygalières laisse une grande place au Rhône dans sa thèse intitulée *Entre Languedoc et Provence : Vallabrègues, un village de vanniers* (1968).

Dans son livre, Céline Magrini-Romagnoli fait part du lien entre littérature et beaux-arts, rappelant la complicité qu'il y a eu entre les deux formes d'expression artistique, comme le rappelle la « salle du Rhône » du *Museon Arlaten*.

Le Rhône, personnage de premier plan

Le Rhône, personnage de premier plan – héros – dans *Lou Pouèmo dóu Rose* ? Guilhem, le Prince d'Orange et l'Anglore, l'orpailleuse, le sont assurément pour le genre humain avec Patron Apian, le vaillant capitaine du Caburle et Jean Roche, « lou prouvié », « le prouvier »¹². Mais n'est-ce pas sur les berges du fleuve que croît la fleur de Rhône, *l'esparganèu*, le jonc fleuri, « *flour de pantai, de gentun, de belesso* »¹³, « fleur de beauté, fleur de grâce et de rêve », qui symbolise celle que le jeune Prince est venu chercher, de ce que « *S'es mes en tèsto d'atrouva pèr orto, l'espelimen de la Naiado antico* », « Imaginatif et rêveur il s'est mis dans la tête de trouver en voyage, l'éclosion de la Naiade antique » ?

Au chant XI, le Prince s'adresse à l'Anglore : « ... *t'aproumete que res autre que iéu, o flour dóu Rose, noun aura l'ur de faire ta culido e coume flour d'amour e coume espouso !* », « ... je te jure que nul autre que moi, ô fleur du Rhône, n'aura l'heur, le bonheur de te cueillir et comme fleur d'amour et comme épouse ! » (Mistral, 1979, [1897], 292). Le Rhône est donc le berceau de l'amour recherché par le prince dont la lignée est honorée par de nombreuses batailles gagnées. Cependant, dès que les personnages s'effacent, le fleuve vient au premier plan comme au chant II, essentiellement consacré à l'embarquement, à hauteur de Vernaison, du Prince d'Orange qui lui-même salue le Grand Rhône :

— *Salut, empèri dóu soulèu, que bordo* — Salut, empire du soleil, que borde comme
Coume un orle d'argènt lou Rose bléuge ! un ourlet d'argent le Rhône éblouissant !
(Mistral, 1979 [1897], 46)

Même scène au chant III, après que les marins du Caburle qui viennent de croiser d'autres équipages, échangent avec eux quelques mots au sujet de la « bohémienne », l'Anglore, et de sa beauté ensorceleuse. À peine

¹² Le prouvier est l'homme de proue, le second du bateau chargé de sonder le fond à l'aide d'une longe perche de saule pelée sur laquelle on a pris soin de laisser des écorces régulièrement espacées servant de repères pour mesurer le profondeur de l'eau.

¹³ Ce sont les mots de Mistral, au chant II, laisse XIV.

évoquées les rives du fleuve, le prince se dit déjà à son propos : « À iéu perèu me danso pèr la tèsto ! », « À moi aussi, elle me danse par la tête ! » Il en vient même à porter un brinde en faveur du fleuve, puisque c'est lui qui est sensé lui révéler l'amour qu'il recherche :

*Moun proumié béure es pèr la flour de Rose !
E moun segound es pèr lou flume éu-meme
Que miraio la flour misterioso !*

Mon premier brinde est pour la fleur du Rhône ! Et mon second, est pour le fleuve lui-même qui reflète en ses eaux la fleur mystérieuse !

(Mistral, 1979 [1897], 78)

Puis, le Rhône et ses berges reviennent en sujet principal :

*« L'aigo esbrihaudo e ris ; li pesqueirolo,
Li barbasan, fasènt l'aletto, rason
L'oundo fugènto au gai soulèu que viro ;
E d'un moulin nadant sus fourestego
De-fes lou mouleiroun, e li pescaire
Tirant de si calèu lou toumbo-lèvo,
À mando-bras de liuen en liuen saludon».*
(Mistral, 1979 [1897], 70)

L'eau étincelle et rit ; les poules d'eau les hirondelles, planant de l'aile, rasant l'onde fuyante au gai soleil qui tourne ; et d'un moulin pendu sur barque quelquefois le meunier, ou les pêcheurs tirant leurs filets à bascule, à tour de bras de loin en loin saluent ».

Le Rhône, source de dangers

Lorsque l'auteur n'évoque pas directement le fleuve, ce sont les hommes qui échantent à son sujet. Source de bonheur pour le Prince d'Orange, il est, pour les bateliers un foyer de légendes et de dangers.

À la laisse XXI du chant II du *Pouèmo dóu Rose*, le prince Guillaume, voulant tout savoir, interroge le patron du Caburle sur le temps nécessaire pour terminer la descente du fleuve :

*... Patroun Apian s'esкуро
E, tout gauchous de faire uno passado
Soun Ciceroun : — Dous jour, tres lou mai, prince »,
Au cas que pèr camin i'ague d'encoumbre,
Respond, tau que de nèblo, coume aquéli
Qu'avian aquest matin e proun espesso
Pèr empacha de vèire l'endraiado...*

... La patron bruyamment tousse et, heureux de faire quelque peu son Cicéron : — Deux jours, trois au plus, prince, au cas où par la route il y aurait de l'encombre, répond-il, des brouillards, par exemple, pareils à ceux que nous avions ce matin et assez denses pour empêcher de voir la direction...

(Mistral, 1979 [1897], 54)

Le Rhône, Le Caburle et les personnages ont destin lié une fois embarqués et navigant sur le fleuve :

*Car fau pas boufouna 'm'aquéli roco,
Estèu, secan, agacin e berrugo
O'm'aquéli graviero dangeirouso verrus
Que i'a de liuen en liuen soutu li riso.*

Car il ne s'agit pas de plaisanter avec ces roches écueils, récifs, pointes et ou bien avec ces grèves dangeureuses Que recèlent de loin en loin les eaux

Se l'on s'avisò pas, la barco roto,

Se crèbo e bèu, flòu ! flòu !

o dins un auve

S'engravo jusquo i bord e tout se nègo.

Sènso parla di pont ounte l'on ruto

Ni dis entravadis que fan li traio...

qui rient. Si l'on ouvre pas l'œil, la
barque râpe,

se crève et boit : flocc ! flocc !

ou dans un maigre

S'engrave jusqu'aux bords et tout se

noie. Sans parler des ponts où l'on

heurte ni des empêchements des

bacs...

(Mistral, 1979 [1897], 54)

Les deux laisses suivantes et d'autres ensuite laissent la part belle aux pires situations auxquelles les bateliers doivent parfois faire face. Cette insistance fait du Caburle l'un des personnages importants du poème et met en exergue le substrat ethnologique sur lequel repose la fiction. Le bateau de Maître Apian est « *la jogo dóu neblarés, di ro que soun dessouto, e di charneve ounte va faire sueio* », « le jouet du brouillard, des rocs qui sont dessous et des grèves où il va s'échouer », pour paraphraser Mistral. Les dangers sont nombreux et menaçants et l'on comprend les croyances et craintes des marins et les prières que le Patron Apian adresse au Très-haut, après avoir trempé son doigt dans l'eau du fleuve et s'être signé, sont régulières et formulées à haute voix appuyées par la ferveur de tout l'équipage. D'autant que quand le Rhône ne suffit pas à provoquer du malheur, il est renforcé par d'autres rivières comme l'Ardèche :

Car fau pas badina 'm'aquelo garço

De ribiero rabènto, quand s'abrivo,

Gounflado pèr li plueio e que fai crèisse

Lou Rose de vint pan !

(Mistral, 1979 [1897], 122)

Car il ne faut pas rire avec cette coquine

de rivière rageuse, quand elle prend l'élan,

gonflée par les pluies, et qu'elle fait croître

le Rhône de vingt palmes !

La seule image de l'Anglore qui attend le passage du Caburle suffit pour faire oublier le Rhône et ses dangers, « *mai qu'un cigau de vin à la coucourdo* », « plus qu'un bon coup de vin bu à la gourdo » (Mistral, 1979, [1897], 122). Mais la pause est de courte durée car le Rhône a armé ses pièges, faisant douter les rudes bateliers de leur invincibilité. D'ailleurs ne faut-il pas se croire invincible pour oser affronter « *aquèu reiaume eiguèstre, empèri dóu Maïstrau rude* », « ce royaume liquide, empire de l'âpre Mistral » ?

Il faut attendre le chant XI pour que le Rhône revienne au centre des conversations en évoquant les crues qui inondent les terres cultivées au-delà de ses rives. Une situation qui menace les embarcations à cause de l'incertitude des fonds et des embâcles charriés par les eaux.

Au dernier chant, un vapeur heurte le Caburle. Les hommes sont saufs mais manquent à l'appel le Prince d'Orange et l'Anglore précipités dans le fleuve pour, qui sait ? atteindre l'ancre du Drac ou rejoindre les âmes errantes qui hantent le fleuve.

Au-delà des bancs de sable, des fond variables, des remous intempestifs, des risques de collision, des caprices de ses affluents et d'obstacles imprévus, le Rhône recèle d'autres dangers, la sournoiserie en plus. Galtier évoque le Rhône et ses colères, faisant appel à ses souvenirs d'enfant, quand sa famille est partie vivre à Avignon, rue des Infirmières, dans le conte intitulé « *Lou Tresor d'Avignoun* », « Le Trésor d'Avignon » extrait du recueil *La Pèiro d'aiglo, La Pierre d'aigle*. Dans ce conte, la fiction est bâtie sur un important substrat d'ethnologie. L'auteur d'Eygalières raconte, lors des crues du fleuve, les tentatives souvent vaines des habitants qui barraient l'accès des rues à l'eau à l'aide de batardeaux.

Anavian tambèn i pourtau di bàrri, dóu coustat dóu Rose. À la despachado, li barravon emé de plancho calado dins d'osco facho à bèl esprèssi dins la pèiro. N'en mountavon dos paret d'aquéli gròssi plancho e, entre èli, ensacavon lou fumié que s'adusié dis estable vesin.

Nous allions aussi aux portes des remparts, du côté du Rhône, qu'en toute hâte, on barrait avec des planches, glissées dans des entailles prévues à cet effet, deux épaisseurs de planches entre lesquelles on tassait du fumier pris aux écuries voisines. (Galtier, 1996, 62–63)

Ces protections, visant à interdire le franchissement des portes de la ville aux eaux du Rhône, n'empêchaient pas le fleuve de s'inviter parfois sournoisement dans les rues en remontant par les égouts. Il fallait alors l'aide salutaire des soldats pour contenir les eaux : « *N'i'aguè un pan, dous pan, tres, lèu mai d'un mètre e lis aigo toujours creissien. Li sourdat dóu 7^{en} regimen de l'engèni, sènso relàmbi, sèmpre en aio, baiavon d'ajudo e soun secous* », « Il y eut un empan, deux empan, trois, plus d'un mètre bientôt et l'eau toujours montait. Les soldats du 7^e Génie, sans répit, s'affairaient, prêtaient leur aide ou leur secours » (Galtier, 1996, 62–63). Ce détail relève sinon d'un vécu autobiographique, tout au moins d'une réalité passée. La crue de 1856 fut résumée par Mistral, sous le pseudonyme Gui de Mount-Pavoun, dans l'*Armana Prouvençau* de 1857, sous le titre « *Lou Rose d'en 1856* »¹⁴.

Le poète Bruno Eyrier¹⁵ était originaire de Villeneuve-lès-Avignon et il dut faire face quelquefois aux caprices du Rhône. Il le raconte en vers ou en prose dans son livre *Raconte, memòri e pouèsio*. Le sonnet irrégulier en octosyllabes et intitulé « *Lou Rose* », « Le Rhône » raconte une crue imminente :

*Li bastidan soun avisa
Que lou Rose vai tout nega,*

Les gens des mas sont avisés
Que le Rhône va tout noyer,

¹⁴ Nous recommandons la lecture du numéro 47 du *Prouvençau à l'Escolo* de 2019 qui traite dans son entier de la question du Rhône (direction Nathalie Seisson).

¹⁵ Bruno Eyrier (1927–2002) était mètstre d'obro du Félibrige. Il a été l'un des fondateurs du mouvement *Parlaren*.

*E, tant lèu, van recata
Soun bestiàri e si matalas.*
(Eyrier, 2001, 34–35)

Et aussitôt ils vont ranger
Leurs bêtes, meubles et sommiers.

La ville de Villeneuve-lès-Avignon a souvent été victime des « coups d'eau » du Rhône et malgré l'intervention de la Compagnie nationale du Rhône, certains quartiers ne sont pas épargnés par les inondations. Dans le même livre, en prose, Eyrier évoque « *Lis Eigassado dóu Rose* », « Les Crues du Rhône ». Récit issu, lui aussi, de la réalité, Eyrier explique comment les habitants s'organisaient avant la montée des eaux et s'entraidaient pour abriter leurs biens et leurs animaux dont s'occupaient volontiers les enfants puisque l'école avait dû fermé ses portes. Il livre un témoignage touchant de vérité :

Ansïn, lou gardo, Gramuso vo lou Paire Baud, èron atentiéu e quouro vesian lou Paire Canon, emé si moustacho en bataio, gardo, mai tambèn capitani di poumpié, coumença de sourti li gròssi barco pintado en roujo, li gafo, lis agouta, li cuissardo... sabian que lou Rose èro à-mand de sauta la levado...

Ainsi, le garde Gramuse ou le Père Baud étaient attentifs, et lorsque nous voyions le Père Canon, avec sa moustache en bataille, garde mais aussi capitaine des pompiers, commencer de sortir les grosses barques peintes en rouge, les gaffes, les écopés, les cuissardes, nous savions que le Rhône était sur le point de sauter la digue.
(Eyrier, 2001, 68–69)

Et si l'eau n'était pas très profonde, elle était très froide. La nostalgie est parfois présente dans les vers d'Eyrier. C'est le cas dans le poème intitulé « *Vilo–Novo, flour de camin* », « Villeneuve, croisée des chemins » où, entre deux crues Eyrier voit les aménagements en bord du Rhône qui uniformise le paysage et ôte aux chemins et à la garrigue proche tout leur charme originel. Dans le même état d'esprit, dans « *Lou Rose* », « Le Rhône », Eyrier évoque un fleuve « *encadena* », « enchaîné » que maître Apian, le patron du Caburle du *Pouèmo dóu Rose* n'a heureusement pas connu, avec ses rives bétonnées et bordées d'usines, ses eaux souillées et encombrées, son flot canalisé par les barrages, le Rhône, lui-même, dompté, écorché. Il n'oublie pas « *La tubèio neblouso de l'atoume enmasca, [...] nimai soun aigo tousco que li pèis van coucha !* », « La fumée nuageuse de l'atome ensorcelé, [...] non plus son eau tiède qui chasse les poissons ! »

Bien que leurs écrits soient antérieurs à 1878, nous citons ici deux poètes qui ont honoré le Rhône. D'abord Auguste Fourès qui était félibre majoral, auteur d'un poème intitulé *Les Valents Timouniès, Les Vaillants Timoniers*, dont on peut lire les vingt strophes dans la revue *La Lauseta* de 1877 :

*2. Les faucils jiscloun, l'aire es clar
E, large coumo'n bras de mar,
Le Rose cour, floucat d'escumo,
Rabent, plé de remouliments,*

Les martinetes poussent d'aigres cris
et, large comme un bras de mer,
le Rhône va, huppé d'écume,
rapide, plein de tournoiments,

*De mourmouls e d'avaliments,
E dreit as pounts coumo'n brau tumo.*

de murmures et d'engloutissements,
et droit aux ponts comme un taureau
donne des coups de tête.

10. *Lèu-lèu, sèns poude s'arresta,
Pro countro pro se van tusta
Coumo de marras azirouses ;
Toutos las baudos cricaran,
Caprouns e lintos s'asclaran,
Ailas ! coumo de freulos nouses.
(Fourès, Les Valents Toimouniè, 1877)*

Bientôt, sans pouvoir s'arrêter,
proue contre proue ils vont' se heurter
comme des béliers haineux ;
toutes les bandes craqueront,
étraves et persintes se fendront,
hélas ! comme de frêles noix.

Auguste Fourès nous présente le Rhône comme étant la scène « d'un incident qui n'était pas rare, il pouvait même être provoqué volontairement, en raison de la rivalité des compagnies, dont le nombre s'était accru brusquement à partir de 1838 » (Magrini-Romagnoli, 2020, 126). Seule la vaillance des timoniers auxquels l'auteur¹⁶ rend hommage a permis d'éviter une catastrophe.

François Delille¹⁷ est l'auteur d'un poème réputé pour avoir été, selon Raymond Lizop¹⁸ comme un élément possible à l'origine de l'écriture du *Pouèmo dóu Rose* de Mistral, dont le titre est *Lou Revestidou o lis equipage dóu Rose*¹⁹. C'est aussi un hommage à la batellerie de halage dont le mérite est de braver les pièges tendus par les eaux du fleuve, notamment le « *revestidou* », un remous dans des eaux rapides qui nécessitait de passer les bateaux et les barques deux par deux. La vaillance de l'équipage est mise à l'honneur :

10. *Mai, veici l'endré dificile,
Aprouchant dóu Revestidou :
Bèu chivalas, anas tranquille
E tenès ben lou trepadou.*

Mais voici l'endroit difficile,
Le Revestidou redouté.
Chevaux, allez d'un pas tranquille,
Et ne marchez point de côté.

11. *l'a siès batèu : fau li desfaire,
A cha dous franqui lou glavas,
E lucha, brávi barquejaire,
Contro revòu, gravo e fangas !*

Les six bateaux, on les sépare,
Et deux par deux ils sont passés,
Chevaux et gens, dans la bagarre,
Luttant contre eau, sable et fossés.

12. *Soun sourti dóu marrit passage ,*

Préparés au mauvais passage,

¹⁶ Auguste Fourès (1848–1891), félibre majoral, écrit dans la graphie languedocienne en usage à Castelnaudary à cette époque. Le poème est daté du 22 mai 1877 et à cette date Fourès assistait au Congrès félibréen de la Sainte-Estelle à Avignon.

¹⁷ François Delille (1817–1889) était marseillais.

¹⁸ Raymond Lizop (1878–1969) était professeur agrégé d'histoire et géographie et passionné d'archéologie. Il a été élu félibre majoral en 1935. Il a dirigé *l'escòlo dears Pirenéos*.

¹⁹ Le poème intitulé *Lou Revestidou o lis equipage dóu Rose* figure dans *l'Armana Prouvençau* de 1882, pp. 40–43. IL est dédié à Frédéric Mistral.

*Car avien tout bèn alesti ;
E li marin, segound l'usage ,
Dison, countènt : « — Sian revesti ! »*

Bravement ils en sont sortis,
Et les marins, selon l'usage,
Disent, contents : « — Nous sommes
revestis ! »

(Delille, 1885, 120–130)

Une fois de plus, c'est la dangerosité du Rhône qui met au premier plan le courage et l'adresse des chevaux et des marins qui luttent ensemble contre les dangers du fleuve.

Dans son long poème intitulé *Nerto, Nerte*, Mistral honore le Rhône dans quelques vers. Au chant II, nous lisons : « *Au Rose li nacioun bevien* », « Les nations buvaient au Rhône ». Parce que le pape, installé à Avignon depuis 1309, faisait de la ville française la capitale du monde et des pontifes-rois. Quand la papauté célèbre ses soixante-dix ans de présence à Avignon (1309 à 1378), comme le dit Mistral en entame du chant II : « *l'avié belèu setanto annado / Que, liuen de Roumo abandounado, / En Avignoun la Papauta / Èro vengudo s'asseta* », « Il y avait soixante et dix ans peut-être / Que, loin de Rome abandonnée, / En Avignon la Papauté / Était venue s'asseoir ». Ces précisions temporelles situent les faits au moment du Grand Schisme d'Occident²⁰. Quelques vers plus loin, le Rhône est à nouveau évoqué, mais cette fois, pour mettre en lumière le célèbre pont que ses eaux furieuses ont plusieurs fois emporté :

*Escambarlant lou Rose gounfle,
Coume un camin d'arc de triounfle,
Un pont de pèiro, aut que-noun-sai
E long coume n'ï'a ges bessai,
Reûnissié Franço e Prouvènço.*
(Mistral, 1966, [1884], 80–81)

Enjambant le Rhône enflé,
Tel qu'un chemin d'arcs de triomphe,
Un majestueux pont de pierre,
D'une longueur peut-être unique,
Réunissait France et Provence.

Quelques vers évoquent que le pape est captif et dans l'enceinte, toutes et tous souffrent de la faim, alors que « *Pèr lis ascle di carnèu, / Veson lou Rose avau dessouto, / Carga de gran, carga de bouto* », « Par les embrasures des créneaux, / Tout en braquant leurs mangonneaux, / Ils voient le Rhône au-dessous d'eux, / Chargé de grains, chargé de tonneaux » (Mistral, 1966, [1884], 93–93). Le Rhône est la toile de fond du malheur des

²⁰ La papauté à Avignon comprend deux périodes :

– De 1309 à 1378 : le pape reste le chef de l'Église, il est unique mais il réside à Avignon suite à un désaccord entre Philippe IV le Bel et le pape de Rome, Boniface VIII. L'Église perd de son pouvoir et le pape ainsi que le roi de France veulent affirmer la primauté de leur pouvoir. En effet, l'Église catholique romaine n'a pas su s'adapter aux changements de la société en perpétuelle évolution sur le plan économique, sociétal et vis-à-vis de l'enseignement et de la recherche.

– De 1378 à 1418 : après le Grand Schisme d'Occident, il y a deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome. Tous les deux veulent régner sur la chrétienté. Cela s'est produit au cœur de la guerre de cent ans (1337 à 1453).

hommes, dans laquelle souvent, il puise sa popularité.

Au chant IV, le Rhône tend à nouveau ses pièges :

*E, coume un brau dins uno areno
Acoussegui, lou fièr Tureno,
Pres de pertout, espauruga,
Vai dins lou Rose s'ennega.*
(Mistral, 1966, [1884], 93–93)

Et, pareil au taureau pourchassé
Dans le cirque, le fier Turenne,
Pris de partout, épouvanté,
Va se noyer dans le Rhône.

On retrouve le fleuve qui est fatal à ceux dont la conscience est encombrée par les méfaits²¹ et qui prétendent échapper au jugement des ses eaux.

Le Rhône et les Alyscamps d'Arles

Il arrive que le Rhône tienne parfois le rôle de la Faucheuse quand il ne transporte pas les morts jusqu'aux *Elysii Campi*, *lis Aliscamp*²², les Champs-Élysées arlésiens, nécropole qu'évoquait déjà Dante Alighieri dans *La Divine Comédie* « L'Enfer » :

112 Tout comme à Arles, où le Rhône s'attarde,
ou à Pola, auprès du Carnaro
qui clôt l'Italie, baignant ses confins,

115 les sépulcres font le sol inégal,
ainsi en était-il ici, de tous côtés,
mais la façon était bien plus amère ;

(Jaqueline Risset, 2010, 48. Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, « L'Enfer », ch. IX)

²¹ Raymond de Turenne (1353–1413), vicomte de Turenne en Limousin, a été surnommé « le fléau de Provence ». Il a longtemps guerroyé pour le comte Charles de Duras, ennemi de la Reine Jeanne. Mistral dit dans une note que Turenne s'est noyé dans le Rhône en 1399. En fait, cette légende est aussi fautive que tenace puisque Raymond n'est pas mort noyé dans le Rhône en 1399. Il s'est installé dans sa vicomté de Turenne où il était connu sous le nom de Raymond VIII. Il est décédé en avril 1413. Mistral ajoute que la mort de ce bandit longtemps désirée est à l'origine du proverbe : « *Acò's es la mort de Turenne* », « C'est la mort de turenne pour parler d'une affaire qui traîne en longueur.

²² Les Alyscamps d'Arles datant de notre ère sont postérieurs aux hypogées d'Arles-Fontvieille dont la datation se situe vers 3000 – 3500 ans avant notre ère. Ces tombes collectives sont nombreuses dans la Marne et d'autres départements et Ève Ressaïre, qui étudie leur origine nous a confié : « Bien que bâties dans des terres marécageuses, les hypogées ont échappé aux ravages des eaux ».

Ludovico Ariosto, dit L'Arioste (1474–1533), évoque, lui aussi, les Alyscamps dans *Orlando furioso*, *Roland furieux*, écrit en rimes toscanes et publié entre 1516 et 1532, traduit en vieux français en 1544 par Jean Martin. Au VIII^e siècle, la Provence voit passer les Sarrazins repoussés par Charlemagne : « ... l'on en voit encore les lignes en ce champ, qui remplit toute la campagne de sépultures auprès d'Arles, où le Rhône est stagnant » (Martin, 1534, 203).

Dans la nouvelle intitulée « L'ome que davalavo au fiéu dóu Rose »²³, « L'Homme qui descendait au fil du Rhône », extrait du recueil *La Sereno, la Sirène*²⁴, Galtier entame son récit *in media res* :

Dins la feblo clarta que la luno trasié, alounga sus lis aigo dóu Rose, anavo à la desciso, un ome, bras en crous e cambo jouncho. Uno bougio brulo, empegado sus soun front, dos outro sus si man, uno quatrenco sus si pèd, rejoun coume s'èron clavela l'un sus l'autre.

Dans la faible clarté de la lune, au fil du Rhône, couché sur l'eau, le corps d'un homme flotte, bras étalés, jambes jointes. Une bougie allumée est fixée sur son front, deux autres bougies sur chacune de ses mains, une quatrième bougie enfin sur ses pieds, joints comme s'ils étaient cloués.

(Galtier, 1991, 17)

D'où que l'on vienne en amont, le point d'arrivée est le faubourg de la Roquette, un quartier d'Arles « quelles que soient la force des vents ou la tempête qui les pousse ; mais ils restent toujours en contrebas et virent dans l'eau jusqu'à ce qu'ils échouent ou qu'on les tire sur la rive pour les apporter au cimetière sacré » (Duchesne, 1992, 101). Ce sont les religieux de l'église Saint-Honorat, construite au XI^e siècle, qui récupéraient les corps pour les ensevelir au cimetière des Alyscamps²⁵.

Au chant V de son poème *Nerto, Nerte*, Mistral évoque le grand nombre de personnes qui voulaient être ensevelies au cimetière des Alyscamps et dont les corps étaient confiés au Rhône :

*Tóuti [ié] voulien èstre enterra.
Baroun, evesque, rèi e prince,
Tóuti, lou gros coume lou mince,
Avien aqui si mausoulèu
Escrincela de bas-relèu
O soun pessu de terro santo.
(Mistral, 1966, [1884], 264-265)*

Tous voulaient [y] être ensevelis
Barons, évêques, rois et princes,
Tous, le petit comme le grand,
Avaient là leurs mausolées
Ouvragés de bas-reliefs
Ou leur pincée de terre sante.

Dans *Le perroquet de Walter Scott*, Amédée Pichot²⁶ raconte la fin de la vie d'Annette Périgoune qui se rend au mariage de Laure des Baux avec Dragonet de Montdragon, qui est, sinon son premier époux, son premier

²³ Ce conte figure dans le recueil intitulé *La Sereno, La Sirène* (1991).

²⁴ Les parutions française et provençale de ce recueil de contes ont été éditées à des dates différentes par deux éditeurs : Grandir (Orange) pour l'édition française et Parlaren pour celle en provençal. La pagination est celle correspondant à l'édition provençale. De plus, les pages du recueil en français ne sont pas repérées.

²⁵ Frédéric Mistral dans l'*Armata Prouvençau* de 1881 évoque, lui aussi, les Alyscamps et fait allusion au Christ qui serait venu lui-même bénir le site.

²⁶ Joseph Jean-Baptiste Marie Charles Amédée Pichot (1795-1877) est un romancier et historien arlésien..

amoureux. Annette avait décidé de venir dire adieu à cette demeure où Dragonet lui avait souvent dit que son amour le rendait plus heureux que toute alliance avec une princesse. Puis, sans attendre l'explication du Chevalier qui l'a oubliée dans les bras de Laure, Annette fait le choix de s'éloigner et pense s'en remettre aux bienfaits d'une retraite religieuse :

Mais, soit qu'elle eût trop présumé de ses forces, soit qu'elle portât déjà un de ces germes de mort, dont les chagrins de l'âme hâtent le développement fatal, Annette arriva souffrante et malade à la porte du monastère. Malgré les soins qui lui furent prodigués quand on connut son intention, peu de jours suffirent pour la conduire au terme de sa vie.

(Pichot, 1834, 415).

Sentant sa fin proche et n'ayant pas renoncé au lieu de ses origines : « Elle désira ardemment de jouir de cette sépulture arlésienne si précieuse alors à tous les riverains du Rhône ; et, à son lit de mort, la sœur chrétienne qui lui ferma les yeux lui promit que son corps serait envoyé aux champs d'Elyscamps »²⁷ (Pichot, 1834, 416). Selon l'usage du siècle, Annette, après avoir rendu le dernier soupir, « fut donc ensevelie avec ses bijoux, qu'elle destinait à acquitter ce qu'on appelait le droit de *mortellage*, et son cercueil sur lequel sont gravés le nom et la destination de la défunte, est livré au cours du Rhône » (Pichot, 1834, 416).

Max-Philippe Delavouët (1920–1990) chante, lui aussi, dans un poème splendide intitulé « *Istòri dóu rèi mort qu'anavo à la desciso* », « Histoire du roi mort qui descendait le fleuve », la descente du Rhône d'un roi mort. Ce poème figure dans son deuxième recueil de poèmes publié en 1971, simplement intitulé *Pouèmo II*. Le poème de Delavouët comprend trente-sept strophes composées de sizains dont les rimes observent le schéma ABABCC, où à quatre alexandrins succède un octosyllabe, la strophe se refermant sur un cinquième alexandrin. Un roi est mort. On l'embaume, on l'habilte et on l'arme de son arc, de son carquois et d'un bouclier, puis, on l'enroule dans son manteau de pourpre. Pour finir, on le coiffe de « *sa courouno de ferre e si flouroun pounchu* », « sa couronne de fer et ses fleurons pointus » (vers 24). Le roi est déposé dans une barque avec ses trésors entassés dans une peau de vache, puis :

67 *Lou rèi e si tresor s'en van en proucessioun
vers lou flume ount s'endor chasque sèr la journado
en plegant dins lis aigo un ventau de raïoun.*

Le roi et ses trésors s'en vont en procession vers le fleuve où s'endort chaque soir la journée en pliant dans les eaux un éventail de rayons.

(Delavouët, 1971, 122)

²⁷ Le nom du cimetière arlésien connaît de multiples orthographes, autant en français qu'en langue romane.

Avant de mettre la nef royale dans le courant du fleuve, on allume un cerge dont on protège la flamme à l'aide d'une lanterne. Jusque-là, rien n'indique qu'il s'agit du Rhône. Ce n'est qu'au vers 157 que l'auteur nous met sur la piste, grâce à une double référence à l'œuvre de Frédéric Mistral :

157 « *Passes, o rèi, davans de pàuris oustaloun rousiga d'aigo coume canestello routo ount la chato que dor nuso dins si péu blound Sounjo d'un rèi butant la pourteto de brouto, pèr ié pourgi l'esparganèu coume chato jamai n'en flouriguè sa nèu* ».

« Tu passes, ô roi, devant de pauvres cabanes rongées d'eau où la fille qui dort nue en ses blonds cheveux songe d'un roi poussant la porte de brindilles pour lui offrir feuille de jonc fleuri Comme fille jamais n'en put fleurir sa neige ».

(Delavouët, 1971, 127)

La première référence nous rappelle l'incipit de *Mirèio*, quand Mistral décrit sommairement la cabane où Vincent vit avec son père en bordure du Rhône (voir *supra*). La seconde référence à l'œuvre mistralienne concerne *Lou Pouèmò dóu Rose*. Au chant VI, l'Anglore entre nue dans le Rhône, il fait nuit...

LIII-14 « *Quand tout-d'un-cop, dins l'aigo bouleguivo E trelusento i rai de la lugano, Eilalin founs, espandi sus la moussou D'un jas esmeraudin, que te vai vèire ? Un bèu jouvènt que ié fasié cachiero. Enroula coume un dieu, blanc coume evòri, Oundejavo emé l'oundo e se man linjo Tenié 'no flour d'esparganèu sòuvage Que presentavo à la jouvènto nuso* ».

« Quand tout à coup, dans l'eau mobile et transparente au clair de luno, là-bas au fond, étendu sur la mousse d'un lit d'émeraude, que va-t-elle voir ? Un beau jouveveau qui lui souriat. Roulé comme un dieu, blanc comme l'ivoire, il ondulait dans l'onde et sa main effilée tenait une fleur, "fleur de jonc fleuri", qu'il présentait à la fillette nue ».

(Mistral, 1979 [1897], 148-149).

Quand la barque arrive à destination, on ensevelit le corps inerte, on se partage le trésor. Le roi conserve sa couronne « *pèr que se sache à si rebat / quant soun front lusissié subre li front courba* », « pour que se sache, à ses reflets, / combien son front luisait par-dessus les fronts courbés » (vers 251-252). L'évocation des Alyscamps ferme le poème avec l'élégance innée de son auteur :

271 *Fin qu'au soulèu canto soun oumbro is Alyscamp, e noun tapon li vènt ni lis aigo clarino la memòri d'un rèi qu'eterniso soun cant. Ansin dessus li mar volo l'aiglo marino que seguis li vènt alisa sèns trouba l'autro ribo ount poudrié se pausa.* (Delavouët, 1971, 135)

Jusqu'au soleil chante son ombre aux Alyscamps, et ni les vents ni les eaux à voix claire ne recouvrent la mémoire d'un roi que son chant éternise. Ainsi, sur les mers vole l'aigle marin qui suit les vents alizés sans trouver l'autre rive où il pourrait se poser.

Toujours dans la nouvelle de Galtier intitulée « La sereno », c'est justement Romaric, l'un des pêcheurs exploitant un vire, qui explique ce que représente cet homme qui descendait le Rhône, parfois accompagné de barques occupées par quelques passagers dont le rôle était de suivre l'évolution du corps au fil de l'eau, ce que lui avaient raconté quarante ans auparavant des vanniers qui s'adonnaient régulièrement à la pêche au vire :

Me revèn aquéu viro de la Bartalasso d'Avignoun estènt que siéu proche d'un autre viro en amont de Bèucaire, proche Gardoun, emé quàuqui vanié de Valabrego que se pauson un moumen.

Véron de pesca, au musclau, quàuquis alauso e soun vengu amarra si barquet. Es éli, à l'asard dóu devis, que me van adurre l'esplicacioun de l'estrangle espetacle de l'ome que davalavo au fiéu dóu Rose e que, i'a belèu quaranto an, Roumaric nous en parlavo proche dóu viro de la Bartalasso.

Je me souviens de ce vire de la Barthelasse à Avignon parce que c'est à côté d'un vire semblable que je me trouve en amont de Beaucaire, pas bien loin de l'embouchure du Gardon avec quelques vanniers de Vallabrègues qui font une halte après avoir pêché, à la ligne, des aloses. Ils ont amarré leurs barquets et les hasards de la conversation vont m'apporter l'explication du spectacle insolite de l'homme qui descendait au fil du Rhône dont quarante ans plus tôt, près du vire de la Barthelasse, Romaric nous avait parlé.

(Galtier, 1991, 19)

La présence d'accompagnants n'est pas étonnante. Ils étaient là principalement pour prévenir d'éventuelles rencontres avec des détrousseurs de morts, car le défunt était en possession d'argent, de bijoux ou autres richesses prévus pour payer les frais de sépulture. Et cela excitait les convoitises :

À pichot cop de remo, assajèron de s'avança, mai alor, d'un barquet qu'avien pas devista dins lou sourne, e n'en veguèron dous o tres emé d'ome dedins, uno voues s'aubourè que disié :

- Arrié raubo-nega ! ... Garo is arpioun ! ...

D'un léger coup de rame, ils cherchèrent à venir au plus près, mais alors, d'une barque qu'ils n'avaient pas aperçue, et ils en virent deux ou trois où se tenaient des hommes, une voix s'éleva qui disait :

- Arrière, détrousseurs de noyés !... Gare aux doigts crochus ! ...

(Galtier, 1991, 22).

Nous observons que la présence de voleurs sur le parcours des défunts au fil de l'eau n'est pas une nouveauté à l'époque de Galtier. En effet, déjà, au XIII^e siècle, Gervais de Tilbury en fait part dans *Le Livre des Merveilles* : « Un jour, il n'y a pas dix ans, un tonneau avec son mort franchit l'étroit passage entre les deux rives, là où les châteaux de Tarascon et de Beaucaire se font face ; des jeunes gens de Beaucaire surgissent, qui tirent le tonneau à terre et, sans toucher au mort, déroberent l'argent caché » (Duchesne, 1992, 101). Dès lors, le tonneau s'immobilise et ne reprend le courant du fleuve

qu'après que le viguier du comte de Toulouse a pu rendre la justice.

Cette idée fut reprise par Amédée Pichot qui, dans son récit des aventures d'Annette Périgoune évoquée *supra*, raconte que le cercueil qui la transportait sur les eaux du Rhône avait été vidé de ses richesses. Là aussi, la nef improvisée s'immobilise et ne repart que lorsque les bijoux volés ont été restitués. Pichot raconte que le coupable du vol assistait à l'ensevelissement d'Annette, mais il était attaché à une croix en guise de punition.

Le Rhône et le merveilleux

Le merveilleux du Rhône émane, entre autres, des êtres fantastiques pensionnaires de ses eaux. L'un d'eux a pour nom le drac légendaire qui loge sous la vague. Le sixième chant du *Pouëmo dóu Rose* est consacré à la rencontre entre le Drac et l'Anglore qui embarque sur le Caburle au chant suivant, pour le plus grand bonheur des marins. Jean Roche se déclare, mais l'orpailleuse s'est promise au Drac du Rhône qu'elle dit avoir rencontré alors qu'il venait vers elle, un jonc fleuri dans sa main. Or, en embarquant sur le Caburle, quand elle voit apparaître le jeune Prince qui tient, lui aussi, dans sa main un jonc fleuri, l'Anglore défaille et voit en lui le locataire des eaux du fleuve et le prince sait que l'Anglore est celle qu'il est venu chercher. À côté du drac, nous évoquons aussi la tarasque que, seule, sainte Marthe a pu amadouer. Mais nous pensons aussi au coulobre de Vallabrègues, et à d'autres ondins, comme les grands reptiles que sont la trève et le basilic. Cette faune mystique, comme la légende en témoigne, a depuis toujours figuré en bonne place dans la littérature provençale.

Revenons au conte « La Sereno » déjà évoqué, avec le Grand Jean-Baptiste et le Grand Glorius qui avec sagesse s'adressait à ses amis pour leur dire que la nuit, le Rhône n'appartient plus aux hommes :

Te dirai pas que me crese que i'a dins aquélis aigo de dra, de dragoun, de trèvo vo de sereno. Te dirai pas nimai que siéu segur que n'i'ague ges. Mai te redirai ço que m'es toujour esta di : la niue, lou Rose es lou relarg dis èsse fantasti coume es, dins lou jour noste relarg de nautre.

Je ne te dirai pas que je crois qu'il y a dans ces eaux des dracs, des dragons, des trèves ou des sirènes. Je ne te dirai pas non plus que je suis sûr qu'il n'y en a pas. Mais je te répèterai ce qu'on m'a toujours dit : la nuit, le Rhône est le domaine des êtres fantastiques comme il est, dans le jour, notre domaine à nous.

(Galtier, 1991, 9-10)

Dans la suite du conte, Galtier évoque la petite porte de l'église par laquelle entraient les noyés anonymes du Rhône. L'église réprouvait les croyances en des êtres fantastiques et les ecclésiastiques n'étant pas sûrs de l'adhésion à la religion catholique des noyés du Rhône leur refusait l'accès à l'église par la grande porte. Le simple fait que le Grand Jean-Baptiste tenait, serrée dans ses bras, une sirène était pour la curie une preuve de cette croyance interdite.

léu, lou voudreïu bèn crèire... Mai alor que me vèngon dire pèr dequé à soun enterramen l'an pas fa passa pèr la grando porto de la glèiso... l'es intra, n'es sourti de la pichoto porto, la porto di nega... S'èro nega, d'acord ! ... E es toujour d'aquelo porto que se soun passa li nega culi sus Rose avans de lis enseveli au cementèri di nega, à despart dis àutri mort.

Moi, je veux bien le croire... Mais alors qu'on me dise pourquoi, pour son enterrement, on ne l'a pas fait entrer à l'église par la grande porte... Il y est entré et sorti par la petite porte, la porte des noyés ! ... Il s'était noyé, c'est d'accord et c'est toujours par cette porte qu'on a passé les noyés inconnus retirés du Rhône, avant de les ensevelir au cimetière des noyés, à l'écart des autres défunts.

(Galtier, 1991,14)

Les croyances liées aux légendes inspirées par le grand fleuve font douter l'humain. La sirène retrouvée dans les bras du Grand Jean-Baptiste a depuis toujours nourri les croyances des marins en mer et les mariniers des grands fleuves. Parmi les êtres fantastiques, citons la tarasque que Mistral évoque dans *Nerto*, *Nerte* :

*Grando santo Marto de Prouvènço,
Prenès , pecaire , ma defênso,
Vous qu'au país de Tarascoun
Avès lucha l'orre dragoun !
(Mistral 1966, [1884], 44-45)*

Grande sante Marthe de Provence
Prenez ma défense, pauvrete,
Vous qui, au pays de Tarascon,
Avez terrassé le dragon horrible !

Nous avons déjà évoqué « les esprits » qui hantent le Rhône dans le chapitre intitulé « Le Rhône et les âmes errantes », ce qui nous ramène au merveilleux.

Il y a une part de merveilleux dans *Mirèio*, notamment quand Ourrias s'enfuit après avoir piqué Vincent de son fer que l'on peut voir comme la lance des Troyens. Ourrias s'embarque pour traverser le Rhône et l'on est amené à se demander si le pilote de la barque ne piège pas le garde-bêtes à travers les questions qu'il lui pose et les soupçons précoces qu'il nourrit à l'égard du vacher. Le pilote ne serait-il pas un envoyé du diable dont le but est d'amener les âmes en enfer ?

Le merveilleux s'exprime au chant VI « Lou Dra », « Le Drac » dans le *Pouèmo dóu Rose*. Un lavandière œuvre à sa lessive au bord du Rhône quand le drac l'invite à la suivre car il attend d'elle qu'elle le rejoigne dans son repaire pour, de son lait, nourrir son petit drac. Sept ans après, la beaucairoise retrouve sa liberté, rentre chez elle et reprend le cours de sa vie. Aux gens qui s'étonnaient de la revoir, elle répondait :

*Vès, ié diguè, me sèmblo un soungè...
Que vâutri lou vougués crèire o pas crèire,
Sorte dóu Rose...*

Vous voyez, leur dit-elle, cele me semble un songe...
Mais qu'il vous plaise de le croire ou non,
Je sors du Rhône...

(Mistral, 1979, [1897], 140-145).

Elle leur raconte en détail son aventure jusqu'à ce que le drac la libère et l'épargne pour la remercier du service rendu. Sur la place aux Herbes de Beaucaire, proche de la berge du Rhône est installé un puits d'où serait sortie la jeune femme.

Le Rhône en dehors de la littérature

Les hommages au Rhône se sont prolongés au-delà de la littérature comme en témoigne de nombreux articles qui se répartissent entre *L'Aiòli*²⁸, notamment avec les comptes rendus des *roumavage di felibre*, des pèlerinages des félibres, qu'accompagnaient les Cigaliers de Paris, en 1891 et 1894, *L'Armana Prouvençau* et d'autres revues et journaux. Une vidéo de Bruno Eyrier est visible au musée d'histoire naturelle Requien à Avignon et un livre de photos et de cartes postales du même auteur a été publié en 2002 par l'éditeur Sutton qui a publié plusieurs livres sur le Rhône.

Conclusion

Avec le regret de n'être pas nous-même exhaustif, signalons que de nombreux exégètes ont écrit sur *lou Pouèmo dóu Rose* et plus nombreux encore sont ceux qui ont évoqué le Rhône dans leurs écrits littéraires et autres, montrant la fascination que le fleuve a exercé et exerce encore sur les esprits. De nombreux chants populaires mettent à l'honneur le fleuve qui tire sa popularité par les craintes qu'il inspirait et les dangers réels que son cours réservait à ceux qui le fréquentaient, mais qui est aussi un véritable musée sous-marin où l'humain n'a pas fini de déceler des trésors, source intarissable de légendes, de croyances, et de références ethnologiques. La « salle du Rhône » du *Museon Arlaten* est riche des documents qui s'y trouvent concernant les activités de navigation et de transports de marchandises maritimes et l'activité de la pêche n'y est pas oubliée. Un témoignage de l'intérêt que le Maître de Maillane et les auteurs a toujours porté au Rhône.

²⁸ *L'Aiòli*, journal qui parut les 7, 17 et 27 de chaque mois, sous la direction de Frédéric Mistral, de 1891 à 1899

Bibliographie

- Delille, François. *Poésies provençales modernes traduites en vers français*. Paris Auguste Ghio, éditeur, Marseille, Librairie E. Camoin, Avignon, Joseph Roumanille édition, 1881
- Duchesne, Annie. *Le livre des merveilles : divertissement pour un empereur (troisième partie)*. De Gervais de Tilbury. Paris, Les Belles lettres, 1992.
- Eyrier, Bruno. *Raconte, memòri e pouèsio*. Marseille, Prouvènço d'Aro, 2001.
- Galtier, Charles. *Vallabrègues : un village de vanniers*. Université de Montpellier, 1968.
- Galtier, Charles. *Le Nid du calao = Lou nis dóu calao : nouvelles en provençal, traduction française*. Aix-en-Provence, Édisud, 1981.
- Galtier, Charles. *La Sirène* – Illustration : Alessandri Joseph. Nîmes, Éditions Grandir. Voir 1991b pour la version en provençal, 1988.
- Galtier, Charles. *La Sereno* – Illustration : Alessandri Joseph.. Marseille, Edicioun Parlaren. Voir 1988 pour la version en français, 1991.
- Gardy, Philippe et Torrelles, Claire, éditeurs. « Frédéric Mistral et "Lou pouèmo dóu rose", "Le poème du Rhône" : actes du Colloque de Villeneuve-lès-Avignon, 10 et 11 mai 1996. Bordès, Centre d'étude de la littérature occitane, 1997.
- Gazay, Joseph. « Le roman de Saint Trophime et l'Abbaye de Montmajour ». In : *Annales du Midi* (Toulouse), 1913, p. 6–37.
- Magrini-Romagnoli, Céline. *Histoire littéraire du Rhône : le Rhône dans la littérature française et provençale, 1800-1970*. Honoré Champion éditeur, 2020.
- Mistral, Frédéric. *Mirèio, Mireille*. Édité par Claude Mauron, Librairie contemporaine, 2008 [1859].
- Mistral, Frédéric. *Calendau : œuvres complètes*. Marcel Petit, 1990 [1867].
- Mistral, Frédéric. *La Rèino Jano*. Berre-l'Étang, L'Astrado, 1996 [1890].
- Mistral, Frédéric. *Lou Pouèmo dou Rose*. Raphèle, Culture Provençale et Méridionale Marcel Petit, 1979, [1897].
- Mistral, Frédéric. *Memòri e raconte*. Raphèle, Culture Provençale et Méridionale: Marcel Petit, 1981 Lou Prouvençau à l'Escolo n° 47 Rose, direction Nathalie Seisson, 2019.
- Pichot, Amédée. *Le perroquet de Walter Scott : Esquisse de voyages Légendes, romans*. Paris, Boucheron, 1834.
- Risset, Jaqueline. *La Divine Comédie* de Dante Alighieri. Paris, Flammarion, 2010.
https://fr.wikisource.org/w/index.php?title=Le_Tiers_Livre&printable=yes.

VARIA

Charles Rostaing (1904-1999),
Maître de la linguistique provençale et française

Il était né à Entressen, près de Miramas, sur le canal d'Istres, à peu de distance de l'étang de Berre ; c'est le lieu de travail de son père instituteur. Il choisit plus tard les rives de cette mer intérieure pour y établir son lieu de vie, dans la villa « *la Mirèjo* », à Saint Mitre les Remparts. L'auteur de la présentation biographique du Maître, dans les « *Mélanges Charles Rostaing* » (université de Liège, 1974 ; association des Romanistes, 2 volumes) Jacques de Caluwé¹ remarque que cet ensemble géographique se trouve à égale distance de deux lieux qui inspireront durant toute sa vie la pensée et la recherche du Maître : Maillane, le berceau de Mistral, et l'Université de Provence, à Aix.



La famille déménage à Marseille, et le petit Charles se retrouve à l'école des Catalans² ; de 1914 à 1923 il étudie au Lycée Thiers ; c'est dans cette dernière période qu'il se découvre deux passions : la Géographie dont il avoue que les diverses cartes l'émerveillent, et la lecture car il dévore les grands écrivains français et provençaux ; il déclare déjà, par exemple, que pour lui, Mistral était « *le plus grand écrivain de Lengua d'O, avant Joseph d'Arbaud, le poète gardian* ». A côté de cette découverte, pour la filiation de pensée, rappelons qu'il fut l'élève d'Emile Ripert³, autre grand écrivain provençal, dans la classe de

Première. Il racontait aussi volontiers ses souvenirs dans les rues de Marseille où, jeune lycéen, il se promenait en écoutant les cris en Provençal des marchands ambulants, découvrant les enseignes des échoppes du Vieux Port et du Panier⁴, comme celle de ce peintre : « *que pinto vende !* » (celui qui peint '*le logis*' va vendre) : il participe, par ailleurs, à la représentation de la Pastorale Maurel en provençal⁵.

¹ Jacques de Caluwé, professeur de provençal à la faculté d'Aix.

² Les Catalans : quartier de Marseille au bord de la mer Méditerranée avec sa plage proche du centre-ville.

³ Emile Ripert (1882 La Ciotat, Marseille 1948), professeur de rhétorique au Lycée Thiers à Marseille, ancien élève de l'École normale supérieure à Paris. Poète de langue française et provençale, reconnu par de nombreux Prix, en 1916, il est élu au fauteuil de Frédéric Mistral à l'Académie de Marseille. Il fut élu majoral du Félibrige en 1934.

⁴ Le Vieux Port et le Panier sont deux quartiers mythiques, au cœur historique de Marseille.

⁵ La Pastorale Maurel en cinq actes, fut créée à Marseille en 1844 par Antoine Maurel du Cercle Catholique d'Ouvriers, dirigé par l'Abbé Julien. Il fut tour à tour tonnelier, doreur, ouvrier miroitier, comptable puis directeur du dépôt de mendicité.

Il se déclare se régaler à parcourir l'œuvre du phocéén Victor Gélú⁶.

En 1923, il retrouve comme étudiant à Aix, Emile Ripert, devenu entretemps professeur à l'Université. Il suit également les cours de philologie française de Georges Lhote, ce qui oriente déjà sa recherche sur la phonétique historique. Dès ce moment son combat pour la défense de la langue d'Oc est affirmé haut et clair. Ce fils d'instituteur de la III^{ème} République dénonce « *la mise à mort des langues régionales* » ; il déclare, par exemple, qu'« *au moment où Mistral recevait le Prix Nobel, en 1904, les instituteurs étaient obligés de déclarer la guerre aux patois. C'est alors qu'Armand de Pontmartin⁷ assimilait le Provençal à la langue des domestiques !!!* ».

Il franchit rapidement les étapes dans un « cursus » parfait : 1928 Agrégation de Grammaire (à 24 ans, à la Faculté des Lettres de Lyon). Et tout cela alors que le Service Militaire le retient à Saint-Maixant⁸ (1926-1927) et à Marseille (1927), d'où comme chasseur alpin, il participe à des manœuvres dans les Alpes du Sud, en particulier à l'Authion⁹ (Alpes Maritimes) qui motivent chez lui un amour des Alpes et de l'Alpinisme qu'il raconte au gamin admiratif que j'étais, en haute Vésubie, avec mon père sous des cèdres de l'Himalaya de 50 mètres ! (en 1961). Il va pouvoir pratiquer cette nouvelle passion à partir de ses premiers postes d'enseignant aux Lycées d'Alès, de Toulon et de Nice (de 1928 à 1934). Mais ses recherches sur la Langue d'Oc et le Français vont être les plus fortes ; dès 1934 il enseigne au Lycée Montaigne, à Paris, puis en 1935 au lycée Lakanal de Sceaux, et ainsi il peut préparer sa thèse.

Comme professeur, ses élèves le décrivent comme un maître précis et méthodique qui privilégie d'abord l'observation des faits, puis l'élaboration d'un plan, et enfin les remarques personnelles. Charles Senninger¹⁰ qui fut son élève en 6^{ème} en 1935, témoigne (op.cit.p.XI à XIV) de son érudition et de son ouverture d'esprit à toutes les disciplines : « *c'est tout à la fois un érudit, un maître et un artiste. Quand on a su qu'en même temps il dispensait un enseignement fourni et formateur, et qu'il élaborait sa thèse d'Université, on est resté confondus d'un pareil sérieux et d'une pareille force de travail !* ».

Sa démarche toute rationnelle, pédagogique et efficace était celle demandée aux élèves : rigueur intellectuelle, observation patiente, recherche du mot et de la description juste ; l'importance de la langue était la base de son enseignement et de sa propre recherche.

⁶ Victor Gélú (1806-1885), écrivain provençal, de Marseille. Très indépendant d'esprit, il refusera de s'inscrire au Félibrige.

⁷ Armand de Pontmartin (1811-1890), né et mort à Avignon, critique littéraire, journaliste.

⁸ Saint Maixant, dans le sud-ouest de la France, dans le département de la Gironde, sur la rive droite de la Garonne.

⁹ Le Massif de l'Authion (2080m), dans les Préalpes du Comté de Nice dans le parc national du Mercantour.

¹⁰ Charles Senninger (1925-2017), ancien élève de l'École normale supérieure. - Agrégé de lettres. - Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne.

Quant à l'homme, les élèves décrivent déjà ce qui restera toute sa vie sa marque de distinction, « *l'élégance, ne tutoyant jamais les élèves... Il pratiquait un habile mélange de cordiale chaleur humaine et de volonté de maintenir certaines distances... Il savait pour chacun trouver la formule juste et adaptée, celle qui complimente sans rendre vaniteux et celle qui fustige sans humilier.* »

Dans le deuxième conflit mondial, il est officier de réserve, blessé le 14 mai 1940, fait prisonnier et libéré en septembre, puis rendu à son enseignement, il continue ses recherches sous la direction de l'illustre Albert Dauzat¹¹. Ce sera le livre phare de son œuvre « *Essai sur la toponymie de la Provence, des origines aux invasions barbares* », et le livre sera édité chez d'Arthey en 1950 (480p.). La soutenance aura lieu en juillet 1947. La thèse complémentaire, sous la direction de Mario Roques¹² paraîtra en 1953 ; il s'agit de « *Constant du Hamel, fabliau* ».

Charles Rostaing devient en 1946 titulaire de la chaire de Littérature Provençale à la Faculté d'Aix en Provence ; il succède également à Auguste Brun¹³ pour la chaire de Langues Romanes. Voici quelques souvenirs de ses étudiants pour cette période (Jean et Andrée Subrenat, Op. cit, XXIII-XXV). L'enseignement se déroulait ainsi :

- ✓ En propédeutique : histoire de la langue et présentation des méthodes de la philologie.
- ✓ En Licence : étude de textes.
- ✓ Dans les années de spécialisation, toute la méthodologie scientifique approfondies, avec un séminaire de toponymie provençale.

« Ce professeur frappait d'abord par sa rigueur intellectuelle ne laissant rien à l'approximation et au discutable ; il corrigeait la faute d'une manière directe, un peu rugueuse... Mais il était réconfortant de voir le visage du Professeur s'épanouir en face d'un bon travail... Charles Rostaing ne réprimandait pas, félicitait peu, mais sa joie intime était profonde devant la réussite. Acceptant toujours, provoquant même la discussion, le Maître écoutait silencieux et attentif ; on voyait ses sourcils se froncer, puis ses traits se détendre jusqu'à présenter un large sourire ».

Mais avec lui le cadre géographique et historique n'était jamais loin ; il y avait foule pour l'excursion annuelle des étudiants de Lettres ; direction Maillane, Saint Rémy, les Baux, l'oppidum de Saint Blaise, celui d'Entremont, avec la visite

¹¹ Albert Dauzat (1877-1955) fut le pionnier de l'onomastique (étude des noms propres), de l'anthroponymie (étude des noms de personnes) et de la toponymie (étude des noms propres désignant un lieu)

¹² Mario Roques (1875-1961), romaniste, élève de l'Ecole normale supérieure, puis élève de l'Ecole des Hautes Etudes où il eut comme professeur Gaston Paris auquel il succéda.

¹³ Auguste Brun (1881-1961), linguiste, agrégé de grammaire, chaire de langues romanes à la faculté d'Aix.

à Fernand Benoît¹⁴ ou à Henri Rolland¹⁵, commentaires privilégiés à l'appui ! La « *recherche croisée* », au plus haut niveau était de mise ! également le professeur mélange joyeusement la langue historique et le Provençal contemporain en participant, à Aix, au renouveau de « *L'Escolo de Lar* ».

Les publications scientifiques se succèdent aussi : 262 entre 1935 et 1978 ;

Quelques thèmes :

- ✓ Les noms de familles marseillais
- ✓ Les domaines gallo-romains en Provence
- ✓ Le français de Marseille
- ✓ La toponymie de Marseille
- ✓ Critique des noms de communes des Alpes Maritimes
- ✓ Les noms de lieux à Monaco, à Cannes
- ✓ Le provençal à Toulon
- ✓ La littérature provençale en Avignon
- ✓ Toponymie de Nice et du Comté
- ✓ Les toponymes d'origine germanique en Provence
- ✓ Notes sur les dialectes de Menton et de Beuil
- ✓ Toponyme de Saint-Rémy
- ✓ Etudes biographiques, littéraires et historiques (Diouloufet, Mistral, d'Arbaud, Gélou, Aubanel, Fabre, Raynouard, Dévoluy, Valère Bernard).

En tout ce sont 262 contributions que recensent J.M.Dheur et J. de Caluwé

Les principaux livres sont de grandes références :

- ✓ Les noms de lieux : que sais-je ? P.U.F. n° 176 (plus de 20 éditions)
- ✓ Dauzat A. et Rostaing C : Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France ; Larousse, Paris, 738 P. – 1963. Rostaing avait terminé seul cette œuvre immense, à partir de la lettre « l » après le décès de Dauzat.
- ✓ La toponymie de l'Atlas Historique de Provence, Paris, A. Colin, 1965
- ✓ Dictionnaire des noms de rivière et des noms de montagnes de France – Paris, Larousse 1974
- ✓ L'Atlas Linguistique de Provence, paru en 1973. Directeur de l'A.L.P, Charles Rostaing met en place toutes les équipes de recherche. Ce travail colossal qu'il a porté pendant de longues années, sur le terrain et dans les séances de travail multiples, il ne pourra pas en célébrer l'achèvement

¹⁴ Fernand Benoît (1892-1969), historien et archéologue de la Provence, conservateur des musées, il entreprit de développer l'étude des antiquités romaines et paléochrétiennes, directeur des antiquités de Provence : fouilles des docks romains de Marseille, des cryptes de Saint Victor de Marseille, de l'oppidum d'Entremont près d'Aix, chantier archéologique de Cimiez à Nice et pionnier de l'archéologie sous-marine avec le Commandant Cousteau.

¹⁵ Henri Rolland (1887-1970), archéologue, numismate, il fouille entre autre le site de Saint Blaise près de Saint-Mitre-les-Remparts et Glanum à Saint-Rémy-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône.

sous son nom car entretemps il part à la retraite et c'est son adjoint Jean-Claude Bouvier qui en signera l'achèvement.

- ✓ Précis de littérature provençale – 136 P.- Cavaillon 1972

Grand spécialiste de la langue, Charles Rostaing en fut aussi un ardent défenseur ; on a vu son action à Marseille et à Aix dans les associations, et en particulier avec le Félibrige. C'est ainsi qu'il est élu Majoral à la cigale du Limousin en 1952. Le couronnement de ce cursus fut son élection comme Capoulier à la Sainte Estelle de Gap en 1956 ; il restera à ce poste jusqu'en 1962.

Pour ma part, j'ai connu Charles Rostaing lors de ses rencontres fréquentes avec mon père. Celui-ci était d'abord son étudiant à Aix pour l'obtention du Certificat d'Etudes Supérieure de Langue Provençale, option Niçois. La linguistique et l'action dans le Félibrige les rassemblaient souvent. Ainsi mes souvenirs commencent vers 1955, à Nice où les époux Rostaing venaient fréquemment ; l'homme m'est aussitôt apparu bienveillant envers le tout petit garçon que j'étais, et j'admire tout autant son langage d'Oc encore étrange pour moi, et ses costumes parfaits, issus des grands tailleurs, et équipés dans la veste de petites poches pour recevoir les pipes que le Maître fumait fréquemment...

Mon père et Charles Rostaing étaient également des gastronomes éclairés pour lesquels la cuisine provençale et niçoise n'étaient pas un vain mot. Et Madame Rostaing savait charmer le petit garçon avec des histoires et de petits cadeaux... Aussi leurs visites m'étaient précieuses et restent gravées dans ma mémoire aujourd'hui. Quand nous étions en Haute Vésubie, l'été, le couple venait nous visiter et c'est alors les souvenirs de montagne du Chasseur Alpin qui ressortaient ; les manœuvres à Plan Caval¹⁶, les ascensions à la Cime du Diable, au Mont Capelet, à la cime de la Valette et du Tuor. Quelle évocation merveilleuse dans ces noms, alors que cela coïncidait avec mes débuts dans la pratique de l'alpinisme.

A la Sainte Estelle de Gap en 1956, j'étais encore un gamin de sept ans mais je revois très bien le Capoulier Frédéric Mistral Neveu attablé devant un copieux petit déjeuner (fromage, charcuterie, etc...) et m'assurant dans une phrase qui m'a frappé que le matin, il mangeait solide !!

¹⁶ L'ouvrage de Plan-Caval ou du Plan-Caval, est une fortification faisant partie de la Ligne Maginot située sur la commune de Breil-sur-Roya dans les Alpes-Maritimes : La ligne Maginot, du nom du ministre de la Guerre André Maginot, est une ligne de fortifications construite par la France le long de sa frontière avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie de 1928 à 1940 date à laquelle sa construction fut arrêtée.



Puis avec le nouveau Capoulier, Charles Rostaing, nous sommes allés visiter l'immense chantier de la construction du barrage de Serre Ponçon¹⁷ ; cette visite aérienne, depuis la route de la Bréole, d'une entreprise vraiment pharaonique, m'a beaucoup marqué. C'était une transformation majeure pour la Provence comme le faisait remarquer le Maître (assagissement de la rivière, « l'eau vive », électricité du pays, adduction d'eau pour la population et les cultures,

le Canal de Provence, le plan d'eau artificiel, le tourisme, la disparition de quelques villages et du chemin de fer de l'Ubaye, etc...). Avec Charles Rostaing encore une fois la carte devenait parlante !

Quelques années après (18 ans après...) je retrouvais Charles Rostaing dans son nouveau cadre de Professeur à la Sorbonne et j'allais le visiter dans son logement de Deuil-la-Barre près d'Enghien étant devenu, moi aussi, pour quelque temps, un « parisien » pour ma profession.

Revenu sur Antibes Sophia, j'ai pu participer, en témoin, aux travaux des équipes de l'Atlas Linguistique de Provence dans le Haut-Var ; Charles Rostaing s'enthousiasmait alors pour les enquêtes sur le dialecte Figon, ce télescopage fabuleux entre le Provençal Maritime et le dialecte Ligure de la Riviera Génoise. A la suite de plusieurs pestes du XVI^{ème} siècle, la région autour des bassins de la Siagne et du Loup était complètement désertifiée. Les moines de Lérins firent alors appel à des colons ligures pour repeupler les villages dans leur dépendance : Valbonne, Vallauris, Biot, Mons, Escargnolles et leurs écarts¹⁸. Ils s'étaient tout naturellement adressés aux spécialistes des poteries de la région d'Albissola¹⁹ ; ces hommes des « *terrailles* »²⁰ venaient en effet acheter la belle argile des mines situées au nord d'Antibes ; ils avaient aussi acquis les techniques des jarriers de Biot et des fabricants de daubières de Vallauris. A leur tour, les Ligures viennent reprendre l'habitat des potiers et poursuivre la production qui inondait alors le bassin nord de la Méditerranée par des exportations en bateau. C'est ainsi qu'est apparu le Figon, mélange original des dialectes maritimes et ligures dont les derniers locuteurs ont disparu à la fin du XX^{ème} siècle. Les équipes de Rostaing, et moi sur leurs talons, nous sommes délectés à interroger ces étonnants survivants ; je me

¹⁷ Serre-Ponçon : Barrage construit sur la Durance au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

¹⁸ Voir « l'Histoire de Valbonne » dans « *Li letro de Font-Segugno* » n° 33 – 2020 - P. 43

¹⁹ Albissola, ville italienne dans la province de Savone en Ligurie.

²⁰ Terrailles : mot francisé du provençal terraio, poterie, art céramique

souviens en particulier d'un dialogue passionnant du Maître avec une habitante de Mons répondant à ses questions sur les termes Figons de la vie de tous les jours « et comment vous appelez ces outils et quels sont les ingrédients pour composer cette recette « celto-ligure » ? On s'est retrouvé un jour dans le petit hameau de Saint-Bayon sur la commune de Comps-sur-Artuby pour voir un autre « paysan Figon » dans un lieu qui, quelques semaines plus tard allait être détruit pour installer le Camp Militaire de Canjuers. Même situation à Brovès et au col de la Glacière. Ce furent les derniers instantanés d'une civilisation qui disparaît gommée d'un trait de plume ministérielle.

Partout dès son arrivée Charles Rostaing communiquait son enthousiasme à tout le groupe et au village tout entier réunis, quel événement pour un jalon de l'Histoire et de la linguistique ! Le soir, à Fayence, devant une bonne daube, c'était comme la liesse d'une chasse fructueuse, peu avant d'aller au spectacle d'une troupe théâtrale de langue provençale. La linguistique vivante était en marche !

Après quelques rencontres à l'Académie des Langues Dialectales de Monaco dont il fut membre dès sa création en 1982, j'ai revu pour la dernière fois Charles Rostaing à la Sainte Estelle de Martigues où il était venu en voisin, toujours aussi enthousiaste pour l'expansion de notre cher Provençal. Toute sa vie il a poursuivi avec « *estrambord*²¹ » et une conscience professionnelle hors pair, cette défense et illustration des langues françaises et provençales qui force l'admiration et surmonte toutes les difficultés. Quel exemple, quel brio ; quelle chance de l'avoir connu !

²¹ Estrambord, mot provençal : enthousiasme

Caractéristiques linguistiques de l'occitan alpin (ou gavot) maritime d'Utelle, vallée de la Vésubie, en rapport des communes voisines, accompagnées d'une anthologie d'ethnotextes

Per Clara- Claire

Introduction

Pour cette suite de retranscriptions constituant nos annexes de thèse, continuité des numéros des Actes de 2009 : « Caractéristiques linguistiques de l'alpin (ou gavot) maritime du pays mentonnais et des vallées des Paillons (suivi d'une anthologie d'ethnotextes de toutes les communes de cette aire) » et des Actes de 2012 : « Caractéristiques linguistiques de l'occitan alpin (ou gavot) maritime de la basse vallée du Var et de la vallée de l'Estéron, suivi d'une anthologie d'ethnotextes de toutes les communautés de l'aire », nous avons choisi exceptionnellement de vous présenter les variations internes à une seule commune, Utelle. C'est une commune type idéale qui le permet. Étant donné la superficie et les nombreux hameaux (« vilars », « escarts »... en occitan vivaro-alpin) la constituant.

Comme souvent dans les communes alpines, l'existence de hameaux présente un rapport entre « la vila » et « los vilars ». Monti par rapport à Menton, La Courbaisse par rapport à Tournefort, Roussillon et La Condamine par rapport à La Tour, Pont-de-Clans par rapport à Clans... Parfois certains hameaux veulent s'émanciper comme Le-Plan-du-Var par rapport à Levens. D'autres y sont arrivés comme dans les Paillons : Blausasc et à date très ancienne L'Escarène et avant Peillon par rapport à Peille ; dans l'est du département dans le pays mentonnais élargi, Beausoleil et Cap d'Ail par rapport à La Turbie, tout en gardant une relative continuité quant à la communauté linguistique (plus Cap d'Ail que Beausoleil encore que cela dépend des familles, à un autre niveau par exemple les propriétés de terrains de part et d'autre des limites communales montrent une continuité).

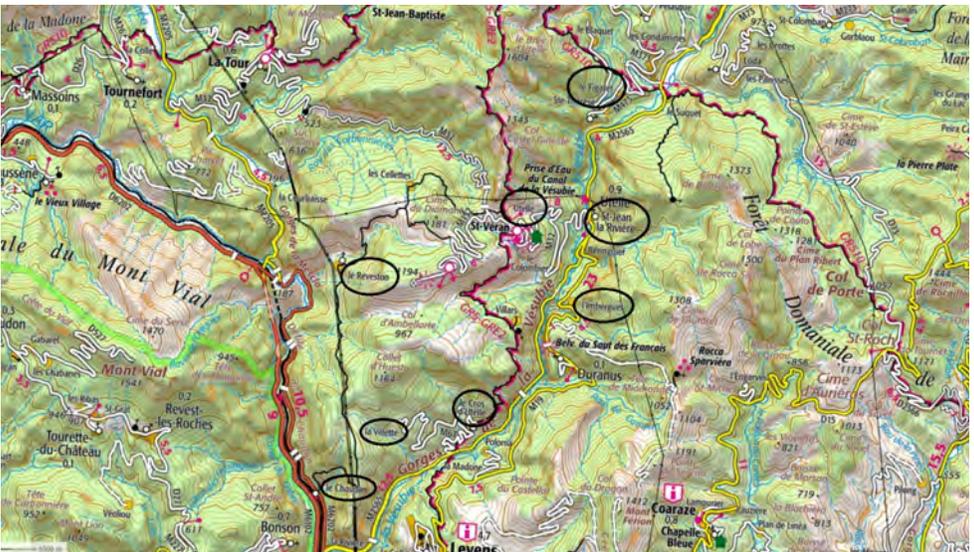
Parfois d'autres communes ont même dépassé la commune d'origine en importance comme Saint-Martin-du-Var par rapport à La-Roquette-sur-Var et dans ce rare cas, par l'importance de la commune nouvelle, ici une petite ville (avec un collège et des services), par l'apport d'arrivants d'autres régions, on a pu observer un changement de dialecte, favorisé par la proximité avec la bordure sud du vivaro-alpin, créant une enclave dialectale. En effet, on parle encore un vivaro-alpin de transition jusqu'à Saint-Blaise le plus au sud rive gauche du Var et jusqu'à Carros côté rive droite. Après c'est le sud-occitan.

En l'occurrence pour St Martin, une enclave de type sud-occitan (plutôt provençale que niçoise d'ailleurs cf. suffixe de participe passé féminin en -ada mais participe passé masculin en -at [ʼa] sans le t prononcé comme à la

niçoise, emploi de l'article « lei » comme dans leur devise communale « lei passaires o lei negaires », bref).

Ne pouvant faire des enquêtes systématiques dans tous les hameaux de toutes les communes que nous avons enquêtés, l'intérêt d'Utelle est multiple. C'est un pôle d'altérité. Comme dans certaines communes vivaro-alpines (une complètement similaire est Saint-Etienne-de-Tinée avec ses nombreux hameaux), l'identité linguistique et sociale de cette commune en fait un point de référence de « l'autre », souvent du point de vue de l'autre côté au sud, aussi bien niçois que provençal. On reconnaît populairement une différence que nous disons nous « dialectale ». Tout en étant dans le Comté de Nice historique, il est bien fait la différence entre histoire et linguistique, à sa manière. Il revient fréquemment que ce n'est plus du dialecte niçois (ou provençal), ou bien sont utilisées des formulations similaires. D'ailleurs les locuteurs à Utelle en sont conscients car ils peuvent citer comment on dit au sud, en sud-occitan (niçois ou provençal). Comme les sud-occitans peuvent refaire l'accent ou le r roulé des gavots (vivaro-alpins).

Cette commune présente un grand nombre de locuteurs, elle est très ancienne (la « république » d'Utelle était en liaison avec ses équivalentes également alpines de Peille et Lucéram, indépendamment de la ville de Nice) en ayant accompagné l'évolution démographique comme cela s'est réalisé avec le développement de Saint-Jean-la-Rivière ou du Chaudan, grâce aux nouvelles routes en fond de vallées comparé au hameau ancien perché du Reveston (quasi abandonné) comme des autres hameaux du Cros, de La Villette, de L'Imberguet ou en limite nord de la commune, du Figaret.



Localisation des lieux enquêtés sur la commune d'Utelle

Si l'on peut noter la chute très ancienne de –T– et –D– intervocaliques par exemple dans les participes passés féminin singuliers en –aa, –iá, –uá : « passaa, finiá, venguá » [pa'saw], [fi'nje], [ven'gwe] passée, finie, venue, les substantifs « maür » ['mej(r)] mûr, « äura/ aira » ['ajra, 'ejra] maintenant, comme beaucoup plus au sud de Briançonnet et l'Estéron, jusqu'à Conségudes, Bouyon, Carros, et de Saint–Blaise, Tourrette–Levens jusqu'à Contes, Laghet (hameau de La Trinité) et Èze (comme dans les toponymes utellois : « Testa Reona » < « tèsta reona » tête ronde), certains traits originaux apparaissent à partir d'Utelle.

Note : les formes entre guillemets sont, selon la précision indiquée, soit la forme du cadastre, des plans locaux, soit la forme occitane. Lorsque l'on confronte les deux, le symbole '<' signifie que va suivre la forme occitane vivaro–alpine en graphie classique rétablie.

Comme pour les précédentes retranscriptions, nous utilisons la graphie classique pour l'occitan excepté l'ajout de « uò » pour [wɔ] lorsque cela se présente en opposition à « ò » [ɔ].

Entre crochets est la forme en Alphabet phonétique international, mais parfois certains caractères spécifiques ont posé problème pour l'imprimeur comme [dʒ] parfois mal affiché [dZ] se réalisant « dj » en français, [ɛ] parfois [E] étant e ouvert (è), [ɔ] parfois [O] étant o ouvert ou bien [an], [un], etc. où [n] est de fait constamment nasalisé (sauf indication spécifique), mais non représenté exactement par ce caractère.

Quelques éléments linguistiques originaux.

– Limite ancienne de palatalisation de C+A face à la non palatalisation. La palatalisation n'est pas un trait constitutif de vivaroalpinité : il n'est pas un trait propre au dialecte vivaroalpin mais il est propre au nord–occitan (dialectes auvergnat et limousin). Nous avons déjà présenté les traits propres au vivaroalpin dans nos articles précédents. Première personne en –o au présent de l'indicatif, chute de –T– et –D– intervocaliques depuis le bas latin, maintien à divers degrés des finales consonantiques

La commune d'Utelle est située à la fin de la zone d'innovation concernant la diffusion du phénomène de palatalisation de C+A. Et ce phénomène a ensuite régressé. Il semble que le suc/ collet d'Huesti et la Vésubie –mais pas le Var– aient été des barrières naturelles à l'extension de ce phénomène, juste avant le col de la Madone et le sanctuaire.

Un élément linguistique à garder en tête est l'ancienne partition d'Utelle, pour la partie donnant sur la vallée du Var. Confinant à l'ouest et touchant la vallée de l'Estéron et La Tour qui palatalisaient également C+A en CHA, voir les traces toponymiques abondantes : Le « Chaul »,

le « Cianet »... < so Chaul, so Chanet (à noter que le « Chaul » fait face aux « Carbonieras » côté Utelle). Alors que le reste étant dans la vallée de la Vésubie ne présente aucune traces de palatalisation (comme le pays levensan), excepté Venanson (qui réalisé cette palatalisation encore aujourd'hui) et les quartiers du « Ciastel » < « Chastèl », le vallon « las Archas » à Saint-Martin-Vésubie confinant avec Valdeblore ces deux secteurs étant la fin du groupe de parler de la Tinée- Val de Blore (présentant ce phénomène linguistique).

La toponymie et la patronymie en témoignent, à Utelle on trouve le « Camp Sotran », le « Suquet », Les « Carbonieras », « le « Blaquet » mais à l'ouest Le « Chaudan ». Il serait d'ailleurs intéressant de savoir à quand remonte ce toponyme en cherchant dans les archives la première mention de ce lieu habité, pour savoir la plus ancienne attestation de la palatalisation.

A noter que le premier tronçon de la voie muletière allant à la Tinée date de l'époque savoyarde en 1840, avec le percement du défilé du Chaudan, hameau mentionné comme isolé à l'époque. Mais il existe déjà bien plus anciennement : l'église du Chaudan ayant déjà été reconstruite après 1802 et devenant une paroisse. Le fait que l'histoire du Chaudan soit liée au Reveston, par la descente des habitants du haut (le Reveston) pour peupler ce lieu (ou le créer, mais à date très ancienne), est aussi un indicateur possible de l'ancienne extension de la palatalisation (à la différence du Plan-du-Var un peu plus bas qui n'est fondé qu'en 1845).

Cela permet de pouvoir dater une présence dans le temps, à la manière dont nous avons pu le déterminer ailleurs comme sur le plateau de Canjuers 83, à Comps : les hameaux de "Chardan, [...] Jabron, Sauvechane, La Souche" < Chardan, Jabron, Sauvachana, la Socha, furent fondés à la suite de la guerre de succession en Provence (1382-1386) par les compsois à la fin du 14ème, présentant encore à cette époque la palatalisation de C+A active pour nommer ainsi des noms de lieux. Car spontanément au Chaudan (voir ailleurs Chaudon Noranta 04, Chaudanne près de Castellane 04) le rapport à la chaleur est encore évident pour les locuteurs. Le toponyme est prononcé encore à la nord-occitane, mais les gens en été disent qu'ils ont « caud » mais plus « chaud ».

Et en face du Chaudan, sur la commune de Bonson : les « Cianès » < « Chanets » (penser au « Cianier » < « Chanier », Bairols 06, au « Chanier », Jausiers 04, au « Mourre de Chanier », Blieux 04), les « Cials » < soi « Chals » (voir ailleurs « lo chal, la « chalea » à Bairols ou ses divers

dérivés nord occitans toujours basés sur la racine pré indo-européenne *K^har comme « chalancha » avec le suffixe –ancha, en lien avec le sud-occitan « cal » dans « Cal de Spagnol » à Nice), l' « Isciart » < Eishart variante d'Eissart ? » (à côté de l' « lchart » à Revest-Les-Roches).

A garder en mémoire que sur la rive gauche du Var les traces de palatalisation s'arrêtent sur la commune d'Utelle à la confluence avec la rivière de la Vésubie, au Chaudan (Utelle) comme on trouve encore avec le quartier du « vallon de la Concia » (< valon de la concha) et plus loin en allant vers la Mescla « la Concha ». Cela n'empêche pas l'enchevêtrement de toponymes « en CA » un peu plus au nord comme le ruisseau de « l'Aiga blanca », le « Casteleret » ou le vallon « de Capel(l)as » toujours sur le versant donnant sur la vallée du Var.

En revanche, sur la rive droite les attestations de ce phénomène vont plus au sud jusqu'à Gillette à la confluence avec la rivière de l'Estéron comme on trouve encore avec les quartiers du « Rouccias » < « rochès », du « Chier » (comme le patronyme), la crête de « Longia » < lònja.

En lien, à noter en patronymie la très prolifique famille d'Utelle, les Ciais en graphie toscanisée prononcé [ˈtSajs] « Chais » et non Cais (comme la famille Caïs de Gillette) dont on retrouve la trace dans les toponymes communaux « Collet de Ciais » < « Colet de Chais », « Villetta de Ciais » < « Vileta de Chais ».

Nous nous trouvons donc à la limite des plusieurs entités dialectales anciennes, l'est du vivaro-alpin qui est dit « en CA » (pays mentonnais, pays des Paillons, pays levensan, Vésubie), l'ouest du vivaro-alpin dit « en CHA » (Tinée- Val de Blore, Venanson inclus, moyenne vallée du Var en recul, et anciennement dans l'Estéron- Chanant) et un peu plus au sud (hormis l'enclave récente de St-Martin) le sud-occitan ou provençal–niçois.

Nota : ces palatalisations sont notées « cha » et « ja » en graphie occitane (reprises ainsi en français mais avec une autre prononciation) ou « cia »/ « ccia » et « gia », en graphie toscanisante. « sci » semble représenter la graphie toscanisante de la palatalisation de –iss– intervocalique en « ish » notée ainsi en graphie occitane.

– Articles issus d’IPSUM

Nous sommes dans la zone de l’article issu de IPSUM et non ILLUM, c’est-à-dire « l’article en so » dit ailleurs « article salat ». Une aire à cheval entre le vivaro-alpin (à la fois « en CA » et aussi un peu « en CHA ») et le provençal préalpin. Elle part à l’est de Coaraze (au nord de la vallée du Paillon de Contes), Duranus, Utelle et va à l’ouest jusqu’à Touët-sur-Var, Ascros, Cuébris, Sigale, les Roquestéron, Géolières, Caussols. Et du sud à Levens-Plan-du-Var, La Gaude, Vence, La Colle-sur-Loup, Grasse jusqu’à La Tour, Massoins, Villars-sur-Var, Thiéry dans la moyenne vallée du Var.

Cet article, encore utilisé en 2022, il est certes en régression (comme peuvent l’être les dialectes de l’occitan), mais est utilisé comme en situation de « didialectie » (mot que nous verrions comme un pendant dialectal de la diglossie). Cet article sert dans le dialecte vivaro-alpin local mais lorsque l’on est en situation de parler avec un « forestier » (locuteur d’un autre village et non un « étranger » personne qui n’est pas de l’espace occitan, différence que nous avons déjà vue), un standard de communication est mis en place par le locuteur d’un parler copiant l’usage général occitan des alentours en « lo », etc. (que ce soit dans le même dialecte vivaro-alpin mais dans un autre parler ou par rapport à un autre dialecte, le provençalo-niçois).

Forme des article définis	singulier	pluriel
masculin	so	« sos » + mot suivant commençant par une consonne, « soi » + mot suivant commençant par une voyelle
féminin	sa	« sas » + cons., « sai » + voc.

Quand un mot commence par une voyelle, la forme « sel’ » est à noter : aux 2 genres au singulier : « sel’òme » l’homme, « sel’escòla » l’école.

D’autres variantes de « soi » : « sui », « sei » et de « sai » : « sei » (voir « si »). On note que « sos » peut-être remplacé par « los », comme « sas » par « las » devant un mot suivant commençant par une consonne : « sos/ los amics », « sas/las aurelhas ». Et pour la forme de l’article défini devant un mot suivant commençant par une voyelle respectivement « loi », « lui », « lei », « lu » et « lai », « lei » (voir « li ») : « loi fraires », « lai pichinas ».

Pour les contractions, on note la forme classique « dal » < de + lo (« dar » comme forme minoritaire à Levens avec usage de « dau » majoritaire, comme dans le nord et l’ouest du pays mentonnais avec « dar », dans les vallées des Paillons avec « dar » à l’est et « dal » à l’ouest et dans la Vésubie et la Tinée avec « dal »), forme utelloise concurrencée par la forme très présente alternative « dau » (venant du sud ou de l’ouest) mais aussi la forme non contractée « de so » plus locale –et probablement plus générale à date ancienne– avec l’article issu d’IPSUM.

De même pour « de sa » au féminin en français 'de la', et au masculin pluriel « de sui » en français 'des', et « de sai » 'des'.

Les possessifs sont en conséquence, lorsque « so » est l'article défini, avec l'usage de la forme « so sieu » 'son' en français : « so fraire » le frère, « so sieu fraire » son frère (pour éviter confusion avec « son »). A noter qu'il est probable que l'usage très répandu de cette forme de possessif long « lo sieu » au moins dans le centre et l'est du département est peut-être symbole de l'extension ancienne d'IPSUM : « so sieu » sur une aire beaucoup plus grande.

– Désinence de première personne du présent en –o [u]

Utelle est la première commune en venant du sud à réaliser la désinence de première personne du présent en –o [u].

Voir la carte dans les Actes précités de 2009 s'y référant.

On peut noter des hésitations entre cette désinence de première personne, système général local et quelques fois la désinence en –i (influence provençalo–niçoise). Voir ce que nous avons dit plus haut sur la "didialectie". Il est possible que son usage ait reculé dans le temps, car il en est de même dans les vallées des Paillons à Lucéram où la terminaison –o est générale. Mais semble-t-il elle existait anciennement plus au sud à L'Escarène car elle est présente dans *Ma bruneta* (Ma brune) chanson traditionnelle de L'Escarène où l'on trouve "amou" (graphie française) signifiant ici 'j'aime' (le –r final se dit dans l'occitan des Alpes–Maritimes, dont on ne peut mélanger « amo » j'aime avec « amor » amour), selon les versions comme celle ci-dessous semblable à celle donnée, p.156. par TOSAN Albert, PRINCIVALLE Gaël et D'HULSTER Frédéric, *Anthologie de la chanson du comté de Nice*, Encyclopædia niciensis – Patrimoine régional, Serre éd., Nice, 2001 :

(occitan graphie française)

(traduction en français)

Damout en Pi Sandrous
Qu'estarien ben 'tai dous,
Ma bruneta, ma bruneta,
Estarien ben 'tai dous
Damout en Pi Sandrous

*Là–haut à Pissandrous
Comme on serait bien tous les deux,
Ma brune, ma brune,
On serait bien tous les deux
Là–haut à Pissandrous*

Amou li tieu bas blanc(s),
N'atiron li galan(s),
Ma bruneta, ma bruneta,
N'atiron li galan(s),
Amou li tieu bas blanc(s)

J'aime tes bas blancs,
Ils attirent les galants,
Ma brune, ma brune,
Ils attirent les galants,
J'aime tes bas blancs

Exactement le même constat dans le pays mentonnais à Gorbio et dans l'Estéron à Amirat. Quand le vivaro-alpin garde la forme (les locuteurs disent "forme locale, du pays") de désinence pour la terminaison du présent en -o, et est situé dans la première commune qui fait face à la zone vivaro-alpine de transition avec le sud-occitan (provençal et niçois, à l'ouest et au sud) qui ne l'a plus ou pas (et réalise en -i). Difficile de savoir pour les attestations anciennes, faute de traces écrites nombreuses mentionnant précisément cette forme de la première personne. Mais le sens de cette dynamique du modèle sud-occitan semble probable et ancienne, comme nous avons pu le voir pour le recul de la palatalisation de C+A plus haut. A la différence du pays de Forcalquier qui lui non seulement a perdu la palatalisation -comme dans le secteur ouest d'Utelle-, les formes de pluriel prononcé, certaines finales; mais est aussi revenu sur la perte du -d-intervocalique dans les conjugaisons (en suivant un modèle moteur comme en provençal général). Il a seulement gardé -o de première personne au présent de l'indicatif. Pour devenir un provençal préalpin avec seulement des éléments minoritaires à l'état de trace du vivaro-alpin.

- On note le maintien des consonnes finales, sauf du -n final comme dans les communes alentours "atención" [aten'siw] attention, jusque dans les vallées des Paillons à Lucéram, et du -t du participe passé masculin "so prat" [su 'pra] le pré.

Le -s de pluriel final est prononcé et redoublé si le radical du mot termine en -s. Pluriel en -es pour les mots masculins pluriels terminés par un -t : lo môt > de mòtes (comme dans les vallées des Paillons à L'Escarène en particulier).

La vocalisation de ce -s terminaison du pluriel dans les formes féminines (uniquement au féminin) "-as" > "-ai" n'est pas global contrairement aux communes vivaroalpines plus au sud (basse vallée du Var), à l'est (vallées des Paillons) et à l'ouest (sud de la Tinée, centre de la vallée du Var, Estéron).

-s final se prononce aussi dans la négation "pas" comme autour de Puget-Théniers.

-s- intervocalique chute dans certains substantifs "maion" [ma'ju] maison, mais pas dans d'autres "ase" ['aze] âne, comme dans l'ouest du pays mentonnais. Preuve d'un phénomène nouveau dans le parler. De même dans les verbes avec généralement un déplacement de l'accent : "faiá" [fa'je] il/ elle/ ça faisait. Concernant le déplacement de l'accent observé précédemment, on note "aviá" [a'vje] ou [a'vjœ], il/ elle/ ça avait, majoritaire et rarement avia [a'via].

Le hiatus n'est pas accepté en vivaro-alpin utellois "sos autres" les autres. On retrouve justement l'adjonction de -v- épenthétique pour l'éviter dans les substantifs "cauva" chose, comme dans la toponymie "Gardivòl" (et non "Gardiòl" comme ailleurs, à Coaraze "Gardivòla" malgré la forme écrite

“Gardiola”), “Bragivou”. Des locuteurs empruntant des manières de dire plus provençalo-niçoises emploient alors des formes avec hiatus “li autres”.

Le nom de la vallée de la Vésubie se dit massivement “Vesubia” [vezy’bia]. La forme “Vesubiá” [vezy’bjɔ] est celle utilisée plus haut dans la vallée en question. La forme “Vesúbia” est une forme niçoise/ de la ville de Nice (quand bien même elle ait été reprise pour le centre d’activités sportives de Saint-Martin-Vésubie).

Maintien général de -l final (issu de -L, -LL latins devenus finaux en occitan), ce qui est raccord avec la toponymie : le “Casal”, “Castel Ginesté” < “Castèl Ginestet”, le collet de “Mariòl” et même en position interne “barma” comme dans le toponyme : les “barmes” < “sai barmas”, vallon de/ darrier “la balma” (forme écrite en -l- plus ancienne et archaïsante, pour trouver des formes prononcées en -l- il faut monter plus haut dans la Tinée).

Maintien général de -r des verbes, verbes substantivés et des suffixes -ièr (la forme -ièr se continue d’ailleurs dans l’Estéron) et on retrouve de même le pendant toponymique : vallon de “Bagnolar” < “Banholar” lieu de bain, “Arenier” sablière.

-m final est généralement prononcé [m] dans les substantifs (comme jusque dans le pays mentonnais) et peut être réalisé [n] non nasalisé dans les conjugaisons (ce sera précisé, comme à Péone 06).

Désinence régulière en -am [’an] pour la quatrième personne au présent de l’indicatif pour les verbes en -ar comme dans les vallées plus au nord (Vésubie, Tinée, et non comme plus au sud ou à l’ouest en ‘-èm”) : “parlam” nous parlons

Pour la 6ème personne du présent indicatif : -an [an] (plus classique, comme dans le pays mentonnais ou dans la Tinée) ou -on [un] (plus au sud ou à l’ouest comme en provençalo-niçois).

- Au niveau lexical, noter les formes « diminge » [di’mintse] dimanche, l’usage résiduel de “òc” [’ɔ] oui comme à Mollières.

Un détail moins important, le hameau du Figaret est très lié linguistiquement et géographiquement aux hameaux du Suquet de Lantosque et de Pélasque appartenant eux à Lantosque mais assez séparés du reste de ces deux communes respectives.

- Noter l’emploi de la graphie occitane parmi les toponymes « Escandolier », « Parabosquet », « La Rosiera », crête du « Cairon », « Toasquet » (qui répond au mont Vial appelé « En Toasc » en occitan vivaro-alpin, comme « So Reveston » Le Reveston (hameau d’Utelle) répond à « So Revèst » Revest-les-Roches).

Comme ceux toscanisés « Guardia villa » < « Gàrdia vila » regarde/ surveille la ville, « Fuont d’Oliva » < « Fònt d’Oliva », « Portissuola » < « Portissòla » le col (graphie classique stricto sensu), « la Crux » < « la Crotz » la croix,

« Pincinié » < « Pinchiniá ? », ou francisés graphiquement « la Couletta » < « la Coleta » la petite colline, « la Puau » < « la Puaa » la montée, « Bourgougnou » < « Borgonhon » Bourguignon. Parfois deux formes « Plantoun » < « Planton », « Richier » < « Riquier ».

Et pour le clin d'œil, il existe le toponyme « Gavot » sur la commune. Nous n'avons pas effectué d'introduction plus détaillée pour la commune utelloise tant la partie des « Notes » linguistiques après les retranscriptions permettent de mettre en perspective l'unité de cette commune.

Références concernant le recul de la palatalisation de C+A/ G+A > CHA/ JA :

– pour le secteur de Comps, Var, voir REVEST Laurenc, 2019.

<https://opinion.jornalet.com/laurenc-revest/blog/2957/tracas-de-reculaa-dal-vivaroalpenc-dins-var>

– pour les Alpes-Maritimes voir REVEST Laurenc, 2018.

<https://opinion.jornalet.com/laurenc-revest/blog/1912/tracas-de-recu-laa-totala-o-parciala-dal-vivaroalpenc-entorn-de-nica>

« Pour les formes palatalisées courantes un peu plus au nord voir » REVEST Laurenc, 2004. *Les noms de lieu de la commune de Bairols (Tinée, Alpes-Maritimes)*, 27 p. sur <https://occitanica.eu/items/show/22952>

ETHNOTEXTES

– Uels (o “Utele” toscanofrancisme, *Utelle* en fr) : **So (Lo) Chaudan e So Reveston**

Entrevista de Madama PESCE MESTRE Delfina PMD (naissuá en 1919) e Monsur PESCE Julian PJ (naissut en 1914) amb l'enfant PESCE E (PE) per REVEST Laurenç en 2002.

sus FRB340325101_SON-REV-124-03
comença a: 36:00

PJ: Aquí Lo Chaudan es. Comuna d'Utele è!
Aquí es la comuna d'Utele. Pesce Julien, a Cana, sio un enfant de l'Assistança. (Aicí) I a trenta ans.
En mila nòu cent quatòrze, cinc fevrier. Lo Mes dei cats. E v-oei, lo mes de fevrier es lo mes dei cats!

PE: Sabi pas, sabio pas.
A v-oei, v-oei d'acòrdi. Perqué van en calor, e si baton, si...
Aquò o empari esto matin è!
A ben io sio l'enfant de *Pesce Julien*, sio naissut d'amont au Reveston, un pichin vilatge i a plus degun eira. Lo amèu dau Reveston, totjorn sus la comuna d'Utele. E mei parents an viscut d'amont.
Coma trabalhava dins la valaa a l'*EDF*, après l'an demandat de venir a la maion de l'*EDF* dins la valaa aquí. Après quora es agut en retreta, son venguts s'installar au Chaudan. Es per aquò qu'a dich trenta ans, mas au debut vivián d'amont au vilatge. I a qu'un camin per montar è!
Au Reveston d'amont.

PJ: Sio naissut a Cana mas estach... a Lantosca. *8 ans...* Sio estach daval a Lantosca.

PMD: ...lo mieu nom de familha es Mestre, Delfina.
Lo vint a quatre mars mila nòu cent *dix-neuf*, au Reveston.

PE: Un pichin amèu dau Reveston que si suòna la Fuònt d'Auliva. Un pichin amèu a costat *quoi...* la Fuònt d'Auliva. I a d'aulivas v-oei, *voilà*. Un pichin amèu a costat *quoi*. Totjorn sus la comuna d'Utele.
E lo parlar es un pauc un melantge, coma es pas luenh de Niça. Es un pauc un melantge de niçard, de gavòt. E fa que i a de mòtes que si, i a de mòtes que lui niçards capisson pas. E lei caròtas per exemple, nosautres diem “lei caròtas”. A Niça dion “lo nhif”. Mas s'un diguèsse lo nhif dins *l'arriere* peís d'ont si parla lo gavòt, n'i a qu'òu sabon, mas òu sabon pas toi. Perqué parlam pas de “nhif”. ‘Quò es un mòt, n'i a ben d'autres coma aquò. Pi après

per lui vèrbes, aussí, quora si parla. Bòn nosautres diám totjorn, au luec de dire “lo cat”, diám so cat, aici, aici, v-oei v-oei. Alora que quora si parla si ditz lo cat, lo can. *As vist sui cans, voilà.* Pas “lui cans”, as vist “sui cans”? *Voilà*, aquò sabi pas coma ven. Es coma aquò.

Alora n’i a que m’an fach [fa] la remarca que i a qu’en per aquí que si parla coma aquò, que si ditz coma aquò. E v-oei, bòn aquò es un pichin cava e m’enfin. Òu mas d’un pichin vilatge a l’autre i a totplen de cavas que chamjan. Si capissèm toi, mas... e sensa parlar de l’accent aussí e. V-oei. Cada vilatge a lo sieu.

PJ: coma dins la comuna d’Utele...

s’acapisse *mais*...

PE: ...coma si prononça, e l’accent aussí. L’accent perquè n’i a que lo parlan en cantant e, coma dins la valada de la Vesúbia. *Belvédère surtout*, òu Barver uf.

PJ: *C’est le patois le plus dur.* A Barver, ti ditz, bòn siás assetat sus la cadiera aquí e que ti vòles auçar: “l’ai mogut” ditz. “Mogut”.

A ditz, “aqueu l’ai mogut”.

PE: es tot aqueu pichins detalhs

PJ: es coma la vèsta, “la vela”. La vela, la vèsta que ti metes sobre. E ben “la vela”.

Quand i a li eleccions, sai, “a vai qu’a pilhat la vela”.

PE: bensai es dins lo sens, pas l’*habit* pròpi. L’an levat dau mitan *quoi*. Pensi.

PMD: Cau començar au debut e.

PJ: parlam que lo patoàs quora siám tot-ai doi. Bòn dins la mieu vida, sio estach emplegat a l’EDF. L’EMLM a l’epòca.

Ai trabalhá tres ans a la linha, servici de depanatge.

EDF. La distribucion.

Après ai restat tres ans, ai fach la demanda per entrar a l’usina. La produccion è.

Mi voliá gardar, lo director si sonava Nelli. Es pas a l’usina, es sus la linha.

Ditz: vòs anar a l’usina... *je t’installe* d’amont. Èra en temps de guerra e li mancava d’ovriers.

Li mancava d’ovriers. Avia una explotacion de carbon, perquè... èra au gasogèn, i avia plus *d’essence*... Ai dich au director: ... “vau vos exploatar la carriera”. Lo buòsc.

E d’aquí m’a donat doí òmes e siám montats a Sant Joan La Ribiera. Totjorn

la comuna d'Utele. E avèm travalhat un an delà. E après, aviam finit, d'ont èra tròup luenh, i èra plus de rapuòrt e... es aquí qu'aviam crompat Lo Reveston. Totjorn Utele.

E siám montats ensèmbau frere aquí, siiam tot-ai doi. Mas lo buòsc, un còup copat calíá [ka'lje] far lo carbon. Lo jorn copaviam lo buòsc, e la nuech faiam brular li carbonieras. Aquò n'èra ren encara. Pilhar un sac d'amont, una ora sus l'espatale e lo calar sus la rota. Li saques de carbon. Dio una ora, per revenir i èra mai. Aquí n'avèm passat qué, bon. *L'essence* es revenguá, pauc a pauc i a agut lo debarquement ameriquèn.

E aquí, m'an mandat quaranta jorns a Buelh pintar de pilònas, lo Director è. Quaranta jorns, cinquanta bessai. E aviam un chefe d'equipa *qu'il était pas commode*. E calíá pilhar un sac de ciment, de Buelh per *monter* ai Lònas d'amont. Dai Lònas calar sus Robion après. E, *s'appelait Lu...* lo chefe d'equipa.

A dit, vai as que de pilhar lo sac e pi quora arrives arrives, degun [de'gy] lo voliá portar, pensa cinquanta quilòs. Eri arriat totjorn au meme temps que li autres. Faiam tres tèsta de pilònas en pintura, faiam li tèstas de pilònas en pintura. Bòn per aquò, L... èra corrèct: fau i anar d'aise, *et vous arrivez quand vous arrivez*. D'amont aviam finit, *on replie sur Plan du Var*.

E monsur Arnal li mancava un jardinier. Èri pa'nçar titulari. E L... li a dich, au Director li a dich que "*Pesce c'est le plus vaillant*. I a que eu que pòu vi...". *Il m'a fait demander* au sieu burèu. Blagam la rota, calíá pas dire quauqua ren qué... *Et il m'a dit bon*: "diluns vènes au jardin". E lo diluns de matin, m'a fach sonar per la bòna au burèu. Bòn, que vòl mai aquela?

Discutam mai un moment. Ditz: "Bailon se'n va". Bailon *c'était un type* que de Malaussèna èra... l'ancien jardinier. Ditz: "...La sieu plaça ti pilhes. Pòs anar au jardin".

15 jours après, mi demanda mai au burèu per la bòna. Coquin de dieu, perqué *il m'envoyait souvent a Plan du Var*, anar cercar de paquets de cigarretas? Bòn, vai, vai mai è.

Il me dit: "Julien... per ti far passar titulari".

"Je vous remercie Monsieur Arnal". Ti remercio, perqué sai, poiás pas dire tu è!

Un an après, qu'èri totjorn au jardin, mi fan mai demandar. Ditz: *Demain matin...* as una visita, a la *Direction à Nice...* *Docteur Loquès*. *Ça je m'en souviendrai* tota la mieu vida.

Lo medecin mi fa, *c'était* lo pairin dau director, è!: "Passes titulari, ti fau la demanda".

Le mardi..., ven mai la bòna, davau qu'èri drech de manjar un morcèu de pan. Ditz: "Lo mestre voi demanda". De còups vòu mai de tabac.

Escota ben lei paraulas que ti dio, *mais en français bien entendu*, qu'es Monsur Arnal que t'a fach intrar, mas se ti marca, es Monsur Arnal que ti fote a la puòrta, è. Ten ti ei brancas...

E m'a donat a chausir. Ditz: "Preferes la linha o l'usina?". Li ai dich, Monsur Arnal, se es possible, vodrio... *comme on avait la campagne là-haut*, anar a l'usina". M'a dich [di]: "Pesce, podètz mi dire Julien, diluns t'estàs a La Mescla. *Mais* lo tieu avenir n'es pas a l'usina de La Mescla, lo tieu avenir es 'mb io sus la linha". En aval, capit?

Li ai acapit cen que... un pauc de campanha. E aquí allora ai travalhat, sai pas, quinze ans a La Mescla.

E aquí son l'usina, son estachai demolias... A durat doi ans, totjorn d'amont. Trabalhavi plus. Survelhavi un pauc sai. Es pas plus mau, ti pagan a far de ren. Quora lai usinai son estachai finias... ne'n caliá que doi [per survelhar l'usina].

Ai fach la mieu demanda, Monsur Felip èra. Ditz: "Pesce, laissa tombar l'usina d'aquí. I a un emplec a Bancairon, chefe de tablèu d'amont".

Mas ça, io: "Encara doi ans e sio a la retreta".

M'a dich: "Te'n fotes..., te'n fotes, pi quora siás d'amont, estàs un mes en doble. E quora as fenit lo mes en doble, ti fas portar malaut. Siám d'acòrdi 'mé l'Inspector... lo Medecin de la Direccion e ti dona, lo premier còup un mes, pi *après il te met en congés longue maladie. Et j'ai pas accepté.* Mi restava encara un an a faire. A di, va, ben o mal.

M'a pi fach partir, totjorn *payé comme un bandit*. Un mois à l'avance. Fa qu'ai ganhat tres meses (per la retreta).

Me'n sio pas mai portat pus mal qu'aquò, perquè. Per desmainatjar, anar mai a Bancairon, d'un costat a l'autre. Non, non li ai dich, siguèm tranquils. Pas la pena de...

Perqué nautres, io l'usina èra un trabalh, mas io cen que m'interessava èra la campanha. Capit! Qu'aviam una vaca, qu'aviam de puòrques, aviam de cabrai. Mas après quora i èra la novèla usina, sio estach oblijat de desmainatjar dau Reveston. *Pour occuper la villa en bas.* Èri oblijat per una *question de service*. Se li èra quauqua ren, *allez*. Vai a l'usina, veire cen que s'i passa. Allora aquí i aviá la guerra en Algeria. E lo collèga, li siiam doi, l'a mandat en Algeria. Fa qu'ai estach nòu meses solet a l'usina. Èra l'EDF que mi ravitalhava. Volio un morcèu de pan ['pa] o una botelha de lach que telefonavo. Per aquò, portava en un còup è! Ai lutat!

PMD: As travalhat, cal dire!

PJ: *Valabres...*, Bancairon, i a la Mescla aquí.

PE: sobre, avans d'arribar a *Isola*.

PJ: sus la Doi cen doi... i a la Mescla dont ai pilhat la retreta, dont li a lo pont ['pun] de ferre. Après es Plan dau Var aquí. Après n'an doi dins la Vesúbia. I a Sant Jan e Recabilhera.

PE: V-oèi, segur... entra li doi quoi. Ò es tot de pichinas usinai que eira, buòn li son, li rèsta..., mas es pas cen que rapuòrta. Son fachi.

PJ: Sent Martin es important, ce que a que... es d'usinai que laissan en marcha... *pour soutenir la puissance installée*... Es tot conecat è! Tot ensèm.

E, s'atacam per Lo Reveston, n'i a per tres jorns.

Lo Reveston, tot cadun [ka'dy] viviá coma poiá [pu'je]. Tot cadun aviá un batèu de cabras, o de feas, de feas ['fec] n'aviá un tropèu n'aviá. Viviá. Manjavam ce que si recampava quora anava ben. Un pauc d'òli, *mais* d'òli. *Ah ça*, v-oèi s'èra augut filmat, èra... L'òli faiam virar lo molin nautres. A man è. Perqué i èra plus de bèstias. De molin a sang [s'ank] è, 'm un bòu. Una bèstia que lo faiá virar. M'un joc, e pi faiá lo giro de la pista. Molin a sang, m'una bèstia. Òu, la i avèm penat aquí.

E alora après, coma èri au consèu, ai passat aquí subre, m'èri debrolhat de far faire un pichin molin [mu'li] electric. E marchava ben è. E li es encara. Li es encara mas eira, l'an demolit, l'an finit. I a plus degun. Si faiam l'òli, si faiam lo legum. Nos a fa pena...

Cen qu'a tengut Lo Reveston...

PE: Li maions se'n calon. Mas per viure, quand meme fau dire que aquelu que vivián de cen que raportava damont n'i èra pas *assez* per viure ... se'n calava dins la valaa... per quauquas jornaas a l'EDF, un pauc sus la rota, un pauc aquí, faián quauquas jornaas dins l'an *quoi*.

PJ: Cen qu'a tengut Lo Reveston damont..., fau... l'a tengut [ten'gy] *pendant* vint ans, es aquò que l'a tengut è Lo Reveston, es l'EDF. Perqué faián de barratges emb de gabilhons, mé de paniers, que faiám nautres a l'usina, de grillhatge sai, per anar portar lo cava. I èra una pichina *crue*, bom i portava. E vuech jorns après, quora l'aiga baissava, es aquí qu'a tengut Lo Reveston. N'i èra totjorn, uech o detz dont ne'n faio partia de còups, per anar far lo barratge. Eu i trabalhava un mes. Quora petava la diga, li trabalhavam doi mes. Es aquò. Son pere a refusat de passar titulari. Perqué aviá la campanha. Èra chefe d'equipa damont.

Mas alora lo voliam faire passar titulari, a refusat. Perqué après, caliá qu'estague a l'usina. Èra cen que l'interessava, perqué aviá sieis enfants d'ela. Tres enfants e filhas.

Un amèu d'Utele, n'i a plus qu'un pastre. Es pas de d'amont.

Ma van toi aquí.

Au Reveston, a un moment donat, quora mi sio presentat ai eleccions, li siiam trenta set. Mas i èra que li òmes que votavan è. (Avans) quaranta cinc, quaranta sieis.

PE: A i èra l'escòla, i èra tot... Èra lo pichin vilatge complet *quoi*. Li èra pas de comèrce perqué si poiá pas...

PJ: La Glèia, lo cementèri, tot.

Un amèu, i èra un preire qu'èra atitrat. Faiá tot. Lo presbitèri l'avián ben fach reparar quora èri adjont damont. *Mais* après i an plus ren fach, que s'encala.

A i a de bèi cantons... Es tot encalat aüra...

PE: Es quand meme una... Mas i a pas de gròssei plans. Es tot de muralhas, de muralhas... es de muralhas, d'auliviers, e i a quauques pichins cluòts, coma si ditz, mas *plutôt* pichin *quoi*. Es per aquò que per la cultura, i èra pas gran cava è. Just per lo viure, mas pas per vénder per exemple *quoi*.

PJ: Ò vendián quauques sacs d'aulivas [ɔw'livɔs], sai. Alora faiá tocar, cu aviá 'na vaca, cu aviá un vedèu, esperava de vénder lo vedèu, vénder li sacs d'aulivas per pagar li soliers au merchant...

PE: Quauques cabrits... Quauques fromais...

PJ: Quarques cabrits. Mas cadun [ka'dy] aviá lo sieu puòrc.
De faissas, ò que bèu cluòt! D'amont.

PE: De faissas... Rast. Se ditz "rast", v-óí quora es en penta è. Oèi ben depende lo luec un pauc. M'enfin, en gròs es quand meme en penta. Autorn de la glèia i a quauque bèl morcèl.

PJ: Aviam mai de doi cents auliviers nautres d'amont.

PE: Sus lo cuòl. Tot sus lo cuòl. Es bensai un dei rares vilatges que io, ai viscut d'amont jusque... –li sio naissut d'amont– qu'avián pas de bèstias per portar. Ni mul ni ai. Tot sus lo cuòl. Per quarqu'un auriá ben porgut aguer un ai, o doi, o tres per si partajar un pauc la pena *quoi*. Nòn, avián pas de bèstiai per montar. Ren. A Bairuòls avans que i aguesse la rota, cadun aviá lo sieu ai, per portar lo fumier, per portar li cargas *quoi*. E ben, au Reveston i èra pas d'ai. *Pourtant*, lo camin [ka'mi] es buòn ['bwɔ], a monta è. Monta monta...

PJ: Mas cada an lo travalhavon.

PE: Oèi, mas l'ai economiza la pena ò. Diable. Per manjar l'ai aviá de *quoi* manjar d'amont, de forratge. Mas avián [a'vjen] pas aquela... nòn nòn.

Per passar, i a, quatre, cinc quilomètres d'aicí, quatre e mieja, d'aicí, dins la valaa aquí. Si passa a l'usina, que si ve, es de l'autre costat... Lo puònt dau camin de ferre, es lo solet que i a dins la valaa. I a encara un quilomètre e lo camin parte que i a una barraca en ciment... Una de cada costat.

Parte d'aquí d'aquela barraca. Un camin *muletier*. Non, non, i a totjorn pas de rota. Senon seriam pas aici, seriam d'amont. E lo pastre, monta, cala. Mas eu a de bèstias ['besti], a de bèstias: a un ai, doi, tres cavaus. Lei carga coma aquò. Pua meme emb una broeta a chenilha. Sai pas coma se ditz

una “chenilha”, bòn, *voilà*. Lei broetas a motur *quoi*. Li dona de mau perquè dins li viratges tot aquò, se'n sèrve.

PJ: Se viès au Reveston, i èra meme un convent... dins la maion blanca... Aquò òu ai pas vist [vi], è. N'i èra un covent, après, n'i èra de fraires de Ròma pi de Marselha.

PE: A agut existat, *mais*... M'aquò l'avèm pas vist de... M'après si ditz de cavas, mas coma se veia plus. D'escriches...

PJ: *Pisque* siátz en tren de parlar, a Barma negra tu que conoisses d'amont... èra li temps “primitifs”. Qu'an bastit Lo Reveston. Es aquí qu'avián [a'vjen] fach [fa] lo camin dau Pas de la mulatiera. Mas se sabes pas d'ont es, la tròves pas è.

PE: Es possible mas i a ren. De pròvas *quoi*. An degut regarjar dins aquela gròta d'amont s'i èra de cavas escrichas, la barma negra, se i èra de cavas escrichas o d'otís mas... *M'enfin* aquí fau èstre prudent, perquè, è, aquò remònta a, òp!

PJ: Utele, Utele...

PE: Si ditz pas la “pàtria”?

PJ: La pàtria, oèi.

PE: Pas la “patria”, la “pàtria” en patoàs. Io ai totjorn sentit ‘quò, mas sabi pas de d'ont ven aquò. Perqué avans èra lo centre de la comuna, après, la comuna a calat...

PJ: O alora, la vila.

PE: O la vila, oèi, “anam a la vila”. Anavan a la vila aquelu que partián de la Fuònt d'Auliva per anar au Reveston. Dián La Madòna aussí (pour le village). Mas La Madòna (le sanctuaire) es d'amont sus lo..., cadun [ka'dy] avia lo sieu. E v-oèi, perquè la vila perquè s'i èra un comèrce èra a Utele, èra pas alhurs. Alora anavan a la vila se ravitalhar. Coma eira d'aquí si ditz anam en vila, anam en vila : anam a Niça, è! Quora partiam d'aquí. Van en vila.

Perqué a Utele i anavan a pen. Caminava doi, tres orai, si poia [pu'je] anar a pen.

Ò, n'i a ‘na banda è. Lu principals. I a Lo Figaret d'Utele, Sant Jan, Lo Cròs, La Vileta qu'es desseparat dau Cròs, La Vileta, Lo Reveston [reves'tu]...

PE: La Barcosa, i a plus degun.

PJ: La Barcosa aquò es un vilatge qu'es dau costat de la *Tinée*, quand montatz dins la *Tinée*, traversatz aquí e revenir vèrs... V-oèi, es darrier Lo Reveston *quoi*.

A ben v-oèi, avèm oblidat Lo Chaudan [tʃɔw'da], mas li siam.

PJ, PE: Chaudanenc [tʃɔwda'nenk]

PE: A! Aquí ai sentit de caas ['ka:], mas perquè... Au debut escrivián "Ciaudan" (écriture due à la graphie toscanisante des toponymes occitans dans le Comté de Nice). Io ai vist escrich coma aquò è! E cen qu'a escrich sus lo caua dau (chequier?).

PJ: Lo sieu nom es Chaudan... Perqué, i a 'na sorça qu'eira an fach la novèla rota... *m'enfin* sòrt totjorn, i a 'na sorça que sòrte l'aiga cauda. Aquí dins lo val, è!

PE: Après n'i a d'autres que dien que "Chaudan" perquè es un luec qu'es *très* caud. De matin [ma'ti] lo solèlh ven tardi mas après l'après-dinar, l'estiu es un forn aquí. Alora n'i a que pensan ['pensan] que ven d'aquò, de la calor dau solèu. M'enfin cadun canta un pauc la sieu... cen que saup *quoi*. Oèi La Chaudana existe *aussí* La Chaudana. Ò mas n'i a d'autres de Chaudans. Pas luenh d'aquí. Dins li Bassas Alpas. V-oèi v-oèi. V-oi en principi v-oèi. M'aquí l'aiga bensaï o alora es perquè... Si pòu. Perqué après lei racinei si pèrdon (e non [an]) pi après degun ne'n saup plus ren *quoi*. Cadun canta la sieu...

PJ: Se demandes ai joves d'eira, ne'n sabon ren è. Es finit 'quò.

PE: Perqué aquèu non si retròva, Chaudana, de Chaudans n'i a *plusieurs*. Es que i a quauqua ren que.

E aquí... Perqué i a Lo Revèst d'aquèu costat a aquí, Lo Revèst tot cort. E lo Reveston en façà. A pauc près en façà. *Mais* sai pas de cen que pòu venir 'quò. Ai jamai ren sentit dire en aquèu.

Aquí en façà es Bonson. Bonson, lo vilatge si ve d'aquí, la glèia d'amont. E Revèst en es façà mas de l'autre costat dau valon eilà. Sota lo Mont Vial. Es pas luench.

PJ: E aquí es Utele. Es lo Var ['var] que noi separa.

PE: Mas Lo Revèst e Lo Reveston, i a doi noms que son très pròches, mas sai pas cen que... de cen que pòu venir aquò.

Mas v-oèi, capissi.

PJ: Aquò ven dai parents, de mariatges *quoi*. Aquò ven dai mariatges. Tot melantjat.

PE: Lei melantges. Mas aquí, entra nosautres *quoui*, i a pas gran cava qu'a chamjat. Quauques mòtes de niçard que si pilhan coma aquò perqué justament ne'n conoissèm de niçards. Alora après de còups après, au luec d'emplegar lo mòt d'aquí, emplegues lo mòt... perqué, si capissèm mièlhs ['mjɛs] quoui. Quora si conoisson lei gents. Senon... aquí a pas chamjat gran cava. Coma i a cinquanta ans parlam totjorn parier.

Si parlar parier mas i a totjorn, aquò es cen que diiam totara, i a quand meme de mòtes que chamjan. E meme dins la frasa, li vèrbes son pas conjugats coma...

PJ: Es coma se vas a Utele vilatge, es plus lo meme patoàs d'aquí. Es plus "*grossí*", plus...

PE: E pi l'accent. Perqué prononçon, manjan de mòtes fa que. Fau escotar per ben èstre dins lo sieu... Sant Jan, coma es dins la valaa, i a agut de melantges, *aussí* de caas, fa qu'es putòt, es pas...

PJ: ...es estable mai.

PE: *Voilà*. Lui vilatges que son lu plus... diferentes dei autres, es aquelei que son restats isolats, coma de tot.

PJ: Vès Utele. Utele parles aquí...

M'un fusiou sus l'espatla, a la caça o... Bòn, tu, demandas a quauqu'un de costat eilà: "Di as pas vist Henri o Julien...". Ditz: "Voèi, a passat aquí emb l'estèla."

L'estèla, sabes cen qu'es? E ben lo fusiou.

PE: Utele, Barver, tot aquò. Lo fusiou, l'estèla mas d'una façon plus... generala es un tòc de buòsc qu'as fach esclapar, qu'as fach partajar en morcèus. Un accent...tre particulier, li anciens. Perqué eira d'anciens a Utele n'i a plus.

PJ: I a plus degun, coma da pertot. Es coma aquí. Vès, siam encar doi tres, es finit.

PE: (Que parla) patoàs, deu i aver lo vièlh Nièl d'amont. Nièl d'amont li parla patoàs, segur. Mas eu es encar un dròlle de zèbre, que per l'aprochar sas! Es pas *très*...

ESTOP: 1h 12

Notes :

-a final a tendance à se réaliser [ɔ] et non [a] (nous avons parfois hésité, ce n'est pas le -a de la côte comme en vivaro-alpin maritime ou niçard)

-ch final parfois non prononcé (comme dans les secteurs plus à l'ouest de notre région) : fach [fa], mais globalement prononcé

-t final parfois non prononcé (comme dans les secteurs plus à l'ouest de

notre région) : vist [vi(s)], mais globalement prononcé

–s de pluriels prononcés (système d’origine et encore majoritaire) en alternance avec des formes non prononcées (influence provençalo–niçoise et/ou française)

–l final maintenu dans certains mots: “lo val” la vallée, “lo vuèl” le veau, la forme vivaro–alpine face à “lo vedèu” le veau, la forme sud occitane.

–n final tout le temps amui, comme dans les villages aux alentours d’autres vallées (Vésubie, sud Tinée).

La palatalisation C+A du toponyme reste prononcée à la nord occitane “Chaudan” [tʃɔw'da].

Utilisation de l’article défini issu d’IPSUM présent mais minoritaire (et logiquement utilisation du possessif en forme longue “so sieu/ lo sieu” et non “son”).

Pour les articles définis pluriels on trouve “sui”, “lui”, “lu” et “li” au masculin, “lai” (parfois semblant à “lei”) et “li” au féminin.

Désinence régulière en –am pour la 4ème personne au présent de l’indicatif pour les verbes en –ar comme dans les vallées plus au nord (Vésubie, Tinée, et non comme sur la côte en ‘–èm”).

Pour la 6ème personne du présent indicatif : –an (plus classique, comme dans le pays mentonnais) ou –on (plus provençalo–niçois).

Participes passés féminins : “naissuá” [naj'suə] née. En lien, dans les conjugaisons, la finale –iá se réalise [’je] où l’on retrouve le déplacement de l’accentuation sur la dernière comme dans “aviá” [a’vje] il/elle/cela avait.

La forme originelle CAUSA devient “cava” ou “caa” [’kaa] (pas “causa”, ni “caua”, ni “cauva”)

“nosautres” et non “nautres”,

“òu” pronom neutre,

“sentir” entendre, comme dans la moitié est du vivaro–alpin du département (mais ni “auvir” ni “audir”),

usage de la forme verbale “sauper” [sɔw’pe] comme dans la vallée de L’Esteron en doublet avec “saupre”.

Francismes courants occitanisés : “aussí” [ɔw’si] pour “tanben/ parier/ arèi/ atot”, “voalà” pour “vaquí”, “quoi” [kwa] pour “qué”, “plutôt”, “frere” [’frere] pour “fraire”, “alhurs”, “arriere” [a’rjere] pour “reire”, “Tinée” (mot vu ici comme savant, les gens disent “lo riu”, “la grava”, dans la Tinée en revanche existe “Tiniá”, “Tinea”).

Exemples de mots français, pas traditionnels donc pas connus en occitan mais occitanisés : “chenilha” [tʃe’nija] chenille (véhicule), “voatura”.

PE ayant généralement tendance à couper la parole en cours de PJ, nous

avons parfois regroupé les échanges qui s'imbriquent de l'un à l'autre en groupe de phrases pour faire plus compréhensible.

Noter la forme de salutation "a reveire" et non "a se reveire".

- - -

- Uels (o "Utele" toscanofrancisme, *Utelle* en fr) : **L'Imberguet**

Entrevista de Monsur CRISTINI Adrien (naissut en 19...refusé) per REVEST Laurenç en 2004.

sus NORMALAMENT FRB340325101_SON-REV-174-01 BALVER
CASTELLON mas pb q Castellon
=> segonda part que sus FRB340325101_SON-REV-046-01

aquela bèstia li platz la buòna èrba
lo merilhon dei aulivas

ela es un pauc balorda
an frei ai aurilhas
li nius son dins li arbres
li prats son vèrds
va au buòsc

ditz buònjorn ai filhas
ven dau quartier
ven d'arribar
es em' eu
es em' elu
es em' i sieus amics
es eme l'amic
es em' ela
son em' ela

lo mèl es li abelhas que lo fan
li abelhas son en ibernación [iberna'siw] -n finala non realizaa

l'enfant de *coeur* sèrve la messa
l'*autel* de la glèia

sièm sus lo puònt
es en per aquí
passa per li buòscs

viu dintre li *rues*, dins li carrieras
viu per lo vilatge
abita vèrs eilà
vèrs li prats
vèrs li aubres
està dau costat de l'usina

l'anhèl d'est an
l'anhèu d'est an

cal curar lo bual
as pagat lo capèu
abita au castèl
amuòla lo cotèl
amuòla lo dalh
sièm un pauc fuòls
liejo lo jornal
lo batèl de bòus

lo vuòli faire
li vuòli anar
vuòl ['vɔ] i anar
lo vuòl ['vɔl] faire
vuòl manjar

donar de sòus

[...] embé lo magalh
lo trabalh au solèlh fatiga

as de bèi cavaus
'quei cavaus son bèi
es de bèi cavaus
son partits
eli son ja partits

lo camin es lòng
la peira es lònga
juga coma un pichon [pi'tSu]

lo cau saupre
o sabo
de d'ont siás
a voctanta o noranta ans
la luna es fosca

la mieu maion
la sieu maion

cau liéger
cal manjar
cal manjar a taula, au taulier
la campana sona

lo bochier suòna
lo mieu cartable

ostal, es una maion, nòn si ditz pas tròup aici
l'estable
vai a drecha o vai a gaucha
l'aiga es chèpa

sièm dintre maion
sièm aquí dintre
a tot rot
a mes de bèi soliers

si planhe au vilatge
s'es planch

dissabta o diminge vau a la pesca
sièm dintre lo camion [ka'mju]
es la mieu región [re'dʒiw]
cal far atención [aten'siw] è!

cròmpo de pan
fan la coïna
l'èrba luse
dièm de cavas interessantes
an dich buònjorn
díun buònjorn

astornicar

eira díun buònjorn
diián buònjorn a la dama
a de pèus en li chivús

l'ai es una bèstia inteligenta
es una dròlla de cava
a pavat aquò sus la taula

es chançós
son chançós
es chançosa
son chançosai
ai una camia neta
la mieu maion es bèla
t'embraço

manja de cerièiai
lo ginebrier a d'espinas mas pónhon
a! *mais* es pas la mema familha è, l'autre, lo cai, es pus dur
lo cai
fa una rega per tèrra
ieu lo fau
li teules son vièlhs

lo mes d'ost es plen de toristai
s'es negat
si son negats

lo noguier, va, es vièlh
lo noguier es san
el, lo saup
a li mans brutas
an fan
cerca lo sieu nom

- - -

ESTÒP: 18:00

fa lo mèl
li abilhas
ai d'abelhas, m'aquò *voilà*
fau lo mèu, per la familha

es aquí, a Duranús
n'i a una sus lo jornal, ve, País
es aquela
podètz lo liéger, es au mitan dau jornal

u, de segur que, mi sio elevat d'amont, mi sio elevat d'amont, e vai!
mon pere faía lo berger, allora, sovent montaviam d'amont emb li bèstias
nòn, i a plus ren
voèi, li son

sai pas, es de la comuna bensai, pensi, sai pas

s'es totjorn ben passat
li garrolhas, n'i es augut, n'i aurà totjorn coma si ditz
meme li nacions, alora, arribon pas a s'entendre

ma maire es de Sent Jan, [lo pere] parier
arriba, voèi, arriba, mas n'i a que si maridon *ailleurs* parier

voèi i a lo Comitat dei fèstas
aquò quora si faiá lo festin, quora faián lo festin voèi alora faián dire la
messa d'abòrd
sovent li joves, ofrián lo lapin a mossur lo curat e li filhas donavon un pignon,
pignon blanc, èra la tradicion

e voèi i aviá lo president dau *Comité* dei fèstas, es eu que menava, que
portava la lambarda, e ofriá lo lapin a mossur lo curat. E li filhas, li filhas
d'honneur, portavon la lambarda *aussí*, mas, emb lo pignon, estaca per li
patas. Viu, voèi. E lo lapin parier. Be, segur qué!
Après lo curat *il se débrouillait*. Li ofrián, èra la tradicion. Cresi pas.

A ben 'quò, dins lo temps, voèi, sovent, en ivèrn si reünissian dins una
familha, o doi, de còups ['kows] que li a en un luec. Lo ser d'après anaviam
da l'autre. Alora bòn, contavon li istòrias, èra li vièlhs e nautres li pichons
escotaviam. Après, bòn, faiam rostir li castanhas, sota la chaminèia. E pi si
beviám un gòto de vin e pi anaviam si cochar. E *voilà*. De còups, li fremas
faián li binhetas. Ne'n manjaviam quauqu'unas. Passaviam de bèli seradas.
De còups ['kows] que i a, jugaviam ei cartas. Depende un pauc.

Passavon per lo car, pilhavon lo car a l'epòca. E sovent a pen. A pen a Niça,
nòn. *Quoi* qué. N'i a que i anavon a pen. M'enfin. I èra lo car. Que mi rapèlo
io, i èra lo car. Lo matin calava, e lo sera montava. Alora calaviam a Niça lo
matin, e remontaviam emb lo car. O alora lo contrari. I èra lo car que partiá
lo matin, e que tornava lo sera. Tan montava a Sant Martin, coma calava a
Niça.

Lo car passava per Sant Jan, tota la Vesubia [vezy'bija]. A La Mescla, èra un
autre a La Mescla. Una autre companhia. D'aquí, veniá [ve'ne] de Sant Martin
Vesubia, e anava a Niça.

A io, ben aquò me'n rapelo pas, mas èra li carretas.

E ben aquela d'aquí l'an facha avans aquela de sota. Aquela que monta de
Levenç. Mai vièlha que de sota, de la Vesubia. Lo Plan dau Var a Sant Jan,
èra pas facha. Sai pas.

E aquí sai pas quant fa. A pauc près, cent cinquanta ans. Perqué avèm festat
li cent ans de la rota i a ja una banda d'ans. lo mi rapelo plus... avion fach
la fèsta per lo *Centenaire*.

A costat i a Duranús. Après i a Lantosca, darrier i a Coarasa. Utele sabi pas se tòca Coarasa, Utele sabi pas. Mas Utele tòca Duranús, Lantosca, Rocabilhera, Luceram, cresi parier. *La Tour sur Tinée, Levens, Venançon, et je crois Clans.*

Es granda la comuna d'Utele. Parlan toi lo meme lengatge. Ò!

Cresi tot es a pauc pres parier, a quauqua ren pròche.

Ò! voèi aquí. Siam sus lo colet, pas mau.

[L'Imberguet] L'ai totjorn vist coma aquò, sai pas. N'ai plus gaire, ai uech motons. I a d'anhèus, *enfin*, i a uech tèstas.

ESTÒP a 30:40

Nòtes :

– formes avec hiatus accepté majoritaires

– formes –l final majoritaires (système local d'origine) et formes vocalisées
–u minoritaires et limitées (pas de répartition étymologique –L, –LL constatée)

– arribar (e non “arrivar”)

– hésitations entre désinence de 1ère personne du présent : –o [u] (système local) ou –i (influence provençalo–niçoise)

– –t final de participe passé jamais dit

– génovésisme courant dans le secteur : “chèpa” pour “tèbia”

– – –

– Uels (o “Utele” toscanofrancisme, *Utelle* en fr) : **So Cròs (Le Cros)**

Entrevista de Monsur MALAUSSENA Julien (naissut en 19... refusé) per REVEST Laurenç en 2002.

sus FRB340325101_SON-REV-136-02

comença a: 41:00

Coma mi suòni? Malaussena [malaw'senɔ] Julièn. *I a pas moyen va!*

Au téléphone, respuòndi plus.

...

Ancienament, a! lo primier còup qu'ai... *Parce qu'avant*, la comuna d'Utele mas après Sui Torres e tot e tot es Levenç meme lo ravitalhament.

Avec mon grandpaire, si rescontrava quarqu'un, buònjorn: “Vau entrecavar li caulàs”.

Vau entrecavar li caulàs, qu'es aquò? *Sarcler les choux.*

A Duranús, sai pas, ò i a plus degun [de'gy]. I a plus degun. A Duranús i a plus degun.

E a Sant Jan, veirio pas. N'i a Utele voèi. A Utele, i a encar.

A *Belvédère* aussí, cal pilhar un vièlh. Ò n'avio un, a la maion de repaus, n'avio un que veniá [ve'nje] de *Belvédère*, un païsan, mas *alors* verament mastòc, un ancièn pus vièlh que io, pas pus vièlh que io en iatge mas en capacitat.

Ò, vièlhas familhas... saupre si son encar viuas o encar muòrtas. Per aici. I a li pastres, li pastres *plus ou moins*. A, i a A après que parla francés, parla totjorn *m'enfin*. Parla patoàs.

Au Figaret, n'i a encar quarqu'uns.

I a Lucièn que siám dau meme atge. Lucièn Gili, Gili Lucièn. Anatz li va.

I a G, *mais* sio vengut. Lis auguèssi vrement.

Encuei parli rasonablament, convenablament, mas la memòria [me'mOri] n'aurio augut... *Maís*, eira.

Estienne. Gili. Non eu es Gili. A esposat una filha, la filha parla. La sieu frema parla.

Ai fach vint e cinc ans l'aucèu au Consèu Municipal... Eira sio *vraiment*. Emb aquel afaire qu'ai 'demelat', 'demelat' sio estach lo principal. Cada an i a la revision dau Cadastre. E cada an si fa l'invitacion.

Estòp a 48:00

Nòtas:

-r- roulé

lexique:

iatge : âge

- - -

- Uels (o "Utele" toscanofrancisme, Utelle en fr) : **Sa (La) Vileta**

Entrevista de Madama Solange CIAIS [CH AIS en occitan] (naissuá en 1932) accompanhaa de Jausep CIAIS (un cosin, n. a Niça en 1953) per REVEST Laurenç en 2003.

sus FRB340325101_SON-REV-136-01

00:30

Es aquí n'aval, a Colomars està. V-oèi. V-oèi es so mieu vesin. Aira es en retreta aira. Nòn, nòn.

V-oèi. L'autre sera quora m'avètèz telefonat a maion [ma'ju].

Ciais L. si suòna. Cosin de luenh. Nòn mas i es pas [paz] encuei. Aquí l'avètèz agut. L'as agut aquí.

Coma aquò, parlam lo patoàs è! El abita daval “Ai Padres” daval. Daval sota, en montant, daval. A! Aquel parla patoàs è! A noranta quatre ans bessai! U!

Ciais, Solange. Chais [‘tSajs]. Vòl dire Chais è! (mòstra la figura) Es parier. Sio naissuá aquí, a A Vileta aquí. Alora en una una outra maion daval. Mas sio naissuá aquí. U! en trenta dos alora.

La data d’encuei, encuei n’avèm setze non? Lo setze febrìer è! Doi mila tres. E aquí per cen que faire aquò? Per parlar aquò es! Siam a Vileta è! E ben la comuna es. Utele es la comuna d’aquí. Aquí es un amèu es. Es un amèu dau Cròs daval. E aussí fa partia de la comuna d’Utele. Dau Cròs daval. O a i Padres, Li Serens, o Colet de Motons, o Colombièr, e lo quartièr de La Glèia ailà, e La Madòna daval au plus bas. La Madòna? Nòn nòn, es un quartièr, s’apela La Madòna.

Aquí es terminus, cul de sac. Se ditz coma se ditz [dis], è!

Fin de rota. Un cul de sac.

Si va a La Madòna daval, a La Madòna d’Utele. En doas oras [dwɔz “urɔs] li siás. Qu’estàn d’amont a La Madòna? Nòn. A i a plus degun. La Cuòla de la Moteta d’amont. Aquò es d’ont i es que i a lo bòsc. L’Ambelard. A ben li dièm l’Ambelard d’amont. Per li randonurs, aqueli que van promenar. L’Ambelard, lo luec es de terra. Un còup v–oei mas plus aira. Aira i a de barranhai i a. I a de barranhai aira. Lo Reveston? Nòn. Colet de la Sinhora bessai. Es aquíubre es aquí. Lei quartièrs avant [a’vant] avián toi un nome. A! Lo Reveston ailà [ej’la], So Revèst! So Revèst è!

Pas LO Reveston, LO Reveston es Niça, òu!

Dio, “Lo” Reveston es lo cauva, lo patoàs de Niça è! So Reveston.

I a un pastre, es tot. Es un pauc pus pichin pi a tot encalat aira. Un pichin amèu, mas aira i a plus ren.

Montatz devèrs La Mescla delà, autrament vès aquí, vèrs La Moteta aquí. En doas oras li siás vai. Viviá de, los aulivièrs tot aquò e, lai bèstias. Cinc cent mètres aquí, l’aulivièr v–oei. Òu mas avant i èra d’aulivièrs mas aira n’i a plus. I a de barranhai aira. I a de ginèstai e. D’aulivièrs n’i a encar quauqu’uns aquí. Autrament vai.

De nèu n’i a pas è.

El parla lo patoàs de Niça e! Parla patoàs. Seta ti ve!

José quauques còups que parla patoàs e. Se veniá aquí, vès parlaviam tot–ai dos lo patoàs e.

Que vengue parlar lo patoàs!

Di li “Solange vòl ti veire!”.

Son toi daval au cementèri daval! Polèm plus parlar patoàs.

Ai Padres daval. Quora siás daval ai Padres, Padres i a marcatubre la cava.

I a un tornant.

Sota abita. En montant dai Padres aquí, au darnièr quartièr, e ben aquí i a un tornant, i a una maion e i a un pichin lacet. Daval sota.

Vai que parla patoàs e! E pi el vi cònta de cavas de cent ans.

'mé l'ase. Sio anaa a l'escòla mais enfin. Ai pas tròup emparat e. Nòn, au Cròs daval. V-oei i èra l'escòla. Aira n'i a plus d'escòla. Non èra a la glèia ailà. A la plaça aquí. Avant d'arrivar a la glèia. Òu dins lo temps aquò n'i èra mas après i èra degun. E aira que an un pauc crompat lai gents perqué autrament...

Lai gents dau peís li siem plus. Li siám encar bessai dètz bessai. Alora vès qué.

D'aquela valaa.

L'écolier es installat, atencion! Es equipat e !

E cal èstre equipats e!

Si viletans. De viletanas.

Li crosetans, li viletans. D'amont se ditz si labrasses. A! Sabo pas perqué ! Sos ilenques aussí e! Sos ilenques, si labrasses aquò... e ben es aquel Malaussena que los a batejats si labrasses. Sos ilenques au Cròs d'Utele. Ò i a un jove que travailha a la comuna, que saup tot de la vallée. S'apela Franc s'apela. E saup tot. Io sai, sao pas tròup e.

Aquò, donatz vi rendez vous amb Franc, vai qu'el! E aurà trenta quatre ans bessai. Jove.

Travailha a la comuna e saup tot cen que se passa dins la vallée. Sao pas quant li siam, serem pas tròup. Li siám pas tròup. Sao pas, amb lo Cròs aira.

Tantotun s'acapissèm e!

Mas lo mieu fuec, brula pas òu. I a doi gròsses tòques mas brula pas... mi sembla que li cavolha pas tròup e. Aquí en aval nèva e. Aquí nèva aquí en aval.

Es pas ver aquí nèva. Du bois y en a, mas brula pas. Nòn perqué ai mes doi gròsses tòques e i èra pas de pichin. La chamineia tira lo poale. Èra aquí, escaudava la muralha escaudava. Mas as pas frei? Perqué fa pas caud! Escaudem.

Ti banha la vèsta ailà. Nòn ai eschamjat lo robinet, mas perde parièr. Nòn ditz que ven pas d'aquò ven delà darrièr, fau tot chamjar bessai. Cal tot chamjar. E José ven pas. D'ont abita, està ailà dau costat aquí. U mas pas tròup decidat, pas tròup decidat. Nòn es pas timide.

E ben brula pas vai.

Autramet si gelam. Per lo fuec, e la chamineia èra aquí. Un fumava, si caliá corcar per lo fum. Talamet que fumava. Portant de bòsc n'i a. Lo poale. Be ve t'alumes o? Lei tòques son gròsses, portant es sec, es copat de l'an passat.

Aquò l'ai totjorn vista (aquela maion). Serà ben vielha. Vai. U. Totai, son totai vielhai. Ò va, an doi cents ans bessai. Segur qu'es vielh. A nòn tot aquò, d'ont èra, n'i èra pas è. I èra totai aqueli d'aquí. Aquela vielha darrièr que tomba. E i èra la glèia aussí. A tot calat. Es agut daumatge qu'a tot calat la glèia.

Lo darnièr còup l'an fach en vint a set pareisse. E ben i èra doi tres musiciens que jugavan. N'i aviá un de Levenç delà e un d'aquí bessai. Cen que m'an dich. E la plaça i èra pas. Balavon dintre la beta. La beta. De terra sai, de terra mòla. Èra 'na plancha èra. I èra pas de plaça. Coma aquò. Una faissa. E balavan aquí dintre. E après en vint a set an facha la plaça alora balavan sus lo ciment. Èra de ciment, aira an mes de godron. En soassanta cinc l'an facha (la rota). Avant n'i èra pas [paz] e. Anaviam daval ai Padres pilhar lo ravitalhament. O a Levenç o. 'Mé l'ase. 'Mé sel'ase. Pas l'ase! Sel'ase. Cal passar daval au Cròs daval. Sus la rota nacionala, i a lo puònt que travèrsa delà, i a un camin que monta delà. Passar sus lo puònt e montar delà. Es un camin e. Un sentier li dien. Mas aquí un camin nosautres. Passa totjorn.

A ben i a Duranús, i a Levenç, tot aquò. I a Lantosca i a Pelasca, aquò es tot lo torn. A v-oei es una gròssa comuna. Ne'n ten de plaça. Vèrs Duranús i a. Vèrs l'èst. V-oei mas l'èst es aquí enlà es pas parièr. Lo nòrd es vèrs aquí darrièr alora. Lo sud es aquí. Ò après va luènh aquí en amont. Clanç, La Torre. Va qu'aquò tòca La Torre. A costat de La Torre, aquí i a Clanç. E Lo Brec aquí 'n amont. Lo Brec fa partiá d'Utele. Nòn, degun i a. L'estiu i a lai vacai ailà, a vacaira i a.

A d'aquò vi cal veire daval Julien vai. A que buòn vielh, vai qu' el saup tot. A estach bessai trenta ans adjont alora. Saup tot el. V-oei. E pi à noranta tres ans mas la tèsta sus lo cuòl e. Cal que ne'n profites. O 'quí i a plus de festin aira. Au Cròs daval fan lo festin te.

Sent Piere e Sent Robèrt. Lo vint a nòu d'abril. E ben es el. Sent Robèrt, Sent Piere. E an doi noms aquò vai. Après i es la Senta Clara. E Senta Barba. Per aquí. Senta Barba es la fèsta dai pompièrs non? L'autre es Sent Piere. Sent Robèrt. Nosautres avèm totjorn dich Sent Piere mas es Sent Robèrt vai. Vint a nòu d'abril.

La Trinitat, per La Trinitat (a So Cròs). O mes de Santjoan. O quatre de Santjoan, depende quora tomba. V-oei. Aquí si ditz lo mes de mai. Mes d'abril, Santjoan, julhet enfin, aquò es tot. Aost, setembre, octobre, novembre. Aquò es un pauc francés encar.

A nòn lo mes de Santjoan mas... Autramet, lo mes de Santjoan. A aquí

Franc e Julien ve.

Lo mes de Santjoan.

A Utele au mes d'aost. Sent Veran. Sent Veran. Sabo pas tot io. I a O Chaudan, i a Figaret, So Blaquet, L'Imberguet, Sant Jan, u n'i a ben. Tot de la comuna. Tot de pichins amèus ves. Coma aici.

L'an facha d'aquí en aval mas sabo pas quora es arrivaa.

Aquí en trenta doi es arrivaa au Cròs. Nòn avans es arrivaa au Cròs. Pi après aquela dai Padres, en trenta doi pareisse. Dau Cròs a venir ai Padres daval. Ò aquò i a longtemps qu'es facha. Aquò, e, i a qu'un voi dio, que saup. (Èra) a pè è! Aveque le borricòts. De carretas anavan a Niça emb de carretas pareisse, aquò m'o an contat. Doi cavals [ka'vas] è e lai carretas [ka'retos]. Depende de còups ditz, passavan de Levenç, depende. Tot a pè, per Sent André tot aquò. Quora an aqua facha la rota, après calavan amb li cavals aquí en aval. A carreta. E passava per Levenç aquò è!

E après quora an facha la rota, despí que serà facha la rota.

N'i a que passavan d'aquí dau Reveston. Passavan amb La Barcosa. E puar aquí en amont. E i aurà un camin [ka'mi] sabo pas. E ben i a o camin, après cales vèrs ailà. Pas aira, dins lo temps, aquò la rota despí qu'existe aquí la dintre. Que i èra li Barbets soit-disant dintre. Fa vièlh qu'existe! Fa ben qu'existe. Sabo pas mas i a longtemps, qu'es facha. Arrestavan aqueli que passavan bessai, dins La Mescla.

Tot melanjat

Es tot melanjat

Mesclat aussí, vai que de còups diem mesclat aussí. Tot mesclat. V-oei tot mesclat v-oei.

(Aici) es gavuòt è!

'm'ai vesins s'acapissèm mas se i a quarqu'un que ven defuòra capisse pas cen que dio io. Manco lo francés capissen alora. De ont de? Aquí? N'i a que venon de Bretanha, aqueli de'n faça es de Bretanha. Daval sota dins lo Nòrd. E lo patoàs risca pas que lo capissen. Manco lo francés alora! A! Lantosca v-oei que parlan patoàs. Es pas lo meme patoàs m'enfin. Es pas lo meme quora parlan. Meme Ròcabilhera tot, es pas parier. Si Mèus. A Recabilhera es Si Mèus è! A Sant Martin d'amont es li Tòchis. A sabo pas çò que vuòl dire è!

A es daumatge que i a pas Franc encuei, que trabalha pas a la comuna, autrament. Porriètz discutir entre jeunesse.

A Carròs mas son paire e sa maire son a Figaret d'amont.

Es so can ['ka].

A que s'aluma bessai que s'escaudem! Volètz pas manjar un tòc de pan amb de sauciòt? Es dètz oras manca un quart. Siás abituat coma aquò.

Es d'aquel òme qu'es vengut 'quí. Es pas mieu. Es gras. Es un bèl can es. Es bèl es.

Vene aquí òu. Capisses lo patoàs, va tu capisses pas lo patoàs!

Aquí vai, aquí de raiòlas, de nhòcs, de pastas, de ragot, de...

Tot de cavas de frites. De lausans, de gançai, de binhetai.

De lausans es de pâte, de pasta, de pasta fresca. Metes tres quatre òs e pi tu l'estendes enfin. Pi tot en pichins carrats que còpa. Es de lausans aquò. V-oei.

A Calena de raiòlai, de gançai, de cavas ansin. O faián còire un cabrin, un cabrin, un chevreau. Un cabrin.

Pi a Calena tuam lo puòrc aussí. Faián li bodins e aquò aussí, èra de buòns bodins autre qu'aira.

Aira i a plus ren de buòn.

Aquò nòn. Nòn. Fan amb d'anoes, fan de cavas. 'mé d' anoes, fan mas, de nhòcs per exemple 'mé de cavas d' anoes. Nòn aquí nòn.

La matinaa fa la jornaa

Fa de muralhas [my'rajɔs]

Maçon mas, murador

Se n'es arribat de monde è! Nòn, se n'es recampat de monde

Si ditz coma aquò

Recampar de monde, se recampar

Aquò es un autre patoàs, un autre luec alora

S'es recampat de monde vai

Siám dintre un pichin bled ve

Un gran pòis ['pojs], gran pòis, es un gran pòis

...

Òu, òu Jausep, vene parlar lo patoàs, vene! Es aquel.

Òu! Ti tio que venes un pauc parlar lo patoàs òu! Ti dio, vene parlar lo patoàs.

Vuòs de café òu! Fa pas caud.

Ciril m'a telefonat m'a dich que nèva! A Sant Janet. I es de granas coma aquò *bientôt*. Ve!

Barro sa puòrta! Mas vai que tan melhor.

Es anat veire. Mas òu mi sembla que. *Pourtant* brutla aira!

Jausep, es un cosin de io (iatus acceptat)

Aquel qu'a un quatre quatre aquí non? Aquel. D'ailà. Qu'a un quatre quatre ailà.

Lai lunetas? Sai lunetas. 'Lai lunetas' es Niça daval! Sai lunetas [saj ly'netəs]. Avèm un parlar que...

Que parlam pas toi parier è!

Que parla lo niçard, aquí ai un vesin que parla niçard. Fa lo mesclum [mes'kly] è. Mas io li acapisse pas cen que li dio è!

Vene parlar lo patoàs, vene! Va qu'as temps vai!

Jausep (un cosin): lo ai pas lo temps, ai pas la fôrça.

SC: Sai, li ai dich qu'aquí que sabes cu calriá? Franc! Que mi demanda tot de cavas, io sio nula, coma... lo sio coma sa muralha, teni que lai brancai aquí. M'a demandat de si pòis e de tot aquò... Tè una cadiera. Un pauc de tot là.

Seta ti ve!

Vuòs un pauc de cafè?

De cafè, ne'n vuòs un pauc o? Ne'n vuòs ren ['re]? U mas n'ai tròup mes per ...

Es buòna mas... D'amont (ven). Mi cal anar cercar un pauc de fresca la quand meme. Ne'n vau cercar un pauc de fresca vai. Pas tròup gelaa. Fa mal a *l'estomac* après.

N'as aquí en aval?

Parla li italian vai! Li ai dich qu'aquí es lo gavuòt è!

Sai cu a de veire? Julien.

Julien, al manco el, li cònta d'istòrias. Vai qu'acapisse vai!

Ai vist qu'a

el parla, cònta tot cen que s'es passat

Fa un pauc tot

(conversacions mesclaas)

non perquè m'a dich, vi cal anar, passar per so cuòl
cava deu parlar Estefane

ESTÒP

a: 50:00

Notes :

– la prononciation du groupe “ai” est maintenue même si parfois elle semble proche de “ei” mais nous avons noté “ai”, “aira” (variante de “aüra”). Aussi, dans le cas de l’article défini pluriel “lai” ou “sai” on retrouve la forme pleine “las”, “sas” devant un mot commençant par une voyelle (comme pour le masculin puriel “los”, “sos”). Et aussi en liaison, la désinence des mots pluriels féminins présente des variations [aj], [ej] mais reste basée sur –as [ɔs] que l’on retrouve.

– r final des verbes prononcé
– r roulé constamment

– Suffixe –ièr [’jɛr] et [’jɛ] et non –ier

– –s- intervocalique conservé comme dans d’autres secteurs du vivaro-alpin voisins, dans la vallée du Paillon de Peille jusqu’à L’Escarène, le pays mentonnais, le Val d’Entraunes, la haute vallée de la Tinée : “ase”, “nosautres” (et non : “ai”, “nautres”) mais pas dans certains mots comme “glèia”

– –s de pluriel prononcé

– –s final de la négation “pas” prononcé [pas] et avec variations contextuelles, on retrouve cela autour de Puget–Théniers, même si ce n’est plus le cas dans beaucoup de villages à l’entour.

– –n final non prononcé : “so vesin” [ve’zi] le voisin, “maion” [ma’ju] maison, “santjoan” [san’dzwa] lavande, comme en Vésubie et dans le secteur alentour, au centre géographique du département.

– Article défini masculin sous trois formes :

– “lo”, l’article standard issu d’ILLUM majoritairement utilisé ici pour me parler (je ne suis pas de la communauté langagière quotidienne), donc emploi de la forme standard en occitan.

Deux autres :

– “o”, l’article simplifié, sorte de forme intermédiaire entre celle issue d’ILLUM et celle issue d’IPSUM. Peut-être que cela donne un éclairage nouveau sur la situation de l’est du vivaro-alpin maritime ? A la différence que la forme ancienne de l’article dans le pays mentonnais est soit “ro” (uniquement à Menton, voir les textes anciens) soit “lo” comme dans la chaîne “en lo” jusqu’à Peille et La Turbie ;

– “so”, l’article issu d’IPSUM, qui est la forme d’article défini propre à cette zone (le sud de la Vésubie, Coaraze dans les Paillons, l’est de la vallée de l’Estéron), en régression, face à la forme standard occitane et semblable à la langue officielle unique –le français– (avec “le, la, les”).

- Au pluriel :
- devant voyelle :
- sos
- los
- devant consonne :
- si
- i
- li
- lei

- lexique :

“io” [ju] et non “ieu” comme dans les villages alentours.

Emploi de “aicí” e “aquí” (3ème degré d’éloignement “ailí” non relevé).
 “cava” (variante de “cauva” mais pas caua” ou “causa”)
 “pòis” (en orthographe plus standard on écrirait : “pàis”) et non les formes
 “país” ou “peís” = pays, village. Tendance identique jusqu’en Tinée :
 Bairols, Roure (ou dans les Paillons à L’Escarène) où l’on peut trouver
 “man” prononcé [’mɔ(n)].
 “amb” et “emb” tous les deux utilisés

- - -

- Uels (o “Utele” toscanofrancisme, *Utelle* en fr) : **Sant Jan**

Entrevista de Monsur GILETTI Dominique (naissut en 1913) e Madama GILETTI (n. A L’Archa 04) per REVEST Laurenç en 2004.

sus FRB340325101_SON-REV-174-01-04.wav

(Alora/ a l’ora:) es soassanta minutas!

Encuei es lo ditz uech... fevrier, mila nòu... doi mila quatre. Sant Jan *La Rivière*, comuna d’Utele. Sant Jan *La Rivière*. Avans, li sonaviam Li Rabairòls, *pasque* faián [fa’jen] totplen de rabas. Alora èron li rabairòls de Sant Jan *La Rivière*.

lo, es Giletti. *Giletti Dominique... Dominique*. Giletti. V-oèi.
 (Naissut a) Sant Jan *La Rivière*. V-oèi. Nòn, a costat, just a costat ‘quí. Lo ditz uech novembre mila nòu cent tretze. Fa un molon de temps aquò, è!
 Mon paire èra de Sant Jan. E ma maire èra de Val de Blora, de La Bolina Val de Blora. Ben mon paire aviá [a’vje] totjorn lo comèrç. Aviam una buveta ailà, d’ont... e faiam *aussí* restaurant. Après mon paire faiá *aussí* lo maçon. E èra *aussí*, a estach vint a quatre ans *adjoint* especial a Sant Jan *La Rivière*. E ben dintre cada vilatge, si i èra un mariatge, avián li registres coma eira a

la *mairie*. Coma a Figaret, si quauqu'un neissíá [nej'sje], ò un mòrt, ben i èra li registres per aquò. Èra pas besonh d'anar a la *mairie*, que la *mairie* èra a Utele.

Utele. D'Utele, utelencs. A, se volètz una cançon d'Utele, n'ai una:

A Utele i a trenta filhas
Que si pòrton gilosia
Que si vòlon maridar
Mas non sabon cu si pilhar.

Ò paurei filhas, li la la
Fètz vi coratge, la li la la
Sabètz que lo mariatge
vos dona d'a pensar.

Aquò l'avètz enregistrat?

A, sai pas se li fa plesir a Utele. Perqué trenta filhas, n'i a manco plus doai [ˈdwɔj].

En patoàs, nòn.

Maçon, faiá lo maçon aussí. A v-oèi, aviam, just de costat aquí, l'avèm vendüa la maion aüra. E alora passava li carretiers que montavon dintre tota la valada. S'arrestavon. Alora i èra, *sur* una estatgiera, i èra un vas [ˈvas] de bros, sabètz cen qu'es lo bros?

E alora ma maire li donava lo pan, e pilhavon una botelha de vin o doai, de drech coma aquò feión de restias de bros, si manjavon, pi cantavon una cançon e pi se'n anavon. A v-oèi, a Lantosca, fins a Pelasca, Recabilhera, Sent Martin, La Bolena... *Belvédère*, tot aquò. V-oèi s'arrestavon toi aquí. Da Giletti, coma aquò diián. E faiá, servia li *clients*, mon paire èra pas totjorn aquí. Faiá lo restaurant, la coïna, faiá. Avia un cotèu. Una rastia de bros. Rastia. Rastiá = *Val de Blore*.

A Sant Jan. Ai passat lo Certificat d'Estudi aquí, ai passat lo Conselh de Revision aquí, a Sant Jan. Perqué, la comuna, lo Chef [ˈtʃɛf] luec èra Utele. Mas lo Certificat d'Estudi e lo Conselh de Revision lo faián aquí perquè èra tròup luenh montar d'amont è. Alora aquí, èra *plutôt* lo centre de la comuna. E eira, la *mairie* si tròva a Sant Jan *La Rivière*, lo chef luec es aquí.

U. Nautres, i a, Lo Chaudan, i a Lo Cròs d'Utele, i a Sant Jan *La Rivière*, i a Figaret un pauc plus aut, e pi après i a Figaret sus la rota de Duranús, L'Imberguet, L'Imberguet sus la rota de Duranús. Ben avans i èra Lo Reveston, mas aüra, li son, i a plus degun au Reveston. Au Reveston d'Utele, mas dona sus la valada de la *Tinée*. La comuna d'Utele es una dei pus gròssas comuna, Li Granjas de La Brasca, tot aquò. Tot aquò es tot la comuna d'Utele. L'Imberguet, Lo Cròs d'Utele, i a Figaret, *voilà*. Lo Chaudan,

aquò es tot la comuna d'Utele. Lo Suquet, i a Lo Suquet d'Utele e Lo Suquet de Lantosca. I a un pònt e alora, avans lo pònt es la comuna d'Utele. E après lo pònt es la comuna de Lantosca.

U! Es coma Gilbèrt, *c'était* Gilbèrt de Piòt. *Aguillon. Charles là-haut, c'était* Caceròl. *Ils étaient 5 ou 6 de famille, c'était les* Caceròls [kase'rors].

Li imberguetan, li sonaiam. Li crosetans. Aquí darrier, li figaretans. Mais avián coma *surnom* li avocats. A voèi, li avocats de Figaret.

– Mma GILETTI : *Les greffiers habitaient là-haut.*

– M. GILETTI : Li suquetans.

Li rabairòls. Sant janencs.

Ò, io n'ai fach vai. Ai trabalhàt, ai ajudat emb li mieus parents. Sus lo còup qu'ai agut l'atge, per anar trabalhar, mi plasia d'anar trabalhar. Es pas perquè n'aviam besonh. Perqué a maion i èra cen que..., mon paire èra un debrolhard. Avia de bòni idèas, coma per exemple. Avia aquí un entrepaus de ciment, tot cen qu'èra per la construccion.

Coma diiá: "aquò, si gasta pas". E rendia servici, alora faia venir un camion de ciment, de bricas, e pi alora i èra totes li maçons, dei environs, venion. E èron contents perquè a l'epòca degun avia de voaturas. E per anar a Bauç Ros, d'ont i èra l'usina de B., è, e trovavon tot cen que... De caucina per blanchir, meme de carbura. Per quora i èra la companhia de l'aiga, ni cromptava la... per li lampas soterrenas, aviam lo carbura aussí.

... A l'epòca [e'pwòka] li caçaires si faión li cartochas, alora aviam, aviam li plombs ['plump] per la griva, per lo reinard... la lèbre, meme li... per lo sanglier. M'aquò es 'na cava, coma diés, aquò si degalha pas. Si vende pas encuei, si vende deman e es totjorn bòn. Aviam de ponchas de totei li sòrtas, una partia de doi e mièg centimètres, i èra de cinc centimètres, i èra de set, lo detz, lo dotze, me'n avisi encar... Jusc a vint e doi centimètres, per li charpentiers per clavelar li... (16:15)

Alora... io, totjorn aquí meme. Après, i èra La Pòsta just aquí, èra de costat aquí. E lo recevur languissia qu'aguèssi ditz e vuech ans, per far, per ramplaçar lo factor, lo diminge [di'mintSe]. Perqué a l'epòca lo diminge i èra la tornada, alora lo... Quora ai agut ditz e vuech ans lo factor, lo recevur èra content perquè trovava degun per faire ramplaçar lo factor lo diminge. Après a la companhia de l'aiga. Parier. Quora la Vesubia [vezy'bia] venia trobla... i èra pas lo telefòne per... la nuèch, a sièis oras lo telefòne i èra plus de telefòne. E se la ribiera venia trobla dins la nuèch, calia avertir Niça per fins que copèsson l'aiga. Perqué l'aiga èra trobla, per pas que... per pas abimar li filtres a Rimiés d'amont. Alora lo gardien dau canal venia mi trovar e dire: "Dominique, ti cau partir è!". Alora a n'impòrta quala ora de la nuèch, anavi a Levenç en biciclèta è. Perqué eilà i èra un chef. Lo chef Mossur

Massena, alora picavi a la pòrta, e li diii que l'aiga èra trobla. A Levenç i èra dejà un telefòne. Alora si levava, anava telefonar a la Direccion a Niça. Voalà.

Après i èra la, eira es [e] l'EDF, mas avans èra l'Energia electrica *du Littoral*, alora calia pintar li pilònes. Alora mi sio ajudat que siiam tres quatre de Sant Joan: de Duranús jusc a Belvédère, avèm pintats totes li pilònes. Mas a ieu aquò mi plasia. Es pas, perqué, mon paire mi forçava pas, nòn nòn. Perqué a maion i èra de trabalh. Après sio retretat de La Pòsta alora après. Èri factor aquí.

Sauf cinc ans que sio agut prisonier de guèrra en Alemanha.

Après aviam un restaurant... Avèm *surelevat*, avèm fach un estatge subre aquí. I èra cinc chambras, e alora aviam...

E aviam una clientela que. Aviam Air Inter, li pilòtas d'Air Inter, davau a l'areopòrt i èra, avíon una ficha de venir manjar a Sant Jan *La Rivière*. Perqué un còup, es passat un mossur e 'na dama, èra un oficier de..., un comandant de bòrd, qu'aviá manjat aquí. E es agut tament content que, a mes una aficha davau, d'ont li pilòtas arrivavon, que si chamjavon enfin. Alora, alora presque cada jorn, ni telefonavon de l'areopòrt: "*On arrive à 5, à 6!...*" a cinc a sieis". Alora, li *hôtesses* e tot..., e li pilòtas totes emb, perqué doái [dwɔj] oras o tres oras après calia que partèsson bensai...

Una bèla clientela.

E après a Canha *sur Mer*, a l'ipodròme, just avans d'arrivar a l'ipodròme i èra un otèl que s'apelava... si sonava "Lo padòc". E aquel òme dau Padòc, èra nòstre *client*, venia manjar, *de temps en temps*, au nòstre. E alora donava l'adreça ai patrons, *aux jockeys*...

STÒP: 22:00 (la frema parla francés)

REPILHA: 29:00

Mon paire èra adjoent. E a ajudat au, a l'ingenieur a faire lo *tracé*, per lo pònt... per la linha dau *tramway*. A començat a Lantosca, 'mé aquel ingenieur e, per tenir la mira tot aquò è. E voalà que mon paire aviá dejà pensat, ditz: "vai que quora arrivam a Sant Jan... i a lo tornant aquí, per virar lo *tramway*...". Perqué eira an copat una maion. Mas avans la maion, n'i èra una maion que faiá un angle drech. E, alora, la nòstra maion tocava l'autra maion de'n façà.

Alora mon paire a dich: "vai que quora arrivam a Sant Jan", e voalà que ben segur, l'ingenieur quora son arribats ailí Sant Jan: "Coma vòs que lo *tramway*, pòl pas tornar en aquela", èra tament estrech. E alora mon paire, l'a un pauc regarjat pi li fa: "*Mais monsieur* l'ingenieur, se faiatz un pònt que d'aquí a l'autre costat? Ai dejà vist totes li proprietaris dei terrens, de l'autre costat que per anar a l'autre pònt vi donon lo passatge per ren".

Alora l'ingenieur, ditz, que mon paire m'a racontat, m'a dich, l'ingenieur m'a un pauc ben regarjat, ditz: Vos monsur Giletti, *pasque mon père*, sabíá cen

que, pi èra calat èra pas...

Alora li a dich: “ben esto sera cali a Niça, e deman matin vi fau la repòsta”. E alora aquò es anat veire li sieus... E es agut d’acòrdi... un pònt d’aquí a l’autre costat. Regarjatz un pauc, se Sant Jan, sensa pònt cen que seria? Per anar de l’autre costat, calia anar far un torn terrible, per anar sus la rota d’Utele per anar... pi es bèu un pònt a Sant Jan.

STÒP: 32:00, REPILHA: 34:00

Avans, eira lo parlon plus. Mas avans per dire “la botelha”, diian “sa botelha”. “Sa botelha”. *Au lieu de dire “la” on disait “sa”* a Sant Jan, meme a Duranús. O “la”, o “lo”, o “so”.

Per dire “lo pònt” diiam “so pònt”. Sa cabra, sel’ase, so boc.

Mi rapèli que li gents, toi, totes li peïsans d’aquí, parlavon toi coma aquò. Mas nautres siiam abituats emé d’autres *clients* coma aquò, ieu l’ai jamai parlat. Mas, ai sentit li autres que parlavon coma aquò è.

Manjo, ieu aussí. V–oè vèi, l’un o l’autre, “mangi” o “manjo”. Sai pas è. Manjo è, *pareil*.

Sai pas.

Nòn, mas *l’accent*...

(*una chanson de Roquebillière* :): “Nautres siám de Ròcabilha, degun parlar de se’n anar, avèm toi un mòt per rire, aimam rire e cantar!”.

Lo Colet, de Sant Jan. (40:00) Venion cercar li cigaretas, venion cercar lo jornal, mas u, i a plus degun. Li conoissèm manco plus.

(41:40) La jorna es vito passaa [pa’saw]

la voatura a vito passat

lo maçon fa la muralha

lo rabairuòl (nom du parler de St Jean)

nòn, sai pas, pòdi pas vos dire è

mangi una torta de blea

ai manjat una torta de blea

mangi una torta de blea

manjo una torta de blea

sento pas cen que ditz

canto ben [‘be]

en patoàs, nautres li sonam totjorn li motons, li motons manjon lo blat estaco l’ase emé la chèina

l’ase esubre so camin [ka’mi]

bèu un veire de vin [‘vi]

s’es fach mau a la man

es anat crompar de pan
lo cavau manja de la civada
la civada, en patoàs
lo caval nautres, lo caval
dans le Var es lo chivau
li cavaus bèvon
la fea, la fea es malauta
li feas son malautas

son de marrias bèstias
lo rèim [ˈrɛj] es madur
madur, es totplen madur
eira vau dormir

lo pèssegue es madur
es meir v–oèi, nautres diam “madur”, sai pas si [ˈmejr] a Ròcabilha
la ròda es crepaa [kreˈpaw] (e non “crebaa”)
abito dins la valada [vaˈlada] de la Vesubia
es dins la valaa [vaˈlaw] de la Vesubia
es en Vesubia

es de la nuòstra valaa
lo vedèu es neissut
li vedèus son neissuts, son venguts [venˈgys]
lo vedèu es neissut, li vedèus son neissuts [nejˈsys]
li peras son maduras
una pera

lo vedèl

eira lo solèu es partit, es cochat
lo solèu brilha ben
fau netejar lo canal d'arrosatge, lo bual d'arrosatge
fau netejar li buals [byˈal], li buals [byˈals]

li cans se muòrdon la coa
manjon de caròtas crudas
li aucelons son dins lo niu
son de bèus aucelons
‘na pichona totnua
es debralhaa
a de pèus dintre li chivús, dins la tèsta
li prats son ronds
n’i a pas totplen de prats aquí [ˈpraz aˈki]

aluma lo fuec emé lo buòsc gras dau pin
es anat au prat
au prat
es anat au prat
ajudo un pauc lo mieu vesin [ve'zi]
ajudo lo mieu vesin
ajudo a missonar

la maion es ben bastia
l'annaa es finia
ai aublidat d'òu, de lo faire (1:00:00)
cau lo faire o fau lo faire

la fèsta es finia
es passaa davans lo sieu
puòdi lo faire
puòl ['pwo] durmir tranquille
podèm parlar patoàs
podètz parlar 'mé nautres
puòdon escotar
ai poat la vinha
ai talhat li auliviers
talhi, talhar

ai talhat l'aurangier
eira talho l'aurangier
ai poat la vinha
mi cal poar la vinha
poo la vinha
poo li vinhas

puòdo lo faire
[...]
suòno lo can
cerco li amics
mi puòdo mi fidar a eu
la mieu maion es ben netejaa
saup pas najar
monto au grenier
la montaa dau castèl
sus la comuna i a doi castèls
sudo totplen
totplen caud
li veo pas

li vièm rarament
manjo de nhòcs ['ɲɔks]
eli sabon cen que diin
esto matin [ma'ti] fa frei, fa fresc
sabo plus ['plys]
n'i a plus pauc qu'avant que parlon lo patoàs
a un pichon dins li braçs
a visitat *plusieurs* peís
puòrta de fais de buòsc sus lo cuòl
ai culhit de pichinai figai (plural feminin marcat en [aj] aici)
li brancas ['branka] son autai ['awtaj]
li causai chamjon
tote li filhas dau peís son maridaas
li montanhas son bèlai
li autre filhas son partias (s non dicha)

manja li pichinas prunas (s non dicha)
son tote de pichine prunas [e]
li filhas filon la lana
a jamai vist li montanhas de Menton

li autres annaas, ans an vito passat
li perei son de buònei perei [ej]
ò li buònei trochas!

Niça, plus d'aiga (1:12:00)

li buònas cabras (s non dichas)
es de buònei fremas
li buònei maires
li buòni amai anaràn au paradís
li buònei amei
es li mieus amics
son li mieus
travallhon doi jorns per setmana

a li pens banhats
li ai sentits
la rua es vueia (francisme)
n'i a pas de ruas a Sent Jan, i a gaire de ruas a Sent Jan
li òmes avián [a'vjɛn] de travalh avans
li autres enfants an de chança
s'es romput li uòs de la man
ai mal ai uelhs
ai mal a un uelh

la maion dai vesins es bèla
si roia totjorn li onglas
aquela bèstia li platz li buònas èrbas
an frei ei aurelhas
a avalat lo merilhon de l'auliva
lo merilhon dei aulivas

li nius son dintre li arbres
li prats ['pras] son vèrds ['verts]
es 'mé el, es 'm'el
es 'mé... els ['es]
es 'mé els

son 'mé elai ['elaj]
es subre li estatgierai
travalha vèrs li usinai
ramassa de fuèlhas

es vèrs li arbres
passa per lo buòsc
passa per li buòscs
passa per li aubèrjas
es passat per la fenèstra
per li fenèstras
lo meu es fach per li abelhai

N'i a encar totplen?
Aquò es tot enregistrat?
Aquò passa dins Nice Matin?

Siátz anat a Figaret?

STOP: 1:21:00, REPILHA: 1:24:00

li anhèls [a'hes] son neissuts est an
viu au castèl [kas'tel]
planta una poncha
amuòla lo cotèl
cordura emé lo dual
s'es escrasat li des emé lo martèl
li vedèls [ve'des] son dins lo camp STOP: 1:25:00

Nòtas:

coma es agut restaurator, a un parlar un pauc mens tipic de Vesubia e mai sud occitanizat, cf. "nautres siiam abituats embé d'autres *clients* coma aquò,

ieu l'ai jamai parlat. Mas, ai sentit li autres que parlavon coma aquò è”.

alternança entre desinença de primera persona (indic. pres.) en -o e en -i, ex.: “manjo” o mai rarament “mangi”

“siam” (en plaça de “eriam”)

“avia” [a'via] alterna emb “aviá” [a'vjœ] (mai rare)

-t finala de particip passat jamai dicha

-r finala non dicha

restia, rastia (varianta de rostita, rostitá) = tartine, passatge de “o” a “e” possible coma dins Rocabilhera > Recabilhera, Rocabrúna > Recabrúna notar lo tip “diminge” [di'mintSe] (e non lo tip sud-èst alpenc o niçard)

Vesubia [vezy'bia] (e non “Vesubiá” mai d'amont ni “Vesúbia” mai niçard) alternança entre aüra “eira” (mai vesubian) e “aüra” (coma l'oèst e lo sud)

-n finala s'escafa en posicion finala absoluta

clitics: au, dau

-l finala presenta alternanta emb de formas en -u: cavau/ caval, eu/ el, cau/cal, vedèu/ vedèl, mas solament -l dins: castèl, canal, bual e tanben -u finala solament dins: solèu.

-s de plural masculin presenta o alternanta o absent: li buals [by'al] o li buals [by'als], en ligason: prats aquí [p'raz a'ki] o ren de traça; “toi” [t'uj] e “totes” [tute] per lo masculin plural

plural feminin esitant entre: -ai, -ei, ren (as = [a]);

-S de plural après -L: li anhèls [a'ɲes], vedèls [ve'des]

“tote” (per totai)

doái [dwoj]

“aussí, chef, charpentier, dejà, adjoent” francismes corrents occitanizats foneticament

“rua” estonant (en plaça de “carriera”)

dobtes per “chambra”

- Uels - **Sa Vila** (o “Utele” toscanofrancisme, *Utelle* - *village* en fr)

Entrevista de Madama FARAUT naissuá PASSERON Eugénie (n. non donaa), Monsurs FARAUT Albert (naissut en lo 1923) e MALAUSSENA André (naissut en lo 1940) per REVEST Laurenç en 2004.

FARAUT Albèrt- V-oèi. E quora es branchat, parles plus è! Cal parlar patoàs è! Autrament, se parles...

MALÀUSSENA André- De còups mesclo aussí. De còups mesclo aussí.

FA- V-oèi. Aquò ni vas dire, pauses de questíons, 'm' aquò nautres ti respondèm. Mi pauses de questíons, veire ce que...

MA- Un au còup basta. Podèm pas parlar ensèm. Un au còup basta.

FA- De còups que i a...

Alora, so mieu nom [ˈnum] es Albert Faraut, Loís, e el es Malàussena André. Alora nautres eicí li diám [ˈdjen] Dede. Perqué n'i a tament de Malàussenas qu'alora, a fach que coma aquò, en dient Dede, sabèm cu es. Perqué se dio, Malàussena André, ditz mas n'i a un autre! Alora a fach coma aquò, si capissèm [kapiˈsen] ([e + n] non nasalisé). Io meme, io quora parlavo emb de vièlhs, quora èro jovenet, sui vièlhs diion ditz: "Aquò es l'enfant dau gris!". V-oèi, perqué i èra tament de Farauts, e mon granpaire si sonava "O Gris". Èra un surnome. Per poler saupre. E v-oí, perqué i èra tròup de Farauts. Si sonava "Lo Gris", mon granpaire.

Alora i èra encar de vièlhai, n'i a plus, mas i a quarques ans i èra encar de vièlhs, e quora diion, ditz: "Aquò e ben es "So Gris"". E v-oèi. Coma aquò èra facil a veire lo Faraut qu'èra. E pi i èra d'autres Farauts que ni sonavan, per totjorn, per pas melanjar, ditz: "Aquò es Faraut de Gambin". "Gambin" èra un surnome. Èra un surnome per poler distingiar d'un Faraut a l'autre. Òc...

MA- Bessai d'un temps bessai.

FA- Veo pas ce que porriá dire.
Non, manco. Vai saupre. Perqué...

MA- Es coma io, sa mieu familha es Brigòl. Brigòl. Après per saupre ce que voliá [vuˈlje] dire.

FA- Perqué i èra tròup de Malàussena.

MA- Brigòl, cadun [kaˈdy] aviá lo sieu surnom aquí.

FA- Albèrt.

MA- Malàussena (noter la forme occitane du patronyme), *André*. La mieu familha (son): "Sui Brigòls" [syj briˈgɔs]. Après i èra d'autres surnoms mas,

vrement de la família èra “Sui Brigòls”.

FA– Aquò es coma Fernand aquí. Parlaïam de Fernand Olivari, ben lo sonavan, encar io, e de vièlhs: “Lo Gaspardon” [gaspar’du]. Quora arriba sus la plaça emb sa voatura, suòrte de sa voatura, ja qu’es un pauc lord, òu sòna: “Òu Gaspardon!”. Es un surnome per el.

MA– Cadun aiá (forme abrégée de “aviá”) lo sieu.

FA– V–oèi, si sonava coma aquò. Per... èra d’Aulivaris (noter la forme occitane du patronyme), n’i èra *aussí*. Fa que... (èra) coma aquò *quoi*.

FA– La comuna si suòna Utele. V–oèi, Utele.
Non, Utele eicí.

MA– Sos utelencs è! Aquels qu’estàn aquí, los utelencs.

FA– Que siam verament de la comuna, utelencs. ‘M aquò.

FARAUT–PASSERON Eugénie– *Il y en a pas un autre de nom ?*

Uels [u’es]. *Il me semble*. Uels [u’es]. Non?

Faraut (noter la forme occitane du patronyme) *Eugénie*... Ugenia.

FA– Ela so sieu nom de filha, si suòna Passeron [pase’ru] (noter la forme occitane du patronyme). Es una Passeron ela.

MA– Aquò “belèu”, en amont a Guilhaumes díon “belèu”. Aquí diám pas coma aquò. Bessai, v–oí.

FA– Parla patoàs!

FPE– Faraut *Eugénie*. Ai totjorn sentut dire que diám Uels [u’es].

FA– Coma as dich?

A rason, v–oèi, Uels [u’els], [u’es]!

MA– ‘Quò si perde eira vé!

FA– Anam a Uels, aqueli que venián [ve’jen] de la mema comuna de Figaret per exemple o d’aquò, diián: “Anam a Uels” [u’œs]. Uels voliá dire Utele.

FPE– M’aquò es vièlh è!

FA– M’aquò es vièlh u!

Sos utelencs [suz yte’lenks]. Sus utelencs.

MA– Sos utelencs, après i a de surnoms. Sui coteliers [kute'ljes]... n'i a.

FA– V–oè, v–oèi. Aviam drech a portar un cotèl.

FPE– M'aquò n'estòria.

MA– Non, m'aquò èra ver. Mas...

FA– Èra pas un' estòria, èra ver. Portaiam un cotèl, qu'aviam drech a portar un cotèl, s'aguessiam d'anar a Niça, a l'epòca [e'pòka], sensa papiers ditz: "sio d'Utele!". Alora degun diiá ren [re]. Meme sui flics nos auríon pas arrestat. Perqué eriam d'Utele. Oèi.

Sos utelencs avíon drech a portar un cotèl.

MA– Es per aquò nui sonavon lui coteliers. Coma a Balver lui suònnon "sui banets".

A l'epòca èra una lei.

3l es aquí. I a meme o drapèu, puòrta sobre l'ors. Alora aquel ors, un jorn i a lo mera de Sant Martin, que sio io que puòrto lo drapèu, *pusqué* sio un de sui pus vièlhs, puòrto lo drapèu a la fèsta, alora... Sant Martin Vesubia [vezy'bij], *Franco*, Franco, alora m'a dich: "A ditz, car que demando a tu que siás tu que lo puòrtes, siás un de sui plus vièlhs, ditz, coma va que i aguèsse l'ors?".

"E ben li ai dich, e ben ti vau dire perqué i es l'ors. Perqué sui pus pichins mesuravon un metre vactanta!". Alora coma èron tots de "costauds" [kɔs'tɔs], nos an sonats "sos ors". A partir d'aquí. Coma es tot de balandrants, es totes d'òmes "costauds" [kɔs'tɔs] alora nos an batesat "sos orses" d'Utele.

E ben ve, n'i a encar un!

De nomenalhai, segur que n'i èra ben. Mas...

MA– U, n'i a cinc d'amèus. I a Lo Cròs d'Utele, i a Lo Figaret d'Utele, Sant Jan, e... Lo Chaudan [tʃɔw'da] e d'un temps i èra Lo Reveston. Mas eira Lo Reveston i a plus degun. I a pus qu'un pastre qu'està eilà. A l'epòca... A diau i èra l'escòla, i èra tot è! A diau.

FA– A l'epòca, i èra cinquanta personai. Io me'n aviso encar que i èra encar cinquanta personai, e i èra detz o dotze pichons a l'escòla.

I èra pas de rota.

MA– I a pas de rota, n'i a manco eira encar. Tot a pen!

È! Sel ase, so mul. E basta è!

FA– E ben partián de la Tiniá [ti'ɲɔ], partián d'eicí, coma volián [vu'ljen].

MA- I a lo camin que cala a la Mescla daval. I a tres quart d'ora a *pu près*.

FA- Montavan aquí, i a un pichin camin. lo l'ai encar fach.

MA- E io parier vai! V-oè.

FA- Son toi muòrts.

MA- A ben i a encar de familhas que son a So Chaudan, au Plan dau Var, au Gabre (de Bonson), qu'èron de d'amont *quoi*.
...Malaussena..., a!, Revèst, mas es de l'autre costat d'amont,... dau mont Vial.

FA- Nautres es Lo Reveston, e de l'autre costat es Revèst. Va ti saupre.

MA- Perqué, en patoàs, nautres diám So Revèst. Lo Reveston, diám Lo Revèst.

Diám anam a So Revèst. Diám pas Lo Reveston, diám Lo Revèst.

FA- Èron desservits per la Pòsta d'eicí. Cada jorn i èra so factor que partiá, e anava au Reveston. Perqué i èra la boata, e per que non i aguèsse de frauda, i èra lo tampon dins lo sac de so factor, e quora arribava eilà, durbiá la boata, so primier trabalh èra de metre lo tampon per far veire qu'èra passat, meme se i èra que doi letrei.

(10:00)

MA- Avio setze ans, o ai fach io per remplaçar lo factor de l'epòca.

FA- Quora pilhava li comjets.

MA- I a 'na glèia diau, i a encar so cementèri e tot. E diau.

I a pas de rota. Après, après totes li enfants dei familhas, i èra l'usina daval, son toi rintrats a l'EDF, an toi, son toi partits coma aquò.

FA- Après i èra doi, tres pastres, cu aviá de vacai, cu aviá quarquas cabrai, 'm'aquò après s'es tot perdut, tot aquò.

Ò qué non, non. Autorn, aquí, i a un pichin... i a un morcèl que es un pauc, fa un pauc vilatge *quoi*. Un pichin vilatge. Òu, paure io, nòn, nòn, juste i a...

MA- Es coma... en fach i a doi quartiers, i a 'n autre quartier si suòna La Fuònt d'Auliva, mas es Lo Reveston aussí.

FA- Ò i a quatre, cinc maisons [majj'zun] eilà. Après i a encar La Barcosa, que fa partia aussí de, tota la mema equipa. La Barcosa, La Barcosa... Mas fa totjorn partia de So Reveston.

MA- La Barcosa en faça Sa Cortbaissa.

Quora anatz a Sant Estève, pilhatz La Tinea aquí. Lo premier vilatge, Sa Cortbaissa, en faça i a cinc o sieis maisons aquí, e ben aquò es La Barcosa, m' aquò es d'Utele.

FA- En anant coma d'eicí. Ren de rota. Après n'an pi fach passar 'na passarèla, m'aquò's pus vièlh.

MA- Passat Sa Cortbaissa.

FA- 'Na passarèla en buòsc, amb li cables. N'i èra un que si sonava André, èra un Martinon aquò, passava emb sa motò subre. Perqué aviá lo còup per passar emb sa motò, sus la passarèla, perqué se la passarèla èra a tangar... El passava emb sa motò. Èra un, un pauc...è! jove, es qu'a paur de ren *quoi*.
MA- Ò, avant [a'vant]... Après oèi, perqué i èra La Mescla, i èra la rota. Mas avant si partiá d'aquí d'Utele.

FA- Mas venián aquí. Meme per de provisíons, o per venir a la messa, per venir au perceptor, perqué avant si sonava lo perceptor. Elui en patoàs diíon "lesator", diíon manco lo "perceptor". Lesator. Aquel que recampava sui sòus, quora pagas sos impòsts. Qu'en francés si suòna "*le p(er)cepteur*". *Voilà*, aquò, elu sonavan lesator. Passava... Nautres anaviam en campanha e n'i èra un que passava totjorn. E mon granpaire diá: "D'ont vas Jausep?". "E aquò, ditz, i a lesator!". Perqué parlavan un pauc ensin. Elui parlavan ren coma nosautres è! Siam dau (apax?) meme comuna mas elu alongavan [alun'gavan] (n final non nasalisé). "E ditz, aquò, i a lesatooor!". Alongavan un pauc quora parlavan. Au Reveston.

MA- Eilà an un *accent* especial è!

FA- Dintre la mema comuna avèm toi lo nòstre patoàs. I a Lo Figaret, parlan pas coma nosautres!

MA- Au Cròs d'Utele es parier è!

FA- Ben i a la diferença que per exemple, per dire: una tela. Una tela que recampam d'èrba. Nautres diám un cendairuòl, elui diòn un florier [flu'rjer].

MA- Un florier. Après n'i a que diòn lo linçolon.

FA- Un linçolon. E i a de mòtes que...

MA- I a meme de mòtes... A So Cròs per dire: aussí. Coma si ditz aussí... parier... tanben. Elu dion "arèi". Arèi *ça veut dire aussi*.

FA- Arèi. A So Cròs. Díunon "arèi" es ver (NB : emploi de ce mot à llonse)

MA- Per exemple li dies: io deman vau a Levenç. E io arèi li vau! *Moi aussi*

j'y vais.

FA- i èra encar un qu'òu diiá ben, èra *Roger*... Massilha, Massilha. Fin a la fin...

MA- Masseglia.
Lo paure *Fortuné* aussí.

FA- E Julien..., se vas au Cròs, te voliás parlar ansin, quora es ben lunat i a que Julien que parla coma nosautres. A ben alora.

MA- Es un cosin è! Es encar cosin.

FA- Ben alora ves que. Es un Malàussena aussí. D'aquela raça n'i a de pertot!
(rires)

MA- D'Aulivaris [ɔwli'varis]. Après aici... Faraut, Passeron, de Chais, aquí a Utele n'i a plus. De Chais a Vileta, a Pelasca n'i a mas après...

FA- Eicí de Chais aici n'i a plus.
Nòn.

MA- Onte rèsta, nautres diám "d'ont rèsta"

FPE- *J'ai un cousin qui est avocat...*

Sa sieu frema qu'es Jutgi, de nom de jovena filha es Revèst.

FA- De qué vuòl dire?
A v-oèi.

MA- A ben aquò o sabio pas io vès.

FA- Io manco, bessai siam encar parents... m'aquò per ela. A 'na memòria, òc!

FPE- Io ai de memòria è!
Si puòl è!

MA- Vi sonatz Revèst mas es un nom de Sant Esteve o...?

FA- A, òc òc... Siás un varenc *quoi*. Nautres eicí diám varenc, m'après bessai chamja è! Nautres diám, 'quò es un tipe, es un varenc, au luec de dire dau Var, diám es un varenc. De còups a la television, parlan de tipos, d'eilà, dion m'aquò es un varenc.

N'i a un que parla aquí, que de còups, dio: "va aquel n'es ren d'eilà!" perquè es la maniera que parla. Sentes totjorn aquò, *l'accent*, sentes qu'es pas lo *vrai quoi*.

MA- Va que de còups que i a t'òu dio.

FPE- Lo provençal... lo provençal, es diferent.

MA- D'ont aquò?

FPE- *Aux regionalai!*

FA- I a un jove aquí que lo parla.

MA- M'aquò es ja un pauc lo "provençau". M'aquí es pas parier encar.

FA- Mas se pilhes lo "*vrai*", io me'n aviso sus o còup. I a un vièlh que parla. Ben me'n aviso sus o còup, ditz, aquel es un "*vrai*".

Ancuei quant n'avèm dau mes?

MA- Quant n'avèm, n'avèm... n'avèm vint a quatre, vint a quatre de fevrier è!

Va qu'aquí sai, coma fèm plus ren, regarjam plus, manco l'ora regarjam.

FA- Vint a quatre de fevrier [febri'jer].

Regarjam plus ['plys].

De que l'an siam? Siam en doi mila...

MA- Doi mila quatre.

FA- Doi mila quatre.

Dau temps que sio? Sio de vint a tres.

MA- E io, sio de quaranta. Sio jove è! Mas...

FA- Quora ai fach lo sordat, èra un tòc de bastard coma aquò. Nautres sui pichons, d'un temps dián "putan de bastard a!". Vès, eira dien: "Aquel paure pichon". Nautres "putan de bastard". D'un temps èra coma aquò. Meme io, ma paura maire, o mon paire, diiá: "aquel putan de bastard s'es encar arrecampat. Qué fa? Lo cal anar arrecampar en plaça è!. S'estaiás tròup de remontar, ti mandavan far una comission, a ditz de que fa aquel bastard aquí 'n aval?". Aquò èra un mòt coma aquò, 'm' aquò vai cercar. A v-oèi.

Narvelós, aquò si ditz aquí. 'Quel putan de narvelós.

E meme encar nosautres eira. Io, primier, que sio plus un pauc vièlh que Dede aquí, e ben quora i a li pichons que venon de la vila, de còups que i a son, n'i a de polits è!, cal pas dire, son pas toi è! Mas a d'aquelu de còups que li a, li dio: fau pas. Alora lo dio en francés: "il faut pas faire ça!". Ti regarjon coma ditz! Lo mieu amic: narvelós! Vès? A v-oèi.

Quora sio naissut? Es a dire que, sio naissut a Niça, perquè èra ja una epòca

que sai fremai anavan acochar a Niça. Començavan ja a anar acochar a Niça. Alora es per aquò sio naissut a Niça. Mas sio aici quoi.

MA- lo es parier, sio naissut a Niça. A, i èra un espital mas...

FA- mas i èra una acochusa, òu mas!

FPE- Creso perquè son paire e sa maire trabalhavon a Niça aussí. Es aquò.

FA- A vai, sa mieu frema a naissua aquí. En aquela maion aquí, ve!

FPE- En aquela cambra aquí.

MA- A n'i a de plus joves que son naissuts aquí ve! I a la mieu nèça, Martina, a naissut aquí è! E qué a, a pas encar cinquanta ans. Es vengua un pauc vito.

FA- Vai saupre a l'epòca.

Aquelu qu'avián un pauc de cavas, lo medecin li mandavan a Niça. Que avant lo mai si faiá aquí. Lo faián sur plaça. Anava coma anava, mas lo faián aquí. 'M' aquò. Après n'i a totplen que morrián de cochas è! E v-óí.

FPE- o que lo faián per camin!

MA- N'i èra mai qu'eira è!

FA- I èra pas lui memes soèns.

L'escòla, l'ai facha aquí amb la frema. Siam anats ensèm.

MA- lo, aussí, sio anat a l'escòla aquí. Bòn après sio anat a Massèna, au licèu Massèna après. Mas pròpi. Mas avant lo primari, sio anat aquí.

FA- Sio anat un an a Niça.

A la mema escòla. Mas quora el es vengut a l'escòla, i èro plus è!

MA- Non, u malur.

FA- lo a dotze ans a l'escòla, fut! (onomatopèa per illustrar lo movement rapid).

MA- Segur. Ai partit d'aquí avio onze ans aussí. Sio anat a Massèna après.

FA- Après, el l'an mandat estudiar el. A costat de io, es un avocat è!
(Es) per aquò que sio bèstia coma una cabana.

E la mieu frema, ela, a passat lo Certificat. Aquò, èra ja quauqua ren! lo, i

èra una banda mas d'aquelu qu'èra en la banda, qu'anaviam a l'escòla ensèm, i a Fernand, Gastòn, sa mieu frema, pusqué es aquí, a mieu frema e i èra... cu's que i èra au Certificat ensèm, Gastòn, l'ai dich... *Madeleine*. Afin, aquelu que i anavan un pauc mai, perqué sai filhai èra un pauc plus gastaas, sai filhai lai mandavan un pauc mai a l'escòla. Mas nosautres, sos enfants (= garçons), li siiam set o uech aquí que, i aguèsse agut un ase, nui passava davant! E v-oí è! I anavan ren a l'escòla.

Nòn, qué, nos mandavon a trabalhar è! Ò, matin mandavan un pichin bilhet. Alora s'èro vesin emb sa mieu frema per exemple, mandavan un pichin bilhet, so magistre ditz: "A ancuí Albèrt pòl pas anar a l'escòla perqué cal que vague remplaçar son paire per gardar aquèi dui ['dyi] bòus. O l'autre, caliá que... portèsse a disnar o...

MA- A detz, dotz ans, lo fais ja è!

FA- Lo fais de buòsc o un fais de fem o recampar de tartiflai o depende, depende de la sason, depende. A v-oèi. Io, sabo just escriure, mi debrolho, e sabo signar, ben entendut. Mas es tot sa mieu frema que fa sui papiers. Se siguèssò solet, mi cariá demandar un pauc de conselhs coma el qu'es anat a l'escòla. Mas qué. Emb el, en tota confiança è! Dio: tè Dede, regarda un pauc qu'ai reçut un papier, io n'acapisso ren. E perqué io sio pas anat a l'escòla normalament coma segon los uns.

MA- Eira, n'i a tament de papeirassa, qu'avant aquòp, puf. Avant, èra o aquel de la Puòsta, o lo recevur, o so preire, o ... secretari de *Mairie* que faián li papiers per tot lo monde è!

FA- Mon granpaire dau costat de ma maire, maternèl, e ben sabiá [sa'bje] pas signar. Faiá 'na crotz. Faiá 'na crotz. Alora coma volion faire un papier pi, i èra doi temoèns, un motari o pilhavon doi temoèns, e pi aquel que vendia o que cromptava aquí faiá 'na crotz. Mas i èra doí temoèns de signar per el, qu'èra valable. E v-oí, de segur, e diau!

Alora èra ben facha la lei, li caliá doí [dwi] (pas ['duj]) temoèns que cromptèsse o que vendèsse, i èra doí temoèns. El faiá 'na crotz, mas i èra doí temoèns que signavan. Qu'avián [a'vjɔn] provat que sabiá pas liéger.

MA- Era 'na pròva.

FA- Ai fach lo... lo pastre *quoi*. Cal dire en patoàs, cal dire lo pastre, autrament. E la contunhacion, lo mieu enfant o fa. A contunhat. Òu meme la mestressa que a gardat lui motons aussí. S'es maridaa emb un pastre. Avia manco de bèstiai, sei sieu parents avian pas de bèstias. Avion una cabra *quoi*. Avion de bens, avion d'auliviers, avion de campanhai mas après, de bèstiai n'avion ren. E io mi sio alevat emb una familha qu'avion de bèstiai *quoi*. E la raça, suòrte d'un mieu oncle, d'un oncle de mon granpaire, que

a totjorn fach lo pastre, e donc aquò deu venir de sui sangs aquò, perqué far lo pastre. Eira van anar a l'escòla, mas a l'epòca caliá o aver dins la tèsta è! Perqué per far lo pastre, atención que, es un mestier que tot lo monde non li donon. Perqué cadun vuòl far lo pastre, mas i a pastre e pastre. Es un mestier aquò. Es un mestier coma un autre mestier. E io, aguèsse augut, ve, i a una fotò aquí, n'i a mai de quat' cent. Mas se me'n mancavan doai, lo lendeman me'n avisavo. En gardant e ditz mas! M'aquela aier, l'as vista, ancuei la ves ren. Perqué per io, son totai parierai, mas n'es ren ver. An totas una diferença. An totas una diferença.

ESTÒP: 26:50

Notes :

à noter la forme du toponyme "Uels" prononcé [ɥ'es] voire de niveau plus populaire dit "langage des hommes" [ɥ'œs]

-a final se réalise souvent [ɔ] déjà dans le sud de la Vésubie

-m final soit [m] dans les substantifs, soit [n] non nasalisé dans les conjugaisons

-n final amui : degun [de'gy], ren ['re], fin ['fi], atención [aten'siw]...

noter la tendance à rouler le r est en perte de vitesse pour le r grasseyé à la française mais il reste à certains moments du discours.

-r final prononcé dans les verbes comme dans les substantifs

-s prononcé pour la marque des pluriels comme les substantifs : plus, ensèm...

emploi très fréquent de l'article défini du type IPSUM, "so" (masculin singulier), "sel" devant un mot commençant par une voyelle, "sa" féminin singulier, noter la forme du masculin pluriel "sos" et la variante "sus" devant un mot commençant par une voyelle, et "sui" devant les autres mots, à côté de "los", "lui".

A noter aussi l'usage, qui semble être un stade intermédiaire (une sorte de "forme de synthèse" entre "so" et "lo"), de l'article simplifié "o" (masculin singulier) car on n'entend aucun souffle consonantique le précédent.

emploi en recul de "dal", "dau" majoritaire ici

on trouve les deux formes "nosautres" nous, la forme pleine et "nautres" la forme abrégée, mais on relève seulement la forme "un ase" un âne (et non la forme courte provençalo-niçoise "un ai/ae")

utilisation (avec doute) de la forme "òc" ['ɔ] pour dire oui

“drapèu” semble être un francisme occitanisé, la finale française –eau s’adaptant ici en –èu (plutôt qu’un niçardo–provençalisme, situé bien plus au sud) alors que tous les autres mots sont en utelenc en –èl final.

On retrouve les francismes ou mots français tels que, emblématiques du secteur : soèn, temoèns (avec s de pluriel dit), mairie, quoi [kwa]...

A noter que le locuteur MA, parle moins fréquemment occitan et a tendance par exemple à élider certaines prononciations de –s du pluriel

– – –

– Uels (o “Utele” toscanofrancisme, *Utelle* en fr) : **Figaret**

Entrevista de MAUREL Robert (MR) e son esposa MAUREL naissuá MAUREL Pierrette (MP), MARTIN Jean (MJ), Monsur GUIGONIS Antoine (GA), per REVEST Laurenç en 2002.

sus FRB340325101_SON-REV-183-01.mp3

MR: – Dio la veritat. I a dich: “ve per anar eilà”, m’as comprés coma a dich?

MP: – Cavalon qu’òu dien. Lei gents [lej ‘dʒens] an lo camin “dei buèis dei *couloirs*”, li cal ‘na voatura per anar eilà.

MR: – Lei buèis dei *couloirs*.

MJ: – Aquò òu diám pas.

Es pas lo meme patoàs... *pourtant* i a que lo riu que ni separa. Pelasca.

MR: – Pelasca...

MJ: – Pelasca. I a que lo valon [va’lu] que ni separa.

MJ – Que lo valon que ni separa. Avèm pas lo meme... patoàs.

MR – Lo riu de Figaret.

(MP – “Meuttez” vous ce que vous voulez)

MR – ...Es figaretan [figare’ta] “so riu”. Que n’i a que si cresián qu’èra pelasca èra. Nòn nòn.

MJ – Lo riu es la mitat de cadun è!

MR – Mas lo suònnon lo riu de Figaret.

GA – Fa la limita.

MR – Mas si ditz lo Riu de Figaret.

MJ – Voèi mas d'aquí es de Pelasca.

MR – ...S'acapissèm toi. Mas avèm ren lo meme parlar. Nautres quora dièm “Ni cal puar”, els “Ni cal piar”. *Et les noix, en français*, nautres li diem aquí “li noves”. Eli li suònnon “li nuès”... en patoàs, voi, es ce que dio.

Lui des fois, il le fait exprès... li parla en pelasca!

01:45

MR – Va, eira me'n aviso plus perqué ai ren de memòria. Es aquò que mi. Perqué se l'avio la memòria.

Ditz “eira cal anar...”. Voèi mas òu n'ai plus è!

MJ – Siás pas solet per la memòria, sai. A vai, i a pas que tu!

MP – Amb la sieu frema, emplegam de mòtes qu'en francés puòs ren. M'aquò diem de cauvas, es ver, i a de mòtes que ti fa ren rire en francés è! Alora en patoàs dies de...

MR – Tè i a Leontina, de còups discutam è! M'a dich petan, mas tu Robert, i a de cavei que sabes mas d'anciens mòtes que si ditz plus. Meme en patoàs òu dièm plus.

Mas de mòtes, mas vrement de mòtes ancients. Qu'existava a partir de mila nòu cent. Me'n aviso plus de cen que parlaviam. Coma aquò. Ve a Iveta, Leontina: “A bèn, sio anat pagar lai tartiflai tè!”.

Es aquò que mi ven a ment.

MJ – Nautres “lai tartiflai”, a Pelasca es “li trifolhs” (*les pommes de terre*).

MR – Voèi. Es coma, anam per aquò, pilhatz a Balver. Nautres, o Recabilhera... Nautres quora parlam, “anam un pauc discutir o anam un pauc blagar”. Òu dièm, a vai avèm un pauc blagat. De còups, tant Antoine que io, dièm “avèm un pauc charrat”. De bèn d'amont si ditz, per blagar coma dièm nautres eicí, “avèm un pauc charrat”.

Es coma laurar, nautres *on va labourer*. Ve anam un pauc laurar ancuèi. Eli d'amont ditz, “anam trabalhar” (*nous allons travailler la terre*).

MJ – Mas a Pelasca, diin “anam cavar” (*nous allons creuser*).

MR – Nòn a Pelasca es ja pas parier ja, vès? D'un valon a l'autre. A io, lo patoàs que mi platz lo mai, sas lo qual es? De la valaa. E ti fa rire aquel patoàs, sai! Mas lo ti cal lièger, e canta aquel patoàs.

Es lo tòchi.

MP – A! Sant Martin.

MR – A i a totplen de mòtes que chànjon.

MP – Per dire, *meuttez* que “siás maridat” d’amont dien “s’es mariat”.

MJ – Es mai francés que nosautres.

GA – *I a totplen de “provençal”*.

MP – Ben a Sant Martin, per dire “son maridats” d’amont dien “son mariats”.

MR – E li pichons d’amont, nautres li pichons, aqueli pichons, eli suònnon sabes? De “ragasses”. Lei ragasses li dien.

GA – Perqué, perqué, lo patoàs es d’italian, melanjat e d’espanhòl.

MR – I a totplen d’espanhòl dins nòstres mòts.

GA – La fenèstra, qu’es aquò?

Mas la fenèstra es espanhòl tanben. Perqué l’espanhòl es mai un patoàs, allora lo patoàs espanhòl dien la “ventana”. Mas après la “marmita”, es italian aquò. Allora es un dialècte *voilà*.

MR – Es coma lo baston per virar la polenta. Nautres li dièm, tant un tarnoire, mas es ren lo tarnoire. Es lo boliaire. Mas a Balvèr si ditz parlier lo boliaire. Mas aquò presque d’a pertot si ditz lo meme mòt.

Me’n aviso plus. I a lo boliaire pi i a lo..., e! Madòna, pérder la memòria... aquela... tè me’n aviso plus que veno d’òu dire.

Ven de nautres d’aicí è! Voèi.

Es coma aquel mòt, aquel s’es fach embralhar, si ditz pas pus aquò. Avètz acapit ce qu’es?

Si faire embralhar.

GA – E ben, “*tu te fais embrouiller*”. E s’es fach embralhar.

MR – Es de mòtes que s’utiliza plus eira.

Avant [a’vant] avant totplen.

GA – I a tanben, si. Ditz, se vas en tal puòst, vas ren que ti desbralha.

MR – Allora vosautres, lo mòt “vaquí”, vòl dire?

Ve icí. Perqué a la tele, sus la tres i a totplen de mòtes de “vaquí”. Perqué la frema que passava sovent, eira me’n aviso plus lo sieu nom, òu regarjaiam emb Pierrette.

MP – “Bramerie”.

MR – Me’n aviso plus s’es aquel nom.

GA – Mas aquela i es totjorn, fa lo resumàt.

De tota la setmana, dona lis informacions de tota la setmana de ce que s'es passat.

MR – Buòn d'acòrd, mi diràs, s'as remarcat, es mai de "provençal" que de... Es pas lo niçard, *voilà*. Lo mòt qu'avètz dich es de gavuòt. *Voilà*. Perqué i a totplen de mòtes, que son mai franceses dintre li frasai ['frazɔj] que nautres aquí li s'emplegam pas.

Voèi. Es coma nautres, avèm un pichon que a nòu ans. E acapisse lo patoàs aquel a! petan! Ben de cen que parlam.

GA – Lo ti cal parlar è en patoàs!

MR – Nòn, nòn, o acapisse, a ren besonh. Mas de còups parla. Io li parlo a Bruno, en balverenc o "en mèu" (en rocabilherenc) e coma o acapisse e o pichon capisse pas.

GA – Se li parles "en mèu"...

MR – E diau. A quarqua ren pròche. Per resonança, mas li retrai.

Si. Nòn nòn, aquí nòn. Nòn perquè lo nuòstre patoàs qu'avèm aquí n'es pas lo meme qu'a Balvèr o Recabilhera è! Es pas lo meme. Si i a l'intonacion qu'es pas la meme. E ben coma de dire tè: anam discutir, anam "charrar"? Charrar aquò sao pas cen qu'es?

Mas quora dièm anam un pauc parlar o discutir, o acapisse mai que si dièm "anam charrar". E voèi es diferent, totplen meme.

MP– Nosautres es "maison", e a Lantosca dien "maion". La maion. Eli dien.

MR – Es coma dins lo provençal es "l'ostau".

MJ – A Pelasca diin la maion.

MR – Mas aquí si diiá parier.

MP – L'amberc tanben.

– "*L'alberc*" en français ...à la *Cerisière*... l'alberc. Non mas l'avèm totjorn, es just sota la rota eira. Lo ni volián crompar. E alora n'aviam parlat un pauc amb Bruno, sai, a dich avèm notat lo loier. Ò, nòn vendètz pas 'quò, e io un jorn se vau a la çaça... E voí, e diau, aquò es ver è! E pi a la rota e tot ò! Avant i èra pas de pista, d'acòrdi, mas eira i a la pista.

Es coma la draira. Lai drairei, i a de puòstes que diin (= dien) pas lai drairei.

MP – Aquí si ditz sel'escorcha metèm.

MR – Voèi mas, i a un autre nom [‘num].
Dièm li doi.
Mas en ‘quí ‘n amont, me’n aviso pus coma li diin.

GA – Leis escorchai d’amont diin vai!
Les escorchai, Balvèr, Rocabilhera... Aquí leis escorchas lei conoisso pi.

MJ – N’i a que dien l’escrocha d’autres la draira.

MP – A Pelasca “lo” tanben.
Après i a de mòtes que metèm lo mera (= le maire). Dièm ren “so mera”,
dièm “lo mera”.

MJ – Avant òu diián.

GA – N’i a totplen que diián “es vengut so mera”.
Perqué nosautres aquí i a un pauc de *derivatifs* de Pelasca, Lantosca, mas
a Utele, so!

MJ – A Sant Joan...

11:00

MR – ... E *pourtant* son cosins.
Qu’Antoine fa un pauc coma io, que buòn, òu copam un pauc. Mas cu es
que parla lo “so” e “sa” e “si” eilà. “Passa pi sa passa, passa pi so piò” è lo
tieu cosin. Ola!
El sai, alora. E lo patoàs, e coma si ditz lo parla “acarat” (= avec r roulé).

MP – Resta a Niça.

MR – El...

MP – E Remi eilà!

MP – Quora siám solets, toi parlam patoàs.

GA – Coma a Utele, la comuna. A Utele i a ja un autre parlar, perqué ti dire
“si”, ti diin “òc” [ɔ]

MR – A voèi, “òc!

A Utele.

MJ – Nautres dièm “si”. E elos “òc.

MR – I èra aquel paure Maurici que diiá totjorn “òc, òc!”. Per ti dire, voèi, a
rason. Òc òc. Si si.

MJ – Pi i a una altra intonación.

MR – Voèi, e lo rabairuòl! Regarja un pauc, qu’a pas lo patoàs ni de Figaret... ni a Utele.

C’est comme nous, on nous appelle les avocats ici. Se òu sabètz.

GA – Perqué blagam totplen.

MP – Encuèi i a les avocats.

MR – O ai lejut sus de cavai, perqué suònnon i figaretans ditz mas, alora, diin es perqué parlan totplen. An totjorn la paraula.

MJ – A Lantosca diin lei cogordiers alora. Plantavan de cogordas.

MR – E aquí... Li chapacans.
Pelasca... Aquò la frema...

MJ – Loda, Loda (vilar de Luceram), li chaplaboisses. Sent Colomban (vilar de Lantosca) li fifres.

MP – A La Bolena, lis amolhans. Balvèr, li banets [ba’nes].

MJ – Recabilhera, li mèus. I a que Venançon sai pas coma si diin.. li cotelets. A Utele, li coteliers. Avant (èra) li coteliers è!

GA – Li virabrases. *L’emblème* de la comuna es l’ors. A voèi.

MR – Volètz dire la Ròca dal Mèl?
U, n’i a.

GA – I a Bertemont, Lo Conh...

MP – Sabo ren.

MR – Nòn, creso pas.

MJ – Sai pas.

GA – Aquò o sabo ren.

MR – Diau, petan de buòn diu.

E ben es un pauc coma Pelasca, Figaret, i a un valon que li separa. Que li avèm puat a pè tan l’un que l’autre, quora anaiam trabalhar ensèm.

D’un costat, as Bertemont. De l’autre costat... Nòn... L’autre vilatge. Lo Conh.

E ben io confondo totjorn Lo Conh e Lo Cónigo.

MJ – Lo Conh quora es Rocabilha aquí.

GA – Nòn, Lo Cónigo es quora es aquí subre l'espital.

MR – Lo Conh es aquò que confondo totjorn.

GA – Sant Judit, pues a drecha aquí. Es d'ont estaiá Nata e tot aquò.

MJ – Es d'ont an fach la maison de... coma se ditz, lo *menuisier* aquí.

MR – Si mas aquò es sus l'espital. Alora aquí, Lo Cónigo. E l'autre Lo Conh alora. E voí confondo totjorn.

MP – Lo Cónigo es d'amont d'ont èra l'an passat, qu'an fach aqueli trabalhs...

GA – Puatz sus la rota de Sant Martin, i a Bertemont. E pi après, i a l'embranchement del Cónigo.
E a Recabilhera aquí subre l'espital, i a Lo Conh.

MR – M'esbalho, sio jamai agut buòn a dire aquí Lo Cónigo.

MP – Alora un jorn i èra una magistra a Lantosca que l'avètz conoissua, Madama Borrilhon. Qu'èra mechanta. E i èra lo chefe de garda d'estudis. Aquel jorn, li magistres manjavon toi ensèm. E i èra un magistre jove coma vos. Ela èra ja un pauc, ò èra ren a la retreta pusque. Alora lo voliá metre en boata, alora "*c'est vrai qu'à Saint Martin quand on invite une fille à danser, on lui dit 'bales tòchi'?*" *Alors lui il lui a dit, ça se peut. Mais c'est pas mieux parce qu'à Lantosque, on lui dit 'bales cogorda'?*"

MJ – Cada pè tròba la sieu grola!

MP – *Au certificat d'études il avait mis trois S, à un endroit. Alors l'institutrice lui a dit, m'enfin, trois S! Alors lui il lui a dit: "il vaut mieux qu'il en sobra qu'il en manque!". Vous savez les enfants, avant ils employaient des mots [en occitan dans le français].*

GA – Ne'n manca sempre, ne'n manca sempre, n'i en meto tres coma aquò!

MP – Sabo ren.

MJ – A! sai pas. I a que de Recabilhera qu'òu sabon. Nautres sabèm pas. Lo Chaudan es un pichin vilatge.
O ai jamai sentut dire.

MR – Ni manco io. Coma li gents... I a un pichin vilatjòt aquí, que conoissètz avans d'arribar a Duranús. L'Imberguet.

MP – Mas aqueli fan partia de Sant Jan.

MR – Voí mas n’an pas de surnom. N’ai jamai sentit parlar de surnom.

GA – E Lo Reveston.

MJ – De “rabairuòls” daval. A L’Imberguet e Sant Jan, li rabairuòls.

MR – De rabairuòls o de rabaires reven al meme mòt è! E pi faián totplen de rabai parier. Lei rabai sabètz cen qu’es lei rabai en patoàs? Mas n’i èra totpen que faián.

GA – Cen que tuavon, lo pilhavon emb li uèlhs e lo pilhavon emb li mans.

MJ – L’Imberguet es un quartier de Sent Jan è!

ESTÒP: 18:00

Nòtas:

lénition de –n final (amui)
suffixe –ción [‘siw]

–S– intervocalique : “nautres” majoritaire, “nosautres” minoritaire

alternance phonique pour les diphtongues “ai” [aj] ou “ei” [ej] pour les substantifs (“aicí”, à côté de “eicí”) comme les morphèmes de pluriels féminins

utilisation limitée de l’article issu d’IPSUM : “sel’escorcha”

–s de pluriel dit tout le temps

pluriel en –es pour les mots masculins pluriels terminés par un –t : lo mòt > de mòtes (comme dans les vallées des Paillons à L’Escarène en particulier)

“Sao” forma courte pour “sabo” (savoir, pers 1 indicatif présent)

“sai” forme courte alternative de “sas”, pour “sabes” (savoir, pers 2 indicatif présent)

Morphème de 4ème personne du présent pour les verbes en –AR (groupe 1) régulier : –am (et non –èm) prononcé plutôt [n] (non nasalisé) : “manjam” nous mangeons

Désinence –aiam pour –aviam : “regarjaiam” nous regardions

attestation de l’emploi de “òc” [‘ɔ] pour dire “oui” chez “les voisins”, à Utelle (village)

forme du pronom neutre : òu [‘ɔw]

trabalhar avec B (et non forme francisée “travalhar”)

noter les tournures de phrase :

- lo qual es? : lequel est-ce ?
- si ditz pas pus : ça ne se dit plus du tout
- li retrai : ça lui ressemble

Francismes courants : “ancièn” pour “ancien”, “vrement” pour “véritablement”, “mera” pour “console”...

IN MEMORIAM

Fiorenzo Toso (1962–2022)

Né à Arenzano (Gênes) le 20 février 1962. Diplômé en études classiques en 1982. Licencié en langues et littératures étrangères en 1988 (université de Gênes). Docteur de recherche en philologie romane et linguistique générale en 2001 (université de Pérouse). *Privatdozent für italienische Philologie* en 2000 (université de Saarbrücken). Chargé de linguistique générale, linguistique fondamentale, sociolinguistique et plurilinguisme en 2003–2006 (université de Udine). Professeur de linguistique générale de 2007 à 2022 (université de Sassari). A tenu des cours et des *leçons* aux universités de Aix-la-Chapelle, Bonn, Budapest, Cagliari, Gênes, Malte, Pilicsába (Hongrie), Rome I, Salzburg, Zurich et au *Centro di Dialettologia della Svizzera Italiana* de Bellinzona. Fiorenzo Toso organisa de nombreux colloques sur les thèmes qu'il chérissait et en tant qu'intervenant dans de très nombreux colloques de linguistique. Le professeur Toso reçut de nombreux prix et distinctions pour son activité linguistique et culturelle et fut nommé en 2005 citoyen d'honneur de la commune de Calasetta (Sardaigne).



Fiorenzo Toso est décédé prématurément le 24 septembre 2022 après une cruelle maladie.

Nous avons rencontré le professeur Toso peu de temps avant son admission comme membre de l'Académie en 2010. Son admission avait été approuvée à l'unanimité des membres qui, à cette occasion, avaient souligné sa grande érudition et ses inlassables travaux de recherche sur la langue génoise.

Témoigne en effet de cette remarquable activité scientifique une immense bibliographie (plus de 500 articles) sur la langue génoise, langue qui s'est manifesté partout où une colonie génoise s'est implantée : Ligurie, Sardaigne, Provence et Corse, Grèce, Mer Noire, Proche Orient, Tunisie (Tabarca), Amérique du Sud. Son champ d'activité s'étendait également aux dialectes ligures, au monégasque, au tabarquin, etc., rameaux du tronc linguistique génois.

La bibliothèque de l'Académie s'enorgueillit de posséder une partie de ses publications et va continuer de s'enrichir d'autres ouvrages pour compléter ses collections. Toute étude sur la langue monégasque, langue

ligurienne, ne peut faire l'économie de se référer aux travaux du professeur Toso. Récemment encore il nous avait annoncé la préparation de nouvelles publications

Fiorenzo Toso apporta une fructueuse collaboration aux travaux de l'Académie dès son admission, non seulement lors de ses interventions durant les colloques des années 2012 à 2022, mais aussi en alimentant le site Internet de l'Académie. Mais surtout, en tant que membre du Conseil scientifique du 16^e Colloque International de langues dialectales tenu à Monaco en novembre 2019, colloque portant sur Gênes et la langue génoise, et dont il fut le pilier central, proposant des communications de la part de spécialistes en la matière, tant universitaires que chercheurs et doctorants en linguistique, assurant ainsi le très grand succès de ce 16^e colloque tant en France qu'en Italie.

Nous avons vu très souvent Fiorenzo avec qui nous avons tissé des liens très amicaux non seulement lors des colloques mais aussi lors de manifestations culturelles en Italie. Nous conserverons de lui le souvenir d'un homme souriant et affable, érudit mais discret, d'une grande rigueur scientifique.

L'Académie présente ses plus sincères condoléances à tous ceux qui l'ont aimé, sa famille, ses proches et ses amis.

Voir la biographie du professeur Toso dans Wikipedia :

https://it.m.wikipedia.org/wiki/Fiorenzo_Toso

Inès et Claude Passet

Per me, che non ero soltanto una sua collega, il miglior modo di ricordare Fiorenzo è citare i suoi versi: “e ti saiæ regòrdo pe delongo / regòrdo o veu di vive, / o veu dî èse / consolaçion / retræto–fattorisso / conseggio bonellan / mogogno cao // e ti saiæ memöia / memöia o veu dî cöse / che ghe son stæte / e son ancon, / e son / fin quande aviemmo / coæ che seggian // e ti saiæ delongo”.

Oggi è un altro di quei giorni in cui mi manca.

Marta Galiñanes Gallén
Università degli Studi di Sassari.

„ *Un atra Zenoa ghe fan* “ – à la mémoire de Fiorenzo Toso

Ce vers de l'*Anonimo Genovese* (fin 13^e siècle : v. 198) sur les performances historiques de Gênes peut bien valoir d'emblème de l'œuvre de Fiorenzo Toso : Gênes en tant que centre d'un commerce mondial, avec des colonies génoises (« atra Zenoa » dans la citation du titre) dans les quatre

coins du monde ; Gênes en tant que siège d'une langue caractéristique, exportée le long de la côte ligurienne et de plus dans les fondations d'outre-mer ; Gênes en tant que domicile d'une culture matérielle, laquelle s'accompagne, depuis plus de sept siècles, d'une abondante tradition littéraire : Voilà un champ d'investigations immense sous les angles de vue historique – géographique – culturel – social – linguistique.

L'œuvre de Fiorenzo Toso couvre tous ces aspects : Elle comprend plusieurs anthologies de la littérature en génois (dont une largement illustrée, en trois tomes grand format, au sous-titre : « *Ottocento anni di storia, arte, cultura e lingua in Liguria* » : 1998–2001 ; une autre, en 2009, de six volumes). Dans sa bibliographie figurent bien des éditions commentées de textes peu présents ou inconnus ; récemment (en 2021, 416 pp.), Fiorenzo publie, avec ample commentaire comparatif et avec traduction, les poésies baroques de Gian Giacomo Cavalli, poésies qui prouvent « l'excellence de la poésie ligurienne du 17^e s. ».

Passant à la production proprement linguistique, Fiorenzo s'occupe de tous les (anciens) îlots génois (et liguriens) ou des fossiles qui en témoignent : depuis les 'colonies' en Mer Noire, en passant par la Méditerranée (Chios, Tunis, parties de la Corse et de la Sardaigne, Capraia, Monaco, des îlots en Provence, à Gibraltar), jusqu'à la Boca de Buenos Aires – un « *Mondo grande* » (titre de son livre de 2020, où il résume ses nombreuses découvertes publiées avant, parmi lesquelles excellent quatre volumes prestigieux richement illustrés). Fiorenzo insiste chaque fois sur la fonction d'étayage assurée par la langue génoise dans un système social donné : système social déterminé par ex. par l'industrie navale, par le commerce, par le contact continue avec l'organisation centrale à Gênes, falsifiant ainsi bien des idées reçues (par ex. les îlots de Tunis ou de la Sardaigne/Corse ne furent ni pauvres ni isolés), et prouvant que ce sont ces fonctions sociales qui ont assuré la survie de la langue, ou inversement, que c'est la suppression fonctionnelle qui en a causé la perte.

A côté du « *Mondo grande* », Gênes même et la Ligurie ont une place privilégiée dans l'œuvre de Fiorenzo : Il a publié deux grammaires (du génois de Gênes et de celui des deux îlots sardes) ; il a donné l'impulsion décisive pour un nouveau standard orthographique du génois ; il a écrit une importante « *Storia linguistica della Liguria* » (1995 : « Vol. 1. *Dalle origini al 1528* ») – rendant possible, selon le grand italianiste Z. Muljagic, la comparaison avec le vénitien ; ce « Vol. 1 » n'a malheureusement pas été suivi des deux autres volumes projetés, mais il convient de souligner que la situation linguistique particulièrement attrayante de la Gênes des 16^e au 18^e siècles – caractérisée par la divergence entre deux variantes, la variante aristocratique opposée à la variante du peuple – se trouve amorcée dans les commentaires aux textes édités par lui.

Le témoin le plus frappant d'un ancien contact est naturellement le lexique. C'est sans doute le champ de travail le plus fructueux de Fiorenzo Toso. Il avait fait sa *laurea* avec une thèse sur l'influence lexicale des parlers hispaniques sur le génois ; il avait été le collaborateur principal au VPL (*Vocabolario delle parlate liguri*, tome I à IV, 1985–1992) ; il comptait parmi les 'délégués régionaux' de l'entreprise mammoth du LEI (*Lessico Etimologico Italiano*, Saarbrücken). Fiorenzo publie en 2015, après de nombreux articles, une petite friandise de lecture agréable, sur l'histoire de 400 mots liguriens ; déjà en 2004, il avait présenté son excellent *Dizionario Etimologico Storico Tabarchino* (la variante sarde du génois, limité au vol. 1, lettres A,B,C). Fiorenzo avait déjà procédé au dépouillement lexical complet du large corpus des textes liguriens à sa disposition, ce qui présente aujourd'hui un immense *thesaurus* d'environ 40.000 unités lexicales avec un demi-million d'attestations textuelles (corpus *DESGEL*, déposé au *Centro di Lessicografia, Università di Sassari*, et consultable sur demande motivée ; un spécimen – partie de la lettre N – se trouve publié sur internet par *Korpus im Text*). Le vaste matériel impose de nombreuses corrections dans la lexicographie italienne.

Le panorama des exploits de Fiorenzo serait incomplet sans mettre en relief son engagement – civile et scientifique – pour les langues minoritaires (avec deux livres : en 2006, un large tour d'horizon sur « *Le Lingue d'Europa* », puis, en 2008, sur les « *Le minoranze linguistiche in Italia* »), et du même coup, son refus des abus du droit minoritaire tel qu'il a été défini par la loi italienne de 1999 ; selon laquelle, pour être légalement classée « minoritaire » (avec les subventions liées à ce statut), il suffit d'une autodéclaration de la commune. Bien des communes (situées en proximité d'une minorité, aussi en Ligurie occidentale) en ont profité, se rendant coupables, moralement, d'enrichissements sans cause, et encore d'une attitude déloyale envers la propre langue. Fiorenzo n'a pas cessé de proclamer publiquement – dans les *social media* et dans les organes scientifiques – sa profonde indignation face à ces pratiques abusives, et contre les dispositions légales qui les facilitent.

Enfin, son vaste savoir a rayonné : Fiorenzo est à l'origine de bien des projets concernant les dialectes liguriens. Personnellement, je lui sais gré pour ses informations, depuis 1985, sur des projets liguriens en cours ; ses congrès dialectologiques où j'ai été son invité m'ont chaque fois animé à réactiver mes propres enregistrements liguriens des années '70–'80, qui sans ces stimulus seraient peut-être restés non-outragés.

Pour finir : Les mérites – scientifiques et humaines – de Fiorenzo sont immenses ; la lacune qu'il laisse l'est aussi.

Werner Forner,
Université de Siegen

In memöia do Fiorenzo Toso (1962–2022)

Esprimme inte pöche poule o scignificato e l'entità da spariçion, pe desgracia ancon tempoia, de unna personalità tanto autorevole e relevante comme quella do Fiorenzo Toso a no l'é cösa de bon fâ. O passâ avanti do studioso no solo o representa unna perdita stramesuâ pe-i studdi de linguistica e de lettiatua ligure, ma o marca a-o mæximo tempo a mancansa de un ponto de referensa pe tutte quelle gente che se reconoscian inti sentimenti e inte profonde idealità a-a base de l'attività de reçerca de quello mæximo studioso, che resatan in piña evidensa e che no se peuan desconosce.

Tutta l'euvia do linguista a s'é delongo propòsta de favorì unna conoscensa ciù fonda – no solo che inte l'ambiente scientifico, ma anche fra o pubrico commun – in sciâ realtæ de varietæ romanse stòriche da Liguria e in scê tante tematiche ligæ a-e seu testimonianse scrite. Ciù che tutto o studioso o consciderava l'attività de reçerca no un mezzo pe accaparrâse l'attençion de gente ò pe garantîse un «status» da exhibì inta societæ, ma comme un impegno fadigoso – derivou ascì da un profondo senso de responsabilitæ – co-a finalitæ d'offrì di metodi e di strumenti pe unna valorizzazione vea, seria e coscenciosa di seu oggetti de studio anche a-o de feua de l'ambito academico.

Penso che questo o segge l'insegnamento ciù relevante che o Fiorenzo Toso o l'agge posciuo dâ a-i tanti studenti, discepoli e amixi che tègnan sta personalità pe un veo modello de rigò etico, in azzonta à quello scientifico. Into mæ caxo, de quello gran studioso conserviò inta memöia a ciù gran reconoscensa anche pe-i tanti conseggi ch'o m'à vosciuo regallâ e pe-e tante conversaçioin ch'emmo avuo (da-e quæ no l'é mai mancou occaxon d'imprende), delongo inte quella lengua ch'o l'à ammu, studiou e defeiso con tanta pascion pe tutta a seu vitta: o zeneise.

Stefano Lusito,
Gênes et Université d'Innsbrück

IN MEMORIA DI FIORENZO TOSO (1962–2022)

È difficile esprimere in poche parole il significato e la portata della scomparsa, peraltro drammaticamente precoce, di una figura così autorevole e imponente come quella di Fiorenzo Toso. La dipartita dello studioso non solo rappresenta una perdita immane per gli studi di linguistica e di letteratura ligure, ma sancisce al contempo la mancanza di un punto di riferimento per tutte quelle persone che si riconoscono nei sentimenti e nelle profonde idealità che hanno costituito la base manifesta e ineludibile della sua attività di ricerca.

L'intero lavoro del linguista fu costantemente mirato a favorire una più dettagliata conoscenza – non solo in ambiente scientifico, ma anche fra il

pubblico comune – circa le varietà romanze tradizionali della Liguria e le plurime tematiche connesse ai loro usi scritti. L'attività di ricerca, più in partecolare, era intesa dallo studioso non quale via d'accesso a personali riflettori o come potenziale garanzia di uno «status» sociale da rivendicare in pubblico, bensì come faticoso impegno – derivante anche da un profondo senso di responsabilità individuale – volto a offrire metodi e strumenti per una matura, consapevole e fattiva valorizzazione dei suoi oggetti di studio anche al di fuori dell'ambito accademico.

Credo sia proprio questo il più rilevante insegnamento che Fiorenzo Toso abbia potuto dispensare ai molti studenti, allievi e amici che riconoscono in questa figura un assoluto modello di rigore morale oltre che scientifico. Per quanto mi riguarda, di quel grande studioso serbo un ricordo di intensa gratitudine anche per i molti consigli ricevuti nonché per le numerose e (per me) istruttive conversazioni che ci hanno coinvolto, sempre in quella lingua da lui così ardentemente amata, studiata e difesa: il genovese.

Stefano Lusito,
Gênes et Université d'Innsbrück

La scomparsa di un grande intellettuale. Fiorenzo Toso : una vita per la lingua genovese

Fa specie dover parlare al passato di Fiorenzo Toso, il più grande linguista italiano nel campo della dialettologia ligure. La sua incessante attività di ricerca non fu mai confinata ai templi del sapere. Si coglie nelle sue opere un infinito desiderio di riannodare i tanti invisibili fili che nei secoli hanno legato la storia di Genova – e della sua lingua – a mille altre storie in giro per il mondo. Resteranno memorabili le sue ricerche sulle tracce linguistiche genovesi d'Oltreoceano, sulle *isole linguistiche* nel Mediterraneo e sugli idiomi liguri coloniali. A seguire le orme di Fiorenzo Toso, la storia della lingua genovese è una lunga avventura che ci conduce lontano, nello spazio e nel tempo, in luoghi quasi mitici, come le antiche città di Pera a Istanbul o Caffa in Crimea, l'isola di Chio, Tunisi o Gibilterra. Che il genovese sia una lingua Fiorenzo Toso lo dimostrò analizzandone il costante uso scritto dal Medioevo a oggi, soprattutto nei testi letterari: ce lo insegna la sua monumentale *Letteratura ligure in genovese e nei dialetti locali*, che antologizza una lunga serie di autori: dal duecentesco Anonimo Genovese ai suoi epigoni, presenti in ognuno degli otto secoli della storia letteraria *zenéize*.

Il mondo della cultura internazionale perde una grande anima.

Marco Bonetti,
Gênes

Fiorenzo Toso et la linguistique catalane

J'ai beaucoup regretté la douloureuse disparition de Fiorenzo Toso. Nous avons eu, depuis 2007, une fructueuse relation scientifique et humaine. Après que nous ayons fait connaissance lors de la célébration à Arenzano d'un colloque sur les parlers génois, nos contacts ont été fréquents: à part les comptes-rendus, nécrologies et chroniques dont il est l'auteur, je voudrais rappeler les collaborations à la revue *Estudis Romànics* (Barcelone, Institut d'Estudis Catalans) sur des sujets concernant l'influence ligure notamment sur le catalan, avec des études sur les survivances de mots génois à l'Illa Plana (Alacant), le parallélisme entre les poèmes *A Colombiade* de Luigi Michele Pedevilla et *L'Atlàntida* de Verdaguer, l'expansion du lexique viticole catalan au génois "tabarchino" des îles San Pietro et Sant'Antioco à travers l'émigration sarde, ou l'analyse de la *Grammatica catalana* de Gaetano Frisoni, (1912). Grâce à ses informations et à son savoir, j'ai pu montrer qu'un nombre important de mots nautiques du catalan, attribués au grec, était en réalité de provenance ligure. Son riche apport à la connaissance et à la diffusion du lexique génois aux pays de la Méditerranée lui donne un rôle privilégié parmi les romanistes les plus éminents.

Joan Veny,
Université de Barcelone

FEDERICO SPIESS (1927–2021)

Laissons à Mario Frasa le soin de retracer la carrière scientifique du professeur Federico Spiess.

Le professeur Spiess fut membre fondateur de l'Académie en 1982. Il collabora non seulement aux activités de l'Académie, du 7^e Colloque en 1986 au 11^e Colloque en 2004, mais apporta aussi sa contribution au projet ALCANOM (Atlas linguistique méditerranéen) initié en 1991 par l'Académie des Langues Dialectales sous la direction des professeurs Jean-Philippe Dalbera (université de Nice) et Eliane Mollo (Monaco et université de Nice). Il prit sa retraite l'année suivante 1992. et vint à Monaco tant que sa santé le lui permit pour assister aux colloques de l'Académie.

Nous avons peu connu le professeur Federico Spiess mais nous gardons de lui le souvenir d'un homme courtois et discret, très apprécié de ses pairs.



Inès et Claude Passet

Il 14 agosto 2021 si è spento a Montagnola, all'età di novantaquattro anni, Federico Spiess, membro fondatore della nostra Accademia.

Nato nel 1927 a Lugano, Federico Spiess frequentò le scuole a Zurigo, dove conseguì la maturità nel 1946. Dopo gli studi di filologia romanza alle Università di Zurigo, Montpellier e Pavia, ottenne il dottorato nel 1954 con una tesi sulla morfosintassi dialettale lombarda. Redattore dal 1956 al 1973 del *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*, diresse l'opera dal 1973 al 1992. A partire dal 1973 fu socio e poi presidente, fino al 2001, del comitato scientifico della rivista svizzera di filologia romanza *Vox Romanica*. Fu membro della commissione svizzera dell'*Atlas Linguarum Europae* (1979–1990) e, dal 1982, dell'*Académie des langues dialectales* del Principato di Monaco. Autore di numerosi studi di carattere linguistico ed etnografico, specialmente nell'ambito della lessicografia e della morfosintassi delle parlate della Svizzera italiana, egli fu fra l'altro presidente della Società svizzera di linguistica (1986–1990) e della prima sezione dell'Accademia svizzera di scienze morali e sociali (1990–1996).

A più ampia illustrazione della figura e dell'opera di Federico Spiess varrà la lettura dell'accorato ricordo di Dario Petrini e Lidia Nembrini, per molti anni suoi fedeli collaboratori nella redazione del *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*, pubblicato nella rivista *Vox Romanica* (80 (2021): 301–304).

Mario Frasa

ACADEMIE DES LANGUES DIALECTALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 - 2022

Président

PASSET Claude (MC). *Laurea, dottorato* (spécialité sciences religieuses), diplômes de paléographie et archéologie (Univ. de Rome, Univ. du Latran), Membre du Comité des *Annales Monégasques* (Archives du palais princier, Monaco) depuis 1977.

Vice-présidentes

MOLLO Eliane (MC). Doctorat d'Etat ès lettres (France), doctorat en linguistique. Ancien professeur en sciences du langage (Université Côte d'Azur).
Membre fondateur de l'Académie.

SALVO-CELLARIO Dominique (MC). Linguiste, ancien professeur de langue monégasque, maîtrises en dialectologie et en droit.

Secrétaire Général : NN.

Trésorière

IGIER-PASSET Inès (MC). Membre du Comité des *Annales Monégasques* (Archives du Palais Princier de Monaco).

Conseillers

BON Dominique (MC). Fonds Régional - Médiathèque Louis Notari.

RANUCCI Jean-Claude (F). Doctorat en langues régionales, maître de Conférences (Université Côte d'Azur).

REVEST Laurenc (MC). Doctorat en linguistique, enseignant en langue d'oc.

TOSO Fiorenzo (I). Professeur de linguistique générale, Université de Sassari.

ANCIENS PRÉSIDENTS

Bien que les statuts aient été déposés en janvier 1981, on considère traditionnellement comme acte fondateur de l'Académie la séance inaugurale du 15 mai 1982 en présence de S.A.S le prince Rainier III.

BOISSON Robert (1982-1987)

NOVELLA René (1987-2018)

CHERICI PORELLO Paulette (2018)

MEMBRES d'HONNEUR

TENNEVIN Jean-Pierre (F). Majoral du Félibrige.

XHROUET Raymond (MC). Doctorat ès Lettres, ancien professeur d'italien, ancien proviseur du Lycée Albert 1^{er} de Monaco.

MEMBRES ACTIFS

AUDO-GIANOTTI Silvia (F). Doctorat en linguistique, professeur d'italien, Cité scolaire internationale Europole, Grenoble.

BERENGIER Pierrette (F). Doctorat ès lettres, majoral du Félibrige, traductrice et auteur en langue provençale.

BOUTIER Marie-Guy (B). Professeur à l'Université de Liège, directrice de l'Atlas linguistique de Wallonie.

CECCARELLI GIOVANNA (CH). Centre de dialectologie et d'ethnographie de Bellinzona.

CHENGIALIE Imira (RO). Doctorat en philologie, conseillère à la Direction de l'Enseignement Supérieur (Ministère de l'Education nationale de Roumanie), professeur à l'Institut français de Bucarest, Roumanie.

GALIÑANES GALLÉN Marta (I). Doctorat en philologie, professeur associé de linguistique espagnole, département de sciences humaines, Université de Sassari (Italie).

HORIOT Brigitte (F). Professeur émérite de linguistique et dialectologie romanes (Université Jean Moulin, Lyon 3), responsable de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois).

HRUBARU Florica (RO). Doctorat en philologie, maître de conférences à l' Université Ovidius de Constanta.

MALERBA Albina (I). Directrice du Centro Studi Piemontesi de Turin.

ACQUARONE Andrea (I). Doctorat en économie (Université de Gênes), écrivain et journaliste en langue génoise.

AMBROSI Augusto (I). Président de la section lunense de l'Institut International des

Etudes ligures.

BOUVIER Jean-Claude (F). Professeur émérite d'Aix-Marseille Université.

CARRERA I BAIGET Aitor (SP). Professeur agrégé de linguistique occitane (Université de Lerida (Espagne)).

CASAGRANDE Sylvain (F). Doctorat en Sciences du langage, maître de conférence en langue et linguistique occitane à l'Université Côte d'Azur.

COMPAN Michel (F). Doctorat en Archéologie, doctorat en Histoire de l'Art maîtrise d'Histoire ancienne.

COVERI Lorenzo (I). Professeur de l'Université de Gênes, assistant d'Histoire de la langue italienne à l'Université de Gênes. Membre fondateur de l'Académie.

DI MEGLIO ALAIN (F). Vice-président de l'Université de Corse.

FORNER Werner (D). Professeur émérite de linguistique romane, Université de Siegen (Allemagne).

FRASA Mario (CH). Licencié en philologie, ancien collaborateur scientifique et rédacteur du *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* et du *Repertorio toponomastico ticinese* Bellinzona (Suisse).

GASIGLIA Rémy (F). Doctorat d'Etat ès lettres (Etudes Romanes). doctorat en Romanistique (Université Côte d'Azur), agrégation de lettres modernes, Professeur de langue et littérature d'oc à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

GOURGAUD Yves (F). Doctorat ès lettres de l'Université de Clermont-Ferrand (linguistique auvergnate), doctorat ès lettres de l'Université de Poznan (littérature française), ancien professeur des Universités de Coimbra (Portugal), Lodz et Poznan (Pologne).

KRISTOL Andres (CH). Doctorat en linguistique (Confédération helvétique), ancien professeur ordinaire de dialectologie gallo-romaine et d'histoire de la langue française (Université de Neuchâtel), directeur du Centre de dialectologie et d'études du français régional (Université de Neuchâtel).

MOROLDO Arnaldo (I). Doctorat d'Etat ès lettres (France), agrégation d'italien, professeur à l'Université Côte d'Azur, directeur du Centre de romanistique et de latinité tardive, directeur administratif du Centre d'études corses.

TELMON Tullio (I). Professeur émérite de dialectologie à l'Université de Turin.

VENY I CLAR Joan (SP). Doctorat en linguistique romane, professeur de dialectologie catalane, Université de Barcelone.

MEMBRES ASSOCIES & CORRESPONDANTS

BOTTARO Alain. Conservateur du patrimoine, ancien élève de l'Institut National du Patrimoine, conservateur des Archives municipales d'Antibes.

REIG Philippe. Doctorant en Langues, Littératures & Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)-Occitan.

IN MEMORIAM*

ARNEODO Sergio. *ARVEILLER Raymond (Université de la Sorbonne, Paris). *AZARETTI Emilio. *BARRAL Louis. *BIANCHI Jacqueline. *BOISSON Robert, premier président de l'Académie (1982-1987). *BONAFEDE Henri. CHAMSON André, de l'Académie française. *CHERICI-PORELLO Paulette, présidente de l'Académie (2018), majotal du Félibrige. *COMPAN André, ancien membre du Conseil d'Administration (Université de Nice). *CORTELAZZO Manlio (Université de Padoue). DALBERA Jean-Philippe (Université Côte d'Azur). DE B. MOLL Fransec (Université de Catalogne). DIEMOZ Federica (e (Université de Neuchâtel). *FRANZI Georges (chanoine). *GAG Francis. *R.P. GASCA QUEIRAZZA Giuliano, s.j. (Université de Turin). *JOUVEAU René. JULLIEN André. MARCHISIO Robert. MASSARIELLO-MERZAGORA Giovanna (Université de Udine). MAURON Marie. NICOLAS Jean. *NOAT-NOTARI Roxane. NOVELLA René, président de l'Académie (1987-2018). PASTOUR Paul. PETRACCO SICARDI Giulia (Université de Gênes). *PETRUCCI Elio Vito. RAIMBERT Jean. *RAVIER Xavier (CNRS, Université de Toulouse). *ROHLFS Gerhard (Université de Munich). ROBERT Jean-Baptiste (Université de Nice Sophia-Antipolis). *ROSTAING Charles (Université de la Sorbonne, Paris). *ROUX Paul. *SPIESS Federico (Université de Bellinzona, Suisse). *VIANI Adolphe. *VILLA Renzo.

(* Membre fondateur (plus de détail dans les *Actes du 15^{ème} Colloque*, 2016)

CATALOGUE DES PUBLICATIONS de l'Académie des Langues Dialectales (Monaco)

Actes du 1^{er} Colloque de dialectologie monégasque (1974).

Préface, Louis Frolla. – Déclaration de Jean-Louis Medecin, maire de Monaco. Ai amighi e veijin per ru colòquiu dialetale, Giorgi Franzì. – Le parler de Monaco et ses affinités provençales, Louis Frolla. – Situation dialectale du monégasque, Louis Michel. – Mise à l'honneur des langues dialectales, Armand Lunel. – L'influence de la première et de la deuxième diphtongaison sur le parler monégasque, Emilio Azaretti. – Le français *anchois* vient-il du monégasque, Arveiller. – Aperçu lexicologique sur quelques termes végétaux en monégasque et en nissart, André Compan. – Les toponymes de Monaco d'après *A Legenda de Santa Devota*, Charles Rostaing. – Intervention du président Robert Boisson. – Vœux du docteur Azaretti. – Vœux du professeur Louis Michel. – Conclusions, Conclusiun au colòquiu de dialetulugia, Louis Frolla (en monégasque).

Monaco, Multiprint, réimpression 2013. Format 14,5 x 23 cm, 72 p. 5 €.

ISBN 978-2-911469-44-2

Actes du 2^{ème} colloque de langues dialectales (1975)

Préface, Louis Frolla. – Allocution de M. Jean-Louis Medecin, maire de Monaco. – Le parler de Monaco comparé à celui de Gênes, Louis Frolla. – Formation et emploi de la préposition « ùnte » en monégasque, Emilio Azaretti. – Comment retrouver l'âme de Monaco à travers son langage, Georges Franzì. – Louis Notari et le problème de la graphie du monégasque, Andrea Capani. – Recherches comparatives sur certains noms d'animaux marins en monégasque et en nissart, André Compan. – Mots de terre et mots de mer, en monégasque, Giulia Petracco-Sicardi. – L'influence des dialectes occitans sur la langue et la littérature française, Armand Lunel. – Variantes dialectales dans « Nerto » (1884), Charles Rostaing. – *Dialettalismi nella poesia italiana contemporanea*, Manlio Cortellazzo. – Faisceaux d'isolexes entre Provence et Ligurie, Hugo Plomteux. – Vœux. – Conclusion, Louis Frolla ; - Conclusions, Jean-Louis Medecin.

Monaco, Imprimerie Nationale, s.d. [1976]. Format 14,5 x 23 cm, 112 p. 5 €.

Actes du 3^{ème} colloque de langues dialectales (1978)

Préface, Louis Frolla. – Allocution de M. Jean-Louis Medecin, maire de Monaco. – Définition linguistique d'une terre de rencontre, Giulia Petracco-Sicardi. – La positionne delle estinte colonie liguri in Provenza, Manlio Cortellazzo. – Interférences du provençal dans le langage courant monégasque, Georges Franzì. – Le provençal, langue internationale, René Jouveau. – Les parlers intéméliens trait d'union entre le ligurien et l'occitanien, Emilio Azaretti. – La construction graphique du monégasque d'après les *Büllighe munegasche* de Louis Notari, André Compan. – Influences régionales ou restructurations internes de la langue ? un exemple : l'adjectif possessif sur la rive droite du Var, Pierre Vouland. – Considérations sur le verbe impersonnel « furè », en français : falloir, Louis Frolla. – Parler monégasque et « Moussenc », Paul Roux. – Conclusion, Louis Frolla.

Monaco, Imprimerie Nationale, s.d. [1978]. Format 14,5 x 23 cm, 100 p. 5 €.

Actes du 4^{ème} colloque de langues dialectales (1979)

Préface, Robert Boisson. – « L'ouvre littéraire de Louis Notari, Georges Franz. – La recherche coutumière dans le chant IV d'A *Legenda de Santa Devota* de Louis Notari, André Compan. – Ouverture de e atone en monégasque par influence de r, Emilio Azaretti. – Le langage de tradition populaire en *Solestrelh Oucitan* de Toni Baudrier, Andrea Capano. – Les traditions provençales dans les scènes provençales, de La Sinso, René Jouveau. – *La Margarido* de Marius Trussy et l'aport des mœurs et des coutumes, Paul Roux. – La vie rurale en Provence dans l'œuvre de Saboly et d'Antoine Maurel, Charles Rostaing. – Le dialecte comme moyen le plus efficace d'évoquer les us et coutumes d'un pays, Pierre Vouland. – *Meteorolgia popolare nel dialetto della Mortola*, Renzo Villa.

Monaco, Imprimerie Nationale, s.d. [1980]. Format 14,5 x 23 cm, 126 p. 5 €.

Actes du 5^{ème} colloque de langues dialectales (1980)

Préface, Robert Boisson. – Grandeurs et servitudes de la Renaissance dialectale, chanoine Georges Franz. – L'itinéraire mistralien de Louis Notari : de *Calendau* à la *Legenda de santa Devota*, André Compan. – Louis Notari, le Mistral intémélien, Emilio Azaretti. – Un dictionnaire manuscrit anonyme du vernacolo intémélien, Andrea Capano. – Les hésitations orthographiques de Frédéric Mistral, René Jouveau. – Quelques brèves notes sur Mistral, « Lou Tresor dou Felibrige » et les noms de famille provençaux, Paul Roux. – L'actualité de Mistral, Charles Rostaing. – Ethnobotanique provençale d'après la correspondance Legré -Mistral, (1897 – 1904), André Jullien. – Le traitement des gallicismes dans la restauration linguistique de Frédéric Mistral, Pierre Vouland. – Mots et traductions difficiles dans le vocabulaire de Giovanni Casaccia, Giulia Petracco-Sicrdi. – Confronto lessicale fra le denominazioni della « Lucciola » nell'area intemelia (note linguistiche ed etnografiche), Renzo Villa.

Monaco, Imprimerie Nationale, s.d. [1981]. Format 14,5 x 23 cm, 142 p. 5 €.

Actes du 6^{ème} colloque de langues dialectales (1983)

Préface, Paulette Cherici Poello. – Les causes principales de la différenciation entre le génois et les dialectes intéméliens, Emilio Azaretti. – Varietà dialettali del fitonimo « parietaria » nell'area intemelia, Renzo Villa. – les parlars du Var dans le cadre provençal, Paul Roux. – « Lou provençau à l'escolo ». Face aux dialectes de Provence, Charles Rostaing. – L'onomastique et la fragmentation dialectale, Pierre Vouland. – Termes dialectaux gaulois dans la langue latine, Michel Compan. – Nécessités dialectales dans la survie d'une langue : l'exemple du nissart et du monégasque, André Compan. – Les deux parlars de Monaco (aplication aux voyelles), Eliane Mollo. – Génie et vocabulaire, René Jouveau.

Monaco, Imprimerie Testa, s.d. [1983]. Format 14,5 x 23 cm, 108 p. 5 €.

Actes du 7^{ème} colloque des langues dialectales (1986)

Préface, Robert Boisson. – Notice nécrologique de Robert Boisson, NN. –

Introduction, liste des membres de l'Académie (1986). – Les moulins à huile à Olivetta San Michele, Emilio Azaretti. – Etude lexicographique d'un defissi nissart, André Compan. – Le nom des olives en Provence, René Jouveau. – L'olive et l'olivier dans l'œuvre de Mistral, Charles Rostaing. Lessicu e semantica de r'aurivé ünt'a lenga munegasca, Eliane Mollo. – L'olio e la sua produzione nella Svizzera italiana, Federico Spiess. – Le meunier à huile, (lou defiscé), Francis gag. – L'oléiculture romaine vue par les agronomes latins, Michel Compan. – L'oléiculture en Ligurie : considérations de linguistique historique, Giulia Petracco-Sicardi. – L'oléiculture dans le Quercy, Xavier Ravier. – Piccolo lessico olivicolo della Mortola, Renzo Villa. – A propos de l'olivier dans le département du Var, Paul Roux. – L'huile « d'afatou », Adolphe Viani. Monaco, Imprimerie Testa, s.d. [1986]. Format 14,5 x 23 cm, 160 p. 10 €.

Actes du 8^{ème} colloque des langues dialectales (1988)

Hommage à Gerhard Rohlfs, Emilio Azaretti. – Introduction, René Novella. – Liste des membres de l'Académie (1988). – Quelques mots de la transhumance en dialecte de Buggio, (Val Nervia), avec étude étymologique, Emilio Azaretti. – De quelques termes nissarts dans l'apiculture, André Compan. – Sur les pentes du Mont-Agel (étude des champs sémantiques et lexicaux de l'élevage dans la langue monégasque), Eliane Mollo. – Le ver à soie en Provence, René Jouveau. – La transhumance et l'organisation du territoire rural dans la documentation médiévale et dans le lexique des patois, Giulia Petracco-Sicardi. – A propos de l'élevage dans le Var, Paul Roux. Alcuni aspetti particolari legati all'allevamento del bestiame nella Svizzera italiana, Federico Spiess. – Evocation de la « Bouvino » dans Mireille, Pierre Vouland. – l'apiculture dans le Comté de Nice, Adolphe Viani. – La coniglicultura alla Mortola, Renzo Villa. – L'élevage du petit bétail à l'époque romaine, Michel Compan. – Le héros mistralien et l'élevage, Claude Mauron. – Conclusions, Eliane Mollo.

Monaco, Imprimerie Testa, s.d. [1989]. Format 14,5 x 23 cm, 152 p. 10 €.

Actes du 9^{ème} colloque des langues dialectales (1991)

Hommage à Paul Roux et à Emilio Azaretti. – Introduction, René Novella. – Liste des membres de l'Académie (1991). – Systèmes traditionnels de la pêche et nom de la faune aquatique en dialecte ivintimillois avec étymologie de tous les noms, Renzo Villa. – Elaboration d'un dictionnaire français - monégasque : objectifs et problèmes, Eliane Mollo. – Saggio sui pesci e sulla pesca nei dialetti della Lunigiana, Augusto C. Ambrosi. – La pêche dans la gastronomie romaine, Michel Compan. – Toponimi di mare e di costa alla Mortola, Renzo Villa. – A propos de quelques toponymes dialectaux. Notes lexicographiques, étymologiques et géolinguistiques, Philippe Dalbera. – Sincronia e diacronia nella ricerca per ALLI (Atlante linguistico dei laghi italiani), sul Lago Maggiore, Giovanna Massariello-Merzagora. – Le dictionnaire franco - provençal de M.G., René Jouveau. – Goudouli et le lexique, Xavier Ravier. – Lessicografia dialettale della Svizzera, Federico Spiess. – A Marina ünta Bibia, Georges Franz. - Conclusion, Eliane Mollo.

Monaco, Imprimerie Testa, s.d. [1991]. Format 14,5 x 23 cm, 164 p. 10 €.

Actes du 10^{ème} colloque des langues dialectales (2000).

Nommer les lieux (toponymie)

Discours d'ouverture du colloque, René Novella. – Les toponymes de Monaco, Eliane Mollo. – Toponimi medievali di ambito monegasco da documenti dell' Archivio di Stato di Torino, Giuliano Gasca Queirazza. – Le projet ONOMA : une synthèse de la recherche toponymique suisse, Andres M. Kristol. – Toponymie, microtoponymie, étymologie, Jean-Philippe Dalbera. – Toponymie et souvenirs d'enfance, Xavier Ravier. – Mot du président René Novella. – I toponimi nel passaggio dal dialetto alla topografia, Federico Spiess. – Arma, Barma/Balma ont-ils une même étymologie ?, Arnaldo Moroldo. – Quelques exemples de la toponymie de l'eau dans le Comté de Nice, Michel Compan. – Toponymes des villes et toponymes des champs : problèmes de cohabitation, Jean-Claude Bouvier. – Eléments de toponymie de l'ancienne principauté de Monaco : le terroir de Roquebrune, Claude Passet. – Quelques grands types de la désignation microtoponymique dans les Alpes-Maritimes, Jean-Claude Ranucci. – Conclusions, Eliane Mollo. – Liste des membres de l'Académie (2000). Monaco, Multiprint, 2001. Format 14,5 x 23 cm, 184 p. 10 €.

Actes du 11^{ème} colloque des langues dialectales (2004)

En guise de préface. - Déclaration de S.A.S. le Prince Rainier III lors de la séance inaugurale de l'Académie des Langues Dialectales, le 15 mai 1982. - Le mot du Président, René Novella. – Préambule, Eliane Mollo. - Ecrire en monégasque : l'orthographe, Dominique Salvo. - L'écrit en langue monégasque, de 1927 à nos jours, & Bibliographie de l'écrit en monégasque et des études relatives à la langue monégasque, Claude Passet. - Peut-on parler de littérature en monégasque ?; Eliane Mollo. - Miscellaire en hommage à S.A.S. Rainier III de Monaco, Paulette Cherici-Porello. - Le Théâtre nissart au début du XXI^e siècle, Rémy Gasiglia. - Le cartulaire comtal de Bigorre : avant-propos à sa prochaine parution, Xavier Ravier (communication non publiée). - La Poesia dialettale nella Svizzera Italiana, Federico Spiess. - Murialdo : dialecte piémontais ou dialecte ligure ?, Marylène Negro. - Morphologie verbale des parlers du Haut Pays niçois, Adolphe Viani. - Il sistema verbale del piemontese, Giuliano Gasca Queirazza. - Morphologie et survie du passé simple dans les langues d'oïl : aspects sociolinguistiques, Andres Kristol. - La littérature ... et autres vieux textes en niçois et provençal aux archives départementales des Alpes-Mairitimes, Michel Compan. - Le rôle du dialecte dans la prose italienne d'Alessandro Manzoni à nos jours, Natalie Mertesdorf. - Discours de M. Georges Marsan, Maire de Monaco (26 novembre 2004). - Discours de M. Stéphane Valeri, Président du Conseil National (28 novembre 2004). - Composition de l'Académie des Langues Dialectales en 2004.

Monaco, Editions EGC, 2005. Format 14,5 x 23 cm, 224 p. 20 €.

ISBN 2-911469-31-3

Actes du 12^{ème} colloque des langues dialectales (2006)

Déclaration d'ouverture du colloque, René Novella. - A propos de la grammaire monégasque, Eliane Mollo et Dominique Salvo. - Bibliographie de l'écrit en monégasque et des études relatives à la langue monégasque (addendum n°1), Claude Passet. - Miscellaire en hommage à mes compatriotes, Paulette Cherici-Porello. - Corpus toponymique de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), Claude Passet. - Eléments de grammaire des microtoponymes, Jean-Claude Ranucci. - Tu vas-tu te souvenir de moi ?» La reduplication du clitique sujet dans les propositions interrogatives en francoprovençal valaisan, Andres Kristol. - Un ouvrage important : la *Grammatica Nissarda* de Joseph Micèu (1840), Michel Compan. - La *Grammaire de l'idiome niçois* d'Antoine - Léandre Sardou et Jean-Baptiste Calvino (1881), Rémy Gasiglia. - L'expression du sujet indéterminé dans les langues romanes occidentales, Federica Diémoz. - Sur le groupe nominal dans des documents médiévaux des XI^e-XII^e siècles en *lingua mixta* (romano-latine), Xavier Ravier. - Alcune proposte di correzioni alle moderne grammatiche normative del piemontese, Giuliano Gasca Queirazza s.j.. - Le dialecte de Murialdo, dialecte ligurien ou dialecte piémontais : les aspects grammaticaux, Marylène Negro. - La formazione di avverbi qualificativi per reduplicazione nei dialetti della Svizzera italiana, Mario Frasa. - Liste des membres de l'Académie des Langues Dialectales (2006). Monaco, Editions EGC, 2008. Format 14,5 x 23 cm, 208 p. 20 €. ISBN 2-911469-36-4

Actes du 13^{ème} colloque des langues dialectales (2009)

En guise d'Introduction. Les langues parlées à Monaco, à propos de quelques idées reçues, Claude Passet. - De la langue monégasque au parler de la rue (non publié), Eliane Mollo & Dominique Salvo-Cellario. - Bibliographie de l'écrit en monégasque et des études relatives à la langue monégasque (addendum n°2), Claude Passet. - In Memoriam ; R.P. Giuliano Gasca Queirazza, s.j., Albina Malerba. - Voci d'oltremare : studio delle interferenze nel parlato dialettale di emigrati dalla Svizzera italiana negli Stati Uniti, Giovanna Ceccarelli. - Le trilinguisme au Grand Duché de Luxembourg, Natalie Mertesdorf-Regis. - Contact des langues en Wallonie : le témoignage de la littérature wallonne d'Ancien Régime, Marie-Guy Boutier. - Murialdo : l'isoglosse et le bilingue, Marylène Negro-Ghisolfo. - Les sources documentaires du corpus toponymique de Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes (III^e partie), Claude Passet. - La situation des parlers gavots dans le Haut Pays niçois, Adolphe Viani. - Quoura l'oulivié fa l'impèri au rodou dei oulivado (estudi de vocabulari), Andriéu Compan. - Caractéristiques linguistiques de l'alpin (ou gavot) maritime du pays mentonnais et des vallées des Paillons (suivi d'une anthologie d'ethnotextes de toutes les communes de cette aire), Laurenç Revest. - Les parlers de la Tinée (communication non parvenue), Sylvain Casagrande. - Liste des membres de l'Académie des Langues Dialectales (2009). Monaco, Editions EGC, 2011. Format 14,5 x 23 cm, 320 p. 20 €. ISBN 2-911469-41-0

Actes du 14^{ème} colloque des langues dialectales (2012).

La transmissions des langues patrimoniales et les outils multimédias.

Education et ouverture aux langues patrimoniales : de l'enseignement des parlers francoprovençaux et oïliques à la prise en compte de la variation linguistique, Federica Diémoz.- La bande dessinée et la langue monégasque : Trucy, dessinateur dans *Cœurs Vaillants*, Dominique Bon.- Le TBI (Tableau blanc interactif) en classe de langue, Stéphan Maggi.- Présentation du travail de mise à jour du « Tresor dou Felibrige » par le *Counsèu de l'Escrit Mistralen*, Pierrette Berengier.- Dario Fo entre grommelot et dialecte : la jonglerie d'un prix Nobel, Silvia Audo Gianotti.- Ce qu'apprend la dialectologie sur le formation des pluriels en –ei / -i du provençal, Jean-Claude Bouvier.- Cantema cantama. Une désinence mentonnaise en concert ; Werner Forner.- Deux chansons inédites de 1696 en dialecte nissart. Edition, analyse linguistique et commentaires, Remy Gasiglia.- Le francoprovençal et l'âge des fragmentations dialectales des espaces galloromans : le témoignage toponymique, Andres Kristol.- Quelques réflexions sur la langue d'Oc du XVI^e siècle dans la région niçoise à travers les règlements communaux de La Bollène-Vésubie, Jean-Claude Ranucci.- Una qüestio fonètica entre el gasco i el llenguadocià. La ipotesi de [a] davanti de R- en l'occità de la Vall d'Aran i de l'Alt Cominge immediat, Aitor Carrera.- Le livre de Jean-Louis Massoure sur le gascon : réflexions, Xavier Ravier.- La communauté tabarquine de Tunis. Entre la mémoire et l'oubli, Fiorenzo Toso.- Caractéristiques linguistiques de l'occitan alpin (ou gavot) maritime de la basse vallée du Var et de la vallée de l'Estéron, suivi d'une anthologie d'ethnotextes de toutes les communautés de l'aire. Laurenç Revest.

Monaco, Editions EGC, 2014. Format 14,5 x 23 cm. 384 p. 20 €.

ISBN 978-2-911469-45-9

Actes du 15^{ème} colloque des langues dialectales (2016).

Du parler d'hier au parler d'aujourd'hui.

Deux langues monégasques ?, Eliane Mollo (non publié).- Saint François m'a envoyé un SMS, Silvia Audo Gianotti.- « Ou loub e r'agné ». Du mentonnais d'aujourd'hui au mentonnais d'hier, Werner Forner.- La diversité linguistique des parlers d'oc révélée par les atlas : obstacle ou atout pour les pratiques linguistiques d'aujourd'hui ?, Jean-Claude Bouvier.- Il repertorio linguistico sardo tra passato e presente, Fiorenzo Toso.- Repertorio Etimologico Piemontese - REP. Une œuvre monumentale du Centro Studi Piemontesi, Ca dè Studi Piemontèis de Turin.- Repertorio Etimologico Piemontese - REP. Una monumentale opera del Centro Studi Piemontesi. Ca dè Studi Piemontèis di Torino.- Les apports de William Bonaparte-Wyse au *Tresor d'ou Felibrige* de Frédéric Mistral, Pierrette Berengier.- Un essai de transmission du savoir universel dans le dialecte roman du Midi ou langue d'oc, au XIII^e siècle. Le *Breviari d'Amor* de Maffre Ermengaud de Béziers, Henri Barthès.- La langue de Georges Senhoret, barbier - chirurgien de Vence (Alpes-Maritimes) au XVI^{ème} siècle, Jean-Claude Ranucci.- Annexes : textes et documents. « Vivre et soigner à Vence, en Provence orientale au XVI^{ème} siècle »,

Jean-Claude Ranucci.- Goudouli de Toulouse : la *lengo moundino* dans le paysage occitan, Philippe Reig.- Fabre d'Olivet, une conscience renaissantiste en Cévennes, Yves Gourgaud.- Bo', bueu, arronçabueu. *Les désignations du bœuf et de la bugrane en gascon aranais*, Aitor Carrera.- Un document historique et linguistique important : l'appel des Grimaldi de Beuil de 1397 aux Niçois, Michel Compan.- Bibliographie de l'écrit en monégasque et des études relatives à la langue monégasque.- Éléments de toponymie de l'ancienne principauté de Monaco : le terroir de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), 1. Le terroir de Roquebrune-Cap-Martin, entre mer et monts, 2. Corpus toponymique, 3. Sources documentaires du corpus toponymique, Claude Passet. Hommages à René Novella : René Novella (1922-2018), président de l'Académie (1987-2018), biobibliographie, Claude Passet.- *A me Roca d'i ani vinti e trenta*, texte en monégasque de René Novella.- Quelques souvenirs personnels, Claude Passet.- Caru Presidente (en monégasque), Eliane Mollo.- O sciò Novella ... (en génois), Fiorenzo Toso.- René Novella, la passion des mots et des lieux, Silvia Audo Gianotti.- O l'é mancou o René Novella. O sarvatò do ligure monegasco (en génois), Andrea Acquarone.- René Novella e Gillo Dorflès : ci hanno lasciato due grandi amici, Marco Bonetti.- René Novella : la fantasia al potere nel Principato di Monaco. Da 63 anni. Così salvammo la lingua ligure di *Mùnegu*, Marco Bonetti.- Conseil d'Administration au 12 mars 2018.- Liste des membres de l'Académie (2016).- Sommaires des Actes n° 1 à 14 et autres publications de l'Académie. - Table des matières. Monaco, Editions EGC, mai 2018. Format 14,5 x 23 cm, 350 p., 20 €. ISBN 978-2911469-55-8

Actes du 16^e Colloque international de langues dialectales (2019).

Gênes et la langue génoise, expression de la terre et de la mer, langue d'ici et langue d'ailleurs.

Préface de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.- Contributeurs des Actes du 16^e colloque.- Préambule.- Un colloque pluridisciplinaire à Monaco sur « Gênes et la langue génoise », Claude PASSET. **Art et Histoire.** Exemptions fiscales accordées par Gênes à Monaco (26 février 1262), Inès IGIER-PASSET.- Note sur le commerce maritime génois en Méditerranée (XI^e-XIV^e siècles) à travers quelques documents des *Libri Jurium* de Gênes (un peu de lexicographie), Inès IGIER-PASSET.- Tarif des droits de leude et de transit que les Génois doivent acquitter pour leurs marchandises dans la ville de Narbonne (s.d. milieu du XIII^e s.).- Etude lexicographique, Henri BARTHÈS.- Une saline à Monaco depuis le XIII^e siècle ?- *Salina, peschiera, funzine, panchina*, Claude PASSET.- L'esclusione dei Grimaldi da Genova (1296) e la « doppia » occupazione della rocca di Monaco (1297-1301/1307) : elementi per un riesame, Antonio MUSARRA.- Le dimore dei Grimaldi nella Genova del Cinquecento : il caso della Villa Grimaldi Sauli al Bisagno, Giacomo MONTANARI.- Su Bartolomeo Bianco e i Cantone a Monaco : il progetto di ampliamento del porto e la « fabrica » del Palazzo nelle lettere del principe Onorato II (1630), Tiziana ZENNARO.- Le spirituel comme pont entre Gênes et Monaco : l'exemple des visitandines génoises dans le monastère de la Visitation monégasque aux XVII^e et XVIII^e siècles, Olivia ANTONI. **Le génois et les parlers ligures.** Une petite approche de

la langue génoise, Fiorenzo TOSO.- Emphase et accord en génois et dans les autres parlers liguriens, Werner FORNER.- Petite histoire de la quantité vocalique contrastive entre Nice et Gênes, Davide GARASSINO, Dalila DIPINO, Lorenzo FILIPPONIO.- Genovesi nel Ticino, Mario FRASA.- Le nouveau dictionnaire phraséologique génois-italien online : GEPHRAS, Erica AUTELLI.- Atlas sonore des langues/dialectes de France, Italie et Monaco : focus sur les parlers liguriens, Philippe BOULA DE MAREÛL (et *alii*). **La langue monégasque.** A propos de la grammaire monégasque, Eliane Mollo, Dominique Salvo.- Ecrire en monégasque : l'orthographe, Dominique Salvo.-Genovese e monegasco: due tradizioni a confronto, Marco BONETTI.- Document. Le génois et le monégasque, deux textes en perspective : « Le chat roux à la queue coupée », petit conte pour les temps présents (2020).- La traduction en monégasque, apport linguistique, importance actuelle et à venir, Pierrette BERENGIER.- De *Santa Devota* à *Barma Grande*.- Ecrits et correspondances de Louis Notari de 1927 à 1932, Dominique BON.- Louis Notari, l'invention de la rime monégasque, Yves GOURGAUD. **De Ligurie en Provence.** Quelques remarques sur la présence du ligurien dans le lexique et la littérature du dialecte nissart, Remy GASIGLIA.- De la Ligurie à la Provence : *panisso, cado, socca*. Approche ethnolinguistique d'un fait ethnoculinaire, Denis ROUX. **Le ligure au-delà des mers.** Il genovese. Presenza in oltremare e contatti interlinguistici, Fiorenzo TOSO.- « Per mare e per terra » : le convergenze lessicali nel Nord-Ovest italo-romanzo (ligure/genovese e dialetti piemontesi), Gianmario RAIMONDI.- Le bonifacien, un isolat linguistique ligure en Corse, Jean-Marie COMITI, Alain DI MEGLIO.- Il genovese delle isole sulcitanes, Remigio SCOPELLITI.- L'expérience génoise dans le Levant et le cas de Chios, Jérôme-Luc MUNIGLIA-GIUSTINIANI.- Appunti sulla presenza linguistica ligure in America meridionale, Marta GALIÑANES GALLÉN.- Hommages. Paulette CHERICI-PORELLO (1924-2018).- Federica DIÉMOZ (1975-2019).- Xavier RAVIER (1930-2020). Membres de l'Académie. Catalogue des publications de l'Académie. Monaco, Editions EGC, 2021. Format 14,5 x 23 cm. 620 p. 40€. ISBN 978-2-911469-67-1

Paulette CHERICI-PORELLO, *Antebrün, Crépuscule. Recueil de poésies, théâtre, conte en langue monégasque.* Traduction française. Huit chansons en monégasque, paroles de Paulette Cherici-Porello et de Georges Franz (pour l'*Ave Maria*), chantées par Jo Di Pasqua, auteur - compositeur interprète. Partitions musicales et un CD audio inclus. Illustrations. Ouvrage publié par l'Académie des Langues Dialectales de Monaco avec le concours de la SOGEDA (Société de Gestion des droits d'auteurs, Monaco). Monaco, A.L.D. et EGC - Multiprint, 2012. Format 14,5 x 23 cm, 132 p.+ 1 CD audio. Tirage limité, hors commerce. 20 €. ISBN 2-911469-42-9

Claude PASSET, *Bibliographie de la langue monégasque, 1927-2018*, Monaco, Académie des Langues Dialectales - Editions EGC, janvier 2019, 52 p. 10 €. ISBN 978-2-911469-62-6

PUBLICATIONS HORS COLLECTION

AZARETTI (Emilio), *La fauna marina nel dialetto ventimigliese*, Genova, Prima cooperativa grafica, 1992. Format 17x 24 cm, 108 p. 10 €.

BAUDOIN (LOUIS), *Essai sur le droit de patronat et la collation des bénéfices dans la principauté de Monaco*, Monaco, Editions de Fontvieille, 1955. Format 16 x 25 cm, 224 p. 10 €.

PASSET (Claude), *Ugolino Martelli. Itinéraire d'un humaniste florentin (1518-1592)*, Monaco, Editions EGC, septembre 2019, Format 145 x 230 mm, 114 p., 15 €. ISBN 978-2-911469-64-0

VENTE - SALE - VENDITA

Vente directe auprès de l'Académie. Paiement en Euro € par chèque bancaire français ou virement (RIB sur demande). Expédition en emballage soigné. Frais de port en sus : nous consulter au préalable par courriel.

50% de réduction pour l'achat d'une collection complète des Actes 1 à 15.

Direct sales to the Academy. Payment in Euro € by French bank check or bank transfer (RIB on request). Shipping in neat packaging. Shipping costs extra: contact us beforehand by email.

50% discount for the purchase of a complete collection of Actes 1 to 15.

Vendita diretta all'Accademia. Pagamenti in Euro € tramite assegno bancario francese o bonifico bancario (RIB su richiesta). Spedizione in confezione ordinata. Spese di spedizione extra: contattaci in anticipo via e-mail.

Sconto del 50% per l'acquisto di una raccolta completa di Actes 1 a 15.

TABLE DES MATIERES

Claude PASSET Entr'Actes 2022 ?	3
---	---

LINGUISTIQUE ET LEXICOGRAPHIE

Fiorenzo Toso Il ligurismo come categoria storiografica : alcune considerazioni	7
---	---

Alain DI MEGLIO Le bonifacien : un ligure hors normes ?	15
---	----

Werner FORNER Sur les pas de Pinocchio. L'expression du mouvement en génois et ailleurs	27
---	----

Marta GALINANES GALLEN Un romanzo brasiliano in dialetto veneto	51
---	----

Yves GOURGAUD <i>La Grammaire monégasque et la Petite grammaire cévenole,</i> quelques notes comparatives	57
--	----

Inès IGIER-PASSET Capture d'un navire marchand génois par les habitants de Gaète en 1311. Petit vocabulaire du gréement latin et inventaire d'une cargaison au commencement du XIVe siècle	65
--	----

Claude PASSET La langue monégasque : grammaire et dictionnaires. Genèse, éditions, projets	87
---	----

Stefano LUSITO Le lexique monégasque de la faune marine : des sources aux matériaux. Avec un glossaire étymologique-comparatif	103
---	-----

LE THÈME DE L'EAU DANS LA LITTÉRATURE DIALECTALE

Pierrette BÉRENGIER L'eau dans l'œuvre de Frédéric Mistral	187
--	-----

Dominique BON

Lexique de l'eau et des gens de mer dans *A Legenda de Santa Devota*
de Louis Notari 197

Yves GOURGAUD

Les gardonnades dans la littérature cévenole 211

Philippe REIG

Le Rhône dans la littérature félibréenne aux XIXe et XXe siècles 217

VARIA**Michel COMPAN**

Charles Rostaing (1904-1999),
Maître de la linguistique provençale et française 245

Laurenc REVEST

Caractéristiques linguistiques de l'occitan alpin (ou gavot) maritime d'Utelle,
vallée de la Vésubie, en rapport des communes voisines,
accompagnées d'une anthologie d'ethnotextes 253

IN MEMORIAM

Fiorenzo TOSO (1962-2022) 317

Federico SPIESS (1927-2021) 323

Liste des membres de l'Académie en 2022 325

Catalogue des publications de l'Académie 329

Table des matières 339



© Copyright L'Académie des Langues Dialectales (Monaco) et les auteurs.

Toutes traductions, adaptations, reproductions, même partielles, par les moyens techniques actuels et à venir (impression papier, sites informatiques, mise en ligne sur le Web, publications électroniques, moyens vidéos ou sonores, etc.) sont interdites sans l'autorisation écrite des auteurs ou de leurs ayants-droit. Tous droits réservés pour tous pays.

Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Convention de 1886, révisée à Paris en 1971, rendue exécutoire en Principauté de Monaco par l'Ordonnance Souveraine n° 5501 du 9 janvier 1975 et tous textes réglementaires y afférant).

Académie des Langues Dialectales

18 avenue des Castelans - 98000 Monaco (Principauté)

Editions EGC

Achévé d'imprimer en janvier 2023 sur les presses de



MULTIPRINT

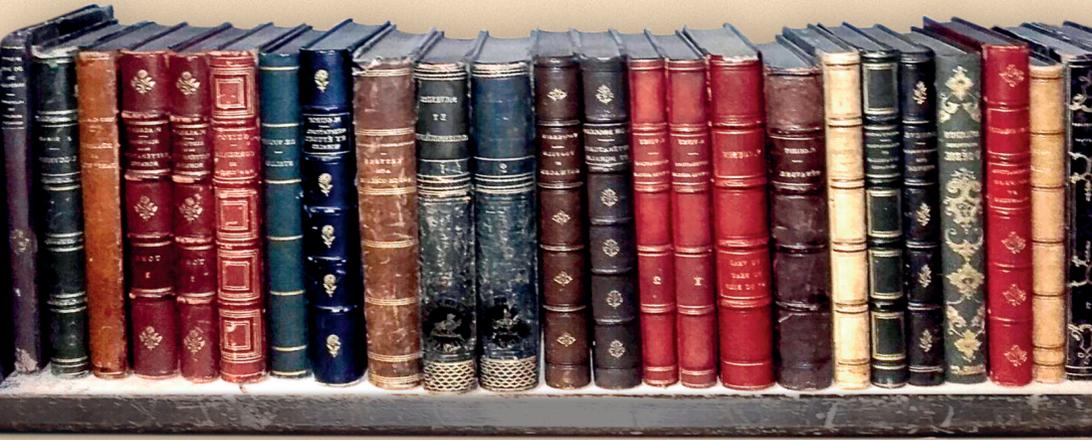
9, AVENUE ALBERT II



FOURNISSEUR BRÉVETÉ DE
S.A.S. LE PRINCE DE MONACO



www.ald-monaco.org



Publié avec le concours de la SOGEDA Monaco

Directeur de la publication Claude Passet



9 782911 469879

ISBN
978-2-911469-87-9

Editions EGC - Janvier 2023

Prix : 30 €